

Cote du document: GC 32  
Date: Mai 2009  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

**Conseil des gouverneurs**

**Rapport de la trente-deuxième session**

**Rome, 18-19 février 2009**



## Table des matières

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
1. OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION	1-11	2
Ouverture de la session	3	2
Ordre du jour et documentation	4	2
Séance inaugurale de la session	5-8	2
Déclaration du Président du FIDA	9	2
Déclarations générales	10	2
Clôture de la session	11	3
2. DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	12-33	5-8
Demande d'admission à la qualité de membre non originaire	12-13	5
Nomination du Président du FIDA	14-15	5
Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA	16	5
Huitième reconstitution des ressources du FIDA	17	5
États financiers vérifiés du FIDA pour 2007	18	5
Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009	19	5
Proposition de programme de départ volontaire du FIDA	20	6
Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration	21-27	6
Rapport du Comité des émoluments	28-29	8
Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA	30	8
Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	31	8
Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	32	8
Autres questions	33	8

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
3. A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)	34-260	9-49
i) Première séance – 18 février 2009	34-74	10-15
ii) Deuxième séance – 18 février 2009	75-156	17-29
iii) Troisième séance – 19 février 2009	157-260	32-49
B. TABLES RONDES	261-286	50-59
C. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES		60-76
Algérie		60-62
République d'Haïti		63-64
État du Koweït		65-66
République démocratique populaire lao		67-69
Madagascar		70-71
Samoa		72-75
Turquie		76
4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES		77-104
Discours d'ouverture de Son Excellence Paulo Bernardo Silva, Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil		79-81
Discours liminaire de Son Excellence Nicola Cosentino, Sous-Secrétaire d'État, Ministère de l'économie et des finances de la République italienne		82-84
Message de Son Excellence Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies		85
Déclaration du Président du FIDA, M. Lennart Båge, à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA		86-91
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf, prononcé en son nom par M. James G. Butler, Directeur général adjoint		92-95

<b>CHAPITRE</b>	<b>PARAGRAPHES</b>	<b>PAGES</b>
Déclaration de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial		96-100
Déclaration de M. Kanayo F. Nwanze à l'occasion de sa nomination à la présidence du FIDA		101-102
Discours de clôture du président de la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Sayyadi Abba Ruma		103-104
 Annexes		
I. Délégations à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs		105-189
II. Ordre du jour et programme des activités		190-192
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-deuxième session		193-194
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-deuxième session		195





**Le Palais des Congrès,  
où s'est tenu le Conseil des gouverneurs du  
FIDA 2009**



**Trente-deuxième session du Conseil des  
gouverneurs du FIDA**



**La salle plénière de la trente-deuxième session du  
Conseil des gouverneurs du FIDA**

## Chapitre 1

### Ouverture et travaux de la session

1. La trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 18 et 19 février 2009. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total quatre séances, dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

#### A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par M. Jörg Frieden, Gouverneur du FIDA pour la Confédération suisse et Vice-président du Conseil, au nom du président.

#### B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour reproduit à l'annexe II avec le programme des manifestations prévues à l'occasion de la session. La liste des documents soumis au Conseil est reproduite à l'annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil figurent à l'annexe IV.

#### C. Séance inaugurale de la session

5. M. Paulo Bernardo Silva, Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil, a prononcé un discours inaugural, dont le texte intégral est reproduit dans le chapitre 4.
6. Le Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'économie et des finances de la République italienne, M. Nicola Cosentino, a prononcé un discours d'orientation, au nom du Gouvernement italien. Le texte intégral de ce discours est reproduit dans le chapitre 4.
7. Le président du Conseil des gouverneurs a donné lecture d'un message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU. Le texte intégral du message est reproduit dans le chapitre 4.
8. M. James G. Butler, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a donné lecture d'un message du Directeur général, M. Jacques Diouf. Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, a également pris la parole devant le Conseil des gouverneurs. Le texte intégral des déclarations soumises est reproduit intégralement dans le chapitre 4.

#### D. Déclaration du Président du FIDA

9. Le texte intégral de la déclaration faite au Conseil des gouverneurs par le Président, M. Båge, est reproduit dans le chapitre 4.

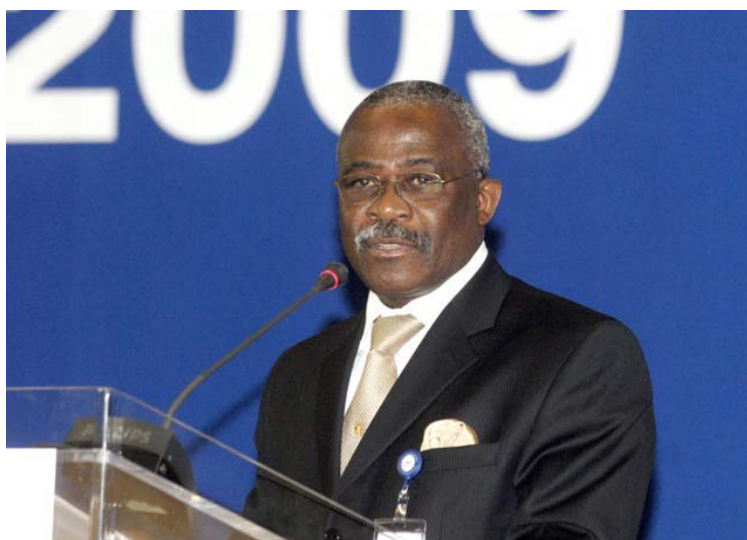
#### E. Déclarations générales

10. Les déclarations générales prononcées par les Gouverneurs à la séance plénière sont résumées dans les comptes rendus analytiques reproduits dans la partie A du chapitre 3; les débats des trois tables rondes sont résumés dans la partie B, et les déclarations générales soumises par écrit par les représentants d'États membres qui n'ont pas fait d'intervention orale sont reproduites intégralement dans la partie C de ce même chapitre.



## **F. Clôture de la session**

11. Le président, l'Honorable M. Sayyadi Abba Ruma, Gouverneur du FIDA pour la République fédérale du Nigéria, a résumé les conclusions des principales délibérations du Conseil, puis a clôturé la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Le texte de son intervention est reproduit intégralement dans le chapitre 4.



M. Kanayo F. Nwanze, Président élu du FIDA



M. Lennart Båge, Président du FIDA  
M. Kanayo F. Nwanze, Président élu du FIDA

## Chapitre 2

### Décisions du Conseil des gouverneurs

#### A. Demande d'admission à la qualité de membre non originaire

12. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 32/L.2 et adopté, le 18 février 2009, la résolution 151/XXXII approuvant l'admission de la République des Îles Marshall à la qualité de membre.
13. Le Conseil a noté que les Îles Marshall seraient admises à la qualité de membre non originaire inscrit sur la liste C du Fonds (Sous-Liste C2), comme convenu avec les membres de cette liste.

#### B. Nomination du Président du FIDA

14. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 32/L.3 et son additif relatifs à la nomination du Président du FIDA. Conformément à l'article 41.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le vote pour la nomination du Président du FIDA s'est déroulé au cours d'une séance privée pendant la première séance du Conseil des gouverneurs.
15. À sa deuxième séance, le Conseil des gouverneurs a nommé par acclamation M. Kanayo Felix Nwanze, de la République fédérale du Nigéria, Président du FIDA pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009. Le Conseil a adopté, le 18 février 2009, la résolution 153/XXXII y relative.

#### C. Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA

16. Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA, présenté dans le document GC 32/L.4. Il a noté que le montant total des annonces de contribution à la septième reconstitution s'élevait à 646 millions d'USD, soit 90% de l'objectif, fixé à 720 millions d'USD. Il a également noté que le montant cumulé des instruments de contribution déposés auprès du Fonds représentait 92% de la totalité des contributions annoncées tandis que le total des paiements se chiffrait pour l'heure à 478 millions d'USD, soit 74% du montant annoncé.

#### D. Huitième reconstitution des ressources du FIDA

17. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 32/L.5 et adopté, le 19 février 2009, la résolution 154/XXXII approuvant le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (2010-2012), autorisant la reconstitution des ressources du Fonds.

#### E. États financiers vérifiés pour 2007

18. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2007 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à J compris du document GC 32/L.6, et le rapport y relatif du Commissaire aux comptes.

#### F. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009

19. Après avoir examiné la proposition de budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009, présentée dans le document GC 32/L.7, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 19 février 2009, la résolution 155/XXXII y relative.

## **G. Proposition de programme de départ volontaire du FIDA**

20. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 32/L.8 et son additif relatifs à une proposition de programme de départ volontaire du FIDA 2009-2010 et adopté, le 19 février 2009, la résolution 156/XXXII, approuvant une dépense extraordinaire d'un montant de 5,5 millions d'USD pour financer le programme durant les exercices budgétaires 2009 et 2010.

## **H. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration**

21. En application de l'article 40.2 de son Règlement intérieur et après examen du document GC 32/L.9 et de son additif, le Conseil des gouverneurs a élu, le 19 février 2009, de nouveaux membres et membres suppléants au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.
22. Dans les pays de la Liste A: le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis ont été élus comme membres avec comme membres suppléants, respectivement, les pays suivants: l'Irlande, la Belgique, la Suisse – membre suppléant de l'Allemagne pendant les deux premières années du mandat –, remplacée par le Luxembourg pour l'année 2011, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et l'Espagne. De plus, il a été décidé que les Pays-Bas siègeraient comme membre et le Royaume-Uni comme membre suppléant pendant la dernière année du mandat, c'est-à-dire pendant l'année 2011.
23. Dans les pays de la Liste B: le Koweït, le Nigéria, l'Arabie saoudite et la République bolivarienne du Venezuela ont été élus comme membres avec comme membres suppléants, respectivement, les pays suivants: les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Indonésie et l'Algérie.
24. Dans les pays de la Sous-Liste C1: le Burkina Faso et le Cameroun ont été élus comme membres avec comme membres suppléants, respectivement, les pays suivants: Angola et Égypte.
25. Dans les pays de la Sous-Liste C2, la Chine et l'Inde ont été élues comme membres avec comme membres suppléants, respectivement, les pays suivants: la Turquie pour 2009, comme membre suppléant de la Chine, remplacée par le Pakistan pour 2010 et le Bangladesh pour 2011, et la République de Corée, comme membre suppléant de l'Inde pour 2009, remplacée par l'Afghanistan pour 2010 et Chypre pour 2011.
26. Dans les pays de la Sous-Liste C3, le Brésil et le Mexique ont été élus comme membres avec comme membres suppléants, respectivement: l'Argentine et le Guatemala.
27. Le Conseil des gouverneurs a également noté que, concernant les changements dans la composition qui ont été convenus, ces changements entreraient en vigueur à compter du dernier jour du mois de février de chacune des années concernées et, par conséquent, ne devraient pas être entérinés une nouvelle fois par le Conseil des gouverneurs.

## Composition du Conseil d'administration pour la période de trois ans 2009-2011

### Membres

#### LISTE A

Canada  
France  
Allemagne  
  
Italie  
Japon  
Suède  
Royaume-Uni  
États-Unis

### Membres suppléants

Irlande  
Belgique  
Suisse (2009-2010)  
Luxembourg (2011)  
Autriche  
Danemark  
Norvège  
Pays-Bas (2009-2010)  
Espagne

(Les Pays-Bas et le Royaume-Uni permuteront pour l'année 2011.)

#### LISTE B

Koweït  
Nigéria  
Arabie saoudite  
Venezuela (République bolivarienne du)

Émirats arabes unis  
Qatar  
Indonésie  
Algérie

#### LISTE C

##### SOUS-LISTE C1

##### Afrique

Burkina Faso  
Cameroun

Angola  
Égypte

##### SOUS-LISTE C2

##### Europe, Asie et Pacifique

Chine

Turquie (2009)\*  
Pakistan (2010)\*  
Bangladesh (2011)\*  
République de Corée (2009)  
Afghanistan (2010)  
Chypre (2011)

Inde

##### SOUS-LISTE C3

##### Amérique latine et Caraïbes

Brésil  
Mexique

Argentine  
Guatemala

\* Suite à des accords bilatéraux entre le Pakistan et la Turquie, et entre le Pakistan et le Bangladesh, au titre desquels le Pakistan a démissionné en faveur de la Turquie pour 2009, et en faveur du Bangladesh pour 2011, afin de parvenir à un consensus dans la Sous-Liste C2.

## **I. Rapport du Comité des émoluments**

28. Le Conseil des gouverneurs a été informé que, suite à la reconstitution du comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA, à sa trente et unième session, le comité se composait finalement des membres suivants: l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et les États-Unis, de la Liste A; l'Indonésie et la République islamique d'Iran, de la Liste B; et le Cameroun, le Mexique et le Pakistan, de la Liste C. Le comité a élu M. Diego Simancas Gutiérrez du Mexique comme président.
29. Le Conseil a pris note du rapport du Comité des émoluments relatif aux conditions d'emploi du Président du FIDA, présenté dans le document GC 32/L.10, et adopté, le 18 février 2009, la résolution 152/XXXII.

## **J. Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA**

30. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 32/L.11. Il a pris acte de l'information contenue qui, en accord avec la résolution 149/XXXI, représente le rapport final sur l'utilisation des fonds au titre de la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA.

## **K. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

31. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport, présenté dans le document GC 32/L.13, rendant compte des activités opérationnelles du Mécanisme mondial en 2008, en particulier l'évaluation externe du partenariat du Mécanisme mondial avec le FIDA.

## **L. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance**

32. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 32/L.12/Rev.1 qui présentait un rapport sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance au FIDA, les notes de pays pour 2008 et les allocations annuelles par pays pour 2009. Le rapport contenait également un tableau comparant les approches adoptées par sept grandes institutions internationales, dont le FIDA, en matière d'application de systèmes d'allocation fondés sur la performance.

## **M. Autres questions**

33. Aucune autre question n'a été soulevée.

## Chapitre 3

### A. Comptes rendus analytiques

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la trente-deuxième session tenue le mercredi 18 février 2009, à 9 h 30

**PRÉSIDENT:** **Jörg Frieden (Suisse)**  
**ENSUITE:** **Sayyadi Abba Ruma (Nigéria)**

	<b>Paragraphes</b>
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	35
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	36
Demande d'admission à la qualité de membre non originaire (point 3 de l'ordre du jour)	37-39
Cérémonie d'ouverture	40-57
Discours liminaire du Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil	42
Discours liminaire du Sous-Secrétaire d'État du Ministère de l'économie et des finances de la République italienne	48
Message du Secrétaire général des Nations Unies	50
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	51
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, prononcé en son nom par le Directeur général adjoint	53
Message de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial	55
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour)	58-67
– Chine	58-59
– France	60-61
– Jordanie	62-63
– Gabon	64-65
– Belgique	66-67
Rapport du Comité des émoluments (point 13 de l'ordre du jour)	68-71
Nomination du Président du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	72

34. **La séance est ouverte à 10 heures.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

35. **Le PRÉSIDENT** déclare ouverte la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour)  
(GC 32/L.1)

36. **L'ordre du jour (GC 32/L.1) est adopté.**

DEMANDE D'ADMISSION À LA QUALITÉ DE MEMBRE NON  
ORIGINAIRE (point 3 de l'ordre du jour) (GC 31/L.2)

37. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 32/L.2, qui porte approbation de l'admission à la qualité de membre non originaire de la République des Îles Marshall.

38. **La résolution 151/XXXII est adoptée.**

39. **Le PRÉSIDENT** demande au Conseil des gouverneurs de prendre note du fait que la République des Îles Marshall, dont l'admission prend effet sur le champ, sera admise en qualité de membre non originaire sur la Liste C des États membres du Fonds, comme convenu avec les membres de cette liste.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

40. **Son excellence M. Paulo Bernardo Silva**, Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil, et son excellence M. Nicola Cosentino, Sous-Secrétaire d'État du Ministère de l'économie et des finances de la République italienne, sont conduits à leur place.

41. **Le PRÉSIDENT** souhaite la bienvenue au Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil. Sa présence confirme l'importance qu'accorde le Brésil, l'un des États membres fondateurs du FIDA, à l'aide aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Le FIDA a établi un partenariat fructueux avec le Brésil, qui nourrit les mêmes espoirs de libérer le monde de la pauvreté et de la faim. L'engagement du Brésil aux côtés des populations rurales pour leur permettre d'améliorer leur vie est exemplaire.

DISCOURS LIMINAIRE DU MINISTRE DU PLAN, DU BUDGET ET DE LA  
GESTION DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

42. **M. SILVA** (Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil) prononce un discours liminaire, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

43. **M. Ruma** (Nigéria) assume la présidence.

44. **Le PRÉSIDENT** remercie le Ministre pour son discours dans lequel il a rappelé combien il importe de rester unis dans l'action pour atteindre le but commun qui consiste à améliorer la vie des plus pauvres du monde. Il indique que c'est un honneur pour lui de présider le Conseil des gouverneurs et, tout en se disant fier de la confiance qui lui est accordée, estime approprié que le Vice-Président suisse préside les travaux lors de l'examen par le Conseil de la nomination du Président et que le Vice-Président équatorien l'aide à présider la réunion concernant d'autres points de l'ordre du jour dont est saisi le Conseil.

45. L'engagement croissant du Nigéria en faveur de la cause défendue par le FIDA qui est d'aider les populations rurales à se libérer de leur pauvreté est mis en évidence par le relèvement du budget national consacré à l'agriculture, la création d'un fonds de développement spécial pour le secteur agricole et l'annonce par le Nigéria d'une augmentation de 200% de sa contribution à la huitième reconstitution. Il est à espérer que toutes les contributions annoncées seront versées en temps voulu pour



garantir l'efficacité de l'action collective de lutte contre la pauvreté mondiale. Il convient de féliciter le Président sortant du FIDA et son équipe pour leur contribution à cette action.

46. Cette trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs est effectivement une occasion spéciale, en particulier parce qu'elle va nommer un nouveau président. Il faut se féliciter de la transparence du processus qui a abouti à l'examen par le Conseil de cette question, un processus d'autant plus riche que les membres du FIDA ont pu rencontrer les candidats à la présidence du Fonds. Tout en respectant l'héritage de M. Båge, le Conseil des gouverneurs doit continuer à œuvrer au renforcement du FIDA en encourageant: des liens solides et plus stratégiques entre le Conseil d'administration et la direction; une forte présence dans les pays et la prise en charge des programmes par ces derniers; l'exécution rapide et efficace des projets; et l'orientation constante sur les besoins des ruraux pauvres. Il faut également se pencher sur l'engagement aux côtés des pays à revenu intermédiaire, le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et les questions liées aux populations autochtones et à la réforme foncière.
47. Les aliments génétiquement modifiés et les aliments nucléaires sont une question qui revêt une importance particulière pour les pays en développement, en particulier en Afrique, en raison des incertitudes qui demeurent sur les risques sanitaires qu'ils présentent pour les populations, les animaux et les végétaux. Les trois organisations sises à Rome devraient donner des indications sur ces questions pour permettre aux populations de faire leurs choix en toute connaissance de cause.

#### DISCOURS LIMINAIRE DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

48. **M. COSENTINO** (Sous-Secrétaire d'État du Ministère de l'économie et des finances de la République italienne) prononce un discours liminaire, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
49. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Cosentino pour son message vigoureux prononcé au nom du Gouvernement italien, qui a toujours soutenu non seulement le FIDA depuis 30 ans mais également l'ensemble des organisations des Nations Unies.

#### MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

50. **Le PRÉSIDENT** donne lecture du message du Secrétaire général, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

#### DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

51. **M. BÅGE** (Président du FIDA) fait une déclaration, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
52. **Le PRÉSIDENT** remercie le Président du FIDA de son excellent compte rendu des activités du Fonds, qui a souligné le rôle central que joue ce dernier dans le domaine du développement agricole. Sous la direction exemplaire de son Président, le FIDA s'est réformé en profondeur, a accru sa présence dans les pays et développé son programme de travail. En reconnaissance de l'efficacité du Fonds, les États membres ont approuvé pour la huitième reconstitution un objectif qui est le plus ambitieux à ce jour. Le Président de séance fait part au Président du FIDA de la profonde gratitude du Conseil des gouverneurs pour l'héritage qu'il laisse et lui transmet ses meilleurs vœux de succès pour l'avenir.

#### MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, PRONONCÉ EN SON NOM PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

53. **M. BUTLER** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO) lit un message du Directeur général de la FAO, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
54. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Butler de sa déclaration. Il espère que la relation qu'entretiennent de longue date la FAO et le FIDA se renforcera encore dans les années à venir.

#### MESSAGE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

55. **Mme SHEERAN** (Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial) fait une déclaration dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
56. **Le PRÉSIDENT** remercie Mme Sheeran de sa déclaration qui contribuera à renforcer encore les liens entre le Programme alimentaire mondial (PAM) et le FIDA.
57. **Son excellence M. Paulo Bernardo Silva**, Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil, et son excellence M. Nicola Cosentino, Sous-Secrétaire d'État du Ministère de l'économie et des finances de la République italienne, prennent place en tant que Gouverneurs du FIDA pour leur pays respectif. Mme Sheeran, Directrice exécutive du PAM, et M. Butler, Directeur général adjoint de la FAO, sont escortés hors de la salle.

#### DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour)

58. **M. ZHENG** (Chine) félicite M. Bâge pour sa vigoureuse conduite du Fonds et son ferme engagement au cours des huit dernières années. Il est difficile de prévoir les nouveaux ravages que produira la tourmente économique mondiale, mais il ne fait aucun doute que les populations les plus pauvres seront les plus touchées. La Chine souhaite travailler avec la communauté internationale pour atténuer les effets de la crise en augmentant sa contribution à la réduction de la pauvreté. Elle va fournir 30 millions d'USD à la FAO pour créer un fonds spécial pour le développement agricole et a promis 22 millions d'USD au titre de la huitième reconstitution du FIDA; au niveau national, le gouvernement a annoncé une série de mesures destinées à assurer une croissance stable et relativement rapide pour, entre autres résultats, accroître les revenus des agriculteurs.
59. L'augmentation de 67% de la huitième reconstitution est une réalisation remarquable mais le FIDA doit utiliser ces ressources encore plus efficacement, en particulier en les orientant vers les domaines prioritaires et en maintenant le cap sur l'augmentation de la productivité, de la production et des revenus des petits exploitants. Dans la conjoncture économique actuelle et pour éviter une crise humanitaire, le FIDA doit intervenir avec plus d'audace que jamais dans les pays et les régions les plus pauvres. Les besoins prioritaires sont au nombre de quatre: diffuser la technologie agricole et les modèles de gestion des ressources et créer des possibilités d'emploi extra-agricole; renforcer l'appropriation par les pays en développant les capacités du personnel du FIDA à cette fin et en veillant à ce que ses projets et programmes soient conduits par les pays bénéficiaires; renforcer les partenariats en travaillant en collaboration plus étroite avec les pays en développement et les autres organismes internationaux; et renforcer la réforme du FIDA, en particulier les réformes institutionnelles et celles des ressources humaines. Le FIDA a besoin d'innovation, de souplesse et d'une main-d'œuvre qualifiée et plus diversifiée. Les obstacles sont réels et considérables, mais l'unité et la détermination dans l'action mèneront au succès.
60. **M. CŒURÉ** (France) félicite M. Bâge pour ses qualités de gestionnaire, sa vision et son dévouement et en particulier pour la réforme en profondeur du FIDA qu'il a inspirée. Le nouveau Président devra mener à bonne fin les réformes prévues dans le Plan d'action, lesquelles sont indispensables dans deux domaines en particulier: la mesure précise et complète des résultats pour assurer l'efficacité de l'action; et

la gestion des ressources humaines pour encourager l'innovation et la prise effective de risques qui doivent être les mots d'ordre du FIDA. Il est également très important pour le FIDA de s'adapter en permanence aux besoins de ses clients.

61. La huitième reconstitution est le plus grand succès de M. Bâge. La France est fière de sa contribution de 35 millions d'euros, l'une des augmentations les plus importantes annoncées par les donateurs. Mais le Fonds doit rester innovant et sélectif s'agissant de l'utilisation de ses ressources limitées, y compris en appliquant une politique de graduation. Une approche différenciée est l'une des clés de la réussite, en particulier pour les États fragiles et les pays à revenu intermédiaire, tout comme une présence renforcée dans les pays. L'innovation intensifiera également la participation du FIDA aux actions du secteur privé et aux partenariats entre secteur public et privé. La crise économique sans précédent et l'envol des prix des produits alimentaires qu'elle a entraîné soulignent l'importance et la rentabilité potentielle du secteur agricole. De ce fait, l'Agence française de développement, en collaboration avec d'autres organisations, est sur le point de lancer un fonds d'investissement dans l'agriculture africaine, en partenariat avec le FIDA. Le FIDA doit être l'un des chefs de file de la riposte mise en place pour faire face à la crise et il est gratifiant de voir qu'il accueille la plateforme romaine du Secrétariat de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise de la sécurité alimentaire mondiale créée par le Secrétaire général. L'harmonisation des approches, la coordination de l'action et la diffusion des meilleures pratiques, ainsi que les synergies entre les trois organisations dont le siège est à Rome, restent d'importants moyens de renforcer l'efficacité de l'aide au développement. Le FIDA doit tirer parti de ses avantages comparatifs pour jouer un rôle de catalyseur à cet égard. Le principal avantage comparatif du Fonds est de cibler les zones les plus difficiles et de servir de laboratoire aux autres institutions.
62. **Mme AL-ALI** (Jordanie) remercie le FIDA et lui rend hommage pour tous les efforts qu'il a déployés pour contribuer au développement, notamment dans son pays, au cours du mandat du Président actuel. La présente réunion est particulièrement importante, surtout du point de vue des discussions qui vont avoir lieu sur les questions qui préoccupent tous les États membres, à savoir les fluctuations des prix des produits alimentaires, la demande croissante de terre et les effets du changement climatique sur les agriculteurs. Elle coïncide également avec une crise financière mondiale que l'on s'attend à voir s'aggraver encore, avec des répercussions préjudiciables pour les pays tant développés qu'en développement. La crise alimentaire qui touche la plupart des populations du monde est potentiellement encore plus grave. La sécurité alimentaire est donc la toute première priorité. Dans un tel contexte toutefois, les fluctuations des prix à la hausse risquent en particulier de freiner l'action de réduction de la pauvreté.
63. Pour surmonter ces difficultés, une assistance concertée est désormais plus vitale que jamais pour accroître la productivité des petits exploitants et améliorer leur accès aux ressources financières. L'intervenante attend avec intérêt que l'appui financier et technique du FIDA en faveur de l'exécution des programmes et projets de développement se poursuive au cours du mandat du prochain Président. L'objectif déclaré du FIDA restera néanmoins inatteignable en l'absence d'un réel partenariat entre secteurs public et privé et tous ceux qui sont actifs dans le cadre du Fonds. Il est essentiel à cette fin notamment d'adopter une approche systématique et innovante face aux situations changeantes, de coopérer avec les agriculteurs et les communautés, de privilégier les femmes et les investissements stratégiques dans l'agriculture. En conclusion, l'intervenante demande au FIDA d'appuyer les efforts mis en œuvre par tous les pays en développement, y compris la Jordanie, pour développer leur secteur agricole et améliorer ce faisant le niveau de vie de leur population.

64. **M. BIYOGHÉ MBA** (Gabon) félicite M. Bâge, qui a effectivement répondu aux besoins des États membres – certainement à ceux du Gabon – au cours de son mandat et a permis d'atteindre un niveau record pour la huitième reconstitution. La réduction de la pauvreté rurale doit rester l'axe principal de l'action du FIDA. L'accroissement de 10% de son programme de prêts et de dons ces dernières années est louable, et le niveau des ressources affectées à l'Afrique doit être maintenu à 50%. Le Gabon réaffirme que le SAFP doit être appliqué avec prudence et exhorte à l'améliorer constamment. Il reste préoccupé par la gestion des ressources humaines et souhaiterait voir un meilleur équilibre régional en ce qui concerne le recrutement.
65. En tant qu'importateur net de produits alimentaires, le Gabon connaît de nombreux problèmes dus aux crises alimentaire et financière actuelles, qui l'ont rendu bien plus vulnérable aux chocs exogènes. Le gouvernement a adopté une nouvelle politique et un nouveau plan d'investissement dans le secteur agricole et pris des mesures à court et moyen terme pour améliorer la sécurité alimentaire et stimuler la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (PIB). La plupart des nouvelles mesures agricoles concernent les petits paysans et les petites et moyennes exploitations. Le Gabon jouit d'un grand potentiel, avec 14 millions d'hectares de terres fertiles, y compris 5 millions d'hectares pouvant être utilisés sur le champ, ainsi que d'importantes ressources en eau et un climat favorable. Il sait pouvoir compter sur l'appui de ses principaux partenaires, notamment le FIDA, pour mettre en œuvre ses plans d'urgence. La coopération avec le FIDA a repris depuis 2002; un projet d'une durée de six ans est actuellement en cours, et un projet concernant le Nouveau riz pour l'Afrique est en préparation. Le gouvernement s'acquitte actuellement de ses arriérés de contributions au FIDA et, à compter de 2009, réservera un montant fixe sur trois ans pour éviter d'accumuler de nouveaux arriérés.
66. **M. DE BOCK** (Belgique) félicite M. Bâge pour les réalisations de son mandat, en particulier les réformes lancées et menées à bonne fin. L'appréciation des États membres de toutes les Listes est mise en évidence par le niveau de la huitième reconstitution, pour laquelle la Belgique a annoncé une augmentation de 80% de sa contribution, soit un accroissement de 114% de sa contribution aux ressources du budget central, son apport au Fonds belge de survie étant maintenu au minimum à son niveau actuel. Il s'agit au total d'un montant de plus de 56 millions d'USD qui place la Belgique au nombre des dix principaux partenaires du FIDA. La part de l'agriculture dans l'aide totale au développement accordée par la Belgique devrait atteindre 10% en 2010 et 15% en 2015. Les problèmes structurels posés par la crise actuelle appellent une réponse structurelle: l'agriculture est la clé du problème et doit recevoir des investissements massifs de tous bords. En raison de ses compétences dans le domaine du développement rural, le FIDA a un rôle central à jouer; il ne peut se reposer sur ses lauriers et doit s'adapter aux nouveaux enjeux.
67. En ce qui concerne le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (GC 32/L.5 et Add.1), il faut surtout que le FIDA renforce sa présence dans les pays, donne la priorité non seulement aux ruraux pauvres mais également aux pays les plus pauvres, trouve des formules financières innovantes pour les pays à revenu intermédiaire, consolide la concertation avec les organisations de la société civile et diffuse plus amplement les méthodes novatrices et les bonnes pratiques en renforçant ses liens avec les organismes de recherche et le secteur privé. S'agissant de la politique relative aux ressources humaines, la Belgique appuie le programme de départ volontaire et maintient que la transparence du recrutement et un personnel de qualité sont essentiels pour améliorer l'efficacité globale du Fonds. Le processus transparent de sélection pour la nomination du nouveau Président pourrait bien être pris pour exemple par l'ensemble du système des Nations Unies. Avec l'augmentation des ressources

financières, la priorité devrait être accordée à la gestion des opérations sur le terrain.

**RAPPORT DU COMITÉ DES ÉMOLUMENTS (point 13 de l'ordre du jour)  
(GC 32/L.10)**

68. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 32/L.10 qui présente les recommandations du Comité des émoluments.
69. **La résolution 152/XXXII est adoptée.**
70. **Le PRÉSIDENT** annonce que les travaux concernant la nomination du président du FIDA vont être présidés par le Vice-Président.
71. **M. Frieden** (Suisse), Vice-Président, assume la présidence.

**NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour)  
(GC 32/L.3 et Add.1; GC 32/INF.2 et INF.3 et Add.1)**

72. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil à examiner le point 5 de l'ordre du jour sur la nomination du Président du FIDA. En application de l'article 41.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, la nomination du Président est examinée à huis clos.
73. **La réunion passe en séance à huis clos à 12 h 35.**
74. **La séance à huis clos prend fin à 14 heures.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente-deuxième session tenue le mercredi 18 février 2009, à 15 heures

**PRÉSIDENT: Jörg Frieden (Suisse)**

	<b>Paragraphes</b>
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	76-87
– Thaïlande	76-77
– Guatemala (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes [GRULAC])	78-80
– Tunisie	81-82
– Népal	83-85
– République-Unie de Tanzanie	86-87
Nomination du Président du FIDA (point 5 de l'ordre du jour, suite)	88-91
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	92-116
– Zambie	92-94
– Niger	95-96
– Namibie	97-99
– Afrique du Sud	100-101
– Maldives	102-103
– Danemark (au nom des pays nordiques)	104-106
– Angola	107-108
– Indonésie	109-111
– République du Congo	112-113
– Guinée	114-115
Nomination du Président du FIDA (point 5 de l'ordre du jour, suite)	117-127
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	128-156
– Malawi	128-130
– Soudan	131-133
– Argentine	134-136
– Bangladesh	137-139
– Mexique	140-142
– Mauritanie	143-144
– Maroc	145-147
– Burundi	148-149
– Autriche	150-152
– Israël	153-155

75. **La séance est ouverte à 15 h 05****DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)**

76. **M. SRIBOONSUE** (Thaïlande) remercie M. Bâge de sa contribution aux réalisations du FIDA, dont il convient de se féliciter. Comme le montre le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (GC 32/L.5 et Add.1), le travail est loin d'être achevé. Le niveau de la huitième reconstitution est encourageant, de nombreux pays ayant annoncé des niveaux accrus de contribution en dépit de la crise mondiale; la coopération entre la Thaïlande et le FIDA s'est renforcée ces dernières années et la Thaïlande demande actuellement à son Conseil des ministres d'approuver le doublement de sa contribution.
77. Pour les organismes de développement des Nations Unies, l'avenir ne sera pas sans embûche: les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) risquent d'être impossibles à atteindre malgré les engagements pris récemment par les chefs d'État. La pauvreté et la faim peuvent avoir des causes différentes. Pour relever le défi, la Thaïlande renforce l'autosuffisance alimentaire des petits agriculteurs conformément à sa philosophie de "l'économie de suffisance", en diversifiant leur production agricole et en garantissant la commercialisation équitable de leurs excédents sur les marchés locaux; mais pour assurer un commerce équitable à l'échelle internationale, la coopération de toute la communauté internationale est nécessaire. Il est indispensable de renforcer les capacités de production vivrière dans les pays en développement. Le FIDA doit certes être félicité pour ses résultats passés mais il peut mieux faire encore en adoptant une approche innovante et en révisant certaines de ses procédures opérationnelles. Le Conseil des gouverneurs lui-même pourrait réfléchir à l'utilité des déclarations générales et des tables rondes pour la programmation du FIDA: il faudrait privilégier le partage des enseignements tirés des projets ayant donné de bons résultats. Le nouveau Président du FIDA sur le point d'être élu sera pleinement soutenu par la Thaïlande dans les efforts qu'il mettra en œuvre pour venir en aide aux populations les plus vulnérables du monde.
78. **M. BONIFAZ RODRÍGUEZ** (Guatemala), prenant la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), félicite le Président du FIDA pour le succès des négociations de la huitième reconstitution: avec un programme de travail de 3,0 milliards d'USD pour 2010-2012, le Fonds sera davantage en mesure d'aider les gouvernements à promouvoir un développement rural durable.
79. Les États membres du GRULAC vivent une réalité commune, la pauvreté en milieu rural et périurbain alimentée par l'exode rural qui a affaibli la productivité de la main-d'œuvre agricole; le FIDA devrait porter une attention particulière aux zones périurbaines et aux zones de production agricole. Les États membres du GRULAC sont considérés comme des pays à revenu intermédiaire mais on y trouve des poches d'extrême pauvreté, une situation qui exige une application plus souple du SAFF. La somme d'expériences et de compétences du FIDA dans le domaine du transfert des savoirs aux gouvernements, de la collaboration avec le secteur privé pour aider les petits paysans, de la formation à la supervision et au suivi ainsi que de l'appui concernant la participation communautaire risque parfois de ne pas être mise à profit faute d'une action suffisante de sensibilisation des gouvernements pour les convaincre des avantages comparatifs du FIDA. Pour renforcer le partenariat avec les membres du GRULAC, le Fonds devrait renforcer sa présence dans les pays et les régions. Du fait de son expérience, la région Amérique latine et Caraïbes est bien placée pour collaborer avec le FIDA en vue de l'échange d'information avec d'autres régions du monde en développement dans le but de créer une plateforme de coopération Sud-Sud.
80. Les ruraux pauvres sont ceux qui souffrent le plus de la crise alimentaire et financière. Le FIDA doit unir ses efforts à ceux des gouvernements pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies de coopération pour faire face à la crise. La fréquence des catastrophes naturelles a mis à mal les programmes de

développement rural des États membres du GRULAC. Quand survient une catastrophe, le FIDA doit aider les gouvernements à rétablir les moyens de production et de subsistance des populations rurales. En mettant en œuvre son plan d'action, le FIDA s'est placé en tête des organisations dont le siège est à Rome en matière de réforme et se trouve maintenant en position privilégiée pour montrer la voie en créant des synergies. Il devrait en particulier tirer profit de la réforme de ses ressources humaines et le GRULAC espère que, ce faisant, il augmentera le nombre des membres de son personnel venant de la région Amérique latine et Caraïbes. Le GRULAC est reconnaissant à M. Båge et à son équipe pour les résultats obtenus; il espère que le nouveau Président du FIDA poursuivra les réformes et prendra autant que possible en compte les intérêts des régions qui, comme l'Amérique latine et les Caraïbes, ont besoin d'assistance pour venir en aide aux ruraux pauvres.

81. **M. MANSOUR** (Tunisie) remercie M. Båge de s'être acquitté avec compétence de sa tâche tout au long de son mandat et d'avoir ainsi pu transformer qualitativement l'approche et la méthodologie du Fonds, encourageant par là le développement agricole dans diverses régions. La réunion en cours revêt une importance particulière en raison de la conjoncture économique difficile et extrêmement fluctuante, partout dans le monde, qui a des répercussions négatives sur le commerce international et, par voie de conséquence, sur les pays en développement exportateurs de matières premières. Les effets du changement climatique sur la production agricole et l'offre de produits alimentaires de première nécessité sont un autre problème alarmant. Ces difficultés ne sont pas passagères et l'action internationale doit donc s'intensifier pour contrecarrer leurs effets sur le développement et améliorer la sécurité alimentaire mondiale.
82. Dans un tel contexte, il souligne l'importance de la mise en œuvre des engagements pris et des recommandations formulées lors de diverses conférences de haut niveau, dont il convient de se féliciter. Les populations rurales sont particulièrement vulnérables, notamment en Afrique, et méritent donc une attention spéciale du FIDA. Il convient donc de saluer les résultats positifs des activités menées dans le cadre de la septième reconstitution des ressources du FIDA et entérinées dans le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution (GC 32/L.5 et Add.1). Malgré ses difficultés économiques, la Tunisie connaît une croissance régulière grâce à la mise en œuvre d'une politique globale de développement conçue pour réduire la pauvreté et garantir le droit à la nourriture. Les agriculteurs et les autres parties prenantes du secteur agricole ont bien réagi aux réformes introduites et l'agriculture en a bénéficié, avec des résultats significatifs.
83. **M. GUPTA** (Népal) indique qu'un pays ayant une économie agraire de subsistance comme le Népal ne peut se transformer sur les plans social et économique sans résoudre ses problèmes de développement agricole, en particulier ceux des petits exploitants, une catégorie de Népalais confrontés à de nombreux problèmes, notamment du fait de la crise mondiale actuelle. Pour faire face à ces difficultés, les petits paysans ont besoin d'intrants améliorés et de débouchés assurés. Il est plus important que jamais que l'État, le secteur privé et les institutions non gouvernementales s'associent pour aider les petits agriculteurs à tirer pleinement parti de leur potentiel. Les tables rondes sur les petits exploitants organisées au cours de la présente session devraient apporter des éclairages utiles sur leur situation.
84. La Constitution intérimaire du Népal inscrit la souveraineté alimentaire au nombre des droits humains fondamentaux que l'État a la difficile tâche d'assurer. Elle est axée sur la modernisation du secteur agricole et son orientation sur la commercialisation, en fonction de l'avantage comparatif, pour accélérer la croissance économique et maintenir la justice sociale.



85. Le Népal félicite M. Bâge pour sa direction efficace du FIDA à un moment crucial de son histoire. Il approuve en particulier le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution ainsi que le programme de travail et le budget présentés à la session, qui donnent à espérer que le développement agricole appuiera les objectifs nationaux et internationaux.
86. **M. WASIRA** (République-Unie de Tanzanie) indique que le gouvernement et le peuple tanzaniens sont reconnaissants au FIDA pour l'assistance reçue pour résoudre les problèmes liés à la pauvreté et au développement rural, car en l'absence de cette aide il aurait été difficile à la République-Unie de Tanzanie d'atteindre certains des objectifs fixés dans les OMD et dans ses propres stratégies et programmes de développement agricole et de réduction de la pauvreté. Depuis 1978, le FIDA a financé des projets se chiffrant au total à environ 213,2 millions d'USD, un montant qui doit très prochainement être porté à 269,2 millions d'USD. Il convient de féliciter M. Bâge d'avoir compris la détresse des ruraux pauvres et d'être convaincu que les petits exploitants agricoles ont la capacité de nourrir le monde, tout en assurant la gestion et la protection des biens environnementaux essentiels. Les petits producteurs sont en fait la cible principale du programme tanzanien de développement du secteur agricole; ils ont besoin d'un soutien sous forme d'investissements, de connaissances et de débouchés. Il est à espérer que le nouveau Président gardera le même cap.
87. Le résultat de la Consultation sur la huitième reconstitution doit être pleinement soutenu. La République-Unie de Tanzanie continuera d'élaborer des stratégies pour faire face au changement climatique, à la récession financière et à la cherté des prix des produits alimentaires. Elle élabore notamment sa politique relative à la production de biocarburants et des directives en la matière, lesquelles respecteront l'obligation d'assurer la sécurité alimentaire, la pérennité des ressources environnementales et la justice sociale.

#### NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour, suite) (GC 32/L.3 et Add.1; GC 32/INF.2 et INF.3 et Add.1)

88. Le **PRÉSIDENT** annonce que le premier tour de scrutin concernant la nomination du Président du FIDA est terminé.
89. Le résultat de l'élection est le suivant:

	<b>Voix</b>
M. Kanayo Felix Nwanze (Nigéria)	1 579,826
M. Joachim von Braun (Allemagne)	759,348
M. Phrang Kupar Melville Roy (Inde)	213,048
M. Amadou Boubacar Cissé (Niger)	200,024
M. Haim Divon (Israël)	47,823

90. **Aucun candidat n'a obtenu la majorité des deux tiers requise.**
91. Le **PRÉSIDENT** annonce que les consultations informelles vont se poursuivre.
- #### DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)
92. **M. KALENGA** (Zambie) rend hommage à M. Bâge pour sa conduite remarquable du FIDA, en particulier pour les efforts qu'il a mis en œuvre pour en améliorer l'efficacité et l'efficience organisationnelles et opérationnelles. La huitième reconstitution, un record dans l'histoire du Fonds, aidera considérablement le FIDA à poursuivre son action pour relever les défis posés par la pauvreté rurale, en particulier en Afrique subsaharienne. La Zambie coopérera pleinement avec le nouveau Président du FIDA.
93. Comme si les problèmes que rencontrent les populations les plus pauvres du monde ne suffisaient pas, la crise mondiale vient maintenant y ajouter les menaces supplémentaires inhérentes à une récession économique majeure; les femmes et les enfants sont particulièrement exposés. Du côté positif, l'envol des prix des

produits de base peut aider les petits producteurs à condition que les prix à la production augmentent également et que des mesures et des investissements propices soient mis en place. Les thèmes des tables rondes sont donc particulièrement pertinents. Dans la mesure où les populations urbaines pauvres d'Afrique consacrent de 60 à 70% de leurs revenus à l'achat de nourriture, la corrélation entre l'agriculture et l'économie urbaine est manifeste; c'est là une des raisons pour lesquelles la Zambie affecte des ressources suffisantes à l'agriculture, conformément à la Déclaration de Maputo. Pour faire face à la récession économique, diverses mesures ont déjà été prises, accompagnées des financements appropriés, pour aider les petits exploitants et d'autres mesures sont prévues à moyen et long terme, y compris la mise en culture de nouvelles terres.

94. Avec l'aide du FIDA, la sécurité alimentaire des familles pauvres ciblées s'améliore et la pauvreté recule. Le gouvernement remercie le FIDA de soutenir des actions de développement agricole et rural innovantes en adéquation avec les priorités de la Zambie qui contribueront de manière significative à l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des petits producteurs. L'ouverture récente d'un bureau de pays en Zambie a été particulièrement appréciée.
95. **M. MOUSSA** (Niger) indique que les réformes adoptées dans son pays pour accroître la production agricole concernent notamment la préparation par un organe interministériel de directives légales concernant la propriété foncière et le développement agricole. Ces mesures sont en cours d'application et 36 commissions départementales ont été créées dans 180 des 265 communes du pays. Ainsi, 2 500 des 15 000 villages et tribus du Niger disposent maintenant de comités de base chargés de la propriété foncière et de la gestion des terres. Un réseau de chambres d'agriculture représentant tous les secteurs professionnels du secteur agricole a été créé et des lois ont été adoptées pour encourager la création d'organisations de producteurs.
96. Pour garantir la pérennité de l'approvisionnement, le gouvernement a adopté une stratégie décentralisée pour fournir du matériel et diffuser des techniques vétérinaires et agricoles de grande qualité. De plus, il a lancé des activités coopératives et des programmes de vulgarisation aux champs et dans les écoles et encourage la mécanisation de l'agriculture. La mise en œuvre de la stratégie publique de développement rural passe par une approche consultative globale. À cette fin, le Ministère du développement rural assure également la collaboration entre les secteurs public et privé et les communautés locales et les producteurs. Les actions du gouvernement ont été rendues possibles par les synergies créées avec des partenaires stratégiques, notamment un arrangement récent de cofinancement avec le FIDA concernant un projet de développement agricole et rural.
97. **M. KATALI** (Namibie) indique que l'appui reçu par son pays dans le cadre du projet de développement de l'élevage dans les régions septentrionales a eu des répercussions positives sur les moyens de subsistance des éleveurs communaux en particulier et sur l'économie namibienne en général. La Namibie remercie également le FIDA d'avoir répondu positivement s'agissant de ses futurs programmes de lutte contre la pauvreté. Étant donné que 70% de la population namibienne tire sa subsistance de l'activité agricole, les projets concernant l'agriculture et les ressources en eau revêtent une importance particulière et ont fait l'objet d'investissements publics substantiels. Cependant, bien que le gouvernement ait attribué 10% du budget national à l'agriculture, conformément à la Déclaration de Dar es-Salaam sur l'agriculture et la sécurité alimentaire au sein de la Communauté de développement d'Afrique australe, les besoins du pays en la matière n'ont pas été entièrement satisfaits.
98. Pour que la Namibie atteigne son objectif, à savoir devenir un pays industrialisé d'ici à 2030, divers domaines stratégiques ont été recensés, y compris des programmes de financement des petits producteurs, l'utilisation de technologies appropriées et

- le développement agro-industriel. L'appui accordé par le FIDA dans deux des trois domaines stratégiques prioritaires a été bienvenu mais une assistance est également nécessaire pour concevoir et développer des programmes adaptés de transformation et de conservation à petite échelle des produits alimentaires. Le Gouvernement namibien est prêt à cofinancer la conception des projets et à rechercher d'autres sources de financement pour mettre en œuvre la stratégie.
99. L'intervenant fait ses adieux au Président sortant et souhaite chaleureusement la bienvenue au nouveau Président.
100. **Mme NDULI** (Afrique du Sud) remercie le Président sortant sous la direction duquel le FIDA a pu mener à bien les réformes requises et garder le cap dans les eaux troubles de la mondialisation. Le Conseil des gouverneurs se réunit au moment où sévit une crise sans précédent, dont souffrent tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement. En Afrique du Sud, outre les difficultés dues, entre autres facteurs, aux conditions climatiques défavorables, les agriculteurs ayant des exploitations commerciales et les petits paysans connaissent l'insécurité alimentaire, les premiers parce que leurs réserves s'amenuisent du fait de l'incapacité des institutions financières d'accorder des prêts au secteur agricole et de la disparition d'emplois, et les seconds parce qu'ils subissent les conséquences sociales de la crise.
101. Le Gouvernement sud-africain a fait face à la crise avec calme, en travaillant en concertation avec le secteur privé pour empêcher la fermeture inutile de chaînes de fabrication et la disparition d'emplois, tout en demandant aux directeurs du secteur de la grande distribution d'expliquer aux consommateurs les effets de la crise sur leur entreprise. Les réponses apportées individuellement par les pays peuvent toutefois être insuffisantes, voire dangereuses. Le monde a plus que jamais besoin de solutions multilatérales de nature consultative comportant de multiples niveaux; la possibilité de mettre en place un système de gouvernance mondiale juste et équitable à tous les niveaux existe. Ayant représenté l'Afrique au sein du Conseil d'administration de 2006 à 2008, la délégation sud-africaine souhaite dire sa reconnaissance d'avoir pu vivre cette expérience de partage inconditionnel des savoirs et des compétences.
102. **M. DIDI** (Maldives) dit qu'au milieu de la crise mondiale, son pays se transforme en une démocratie moderne. À cette fin, il lui a fallu moderniser ses techniques de récolte et de transformation et donc ses bateaux de pêche, ses usines, son matériel et sa technologie. Pour atteindre ces objectifs, et pour ajouter de la valeur à sa production, une assistance à la fois technique et financière est requise. Le secteur agricole national, jusque-là négligé, doit également être développé pour réduire la forte dépendance des Maldives à l'égard des produits agricoles importés. La participation locale aux activités de pêche, de production agricole et de diversification des produits doit être encouragée, accompagnée et appuyée.
103. Une assistance financière est également nécessaire pour aider les pêcheurs et les agriculteurs à rembourser les prêts et leur offrir de meilleures conditions de crédit, une mesure qui dynamisera les petites et moyennes entreprises et atténuera la pauvreté. Le thon pêché à la canne aux Maldives est un produit de grande qualité et le pays recherche de l'aide pour établir le label "poisson des Maldives" comme marque haut de gamme. L'intervenant remercie les donateurs qui ont déjà aidé les pêcheries de son pays et le développement agricole, en espérant que cette assistance se poursuivra pour aider son gouvernement à améliorer les moyens de subsistance et à atténuer la pauvreté.
104. **Mme KRISTENSEN** (Danemark), s'exprimant au nom des pays nordiques, indique que les crises mondiales actuelles font obstacle à la réalisation des OMD car les ruraux pauvres sont de plus en plus nombreux à sombrer encore davantage dans la pauvreté. Elle souligne l'importance d'une coordination efficace de toutes les initiatives internationales, notamment celles en rapport avec le premier OMD, à

savoir éliminer la pauvreté extrême et la faim, en particulier en Afrique subsaharienne. Étant donné le rôle vital que jouent les femmes rurales dans la production agricole et la lutte contre la pauvreté, les pays nordiques encouragent le FIDA à continuer de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Ils appuient pleinement l'action du Fonds visant à renforcer les moyens dont disposent les ruraux pauvres vulnérables pour mener leurs activités agricoles d'une façon écologiquement viable et pour s'adapter au changement climatique.

105. Le succès de la Consultation sur la huitième reconstitution est à la fois une réponse concrète à la crise alimentaire et un vote de confiance dans les réformes menées au FIDA. Il convient de se féliciter de tout ce qui a été fait pour transformer le Fonds en institution moderne, efficace et efficiente; les réformes doivent néanmoins se poursuivre. D'après l'évaluation indépendante la plus récente de l'efficacité de l'action de développement du FIDA, les résultats sont moins bons en Afrique subsaharienne que dans les autres régions et la durabilité des projets du FIDA doit encore s'améliorer. Il est certes indiqué que les résultats des projets sont nettement meilleurs dans les pays où le FIDA est présent, mais le Fonds devrait disposer de critères précis pour ce qui est de sa présence dans les pays et devrait tirer le meilleur parti possible des partenariats locaux. La présence dans les pays devrait servir à renforcer l'appropriation par les pays. Les pays nordiques considèrent que la gestion axée sur les résultats devrait demeurer au cœur de la réforme du FIDA.
106. Pour résoudre au mieux les graves difficultés du moment, le FIDA doit garder le cap et continuer de tirer parti de ses avantages comparatifs et coopérer avec d'autres institutions financières internationales, d'autres organisations des Nations Unies, des gouvernements et des organisations non gouvernementales (ONG). L'intervenante remercie M. Bâge de l'impulsion qu'il a donnée au cours des huit années écoulées et salue le nouveau Président qui devrait être encouragé à poursuivre le processus de réforme prometteur engagé, tout en consolidant en parallèle les résultats impressionnants obtenus.
107. **M. CANGA** (Angola) exprime les remerciements de son pays pour le travail accompli par M. Bâge et souhaite plein succès au nouveau Président sur le point d'être nommé. La situation internationale difficile actuelle ne doit pas compromettre les efforts déployés par les gouvernements et les organisations internationales pour réduire la faim et la pauvreté, en particulier des populations rurales pauvres. Le Gouvernement angolais prend des mesures concrètes pour stimuler l'économie nationale, créer des emplois et accroître le niveau de vie, en particulier en milieu rural. Il s'agit notamment de la construction de routes et de ponts, de réseaux d'irrigation, de programmes de formation ainsi que de l'organisation de systèmes de commercialisation et de transport pour encourager l'investissement public et privé et accroître ainsi la production vivrière.
108. La production familiale, les petites et moyennes exploitations agricoles et les pêcheries artisanales jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire et le développement durable de l'Angola; 350 millions d'USD ont récemment été affectés pour leur donner accès au crédit dans le but d'augmenter la production. L'Angola remercie le FIDA, les autres institutions et les pays qui ont soutenu le développement de l'agriculture familiale à vocation commerciale. Le niveau des contributions à la huitième reconstitution traduit la confiance des membres dans la qualité des activités menées par le Fonds. Le Gouvernement angolais contribuera à la huitième reconstitution en fonction de ses moyens et la procédure de transfert de sa contribution à la septième reconstitution est en cours.
109. **M. NASUTION** (Indonésie), après avoir félicité M. Bâge pour sa direction remarquable du FIDA au cours de son mandat, indique que la crise internationale sans précédent a ralenti les efforts mis en œuvre pour atteindre les OMD, même dans les pays à revenu intermédiaire comme l'Indonésie, qui souffre de taux élevés de chômage et de pauvreté, de taux de croissance variables d'une région à l'autre et d'un manque d'infrastructures. Du fait de ces problèmes, il est d'autant plus

important pour le FIDA d'être le plus performant possible et l'intervenant propose que, compte tenu de la situation financière actuelle, le Fonds mette au point un dispositif qui permette de financer davantage l'agriculture. Le Gouvernement indonésien espère que les politiques et critères de prêt du FIDA seront fondés non seulement sur le produit national brut par habitant et les seuils relatifs aux conditions de prêt mais également sur l'incidence de la pauvreté et les disparités géographiques à l'intérieur de chaque pays.

110. Depuis 29 ans, le FIDA soutient les efforts mis en œuvre pour revigorer l'agriculture et le développement rural en Indonésie, en particulier dans la région orientale du pays, par le biais des prêts accordés en faveur de 13 projets, en sus des cofinancements mobilisés à l'intérieur du pays. Deux projets financés par le FIDA, qui ont été exécutés avec succès en faveur de la création de revenus et du développement intégré participatif, ont contribué à l'élaboration du programme national d'autonomisation des communautés. Les effets positifs des programmes du FIDA pour le pays ont convaincu le Gouvernement indonésien de continuer à appuyer le Fonds et son annonce de contribution à la huitième reconstitution est maintenue au niveau de 5 millions d'USD.
111. L'Indonésie espère que, sous la direction du nouveau Président du FIDA, la proportion du personnel du FIDA provenant de pays en développement augmentera et que les principes de la diversité géographique et de la participation des femmes seront respectés. Le gouvernement espère également que, pour faire face à la crise financière mondiale, le FIDA mettra en place une aide nouvelle selon des modalités accélérées et qu'il assouplira les instruments existants. Ce faisant, il lui faudra tenir compte des priorités de chaque État membre pour que les programmes donnent des résultats efficaces. Pour s'assurer que tous les efforts mis en œuvre sont aussi productifs et rationnels que possible, le FIDA devrait éviter les doublons entre partenaires de développement et créer des synergies avec d'autres organismes, conformément à la décision du Sommet des dirigeants du G20 sur les marchés financiers et l'économie mondiale, tenu à Washington en novembre 2008.
112. **M. MABOUNDOU** (République du Congo) félicite M. Båge et son équipe d'avoir su transformer le FIDA en une organisation aussi dynamique, innovante et recentrée. Il reste toutefois beaucoup à faire parce que les effets conjugués des crises alimentaires et financières mondiales ont encore aggravé la pauvreté, la malnutrition et l'incidence des maladies, alors même que l'aide publique au développement s'amenuise: il est à espérer que les discussions stratégiques en cours amélioreront la visibilité du FIDA et son efficacité sous l'impulsion de sa nouvelle direction. Au cours du mandat de M. Båge, le FIDA a financé trois projets de développement rural au Congo, d'un montant total de 38,97 millions d'USD, et le Congo souhaite poursuivre sa coopération pour améliorer le sort de ses ruraux pauvres, en particulier des petits paysans, conformément à ses programmes nationaux en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural.
113. Le Congo va contribuer à la huitième reconstitution à hauteur de 300 000 USD, pour montrer que son gouvernement souhaite voir le FIDA poursuivre sa noble mission, à savoir aider les victimes de la pauvreté extrême.
114. **M. SANO** (Guinée) déclare que le Gouvernement guinéen entend renforcer sa coopération avec le FIDA pour améliorer la sécurité alimentaire de sa population et atténuer la pauvreté. Dans le contexte de la crise alimentaire actuelle, qui fait obstacle à l'accroissement de la production agricole, le FIDA est considéré comme un partenaire à part pour la mise en œuvre de la politique agricole de la Guinée. Bien que les conditions y soient favorables à l'agriculture, la Guinée n'est toujours pas en mesure de subvenir à ses besoins alimentaires sans aide parce que les producteurs de subsistance n'ont guère accès aux intrants et à l'équipement et que la capacité d'investissement dans le développement des ressources en eau et dans la mise en culture de nouvelles terres est très faible. Ses plans de développement

du secteur agricole sont donc axés sur l'appui aux producteurs pour permettre le développement des marchés.

115. La Guinée se félicite de l'approche adoptée par le FIDA, qui fait appel à une évaluation périodique des portefeuilles pour recenser les domaines d'action en adéquation avec les politiques nationales. Tout comme le FIDA, le gouvernement met actuellement l'accent sur les problèmes des petits producteurs, y compris la faible productivité, l'absence de compétitivité et l'instabilité des marchés. L'ensemble de la communauté internationale devrait effectivement accorder une assistance dans ce domaine pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté de ceux qui sont les plus vulnérables et pour donner une priorité accrue à l'agriculture en général. Il faut renverser la tendance à la baisse du montant des ressources internationales allouées à l'agriculture. À cet égard, il convient de féliciter les États membres du FIDA pour la généreuse reconstitution de ses ressources et la Guinée espère que des fonds additionnels pourront être mobilisés pour permettre d'investir dans des activités en rapport avec la production agricole durable et les innovations technologiques adaptées au changement climatique. La Guinée souhaite remercier le Président sortant du FIDA pour avoir contribué à améliorer les résultats du Fonds et donne au nouveau Président l'assurance de son soutien.
116. **La séance est suspendue à 16 h 40 et reprend à 17 heures.**
- NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour, suite) (GC 32/L.3 et Add.1; GC 32/INF.2 et INF.3 et Add.1)
117. **M. KLOKE-LESCH** (Allemagne) signale qu'à la suite des résultats du premier tour de scrutin, la candidature de M. von Braun a été retirée. Il remercie toutes les délégations qui ont soutenu M. von Braun et, exprimant l'appui de son pays pour le candidat du Nigéria, M. Nwanze, invite tous les États membres à s'associer à son pays et à approuver sa nomination par acclamation.
118. **M. BEN OMAR** (Niger) indique que la candidature de M. Cissé a également été retirée. Le Niger remercie toutes les délégations qui ont voté pour M. Cissé et les invite à soutenir désormais le candidat du Nigéria.
119. **La séance est suspendue à 17 h 05 et reprend à 17 h 20.**
120. **M. KHAN** (Inde) indique que la candidature de M. Roy a désormais également été retirée. L'Inde propose d'élire M. Nwanze du Nigéria par acclamation.
121. **Le PRÉSIDENT**, rappelant l'article 35.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, qui stipule que le Président doit chercher à dégager un consensus plutôt que d'en passer aux voix, et notant que trois des quatre candidats restants après le premier tour de scrutin ont retiré leur candidature, suggère que le Conseil des gouverneurs, en application de l'article 38.1 de son Règlement intérieur, nomme le seul candidat restant, M. Nwanze du Nigéria, par acclamation.
122. **M. Nwanze est déclaré Président du FIDA par acclamation.**
123. **Le PRÉSIDENT** fait savoir au Conseil que la décision figurera dans une résolution sur la nomination du Président du FIDA.
124. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 153/XXXII sur la nomination du Président du FIDA.**
125. **M. Nwanze** (Président élu du FIDA) fait une déclaration, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
126. **Le PRÉSIDENT** félicite chaleureusement M. Nwanze pour sa nomination au poste de Président du FIDA. Il se dit convaincu que, sous sa direction, le Fonds réussira à s'acquitter de son mandat dont l'importance est cruciale.

127. **La séance est suspendue à 17 h 35 et reprend à 18 h 05.**

**DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)**

128. **M. MWENI FUMBO** (Malawi) félicite le nouveau Président à qui il donne l'assurance de l'appui de son pays. Les petits producteurs jouent un rôle fondamental dans les résultats du secteur agricole, lesquels ont un effet direct sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Mais la superficie de leurs terres et leurs revenus restent néanmoins modestes, soit l'un des nombreux défis à relever, outre la faible productivité, la trop grande dépendance de l'agriculture pluviale, la hausse des prix des produits alimentaires, le changement climatique et la faible rentabilité due à des facteurs tels que l'absence de débouchés, les coûts élevés du transport et l'insuffisance du contrôle de la qualité. En prenant les mesures appropriées, les populations rurales pauvres peuvent néanmoins accroître la production vivrière, améliorer leurs conditions de vie et contribuer à la sécurité alimentaire, faute de quoi elles resteront à jamais prisonnières de la pauvreté.
129. Au Malawi, l'adoption d'un programme de subventionnement des intrants agricoles a eu des effets positifs et le pays est désormais exportateur net de produits alimentaires au sein de la région. Divers projets bénéficiant de l'appui du FIDA ont permis d'améliorer très considérablement la situation des petits agriculteurs, qui doivent néanmoins continuer de bénéficier d'une aide pour stimuler la production vivrière du fait de l'augmentation de la demande.
130. Dans la conjoncture mondiale actuelle, il convient de se féliciter de l'augmentation record des moyens fournis dans le cadre de la huitième reconstitution des ressources du FIDA, laquelle montre en outre le rôle que joue le FIDA dans les efforts mis en œuvre pour donner une place plus importante à l'agriculture dans les priorités mondiales de développement. Soulignant l'importance de la Déclaration de Paris pour le programme de travail futur du FIDA ainsi que la nécessité de l'appropriation par les pays, l'intervenant présente les grandes lignes du programme de développement agricole de son pays et invite le FIDA et les autres partenaires à l'aider à mettre en œuvre le cadre d'investissements prioritaires prévu à ce titre. Du fait de la crise mondiale, le nouveau Président du FIDA devra diriger l'institution avec détermination, notamment pour mobiliser les ressources nécessaires pour mener à bien la mission du Fonds.
131. **M. DENG** (Soudan), après avoir félicité le nouveau Président de son élection, indique que son pays, dont presque 70% de la population exerce une activité agricole, a lancé un programme de relèvement de l'agriculture pour stimuler la productivité et améliorer les revenus des agriculteurs, un budget de 4,5 milliards d'USD étant affecté à la mise en place de services et d'infrastructures en milieu rural. La productivité s'est déjà nettement améliorée après une année d'exécution seulement, y compris grâce à divers projets de valorisation des ressources en eau dans les régions d'agriculture pluviale. De plus, 5 millions d'USD ont été affectés à la construction de routes rurales, une mesure qui a amélioré le transport des marchandises vers les marchés.
132. La valorisation des riches ressources naturelles et humaines de son pays pour combler les déficits alimentaires au niveau régional et international a augmenté la demande de terres arables et une carte générale de l'utilisation des sols est en préparation à cet égard. Les obstacles à l'investissement sont à l'étude et une législation spécifique pour le secteur agricole est en cours d'adoption. En outre, un centre pour l'investissement agricole joue un rôle actif en menant à bien des activités dans les domaines de la publicité et de l'analyse de l'information.
133. Le FIDA a été l'initiateur de nombreux projets de développement au Soudan, auquel il a servi de modèle dans divers domaines, notamment la prise des décisions et la conservation des ressources naturelles. Le Soudan attend avec intérêt le renouvellement et la poursuite de cet appui et la mise en place de partenariats plus larges avec les organisations internationales et régionales. Enfin, l'intervenant

remercie M. Bâge pour les efforts qu'il a déployés sans relâche pour promouvoir le développement agricole au Soudan, déclare son soutien et son attachement aux résultats de la réunion en cours et souhaite la bienvenue au Président élu.

134. **M. MARTINI** (Argentine) félicite M. Bâge pour ses réalisations en tant que Président du FIDA et souhaite au Président élu, M. Nwanze, un mandat fructueux.
135. Le sous-secrétariat argentin au développement rural et à l'agriculture familiale a été créé pour s'occuper des besoins particuliers des petits producteurs. En soutenant la réunion spéciale sur les petites exploitations du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et par le biais de ses projets en Argentine, le FIDA a prouvé qu'il est un partenaire remarquable en ce qui concerne l'institutionnalisation du développement rural. Il faut maintenant de toute urgence évaluer de manière détaillée les répercussions de la crise mondiale sur les populations les plus vulnérables du monde, à savoir les ruraux pauvres et ceux qui ont quitté les campagnes pour les zones périurbaines. Les solutions adoptées doivent protéger la productivité des travailleurs et l'accessibilité des marchandises pour éviter toute aggravation de la crise. Les trois organisations dont le siège est à Rome ont dû relever les énormes défis qui consistent à éliminer du modèle économique mondial les inégalités existant entre les pays, entre les secteurs de l'économie et entre les groupes de population.
136. L'Argentine s'associe pleinement à la déclaration faite par le Guatemala au nom du GRULAC et réaffirme que le défi pour le FIDA consiste à adopter de nouvelles approches opérationnelles, d'agir avec plus de souplesse, de tenir compte des différences et des potentiels régionaux et nationaux, de faire preuve de créativité pour reformuler les programmes et concevoir de nouveaux modèles opérationnels, ainsi que de tenter constamment d'améliorer l'efficacité et l'efficience de son action.
137. **M. BIN MOMEN** (Bangladesh) félicite M. Bâge pour son mandat fructueux à la présidence du FIDA et se dit convaincu que le Président élu, M. Nwanze, conduira le Fonds de manière audacieuse et soutiendra le développement de l'agriculture. L'agriculture est une priorité au Bangladesh qui a fait des progrès considérables pour renforcer sa sécurité alimentaire; le Bangladesh est en outre mondialement reconnu pour le succès de ses programmes de microfinancement en milieu rural, notamment en faveur des femmes pauvres.
138. Si des mesures concertées ne sont pas prises rapidement, la crise financière mondiale pourrait avoir des conséquences humaines graves, en particulier dans les pays en développement. Les pauvres du Bangladesh sont particulièrement menacés par les effets du changement climatique et ont besoin du maximum d'appui de la communauté internationale pour devenir moins vulnérable et s'adapter au changement climatique. Malgré les trois catastrophes naturelles majeures survenues au cours des deux dernières années, les prix des produits alimentaires ont été maintenus à un niveau bas et le nouveau gouvernement a amélioré l'accès des groupes vulnérables à la nourriture en mettant en œuvre divers programmes sociaux, y compris les rations alimentaires. L'intervenant se félicite que le FIDA ait proposé un don au profit de la recherche sur l'adaptation au changement climatique. Le FIDA a préparé un programme d'options stratégiques (COSOP) pour le Bangladesh en adéquation avec la stratégie du gouvernement pour garantir que les projets aient de meilleurs résultats localement. Le Bangladesh est un emprunteur important du FIDA du fait des efforts mis en œuvre par le gouvernement, des bons résultats des projets et de l'ardeur au travail de toutes les parties prenantes.
139. La solidarité mondiale devrait agir pour relever efficacement les défis de la pauvreté, du changement climatique et de la sécurité énergétique, notamment en raison de l'incertitude qui pèse actuellement sur la scène financière. L'intervenant est convaincu que la nouvelle direction du FIDA sera à la hauteur de la situation, avec l'appui et la coopération pleine et entière de ses membres.



140. **M. SIMANCAS GUTIÉRREZ** (Mexique) rend hommage à M. Bâge pour ses réalisations au cours de son mandat et assure le Président élu, M. Nwanze, qu'il jouit du plein soutien du Mexique.
141. Le résultat de la huitième reconstitution témoigne de la reconnaissance du rôle que peut jouer le FIDA pour promouvoir le développement rural et lutter contre la pauvreté. Encore aggravée par la crise financière, la crise alimentaire actuelle représente un sérieux obstacle à la réalisation du premier OMD, la réduction de la pauvreté extrême et de la faim. Le FIDA doit servir de catalyseur des ressources et assurer la cohérence, dans le cadre des projets auxquels il participe, des actions nationales et internationales; il devrait donc procéder à un examen approfondi de ses politiques ainsi que des conditions applicables à ses prêts. Pour venir à bout de la crise alimentaire, une approche globale axée sur la sécurité alimentaire est requise et le FIDA doit améliorer sa coordination à cette fin avec les autres organisations du système des Nations Unies et la communauté internationale, sans jamais oublier que le premier maillon de la chaîne est la production vivrière. Le Mexique considère que la création de nouveaux organes, y compris de fonds spéciaux, pourrait entraîner une dispersion des ressources limitées disponibles.
142. Il faut tenir dûment compte des besoins particuliers des pays à revenu intermédiaire, une catégorie qui englobe la quasi-totalité de l'Amérique latine. Le transfert des savoirs vers et entre les pays en développement doit être une priorité pour le FIDA; à cet égard, le Mexique soutient un plan d'action régional concernant l'offre et la demande de coopération à court, moyen et long terme pour surmonter la crise alimentaire en Amérique centrale et aux Caraïbes. Le Fonds pourrait encourager ce type d'initiative en regroupant les portefeuilles nationaux en s'en remettant à une vision régionale stratégique.
143. **M. TAH** (Mauritanie) félicite le nouveau Président, auquel il accorde toute sa confiance, et rend hommage au Président sortant pour avoir travaillé sans relâche depuis huit ans dans le but d'améliorer la vie de la plupart des populations vulnérables. En Mauritanie, les conditions de vie en milieu rural se sont effectivement améliorées à la suite de l'exécution de divers projets de développement du FIDA. Les difficultés économiques actuelles du monde menacent néanmoins d'annihiler les succès remportés sur le front de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. Il est donc indispensable de renforcer la solidarité internationale pour relever ces défis, outre qu'il est essentiel pour les pays les moins avancés d'améliorer la gestion de leurs ressources dans une optique d'autosuffisance.
144. La Mauritanie a opté pour cette approche et a récemment lancé une campagne de lutte contre la corruption pour protéger les ressources publiques. De ce fait, des ressources substantielles ont déjà permis de financer des programmes en faveur des secteurs les plus pauvres et les plus vulnérables de la société, et des montants budgétaires non négligeables ont été réaffectés à la fourniture des services sociaux essentiels. La solidarité nationale et les fonds de développement ont permis de combattre la pauvreté et 50 000 hectares de terres sont remises en culture en vue d'accroître les revenus ruraux et d'atteindre la sécurité alimentaire. Des efforts sont également mis en œuvre pour développer les ressources de l'élevage et établir un secteur de la viande et un secteur laitier au sein de l'économie. L'intervenant exprime la gratitude de son pays pour l'assistance indispensable déjà reçue à l'appui de ces efforts et espère que cette aide se poursuivra.
145. **M. MARGHI** (Maroc) remercie le Président sortant de s'être consacré à améliorer la vie des villageois des pays en développement et dit la confiance qu'il accorde au nouveau Président. Le fait que les tables rondes portent sur les principales difficultés du secteur agricole montre que le Fonds a la volonté de s'attaquer à ces nouvelles situations pour trouver des solutions efficaces. Il faut redoubler d'efforts pour atténuer les effets de la situation actuelle en renforçant les programmes de

- coopération intégrés et bilatéraux et en encourageant la coopération Sud-Sud en particulier.
146. La nouvelle stratégie de développement du Maroc pour la période 2009-2014 est conçue pour s'attaquer à ces problèmes, notamment, en associant les communautés villageoises au développement agricole, en facilitant leur accès au financement et en améliorant les technologies agricoles au profit des petits exploitants. Il convient de se féliciter de l'appui accordé par le FIDA à cette stratégie, qui servira de feuille de route à moyen terme pour les projets du FIDA dans les zones les plus reculées du pays et améliorera également sans nul doute les revenus des agriculteurs. Le Maroc a fait des progrès substantiels dans le domaine de la sécurité alimentaire et tire actuellement parti de ses succès dans le cadre de sa nouvelle stratégie agricole nationale, le plan vert, conçu pour développer l'investissement dans l'agriculture et appuyer les coopératives agricoles dans l'intérêt des petits exploitants des zones reculées.
  147. En conclusion, l'intervenant souligne la nécessité d'une action concrète concertée pour résoudre les principaux problèmes, y compris une assistance en faveur du développement agricole dans les pays les plus pauvres, des investissements pour relancer l'agriculture, le financement du développement pour atteindre les OMD et appuyer les programmes de recherche agricole.
  148. **Mme NIZIGAMA** (Burundi) se félicite des efforts déployés par le FIDA sous la direction de M. Bâge pour aider les communautés rurales pauvres et félicite M. Nwanze à l'occasion de son élection. Divers programmes financés par le FIDA ont été menés à bien avec succès au Burundi et l'intervenante dit attendre avec intérêt l'exécution du plan d'action adopté par le FIDA pour la prochaine période quinquennale. Elle demande au FIDA d'accroître sa présence au Burundi, comme il l'a fait dans d'autres pays, pour faciliter la supervision directe de ses activités et soutenir l'assistance financière par une action sur le terrain.
  149. Malgré les efforts déployés pour assurer la stabilité sociale et économique, le Burundi demeure l'un des pays les plus pauvres au monde. La pression démographique s'y intensifie, allant de pair avec la dégradation des sols et des autres ressources naturelles. De plus, l'insécurité alimentaire a progressé ces dernières années du fait de conditions climatiques défavorables. La population burundaise n'a toujours pas accès aux services de base tels que soins de santé, éducation, eau potable, électricité et transport public, une situation qui compromet la réalisation des OMD. Par ailleurs, les fondamentaux macroéconomiques du pays s'aggravent. Le gouvernement burundais remercie les institutions de Bretton Woods et la communauté internationale d'avoir rééchelonné la dette du pays. Malgré la situation financière précaire du pays, le Burundi continuera d'apporter sa modeste contribution à la reconstitution des ressources du FIDA et se félicite de la générosité des pays qui ont contribué de manière si considérable à la huitième reconstitution.
  150. **Mme FRAUWALLNER** (Autriche) félicite le FIDA d'avoir réagi rapidement aux crises causées par l'envol des prix des produits alimentaires et la faiblesse des stocks de produits vivriers de l'année précédente, au cours de laquelle des fonds ont été réaffectés de prêts et dons existants pour donner un coup de pouce immédiat à la production agricole dans les États membres les plus vulnérables. Le FIDA doit également jouer un rôle dans le cadre de la crise financière actuelle en aidant les gouvernements des pays en développement à réduire au minimum les perturbations de leurs programmes et projets de développement. Étant donné que les pauvres seront probablement les plus durement touchés, le FIDA, en coopération avec ses partenaires publics et privés, devrait donner à son groupe cible, les ruraux pauvres, des conseils supplémentaires sur les politiques et pratiques qui leur permettront d'améliorer leur capacité de résistance alors que le climat économique se dégrade.

151. Se félicitant du résultat de la Consultation sur la huitième reconstitution, l'intervenante encourage le FIDA à se concentrer sur les priorités opérationnelles qui ont été arrêtées au cours de la Consultation pour la période de la huitième reconstitution. Les actions du Fonds doivent avoir pour principes directeurs la volonté de produire des résultats en recourant à des approches nationales différenciées, d'accroître l'efficacité opérationnelle moyennant la prise en charge par les pays, de collaborer et de travailler en partenariat avec les autres acteurs du développement et avec le secteur privé, de promouvoir l'égalité entre les sexes, de favoriser l'autonomisation des femmes et l'adaptation au changement climatique et de pérenniser l'aide au développement. Le FIDA devrait se concentrer sur les principaux problèmes, tels que l'accroissement de la production et de la productivité agricoles, en améliorant l'accès à la technologie et aux marchés. L'Autriche espère que le cadre de mesure des résultats deviendra opérationnel en 2010 et se félicite de l'examen à mi-parcours qui permettra d'évaluer l'efficacité du Fonds et de montrer la voie à suivre.
152. L'intervenante se félicite de l'arrivée des Îles Marshall dans les rangs du FIDA et remercie le Président sortant pour sa conduite du Fonds. L'accroissement substantiel du niveau de la reconstitution traduit le respect et la confiance des membres dans l'institution qu'il a aidé à construire. L'intervenante souhaite également la bienvenue au nouveau Président et lui souhaite le plus vif succès dans ses nouvelles fonctions.
153. **M. DIVON** (Israël) félicite le nouveau Président élu et lui souhaite plein succès pour s'acquitter de son importante mission. La crise économique ne fait qu'aggraver encore les crises alimentaire et énergétique ainsi que les effets du changement climatique. L'intervenant se dit néanmoins convaincu que le FIDA sera à la hauteur de la tâche, en raison notamment du succès de la Consultation sur la huitième reconstitution.
154. Le Centre national israélien de coopération internationale au développement a une longue tradition de partenariats horizontaux et s'est engagé à renforcer sa collaboration avec le FIDA. Son programme conséquent de coopération au service du développement traduit la volonté du pays d'aider les pays en développement à atteindre les OMD en encourageant le développement durable, la sécurité alimentaire, les programmes de santé publique, le développement communautaire, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. La recherche appliquée est essentielle pour le développement et la viabilité de l'agriculture à terme. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, plusieurs modèles ont été conçus qui pourraient être mis en œuvre ailleurs, en coopération avec le FIDA, notamment: un système d'irrigation par perfusion de petite envergure qui permet aux agriculteurs traditionnels de bénéficier des avantages des technologies modernes servant à économiser l'eau; un modèle de formation à l'entrepreneuriat appelé "Laboratoires d'entreprise"; et un programme connu sous le nom d'"Agriculteurs de l'avenir", qui familiarise les enfants scolarisés avec les techniques d'agriculture moderne, contribuant à créer une génération nouvelle ayant les compétences requises pour mener une activité agricole durable axée sur le marché.
155. Israël reconnaît combien il est important de promouvoir et d'élargir la coopération entre les gouvernements et les peuples du Moyen-Orient pour améliorer la compréhension et assurer la prospérité économique de tous. La coopération sur des questions qui revêtent un intérêt commun pourrait renforcer la compréhension et présenter des avantages mutuels en développant les liens personnels et professionnels entre voisins. La coopération et les partenariats au service du développement devraient aider à instaurer des relations de coexistence pacifique et pourraient aider à concrétiser la vision d'un monde meilleur qu'a le FIDA.
156. **La séance est levée à 19 h 10.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la trente-deuxième session tenue le jeudi 19 février 2009, à 9 h 35.

**PRÉSIDENTE:** Geoconda Galán Castelo (Équateur)  
**ENSUITE:** Sayyadi Abba Ruma (Nigéria)

	<b>Paragraphes</b>
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	158-198
– Japon	158-160
– Guinée équatoriale	161-163
– Allemagne	164-166
– Lesotho	167-168
– Royaume-Uni	169-170
– République de Corée	171-173
– Ouganda	174-176
– République arabe syrienne	177-178
– Swaziland	179-181
– Iraq	182
– République centrafricaine	183-184
– Gambie	185-186
– Djibouti	187-188
– Cap-Vert	189-190
– Sierra Leone	191-192
– Sénégal	193-194
– États-Unis	195-196
– Commission de l'Union africaine	197-198
Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	199-200
Huitième reconstitution des ressources du FIDA (point 8 de l'ordre du jour)	201-205
États financiers vérifiés du FIDA pour 2007 (point 9 de l'ordre du jour)	206-209
Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009 (point 10 de l'ordre du jour)	210-218
Proposition de programme de départ volontaire (point 11 de l'ordre du jour)	219-223
Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration (point 12 de l'ordre du jour)	224-230
Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA (point 14 de l'ordre du jour)	231-232

Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 16 de l'ordre du jour)	233-234
Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 15 de l'ordre du jour)	235-237
Autres questions (point 17 de l'ordre du jour)	238
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour, suite)	239-255
- Mali	239-240
- Inde	241-242
- Kirghizistan	243-244
- Kiribati	245-246
- Tchad	247-248
- Kenya	249-251
- Égypte	252-253
- Venezuela (République bolivarienne du)	254-255
Rapport sur les discussions des tables rondes	256
Clôture de la session	258-260

157. **La séance est ouverte à 9 h 35****DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)**

158. **M. SHIOYA** (Japon) salue M. Bâge pour les résultats obtenus ces huit dernières années et félicite le Président élu, M. Nwanze, avec qui le Japon espère entretenir une collaboration étroite. Il souhaite par ailleurs la bienvenue à la République des Îles Marshall en tant que nouvel État membre.
159. Étant donné que dans les pays en développement, les trois-quarts des pauvres vivent à la campagne et travaillent la terre, chaque nation du monde devrait investir davantage dans le secteur agricole afin d'en augmenter la production. Le Japon partage l'intérêt du FIDA pour l'approche consistant à cibler les plus pauvres parmi les pauvres, en se concentrant sur l'autonomie et l'appropriation nationale, et sa politique pour l'Afrique, telle qu'énoncée à la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), vise à rompre le cercle vicieux de la pauvreté par le biais d'un renforcement des capacités et des institutions qui soit axé sur un rendement accru: la production africaine de riz a besoin d'être doublée au cours des dix prochaines années et, à cette fin, le FIDA devrait appuyer la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique. Le Japon avait soulevé la question de la sécurité alimentaire à la réunion des pays du G-8 organisée à Tokyo en juillet 2008; maintenant que la crise s'est aggravée, il exhorte l'ensemble des États, organisations internationales et autres parties prenantes à former un partenariat mondial en vue de remédier de façon coordonnée aux différents problèmes qui se posent.
160. La situation financière difficile du Japon l'a contraint à réduire ses contributions à de nombreuses organisations internationales, mais il a néanmoins promis 60 millions d'USD pour la huitième reconstitution, ce qui représente une hausse de 82% par rapport à son engagement précédent. Il attend du FIDA qu'il s'efforce de garantir la sécurité humaine, en faisant plein usage de son avantage comparatif, et qu'il poursuive sa réforme interne. Le Japon prendra part à ces processus et en suivra l'évolution.
161. **M. OLOMO NVE** (Guinée équatoriale) félicite le Président entrant du FIDA et lui souhaite tout le succès possible au cours des quatre prochaines années. Il remercie également le Président sortant pour son action.
162. Dans le contexte d'une crise mondiale qui a des conséquences néfastes sur la production alimentaire et la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde, la Guinée équatoriale apprécie les efforts constants du FIDA pour développer l'agriculture à l'échelle planétaire et réaffirme qu'elle est déterminée à renforcer sa coopération avec le Fonds puisque celle-ci produit des résultats probants. Signe de cette détermination, le gouvernement vient de nommer par décret le Gouverneur et le Gouverneur suppléant du FIDA pour la Guinée équatoriale.
163. Le gouvernement au pouvoir depuis 1979 a conçu un plan de diversification des cultures afin de sortir de la monoculture traditionnelle du pays qui l'oblige à importer 90% de son alimentation. Le plan comprend la création de petites coopératives agricoles destinées à recevoir l'aide financière et technique du gouvernement. Ce dernier a maintenant besoin de la coopération internationale pour atteindre ses objectifs, au bout du chemin long et difficile qui doit aboutir à la sécurité alimentaire. En outre, les pays développés devraient adopter des mécanismes permettant d'atténuer l'impact des changements climatiques sur l'agriculture et l'environnement. La Guinée équatoriale, en gage de bonnes intentions, a accueilli une mission du FIDA en septembre 2008 et demandé son soutien pour un ensemble de projets prioritaires en faveur du secteur agricole.

164. **M. KLOKE-LESCH** (Allemagne) remercie le Président sortant pour le dévouement avec lequel il a dirigé le FIDA et souhaite au Président élu toute la réussite possible dans la poursuite du renforcement du Fonds. La hausse globale des investissements qui a fait suite à la Consultation sur la huitième reconstitution reflète une perception positive des travaux du FIDA; l'Allemagne s'est engagée à fournir jusqu'à 70 millions d'USD, soit une augmentation de 75% par rapport à sa contribution précédente.
165. Les réformes des dernières années portent leurs fruits en termes d'efficacité et d'aptitude du Fonds à mettre en œuvre un programme de travail nettement plus vaste. Toutefois, la gestion du changement est une tâche de longue haleine et l'autosatisfaction n'y a pas sa place: le nouveau Président et son équipe doivent accélérer le mouvement et rester concentrés sur le mandat central du FIDA, en évitant les domaines où l'avantage comparatif n'est pas évident. Il convient de donner plus de poids aux prescriptions de nature politique et d'accentuer à cet égard le dialogue avec les partenaires. Cela nécessitera une collaboration étroite avec les autres parties prenantes, suivant les orientations de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et du Programme d'action d'Accra et dans le droit fil de l'objectif des Nations Unies intitulé "Unis dans l'action". S'agissant de la Consultation sur la huitième reconstitution, la décision d'effectuer un examen à mi-parcours est particulièrement opportune.
166. Au sujet de la crise financière mondiale, le sommet du G20 organisé en novembre 2008 a renforcé la détermination à relever d'autres défis critiques, tels que la sécurité alimentaire et la pauvreté, en vue de formuler une stratégie de croissance mondiale qui mobilise le potentiel des pauvres et redresse les inégalités sociales. La récente réunion de haut niveau de Madrid sur la sécurité alimentaire pour tous a souligné que la crise alimentaire représentait une menace pour la sécurité internationale: l'agriculture et le développement rural devraient donc se voir accorder une plus grande priorité internationale, avec pour conséquence de consolider le rôle du FIDA, par exemple dans l'élaboration du processus de Madrid. Plus important encore, il faut que le FIDA intervienne autant que possible dans le développement: son action doit faire la différence pour les pauvres et les affamés.
167. **M. MOKOMA** (Lesotho) remercie le Président sortant de ses efforts en vue d'améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres et félicite le Président entrant de sa nomination. Le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Lesotho est déterminé à rehausser la productivité agricole et la sécurité alimentaire d'une manière qui soit écologiquement viable. Le gouvernement réalise que le meilleur moyen d'y arriver réside dans une occupation des sols plus intensive, sur une échelle réduite, en s'appuyant au minimum sur l'extérieur. Le défi consiste à fournir les bonnes informations pour guider et aider les petits exploitants.
168. Les investissements à grande échelle dans le secteur commercial restent difficiles en raison des conditions économiques actuelles, tandis que plusieurs programmes ont été conçus pour les fermiers pauvres qui ne vendent pas leur production. Par exemple, des programmes d'agriculture de subsistance favorisent la diversification dans l'élevage et le jardinage familial. Le gouvernement a intensifié ses efforts pour contrer la détérioration des sols et les effets néfastes des changements climatiques. Afin de respecter son engagement à promouvoir le développement agricole durable en soutenant les petites exploitations et en surveillant de près la dégradation des terres, il a besoin de moyens supplémentaires, d'une expertise technique et d'un renforcement des capacités au niveau communautaire. Le Lesotho tire un avantage considérable de l'appui du FIDA et salue le Fonds pour l'aide qu'il continue d'apporter aux pays en développement dans leur lutte contre la faim et la pauvreté.

169. **M. HARVEY** (Royaume-Uni) s'associe aux autres orateurs pour rendre hommage au Président sortant qui a su jouer un rôle moteur et lancer d'importantes réformes depuis l'Évaluation externe indépendante. La confiance exprimée durant la huitième reconstitution témoigne des progrès accomplis dans l'amélioration de l'efficacité du FIDA. Il remercie M. Bâge pour son dévouement, sa quête de qualité, son engagement en faveur de la réforme et son appui à l'innovation et aux partenariats, tant au sein du FIDA que dans l'ensemble du système des Nations Unies. Il le remercie également, ainsi que son équipe, d'avoir encouragé les initiatives des membres visant à ouvrir davantage le processus d'élection de son successeur, notamment à travers les rencontres organisées entre eux et chaque candidat. Le Royaume-Uni, en tant que responsable de la liste A, exprime sa reconnaissance aux responsables des listes B et C, le Nigéria et le Pakistan, pour leurs efforts en ce sens; il salue aussi la contribution de feu M. van Banning des Pays-Bas. M. Harvey espère que le modèle pourra être affiné durant les quatre ans à venir et peut-être même utilisé par d'autres organisations. Il observe que tous les candidats à la présidence ont pris part au processus de façon constructive.
170. Il assure M. Nwanze de son appui à la consolidation et à l'élargissement de la réforme ainsi qu'à l'animation de l'organisation pour qu'elle puisse remplir son mandat unique: favoriser l'autonomie des ruraux pauvres, augmenter les revenus et garantir la sécurité alimentaire.
171. **M. YOO** (République de Corée) souhaite la bienvenue aux Îles Marshall, nouveau membre du FIDA, et félicite M. Nwanze pour son élection au poste de prochain Président du Fonds. Il salue l'action dévouée de M. Bâge en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer l'agriculture dans le monde en développement ainsi que pour accroître l'efficacité du FIDA. C'est grâce à lui que la huitième reconstitution a été un tel succès, malgré la crise financière mondiale.
172. En tant que membre fondateur du FIDA, la République de Corée est résolument attachée à atteindre ses buts et continuera d'appuyer l'ONU dans les efforts qu'elle déploie pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La sécurité alimentaire et le développement durable de l'agriculture sont mis en danger par la baisse de l'aide qui résulte de la crise financière mondiale et par l'accélération du réchauffement climatique et de la dégradation de l'environnement; par conséquent, la communauté internationale attend d'organisations telles que le FIDA qu'elles jouent un rôle plus décisif. Il importe que le Fonds partage ses responsabilités avec d'autres organismes des Nations Unies, sachant qu'il pourrait accomplir davantage en se concentrant sur les domaines dans lesquels il dispose d'un avantage comparatif. Le Gouvernement coréen fera tout son possible pour augmenter sa contribution au FIDA et répondre ainsi au relèvement de l'objectif fixé pour la huitième reconstitution.
173. Il y a plusieurs décennies, la Corée a mis en œuvre une série de plans de développement économique audacieux en vue d'éliminer les pénuries alimentaires et la pauvreté dans les zones rurales, ce qui a débouché sur de la croissance et une hausse du niveau de vie des populations concernées. Afin que cette expérience profite à d'autres, le gouvernement mènera des projets coopératifs bilatéraux et multilatéraux dans les États membres en développement, initiative qui lui coûtera 100 millions d'USD sur trois ans. Toutefois, le moyen le plus important de surmonter les crises alimentaires réside dans la volonté qu'à chaque pays de s'en sortir, dans sa clairvoyance et sa direction politiques et dans la cohésion de son peuple.
174. **M. RWAMIRAMA** (Ouganda) déclare que l'augmentation du nombre de personnes pauvres et sous-alimentées remet en question la réalisation des OMD. Bien que les changements climatiques et la hausse des prix du carburant et de la nourriture soient en partie responsables, le FIDA et les autres organisations devraient étudier comment mieux concevoir et orienter leurs interventions futures afin de répondre



plus efficacement aux nouveaux défis, faute de quoi la pauvreté et la faim continueront de prévaloir, en particulier en Afrique subsaharienne où les ruraux souffrent le plus. L'Ouganda entretient une coopération remarquable avec le FIDA depuis bientôt trois décennies, ce qui lui a permis de bénéficier de 12 projets financés par le Fonds, le plus réussi d'entre eux étant consacré au développement et à la production d'huile de palme. La souplesse et le caractère participatif des activités appuyées par le FIDA encouragent le recours au savoir autochtone et favorise la complémentarité avec d'autres projets et programmes, conformément aux plans gouvernementaux d'éradication de la pauvreté et de modernisation agricole.

175. Même si le microcrédit est souvent vu comme la meilleure façon de proposer des services financiers aux ruraux pauvres, la plupart des institutions de microfinance, notamment en Afrique subsaharienne, ciblent généralement le commerce dans les zones urbaines, et non l'agriculture rurale, qu'elles jugent trop risquée. La majorité des ruraux pauvres n'ont donc aucune source de financement pour leurs activités. L'Ouganda appuie par conséquent les organisations coopératives d'épargne et de crédit, en insistant sur le renforcement des chaînes de valeur et les activités agroalimentaires. M. Rwamirama espère qu'avec l'aide du FIDA, son pays sera en mesure d'élargir la gamme des services financiers afin d'accorder des crédits et d'accroître les économies et investissements de la population.
176. Il félicite M. Bâge pour son travail et souhaite la bienvenue au Président entrant, M. Nwanze. L'Ouganda remercie tous les membres qui se sont déjà engagés à contribuer à la huitième reconstitution et prévoit quant à lui de doubler son apport au Fonds; le nécessaire sera fait dans les deux semaines.
177. **M. SAFAR** (République arabe syrienne) remercie le Président sortant et son équipe pour leurs efforts constants en vue de consolider les liens d'amitié et de coopération et de promouvoir les activités du Fonds. Le financement par le FIDA de projets de développement agricole dans certains États membres produit d'excellents résultats. Au cours de la décennie passée, la Syrie s'est considérablement développée, et le pan agricole de cette évolution est au centre d'un programme de réforme économique. Les projets menés à l'échelle nationale en association avec des institutions telles que le FIDA sont très bénéfiques aux communautés et zones cibles, favorisant un usage optimal des ressources naturelles et créant de nouvelles sources de revenus et de véritables possibilités d'emploi. Le Fonds devrait néanmoins revoir ses conditions de prêt en se focalisant sur les activités productives afin d'accroître les revenus et de promouvoir ainsi la sécurité alimentaire.
178. L'actuelle crise économique et financière mondiale a clairement de graves répercussions sur le développement agricole, lesquelles sont aggravées dans certains pays par d'autres facteurs tels que la sécheresse, les changements climatiques ou une occupation étrangère. La population arabe de Palestine, du Golan et du Liban du Sud, par exemple, souffre de l'occupation de ses terres par Israël, qui a en outre lancé récemment une attaque brutale contre le peuple palestinien de Gaza, véritable crime de guerre relevant du droit international. Empêché qu'il est donc par l'insécurité et l'instabilité, le développement socioéconomique intégré de la région est fondamentalement irréalisable sans une paix juste et durable. Pour terminer, M. Safar salue et appuie les efforts coopératifs et constructifs du FIDA visant à promouvoir le développement agricole.
179. **M. DLAMINI** (Swaziland) estime que les performances du secteur agricole sont un élément vital de l'économie largement agraire de son pays. Ces derniers temps, toutefois, la production a malheureusement décliné à cause de facteurs tels que les changements climatiques et la volatilité des marchés, nuisant avant tout aux petits exploitants. Certains sont ruinés par la hausse des coûts, qui va faire obstacle aux rendements attendus à la fin de la saison des récoltes. En outre, depuis le début

des années 1990, la persistance de la sécheresse et des températures extrêmes entraîne une détérioration des cultures, des pertes de bétail, une érosion des sols et une invasion nuisible d'espèces végétales étrangères. L'incapacité dans laquelle cela plonge les petits agriculteurs de rembourser leurs prêts pose un nouveau problème, en ce sens qu'elle compromet leur profil de crédits et, partant, leur accès à des fonds.

180. Les initiatives menées pour remédier à de telles difficultés comprennent un appui à la location de tracteurs, des services d'extension et la création de divers projets d'irrigation. On peut également citer la mise au point de variétés de cultures qui s'adapteront à l'évolution du climat et le contrôle des espèces envahissantes dans l'intérêt de réhabiliter les parcours. Le FIDA fait partie des institutions qui s'associent à de tels projets et initiatives, les soutiennent et les cofinancent. Il est également en train de finaliser un nouveau programme en faveur de la finance rurale et de la création d'entreprises pour donner aux petits exploitants les moyens d'accéder au crédit et promouvoir le développement d'industries agroalimentaires.
181. M. Dlamini rend hommage à M. Bâge pour sa direction de l'organisation durant son mandat et félicite le Président entrant, M. Nwanze, de son élection.
182. **M. JANABI** (Iraq) explique que l'agriculture de son pays a été détruite par les guerres et les politiques malheureuses de l'ancien dictateur, notamment un certain nombre de projets hydriques mal pensés. Bien que les effets de ces politiques se fassent encore sentir, l'Iraq prend des mesures volontaristes pour se réengager aux niveaux régional et international. Malgré son besoin criant de ressources financières, il rembourse par exemple ce qu'il doit aux organisations internationales, parmi lesquelles le FIDA, dont il demande l'appui et la compréhension pendant qu'il s'efforce de liquider l'héritage de la dictature. N'étant pas en position de tenir les engagements pris par l'ancien régime iraquien auprès du Fonds, il attend avec intérêt de pouvoir prendre un nouveau départ en vue de renforcer sa coopération avec lui sur la base de promesses bien planifiées et de projets cofinancés. L'Iraq travaille dur pour la sécurité alimentaire et l'établissement d'un partenariat véritable dans la lutte contre la faim et la pauvreté sur la planète. Il demande également une aide afin que ses progrès en direction de la démocratie et de la prospérité demeurent irréversibles. À cet égard, il est convaincu que le FIDA saura jouer un rôle positif dans le développement de son agriculture nationale. Pour sa part, le pays n'épargnera aucun effort pour aider le Fonds.
183. **M. GOUANDJIK**A (République centrafricaine) rappelle que son pays bénéficie de l'appui du FIDA depuis la création de celui-ci, avec six projets pour un total de 119 millions d'USD. Quatre ont été exécutés dans les temps, produisant des résultats socioéconomiques encourageants, mais le financement a été suspendu en 1994 à cause d'arriérés dans les contributions, d'une incapacité à remplir les conditions fixées par certains donateurs, de problèmes de gestion et, en particulier, d'une situation de sécurité insuffisante. Plusieurs crises politiques et militaires ont anéanti les avancées enregistrées en termes de développement agricole et découragé le FIDA et d'autres partenaires de soutenir les producteurs ruraux. Récemment, toutefois, des discussions ont eu lieu entre tous les acteurs au niveau national y compris les groupes rebelles, et l'on voit revenir la paix et la sécurité dans le pays.
184. Bien que les conditions qui prévalent en République centrafricaine soient favorables à l'agriculture et que 80% de la population active exercent des activités agricoles ou d'élevage de bétail, seul 1% du pays est cultivé. En outre, la plupart des fermiers pratiquent uniquement l'agriculture de subsistance et l'exode rural massif des jeunes entraîne à la fois une diminution de la main-d'œuvre et un non-renouvellement de la population rurale. Le gouvernement et le secteur privé sont donc confrontés à un immense défi: créer un climat propice à des performances agricoles accrues, en particulier chez les petits exploitants. La

République centrafricaine a besoin de l'aide de la communauté des donateurs, y compris le FIDA, afin d'assister le gouvernement dans ses efforts en vue de restaurer et de stimuler l'agriculture et l'élevage animalier. M. Gouandjika remercie le FIDA de lui donner la possibilité de reprendre les négociations, dont il espère qu'elles seront couronnées de succès. Il exprime son appréciation au Président sortant et adresse ses meilleurs vœux de réussite au Président élu.

185. **M. CHAM** (Gambie) félicite le Président nouvellement élu et rend hommage à M. Bâge pour son travail remarquable à la tête du Fonds. En Gambie, la contribution du secteur agricole à l'emploi total et aux exportations décline, essentiellement à cause des mauvaises conditions climatiques, de la faible fertilité des sols, de systèmes de crédits inadaptés, de la baisse des prix internationaux des matières premières et de services institutionnels inadéquats pour soutenir le secteur. Le second document de stratégie pour la réduction de la pauvreté identifie l'agriculture comme l'un des trois secteurs clés et le gouvernement met les dernières touches à une politique générale en matière d'agriculture et de ressources naturelles, avec pour objectifs de réduire la pauvreté rurale et d'améliorer la sécurité alimentaire grâce à un accroissement de la production et de la productivité. L'accent est mis sur la participation du secteur privé et la diversification de la base de production. Les contraintes sectorielles seront surmontées par le biais de partenariats public-privé. On espère que la diversification agricole amoindra la dépendance aux arachides. Le développement du microfinancement reste une priorité importante pour laquelle un appui continu du FIDA est essentiel.
186. Les projets financés par le FIDA en Gambie font de plus en plus participer les ruraux pauvres à leur planification et à leur exécution. Plusieurs opérations pilotes innovantes ont été lancées, notamment la création d'associations villageoises d'épargne et de crédit, des initiatives d'accès et de gestion de l'eau dans les régions marécageuses et la mise en place de groupes communautaires d'entraide, qui servent de modèles pour des projets plus vastes. Depuis 1982, les programmes financés par le FIDA ont bénéficié directement à plus de 70 000 ménages, et le Fonds continue d'aider à renforcer les organisations agricoles et communautaires, à attirer des cofinancements et à former des partenariats avec les donateurs, le gouvernement, les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile. Le gouvernement a récemment entrepris une réforme institutionnelle, établissant entre autres des directions agricoles régionales.
187. **M. CHEHEM** (Djibouti) félicite M. Nwanze pour son élection à la présidence du FIDA et rend hommage à M. Bâge pour la manière dont il a guidé les travaux du Fonds pendant son mandat. Djibouti est attachée à régler les différends par le dialogue. Bien que la Corne de l'Afrique reste la région la plus perturbée du continent, M. Chehem est convaincu que ses dirigeants sauront restaurer la paix et la stabilité, qui sont essentiels au développement durable. Le FIDA n'a eu de cesse de combattre la pauvreté dans la région et se trouve maintenant être l'organisme clé des Nations Unies en matière de développement agricole et de production alimentaire. La coopération établie entre le FIDA, la FAO et le PAM est louable, la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale n'en constituant qu'une illustration parmi d'autres. Pour faire face à l'insécurité alimentaire, à la hausse des prix de la nourriture et aux changements climatiques dans le contexte de la crise actuelle, il est nécessaire de tirer les enseignements du passé et d'accorder la priorité à l'action concertée, à la solidarité et à la responsabilité partagée.
188. M. Chehem exprime sa gratitude au FIDA pour l'assistance soutenue à son pays. Il félicite le Président entrant et souhaite au Président sortant tout le succès possible dans ses entreprises futures.

189. **M. BARBOSA** (Cap-Vert) souhaite la bienvenue aux Îles Marshall en tant que nouveau membre du FIDA. Il remercie M. Bâge pour sa présidence visionnaire et les réformes qu'il a entamées, augmentant l'efficacité et l'efficacité de l'organisation alors même que le monde connaissait des changements et des crises. Il salue la transparence du processus qui a mené à l'élection du nouveau Président. Il se réjouit particulièrement que ce dernier soit un représentant de la nouvelle Afrique, celle qui se bat pour retrouver la place qui lui revient au sein de la communauté internationale.
190. L'action du FIDA et de ses partenaires a une influence énorme sur la vie de millions de personnes, bien qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre l'OMD qui consiste à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de gens confrontés à la pauvreté et à la faim. La stratégie adoptée par le Fonds de concentrer ses activités sur les communautés rurales pauvres est la meilleure approche pour combattre la récession économique, la volatilité des prix de l'alimentation et du carburant et les effets catastrophiques des changements climatiques. M. Barbosa espère que le FIDA poursuivra son processus de réforme sous la nouvelle présidence et qu'il consolidera ses liens avec les autres organismes des Nations Unies, en particulier ceux qui sont basés à Rome, de même qu'avec les institutions financières internationales, les ONG, les gouvernements et les communautés concernées. Il remercie le FIDA pour sa coopération avec le Cap-Vert. En tant que pays pilote de l'initiative "Unité d'action" menée par l'ONU, il peut constater le travail accompli par le Fonds dans le cadre de cette initiative et appuie par conséquent la proposition faite par d'autres que celui-ci accroisse sa présence nationale. Il espère que sous la nouvelle direction, le FIDA continuera d'accentuer sa coopération avec la Communauté des pays de langue portugaise.
191. **M. SESAY** (Sierra Leone) fait savoir que 70% de la population de son pays, en particulier les personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté, sont gravement touchés par la crise alimentaire. Un programme national pour l'agriculture a été élaboré pour y faire face qui comprend deux volets: la protection sociale et une réduction des droits de douane sur les importations de nourriture. On a également mis en place un ensemble intégré de mesures visant à donner un nouvel élan à la production intérieure, démarche qui s'appuie sur les organisations d'agriculteurs. Parmi les autres éléments de cet ensemble figurent notamment un programme de motorisation et une amélioration de la fourniture de semences. L'un des enseignements à tirer tient au fait que la confiance entre les partenaires se forge par le dialogue avec les parties prenantes du secteur, raison pour laquelle les ressources des donateurs ont été confiées à un partenaire mutuellement agréé. Les conditions habituelles d'accès à ces ressources ont par ailleurs été assouplies.
192. L'agriculture a été élevée au rang de priorité, bénéficiant à ce titre d'un financement en forte hausse, et une équipe présidentielle spéciale sur l'agriculture a été constituée de manière à inclure toutes les parties prenantes. On a également mis en place des mesures pour attirer l'investissement du secteur privé dans l'agriculture, parallèlement à des politiques visant à s'assurer que les terres consacrées à la production agricole ne feront pas l'objet de projets bioénergétiques. L'agriculture est considérée comme le moteur de la croissance et du développement socioéconomiques par l'intermédiaire de la commercialisation, dont les objectifs comprennent une productivité supérieure, une gestion effective des ressources et des services améliorés de recherche et d'extension. Pour terminer, M. Sesay exprime sa gratitude à M. Bâge pour l'appui apporté par le FIDA à la Sierra Leone durant ses heures difficiles et félicite le Président entrant, qui a toutes les qualités requises pour diriger au mieux les travaux du Fonds.
193. **M. SALL** (Sénégal) déclare qu'à l'instar de la plupart des pays en développement, le Sénégal a été gravement touché par la récente crise mondiale au niveau de son agriculture. Les ressources nationales ont donc été mobilisées pour financer un programme agricole majeur en vue de relever le défi de la souveraineté

alimentaire, éliminer les pénuries et garantir une productivité forte, ce qui a permis d'obtenir des résultats remarquables. La surface des terres cultivées a par exemple augmenté de 35% et les récoltes céréalières ont enregistré une hausse de 136%, ce qui prouve qu'une combinaison de volontarisme et de pragmatisme est la recette du succès.

194. Le programme a été mis en œuvre sans l'aide de partenaires de développement, pour la simple raison que l'approche traditionnelle ne permettait pas une réaction rapide. M. Sall appelle donc à une révision de cette approche qui soit de nature à optimiser les conditions nécessaires à ce que les producteurs bénéficient de toutes les occasions possibles d'améliorer leur production et sa commercialisation. Il est également crucial d'aborder la question de la sûreté des produits nationaux provenant des petites exploitations, en gardant à l'esprit les implications possibles de l'usage de pesticides. La coopération du FIDA avec le Sénégal est vivement appréciée. Enfin, M. Sall rend hommage au Président sortant pour sa direction compétente du Fonds et félicite chaleureusement le Président entrant, à qui il souhaite plein succès dans sa nouvelle mission.
195. **Mme MORRIS** (États-Unis) salue l'action du Président sortant du FIDA et souhaite la bienvenue à son nouveau dirigeant. Le Fonds est maintenant dans une période de transition, à un moment où l'importance de l'agriculture pour le développement est également revenue au centre des préoccupations, compte tenu des effets néfastes de la hausse considérable des prix et de la crise économique et financière mondiale sur les personnes les plus pauvres du monde. Les États-Unis maintiennent fermement leur appui au FIDA, comme en témoigne leur promesse de financement de la huitième reconstitution qui enregistre une augmentation de 67% pour atteindre 90 millions d'USD. Mme Morris félicite le personnel du Fonds et le Président Bâge en particulier pour leur dévouement aux mesures significatives de réforme axées sur des normes de performances élevées, des systèmes d'évaluation rigoureux et des résultats mesurables, lesquelles ont accru la pertinence et l'efficacité du FIDA.
196. Il est temps désormais d'incorporer ce programme de révision dans la culture du Fonds et de mener par ailleurs de nouvelles réformes. Il convient également de redoubler d'efforts pour garantir la viabilité des projets et accentuer le rôle novateur du FIDA, ainsi que son approche émergente qui consiste à privilégier les résultats. Les progrès dans la réforme des ressources humaines sont un autre élément vital, notamment pour ce qui est d'aligner les incitations du personnel sur les performances et résultats institutionnels. Le FIDA devrait en outre se concentrer encore davantage sur les pays les plus pauvres et les plus dépendants au plan agricole pour les aider à révolutionner leur productivité dans ce domaine et à renforcer la sécurité alimentaire, traitant par là certaines des causes profondes de leur vulnérabilité aux crises alimentaires. Le Président Bâge laisse un héritage impressionnant, celui d'avoir vraiment amélioré la vie des ruraux pauvres. Mme Morris est convaincue que le prochain Président poursuivra ces réformes de sorte que le FIDA continue d'obtenir des résultats durables sur le terrain en asseyant son avantage comparatif, à savoir ses projets innovants.
197. **Mme TUMUSIIME** (Commission de l'Union africaine) rend hommage à M. Bâge pour son dévouement à la promotion de la sécurité alimentaire, au développement rural et à la réduction de la pauvreté en Afrique. En effet, comme nombre d'États membres africains, la Commission de l'Union africaine apprécie dans l'ensemble beaucoup la collaboration constructive établie avec le FIDA, en particulier son appui au cadre politique panafricain de l'Union africaine concernant les terres ainsi que ses directives sur le Forum des agriculteurs africains. Mme Tumusiime félicite également le Président entrant de son élection; il peut compter sur le plein soutien de la Commission.

198. La Commission espère que la collaboration avec le FIDA et les autres partenaires de développement pour relever les défis à court et moyen terme sera étendue à des politiques et programmes de long terme, notamment dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique adopté à Maputo en 2003. La solution aux problèmes consiste à relancer la mise en œuvre des quatre piliers de ce programme: élargir la zone concernée par la gestion durable des sols et de l'eau; améliorer l'infrastructure rurale et l'accès aux marchés; accroître la fourniture alimentaire et améliorer la prise en compte des risques et la réponse aux crises; et renforcer la recherche agricole tout en adoptant de nouvelles technologies. Il a été décidé que le thème du prochain sommet de l'Union africaine, en juillet 2009, serait "Investir dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire". Le sommet sera précédé par les réunions des Ministres de l'agriculture des États africains, d'une part, et de la plateforme de partenariats du Programme intégré, d'autre part. Toutes ces dispositions font partie du processus de revitalisation de l'agriculture africaine et de maintien de la question en tant que priorité à l'ordre du jour de la communauté internationale, aux côtés de la sécurité alimentaire. La Commission compte sur l'appui continu des partenaires internationaux de l'Afrique à la mise en œuvre de l'ordre du jour du Programme intégré.

#### RAPPORT SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (GC 32/L.4)

199. **Mme MABUTAS** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA) précise que le rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA présente la situation au 31 décembre 2008. Depuis, d'autres annonces et versements ont été reçus de la part de l'Allemagne, de la Belgique, des États-Unis, de l'Inde, du Kenya, du Niger, du Nigéria, de la Norvège, d'Oman, du Rwanda et de Sri Lanka. Le total des montants promis s'élève maintenant à l'équivalent de 646 millions d'USD, soit 90% de l'objectif fixé pour la septième reconstitution. Des instruments de contribution ont été déposés à hauteur de 563 millions d'USD, ou 92% du montant total annoncé. Les paiements reçus totalisent à présent 478 millions d'USD, ce qui représente 74% des fonds annoncés. Les États membres sont priés de prendre les mesures nécessaires pour effectuer leurs règlements dans les temps.
200. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.**

#### HUITIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 8 de l'ordre du jour) (GC 32/L.5 et Add.1)

201. **La PRÉSIDENTE** attire l'attention sur les documents relatifs au point de l'ordre du jour et note que la pièce jointe à la résolution, qui dresse la liste des annonces de contribution à la huitième reconstitution, sera mise à jour à mesure que des annonces supplémentaires seront faites.
202. **M. WYATT** (Président adjoint, Département des affaires extérieures du FIDA) rappelle qu'en vertu de la résolution 147/XXXI, la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA a été établie et s'est réunie cinq fois en 2008; à sa cinquième réunion, elle a approuvé son rapport et une recommandation invitant le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution sur la huitième reconstitution figurant en annexe IV au rapport.
203. Reconnaissant le rôle significatif que le FIDA pourrait jouer dans l'aide aux populations rurales pauvres en vue d'accroître leur productivité et leurs revenus agricoles, la Consultation s'est mise d'accord sur un objectif total de 3,0 milliards d'USD pour le programme de travail portant sur la période de la huitième reconstitution (2010-2012). Associé au cofinancement, cet investissement créera des possibilités économiques concrètes pour quelque 60 millions de femmes et d'hommes ruraux pauvres. La Consultation a en outre conclu que des contributions

d'1,2 milliard d'USD seraient nécessaires de la part des États membres pour financer le programme de travail proposé et a fait de ce montant, qui représente une hausse record de 67% par rapport à la septième reconstitution, l'objectif à atteindre. Il a également été décidé d'effectuer un examen à mi-parcours de la huitième reconstitution afin que les États membres puissent constater les progrès et donner des orientations plus détaillées. Le rapport dont le Conseil est saisi comporte aussi des directives sur de nombreuses questions spécifiques. M. Wyatt encourage les États membres qui ne peuvent pas annoncer exactement leur contribution pour l'instant à suivre l'exemple de nombreux pays qui en ont sensiblement augmenté le montant et à la faire connaître dans les meilleurs délais.

204. **M. ABDELFETTAH** (Algérie) annonce qu'en dépit de la crise actuelle, l'Algérie a décidé, en témoignage de sa foi dans la mission du FIDA, d'apporter une contribution de 10 millions d'USD à la huitième reconstitution, hausse considérable en regard du montant de 1,1 million d'USD qu'elle avait consacré à la septième.
205. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 154/XXXII sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA.**

**ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA POUR 2007 (point 9 de l'ordre du jour) (GC 32/L.6)**

206. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa quatre-vingt-treizième session, en avril 2008, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
207. **Mme MABUTAS** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA) indique que les états financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2007 figurent dans le document GC 32/L.6. Selon le Commissaire aux comptes, les états financiers "donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Fonds [...] ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie [...] en accord avec les normes internationales d'information financière". Ces états ont également été examinés par le Comité d'audit et entérinés par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-treizième session, en avril 2008. Il faut maintenant l'approbation formelle du Conseil.
208. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à approuver les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2007 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à J du document GC 32/L.6 et dans le rapport du Commissaire aux comptes.
209. **Il en est ainsi décidé.**

**BUDGETS ADMINISTRATIF ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA ET DE SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2009 (point 10 de l'ordre du jour) (GC 32/L.7)**

210. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa quatre-vingt-quinzième session, le Conseil d'administration a examiné les budgets proposés pour le Fonds et son Bureau de l'évaluation et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
211. **Mme MABUTAS** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA) souligne que le programme de travail, le Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et les budgets administratifs et d'investissement du FIDA illustrent l'attachement du Fonds à consolider le programme de travail pour accentuer ses effets sur le développement, renforcer les aspects opérationnels de son action afin d'accroître son efficacité en la matière, améliorer l'efficacité administrative et investir dans la capacité à long terme du Fonds à fournir un appui effectif et rentable en faveur du développement.

212. Le document prend en considération les effets attendus des fluctuations du taux de change tel que convenu par le Conseil d'administration en décembre 2008. Les principaux aspects en sont: le maintien d'un taux de croissance moyen de 10% pour le programme de travail; une augmentation en termes réels de 5,1% du MFDP pour couvrir l'expansion du programme de travail et anticiper un nouveau mouvement à la hausse durant la période de la huitième reconstitution; une réduction de 0,9% du budget administratif en termes réels; et une amélioration supplémentaire de l'efficacité mesurée à partir du ratio des coûts opérationnels sur les dépenses administratives. En effet, le FIDA propose de répondre à un accroissement de 10% du programme de travail par une augmentation de seulement 1,1% du montant global du budget administratif et du MFDP.
213. Un budget d'investissement modeste de 4,08 millions d'USD est proposé pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de la gestion administrative et opérationnelle, principalement pour le nouveau modèle de service et la plateforme des technologies de l'information du FIDA. Les coûts des biens et services fournis au titre de ce budget seront amortis dans les budgets administratifs futurs. On a prévu 125 000 USD de frais d'amortissement. La mise en place d'un budget d'investissement et de frais d'amortissement reflète la stratégie du FIDA qui consiste à ne pas retrancher les coûts d'investissement du budget mais à les répartir sur ses budgets ordinaires tout au long de la période d'amortissement des actifs concernés.
214. Le Fonds opère sur la base d'une budgétisation axée sur les résultats. Le programme de travail, le budget pour 2009 et le rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement montrent tous que ses ressources sont gérées plus effectivement et efficacement et que ses activités ont un impact croissant.
215. **M. LAVIZZARI** (Directeur, Bureau de l'évaluation du FIDA) indique que son Bureau, comme décidé par le Conseil d'administration en décembre 2007, a pour la première fois élaboré un programme de travail triennal à horizon mobile. Les quatre grands domaines prioritaires pour 2009-2011 sont les mêmes que par le passé, et les activités spécifiques relatives à chacun de ces domaines sont énumérées dans les annexes 20 et 21 du document GC 32/L.7.
216. En 2009, le Bureau achèvera l'évaluation conjointe entreprise avec la Banque africaine de développement ainsi que celle portant sur la capacité du FIDA à promouvoir des innovations favorables aux pauvres dans le but de réduire la pauvreté rurale. Il commencera également à évaluer les approches et les résultats du FIDA en matière de promotion de l'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. Le Bureau préparera aussi la septième édition du rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA. Il prendra des dispositions supplémentaires en vue d'accroître l'efficacité et la qualité de son action en 2009, y compris un cadre de mesure des résultats, le recours à des conseillers indépendants chevronnés pour toutes les évaluations de rang supérieur, le déploiement du nouveau manuel d'évaluation et la conduite d'examen internes par les pairs afin de réduire la variabilité des résultats d'un évaluateur à l'autre et d'améliorer la qualité des travaux. Un examen externe du Bureau de l'évaluation par ses pairs sera entrepris dans le cadre du Groupe conjoint d'évaluation des banques multilatérales de développement.
217. Le budget requis pour exécuter le programme de travail 2009 du Bureau s'élève à 5,85 millions d'USD. En outre, 300 000 USD seront nécessaires pour l'examen externe par les pairs, qui a été inclus en tant que dépense ponctuelle extraordinaire.
218. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 155/XXXII relative aux budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009.**



PROPOSITION DE PROGRAMME DE DÉPART VOLONTAIRE (point 11 de l'ordre du jour) (GC 32/L.8 et Add.1)

219. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa quatre-vingt-quinzième session, le Conseil d'administration a recommandé que la proposition soit soumise au Conseil des gouverneurs pour approbation.
220. **Mme MABUTAS** (Présidente adjointe, Département finances et administration du FIDA) explique que le FIDA évolue afin de faire face aux nouveaux enjeux d'un programme de travail élargi, mis en œuvre à travers un modèle opérationnel accordant la priorité à des projets et programmes menés à l'initiative des pays et directement supervisés. Il aura besoin d'effectifs flexibles, mobiles et capables d'apprendre et de s'adapter à l'évolution de la situation. Le renouvellement naturel du personnel du Fonds est faible. Le départ volontaire permettra d'accélérer ce renouvellement, en particulier lorsqu'il y a discordance entre les capacités, la mobilité et la motivation du personnel. Il est proposé qu'un programme de départ volontaire soit financé sur les ressources ordinaires du FIDA.
221. Le départ volontaire survient lorsqu'il est mis fin aux relations contractuelles d'emploi par consentement mutuel. Il n'y a pas de droit au départ volontaire. Le personnel peut se porter volontaire et le FIDA approuvera ou rejettera la demande. En cas d'accord, le FIDA verse une indemnité calculée sur la base de la durée du service et du type de contrat. Les fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou des services généraux qui sont employés depuis quatre ans ou plus dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée volontaire peuvent bénéficier du programme de départ. N'y ont pas accès les personnels détachés ou prêtés ainsi que les consultants et titulaires d'un contrat à court terme.
222. Pour 2009-2010, on cherche à obtenir une enveloppe budgétaire permettant de financer entre 45 et 50 départs volontaires, soit 10 à 12% environ des effectifs du FIDA. Le coût du programme sera de 5,5 millions d'USD au maximum, calculé sur la base de 50 départs (30 membres des services généraux et 20 cadres de niveau intermédiaire), sous réserve de l'autorisation par le Conseil de cette utilisation des ressources ordinaires du FIDA pour la période 2009-2010. Ce montant comprend une somme maximale de 100 000 USD, mise à la disposition de la Directrice de la division des ressources humaines et destinée à la fourniture d'un appui additionnel lors des phases décisives du programme, sous forme notamment de services de consultation sur l'orientation professionnelle et le remplacement externe. Les dépenses relatives au programme seront inscrites sur une ligne de crédit spéciale figurant dans les relevés de dépenses du FIDA en fin d'exercice.
223. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 156/XXXII sur une dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010.**

ÉLECTION DE MEMBRES ET DE MEMBRES SUPPLÉANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 12 de l'ordre du jour) (GC 32/L.9 et Add.1)

224. **La PRÉSIDENTE** explique que le mandat des membres qui siègent actuellement au Conseil d'administration viendra à expiration à la clôture de la présente session du Conseil des gouverneurs. L'annexe II de l'Accord portant création du FIDA stipule que 18 nouveaux membres et 18 nouveaux membres suppléants devront être élus ou nommés: huit membres et huit membres suppléants issus de la liste A; quatre membres et quatre membres suppléants issus de la liste B; ainsi que six membres et six membres suppléants issus de la liste C. Une liste des États membres à l'égard desquels il existe une provision comptable en vertu de l'article 40.1 du Règlement intérieur figure en annexe du document GC 32/L.9. Aucun changement n'a été apporté à cette liste. La composition du Conseil d'administration proposée par les responsables des trois listes a été publiée sous la cote GC 32/L.9/Add.1.

225. Les pays suivants ont été choisis comme membres de la liste A: Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Suède, Royaume-Uni et États-Unis; et les suivants comme membres suppléants: Irlande, Belgique, Suisse (suppléante de l'Allemagne pour les deux premières années du mandat, remplacée par le Luxembourg pour 2011), Autriche, Danemark, Norvège, Pays-Bas et Espagne. Il a en outre été proposé que le Conseil nomme les Pays-Bas membre et le Royaume-Uni membre suppléant pour l'année 2011.
226. Les pays suivants ont été choisis comme membres de la liste B: Koweït, Nigéria, Arabie saoudite et Venezuela (République bolivarienne de); et les Émirats arabes unis, Qatar, Indonésie et Algérie, respectivement, comme membres suppléants.
227. La liste C compte trois sous-listes. Pour la sous-liste C1 (Afrique), le Burkina Faso et le Cameroun ont été choisis comme membres et l'Angola et l'Égypte, respectivement, comme membres suppléants; pour la sous-liste C2 (Europe, Asie et Pacifique), la Chine et l'Inde ont été choisies comme membres et, en ce qui concerne les suppléants, la Turquie assistera la Chine en 2009 (et sera remplacée par le Pakistan en 2010 et le Bangladesh en 2011) alors que la République de Corée suppléera l'Inde (et sera remplacée par l'Afghanistan en 2010 et Chypre en 2011). S'agissant de la sous-liste C3 (Amérique latine et Caraïbes), le Brésil et le Mexique ont été choisis comme membres et l'Argentine et le Guatemala, respectivement, comme membres suppléants.
228. En l'absence d'objection, **la Présidente** déclare ces membres et membres suppléants élus au Conseil d'administration.
229. **Le Conseil des gouverneurs approuve les élections.**
230. **La PRÉSIDENTE** suggère que le rapport final signale la décision du Conseil, pour la liste A, de nommer les Pays-Bas comme membre et le Royaume-Uni comme membre suppléant pour la dernière année du mandat. Il faudrait également y consigner le fait que le Conseil a décidé d'approuver les accords conclus quant à l'échange de sièges entre la Suisse et le Luxembourg dans la liste A ainsi qu'entre les pays de la sous-liste C2, pour une entrée en vigueur le dernier jour du mois de février des années en question, et qu'aucune validation supplémentaire n'est requise du Conseil.

#### DÉPENSE EXTRAORDINAIRE RELATIVE AU NOUVEAU SIÈGE DU FIDA (point 14 de l'ordre du jour) (GC 32/L.11)

231. **La PRÉSIDENTE** appelle l'attention sur le rapport final concernant la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA (GC 32/L.11).
232. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport final sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA.**

#### RAPPORT DE SITUATION RELATIF AU MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (point 16 de l'ordre du jour) (GC 32/L.13)

233. **La PRÉSIDENTE**, rappelant les mises à jour annuelles des informations concernant la stratégie opérationnelle et les activités du Mécanisme mondial, attire l'attention sur le rapport de situation relatif à ce dernier point en 2008.
234. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.**

#### RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE (point 15 de l'ordre du jour) (GC 32/L.12/Rév.1)

235. **M. CLEAVER** (Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA), présentant le rapport de situation, déclare que le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) continue d'être appliqué à tous les prêts et dons au titre des guichets pays spécifiques qui sont soumis au Conseil d'administration pour approbation. L'ensemble de ces prêts et dons soumis en 2008 relèvent de l'allocation SAFP des pays concernés. S'agissant du programme de travail général, on estime que 96% des ressources du FIDA mises à la disposition des pays ont été allouées conformément aux directives SAFP, les 4% restants ayant été affectés à des dons mondiaux et régionaux.
236. Les notes de pays pour 2008 présentent les données de performance mises à jour – portefeuille et secteur rural – pour chaque État ainsi que les chiffres de la population rurale et le revenu national brut par habitant. Les informations actualisées apparaissent également dans les notes finales de pays pour 2008 et les allocations aux pays pour 2009, incluant toutes les ressources inutilisées qui ont été redistribuées par l'intermédiaire du SAFP. À la demande du Conseil, le rapport comprend un tableau comparatif des systèmes d'allocation fondés sur la performance employés par sept grandes institutions internationales, dont le FIDA: il est à noter que les différences sont mineures.
237. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance.**

#### AUTRES QUESTIONS (point 17 de l'ordre du jour)

238. **Aucune autre question n'a été soulevée au titre du point 17.**

#### DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)

239. **M. DRABO** (Mali) salue le travail accompli par le Président sortant qui a, entre autres, attiré des niveaux sans précédent de ressources, entamé des réformes ambitieuses et bataillé efficacement en faveur des ruraux pauvres. Avec sa population largement rurale, le Mali souffre d'une pauvreté importante qui touche en particulier les petits paysans. Le développement agricole est donc vu comme le moteur de la croissance, l'accent étant mis sur les exploitations familiales. À cette fin, il est toutefois essentiel de surmonter des difficultés telles que la faiblesse du savoir faire et le manque d'accès au financement, aux marchés et à des intrants de qualité. Conformément à la nouvelle législation, des programmes variés ont été lancés pour apporter un appui aux organisations d'agriculteurs, donner une nouvelle impulsion à la compétitivité et à la diversification des cultures, consolider l'infrastructure et attirer l'investissement dans le secteur. Le thème de la session actuelle s'avère donc très pertinent.
240. La réalisation des OMD est menacée par plusieurs facteurs, notamment la crise financière mondiale, la volatilité des prix alimentaires et les changements climatiques. Un engagement politique inébranlable est par conséquent vital pour dépasser les difficultés rencontrées par les producteurs modestes et, en ce sens, une initiative en faveur du riz a été mise en œuvre avec beaucoup de succès au Mali, en partie grâce à l'appui gouvernemental. Les conditions de vie à la campagne s'améliorent également, par le biais de projets soutenus par le FIDA, et un programme de microfinance rurale est en cours d'élaboration. Pour terminer, M. Drabo confirme que la contribution malienne à la huitième reconstitution des ressources du Fonds sera identique à celle du cycle précédent, et il félicite chaleureusement le nouveau Président du FIDA pour son élection.
241. **M. PARASURAM** (Inde) assure le Président élu que son pays maintiendra son association et son engagement avec le FIDA, d'autant que le partenariat en cours a étendu sa portée et pris une nouvelle dimension sous la présidence de M. Bâge. Compte tenu de la nouvelle profondeur stratégique de ce partenariat, qui s'avère une expérience mutuellement profitable, les projets du FIDA en Inde ne sont pas considérés simplement comme une source de financement, mais comme un laboratoire d'idées novatrices en vue d'aider les gens à sortir de la pauvreté. M.

Parasuram félicite M. Bâge pour sa direction exemplaire et salue sa contribution au partenariat indien avec le Fonds.

242. Se réjouissant du résultat satisfaisant de la huitième reconstitution, il souligne la hausse annoncée de la contribution indienne, qui passe de 17 millions d'USD à 25 millions d'USD. L'Inde fait aussi la preuve de son attachement au développement rural en investissant 132 USD chaque fois le FIDA en investit 100 dans ses projets indiens. Étant donnée l'augmentation sensible des annonces, le programme de travail du Fonds pour 2010-2012 offre une occasion sans précédent d'élargir ses activités. Le succès sera néanmoins mesuré à l'aune du nombre de personnes épaulées dans l'établissement de moyens de subsistance durables. Afin d'utiliser à plein les ressources disponibles, les efforts doivent avant tout porter sur la mise à l'essai de nouvelles idées et la promotion de celles qui fonctionnent. Il convient de concevoir et d'évaluer les projets en tenant compte de leurs possibilités de reproduction et d'élargissement. Le FIDA doit également continuer de renforcer les compétences de son personnel et son aptitude organisationnelle à relever de nouveaux défis. Il faudrait aussi qu'il raffermisse sa politique en matière de présence sur le terrain et d'exécution pratique de ses projets.
243. **M. DJUMALIEV** (Kirghizistan) félicite le Président nouvellement élu et lui souhaite tout le succès possible dans la poursuite des objectifs du FIDA. Il accueille avec plaisir les Îles Marshall parmi les membres. Son gouvernement appuie sans réserve le mandat du Fonds, qui a un rôle important à jouer en ce qui concerne le premier des OMD, à savoir l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim.
244. Insistant sur la prochaine Journée mondiale de la justice sociale, M. Djumaliev observe en outre que la paix et la sécurité sont des conditions préalables à ce type de justice ainsi qu'au développement social, lesquels dépendent à leur tour d'une croissance économique régulière à grande échelle. Dans ce contexte, la mondialisation et l'interdépendance du commerce et de l'investissement, de même que les avancées technologiques, ouvrent de nouveaux horizons pour une telle croissance et pour une amélioration mondiale des conditions de vie. Il reste néanmoins de graves problèmes à surmonter, notamment les crises financières, la pauvreté, la marginalisation et l'inégalité sociale, qui constituent d'importants obstacles à la participation et à l'intégration totales des pays en développement – et même de certains pays en transition – à l'économie mondiale. Il est par conséquent essentiel d'accentuer les efforts internationaux visant à atténuer la pauvreté et d'œuvrer en faveur d'un emploi digne, de l'égalité des sexes et de l'accès à l'aide et à la justice sociales pour tous. Eu égard à la responsabilité collective d'établir les principes de la dignité humaine, de la justice et de l'égalité à l'échelle mondiale, le représentant kirghiz salue la politique du FIDA qui consiste à se focaliser sur le maintien de ces principes.
245. **M. NAKARA** (Kiribati) remercie le FIDA pour son aide. Un projet de rationalisation des initiatives de développement rural a permis d'assurer des moyens d'existence durables à plusieurs communautés des îles extérieures. De plus, un centre d'excellence agricole visant à soutenir la lutte des nations constituées d'atolls dans le Pacifique pour surmonter la pauvreté rurale a été créé avec l'appui technique et financier du Fonds, par l'intermédiaire du Secrétariat de la Communauté du Pacifique, et commence maintenant à travailler avec les pays insulaires de faible élévation, dont Kiribati. M. Nakara demande au Conseil d'envisager un élargissement des services offerts par le centre à Kiribati pour inclure la formation, le marketing ainsi que les recherches et activités commerciales. Il attend avec intérêt de recevoir les conclusions d'une mission de définition de portée dépêchée à Kiribati en juin 2008 pour recenser les domaines dans lesquels une aide du FIDA est nécessaire. Son pays fera également bientôt l'objet d'un programme coordonné par la FAO, avec la participation du Fonds, sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance durables.

246. Kiribati s'efforce de faire face aux multiples difficultés que représentent la hausse vertigineuse des prix alimentaires, les changements climatiques et une économie sous pression. Elle ne peut toutefois pas y parvenir seule, et c'est pourquoi M. Nakara prie le FIDA de renforcer ses programmes existants dans le pays et de lancer de nouvelles interventions pour venir en aide aux communautés rurales. Il remercie M. Bâge et tout le personnel du Fonds pour leurs travaux en 2008, en particulier les opérations menées dans les pays d'Asie et du Pacifique. Il souhaite la bienvenue au Président élu, M. Nwanze, et assure le FIDA de la coopération ininterrompue de Kiribati.
247. **Mme ABDELKADER** (Tchad) se joint aux représentants des autres États membres pour remercier le Président sortant et son équipe et pour féliciter le Président élu, M. Nwanze, de son accession à ce poste. Le thème choisi pour la session du Conseil des gouverneurs est particulièrement opportun compte tenu des crises mondiales actuelles et de leurs conséquences sur les ruraux pauvres. Le Tchad est reconnaissant au Fonds d'avoir financé quatre grands projets en vue de combattre la pauvreté et de garantir la sécurité alimentaire. En tant que pays sans littoral de la région du Sahel, le Tchad est exposé à des événements climatiques imprévisibles et récurrents qui compromettent le développement agricole, aggravant ainsi la situation déjà précaire de la population rurale. Bien que les ruraux jouent un rôle important dans l'économie, leur pauvreté extrême a une incidence négative sur la situation économique globale du pays. La sécurité alimentaire est la clé pour réduire la pauvreté.
248. Le FIDA ne sera pas en mesure d'atteindre ses objectifs sans ressources suffisantes. Le Gouvernement tchadien appuie fermement le Fonds; il ne se contentera pas d'honorer son engagement précédent mais augmentera sa contribution à la huitième reconstitution, en fonction de ses moyens.
249. **M. KIOME** (Kenya) félicite le Président sortant d'avoir dirigé l'organisation en des temps difficiles et à la faveur de réformes qui ont préparé le Fonds à relever de nouveaux défis. Le FIDA contribue sensiblement au développement de nombreux pays, y compris le Kenya, en aidant les peuples à améliorer leurs sécurité alimentaire, revenus et moyens d'existence. À travers ces programmes, le Gouvernement kényan a établi des partenariats avec les agriculteurs, les institutions financières et les ONG.
250. Néanmoins, M. Kiome rejoint les orateurs précédents pour souligner que le temps est venu de renoncer aux politiques descendantes et d'y préférer des mesures cohérentes avec la situation réelle sur le terrain en ce qui concerne les exploitations et les agriculteurs. Même si des réformes ont été lancées, les institutions et systèmes qui prévalent ont été établis il y a 40 ans, alors que les problèmes sont aujourd'hui totalement différents en termes de démographie, de sciences, de technologies, d'économie et d'environnement social. Il faut réexaminer les politiques afin d'évaluer dans quelle mesure elles sont inclusives. En outre, les indicateurs internationaux de réussite quant à la réalisation des OMD sont au plus bas. Le nombre de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté absolue ou souffrant de la faim augmente, tandis que l'investissement dans le développement agricole décline, ce qui montre que les difficultés liées à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté sont encore à l'ordre du jour. On n'a pas encore trouvé comment faire, et le FIDA doit saisir l'occasion qui lui est offerte de prendre la bonne direction.
251. M. Kiome souhaite plein succès au Président nouvellement élu face aux nouveaux défis du FIDA et dans l'entreprise consistant à inverser la tendance à la croissance du nombre de personnes pauvres et affamées en investissant dans l'aide au développement agricole. Le Kenya offre tout son appui en ce sens.
252. **M. OTHMAN ABAZA** (Égypte) remercie le Président sortant pour sa direction prudente du Fonds et promet l'appui de l'Égypte au nouveau Président, qu'il félicite de son élection. Les effets de la crise alimentaire mondiale se voient encore

exacerber par la crise financière internationale qui aggrave la pauvreté rurale et menace les progrès accomplis en vue de son élimination et de la réalisation des OMD. L'investissement dans le secteur agricole, vital, doit donc être accru en priorité, tout comme l'aide publique au développement de l'agriculture, en accordant une attention particulière aux problèmes rencontrés par les petits exploitants. En effet, il est internationalement reconnu que de telles mesures constituent la seule manière de sortir de la crise alimentaire et, dans ce contexte, le Cadre d'action global élaboré par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire met en avant diverses possibilités de contribuer à la sécurité alimentaire à plus long terme. Sur le même sujet, des idées constructives ont émergé de la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, qui s'est tenue à Madrid en janvier 2009.

253. Comme le confirme la dernière évaluation indépendante en date, la performance du FIDA s'est nettement améliorée. Associé à la croissance observée au niveau de son programme de prêts, ce facteur le rend plus à même d'aider les petits agriculteurs à augmenter leur productivité et leurs revenus. À cet égard, M. Abaza se félicite des annonces faites pour la huitième reconstitution, à laquelle l'Égypte apportera une contribution de 3 millions d'USD, malgré ses propres difficultés financières. Le développement rural égyptien, pour sa part, se poursuit grâce à divers projets du Fonds mis en œuvre depuis 25 ans d'une coopération fructueuse, qui est partie pour durer encore longtemps; l'Égypte a récemment demandé un financement au profit d'un nouveau projet d'irrigation visant à reprendre d'autres zones au désert afin d'en faire des terres arables et d'atteindre ainsi l'objectif de 3,4 millions de feddans de nouveaux espaces de culture.
254. **M. BELLORÍN** (République bolivarienne du Venezuela) félicite M. Nwanze pour son élection, l'assurant du maintien de l'appui de la République bolivarienne du Venezuela au FIDA, et remercie M. Bâge pour son excellente gestion de l'organisation durant son mandat. Afin de relever les principaux défis du renforcement de l'agriculture comme outil essentiel de la lutte contre la faim et la pauvreté, le Fonds doit avant tout introduire de nouvelles techniques de production, améliorer son exécution des programmes et ses structures d'organisation et de gestion, élargir l'accès à l'appui financier et faciliter la fourniture d'intrants, de graines et d'équipements technologiques. Les initiatives menées dans ces domaines doivent être adossées à deux types de changement structurel au sein des États membres afin de permettre au FIDA d'atteindre son but fondamental qui consiste à donner aux ruraux pauvres les moyens de surmonter la pauvreté.
255. Le premier concerne l'environnement: il existe un lien direct entre l'exploitation aveugle des ressources naturelles, d'une part, et la désertification, le réchauffement planétaire et les changements climatiques, d'autre part, mais on fait peu pour mettre fin à cette exploitation qui va contre les efforts déployés face à la pauvreté rurale. Le second a trait à la démocratisation de l'accès aux terres: des mesures efficaces doivent être prises contre la concentration de vastes propriétés foncières entre seulement quelques mains, de sorte que des millions de paysans du monde entier soient à même de produire des aliments. L'accès à la terre par les ruraux pauvres est en fait une condition essentielle à l'efficacité des politiques du FIDA. Il faut aussi garder à l'esprit que les initiatives qui ont pour but de donner une impulsion nouvelle à la production peuvent être battues en brèche par des politiques protectionnistes et des barrières douanières. Le temps est venu de relancer la lutte des habitants des campagnes pour une véritable réforme agraire qui aboutisse à un développement agricole durable fondé sur la préservation de la biodiversité.

#### RAPPORT SUR LES DISCUSSIONS DES TABLES RONDES

256. **M. WYATT** (Président adjoint, Département affaires extérieures du FIDA) résume les conclusions des discussions des trois tables rondes, qui se sont tenues à Rome

le 18 février 2009, parallèlement à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Le texte complet de sa déclaration figure au chapitre 4.

257. **M. RUMA (Nigéria) prend la présidence.**

#### CLÔTURE DE LA SESSION

258. **Le PRÉSIDENT** prononce un discours de clôture dont le texte est reproduit au chapitre 4.

259. Il déclare close la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

260. **La séance est levée à 13 h 15.**

## Chapitre 3

### B. Tables rondes

261. Le nombre de personnes touchées par la pauvreté et la faim a augmenté, et le monde est maintenant confronté à une grave récession économique. Le changement climatique, la concurrence accrue pour la terre ainsi que la volatilité des prix des produits alimentaires et des intrants ont une incidence néfaste sur les ruraux pauvres – femmes et hommes – des pays en développement et en particulier sur les ménages les plus démunis et les plus vulnérables.
262. Parallèlement, dans le monde entier, les petits exploitants, les communautés locales, les entreprises privées, les pouvoirs publics et les partenaires du développement apportent de nouvelles solutions à ces problèmes et de nouvelles raisons de croire à un avenir où le monde serait libéré de la faim et de la pauvreté.
263. En vue de la publication, au cours de l'année 2009, du Rapport sur la pauvreté rurale, le FIDA a tenu trois tables rondes sur les défis et les possibilités concernant l'agriculture familiale, le mercredi 18 février 2009, à l'occasion du Conseil des gouverneurs.
264. Les débats ont eu pour principal objectif de déterminer les politiques et stratégies susceptibles d'être adoptées au niveau national pour répondre aux besoins des petits exploitants.
265. Les besoins en matière de recherche et de technologie pour faire progresser l'agriculture familiale ont également été étudiés.

#### **Table ronde 1: Volatilité des prix des produits alimentaires: Comment aider les petits exploitants à gérer le risque et l'incertitude**

266. Le but de cette table ronde était de mettre en commun les données d'expérience et les connaissances quant aux mesures qui permettent effectivement de réduire les risques associés à la volatilité des prix, de manière à encourager les petits exploitants à investir.
267. Après une période de flambée des prix de la quasi-totalité des produits agricoles, un recul spectaculaire est constaté depuis août 2008, même si le niveau reste relativement élevé par rapport aux années précédentes. Dans le secteur commercial, les producteurs céréaliers ont réagi à l'envolée des prix en accroissant la production. Mais la situation est nettement différente dans bon nombre de pays en développement. Si l'on ne tient pas compte du Brésil, de la Chine et de l'Inde, la production céréalière des pays en développement a de fait reculé de 1,6% entre 2007 et 2008.
268. Les agriculteurs démunis de ressources ne sont guère en mesure de réagir rapidement lorsque les prix deviennent attrayants, et la volatilité des prix et le renchérissement des intrants constituent des défis de taille pour les femmes et les hommes en milieu rural, qui peinent à nourrir leur famille et à faire de la production agricole une activité plus rentable.



Table ronde 1

## Volatilité des prix des produits alimentaires:

Comment aider les petits exploitants à gérer le risque et l'incertitude

18 février, 15 h 30



Enabling poor rural people to overcome poverty  




M. Matthew Wyatt, président,  
Président adjoint, Département des Affaires  
extérieures du Fonds international de  
développement agricole  
(FIDA)



M. Mustafa Abubakar, invité,  
Président de l'Agence nationale pour  
l'alimentation  
Indonésie



M. Gonzalo Fanjul Suárez, invité,  
Directeur de recherche auprès  
d'Intermón Oxfam  
Espagne



M. David Stevenson, invité,  
Directeur de la Division des politiques, de la  
planification et des stratégies du Programme  
alimentaire mondial (PAM)



M. Ajay Vashee, invité,  
Président de la Fédération internationale des  
producteurs agricoles (FIPA)  
France

269. La volatilité des prix risque de persister à l'avenir, car le changement climatique accroîtra probablement l'incertitude concernant la production alimentaire, en particulier dans les pays à basse latitude. Cette perspective ne peut que dissuader les petits exploitants – qui pâtissent déjà du renchérissement des intrants (engrais, par exemple) et des coûts de transport – d'effectuer les investissements nécessaires dans le secteur agricole. Selon les projections, la population mondiale passera de 6,6 milliards en 2007 à près de 9,2 milliards d'ici à 2050, ce qui aura des répercussions sur la demande de nourriture et de biocarburants. Il est donc essentiel de favoriser des politiques à même d'encourager les investissements et d'accroître la productivité agricole, en particulier parmi les petits exploitants.
270. Il convient de trouver des solutions novatrices pour atténuer l'impact de la volatilité des prix sur les petits producteurs agricoles et permettre à ceux-ci de répondre à la demande croissante de nourriture, d'aliments pour animaux et de carburant.
271. Les questions susceptibles d'orienter le débat étaient:
- a) Comment la volatilité des prix des produits alimentaires sur le marché international s'est-elle répercutée sur les marchés intérieurs et sur les petits exploitants ces deux dernières années?
  - b) Comment la volatilité des prix affecte-t-elle les décisions relatives aux investissements des producteurs ruraux et quelles en sont les conséquences pour la sécurité alimentaire des ménages?
  - c) Quelles mesures ont été prises avec succès par les pouvoirs publics, les organisations paysannes et le secteur privé pour atténuer la volatilité des prix sur les marchés intérieurs et réduire son incidence négative sur les producteurs tout en encourageant les petits exploitants à investir?
272. Conclusions:
- a) La volatilité des prix des denrées alimentaires est un facteur de risque majeur pour les consommateurs pauvres et pour les pays à déficit vivrier. C'est aussi un obstacle de taille au développement et à l'investissement dans le secteur agricole. Les petits exploitants qui n'ont pas accès aux installations de stockage et aux services financiers sont particulièrement vulnérables.
  - b) Il est impératif que les politiques agricoles nationales et régionales soient au centre des stratégies de développement rural et de réduction de la pauvreté. Ces politiques doivent viser à: i) réduire la volatilité des prix agricoles; et ii) atténuer l'impact de la volatilité des prix (stocks de sécurité, mécanismes d'assurance, filets de sécurité alimentaire, etc.) sur les populations rurales démunies de ressources, en particulier les femmes.
  - c) À cet égard, il est essentiel de développer et renforcer les organisations de paysans et de producteurs pour leur permettre de prendre part effectivement à l'élaboration des politiques.
  - d) Il faut établir des liens constructifs entre tous les acteurs de la chaîne de valeur (aux niveaux de la production, de la commercialisation, de la transformation et de l'exportation) afin de réduire l'incertitude, d'améliorer l'information sur les prix et d'accroître la prévisibilité du marché.
  - e) Les grands mécanismes internationaux qui régissent les marchés et les échanges agricoles devraient être plus propices à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques agricoles nationales qui répondent aux besoins des producteurs de denrées alimentaires et des petits exploitants en particulier.
  - f) Les politiques modernes doivent impérativement tirer les leçons des succès et des échecs de l'action publique enregistrés jusqu'ici sur les marchés agricoles et alimentaires. Une attention particulière doit être accordée à la durabilité.

- g) Les politiques publiques visant à réguler le marché ne doivent pas perdre de vue certaines évolutions récentes déterminantes telles que le lien entre marché alimentaire et marché de l'énergie, et les effets du changement climatique sur l'environnement.
- h) Il faut en particulier accroître les investissements dans l'agriculture, surtout dans le secteur de la petite exploitation.
- i) Les 500 000 petits paysans du monde entier peuvent contribuer bien davantage à la sécurité alimentaire qu'ils ne le font actuellement.

**Table ronde 2: La demande accrue de terres: Risques et possibilités pour les petits exploitants**

273. Le but de la table ronde était d'étudier les risques, les possibilités et les politiques nécessaires du fait de la demande accrue de terres pour l'agriculture commerciale et l'impact qu'elle pourrait avoir sur les populations rurales pauvres, en particulier les petits agriculteurs et éleveurs.
274. Ces dernières années, la demande de terres émanant d'investisseurs étrangers et nationaux s'est accrue rapidement dans les zones rurales des pays en développement. L'ampleur et la nature de cette demande ne sont pas encore bien comprises. Au départ, la demande de terres des investisseurs tant publics que privés était motivée par la production de cultures de rapport. Avec la crise de l'énergie, les grandes plantations destinées à la production d'agrocarburants sont devenues une option attrayante. Dernièrement, du fait des crises alimentaire et financière, des pays riches ou en transition tributaires des importations vivrières ont cherché à investir dans les terres agricoles à l'étranger pour garantir la sécurité alimentaire de leur population. En outre, les cultures vivrières sont de plus en plus perçues comme un important créneau d'investissement par les entreprises alimentaires et les investisseurs privés.
275. La communauté internationale craint de plus en plus que cette augmentation rapide de la demande ne mette en péril la sécurité alimentaire et les droits sur la terre et l'eau des populations rurales pauvres et des communautés autochtones. Autre sujet de préoccupation, la surexploitation des terres pourrait exacerber les problèmes écologiques. Dans le même temps, ces investissements accrus dans les zones rurales des pays en développement pourraient contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Pour réduire au minimum les risques, protéger les droits fonciers des pauvres et exploiter au mieux les possibilités, il est nécessaire de définir des lignes d'orientation et des pratiques optimales et de mettre en place des partenariats mutuellement bénéfiques entre investisseurs privés, communautés rurales et gouvernements.
276. L'expérience montre que les partenariats entre communautés et investisseurs ne sont fructueux que si les politiques et les lois reconnaissent les droits coutumiers et autochtones sur la terre. Il faut soutenir davantage des systèmes d'enregistrement des terres appropriés, abordables et accessibles pour préserver les droits des petits producteurs et des communautés autochtones. Ces communautés et producteurs ont en outre besoin d'un appui pour participer davantage à la planification de l'aménagement des terres ainsi que pour déterminer leurs besoins et y répondre de manière à mieux tirer parti des opportunités commerciales.

## Table ronde 2

**La demande accrue de terres:**

Risques et possibilités pour les petits exploitants:

18 février, 15 h 30



Enabling poor rural people to overcome poverty



M. Jean-Philippe Audinet, président,  
Directeur par intérim  
de la Division des politiques du  
Fonds international de développement agricole  
(FIDA)



Mme Tumi Makgabo, modératrice,  
Responsable radiodiffusion et  
productrice indépendante



M. Noel De Luna, invité,  
Représentant permanent adjoint  
des Philippines



M. Pär Oscarsson, invité,  
Responsable des questions  
agraires/agricoles auprès de  
SEKAB BioEnergy (T) Ltd  
République-Unie de Tanzanie



M. Eckart Woertz, invité,  
Responsable de  
programme pour les  
questions économiques  
auprès du Centre de  
recherche du Golfe (GRC),  
Émirats arabes unis



Mme Sonja Vermeulen, invitée,  
Directrice de programme,  
Entreprises et développement  
durable, Groupe des marchés  
durables, Institut international  
pour l'environnement et le  
développement (IIED)  
Royaume-Uni



M. Stephen Ruvuga, invité,  
Directeur général du Réseau  
national des groupements  
d'agriculteurs (MVIWATA)  
République-Unie de Tanzanie

277. Les questions susceptibles d'orienter le débat étaient:

- a) Quelles sont les incidences sur les communautés rurales de la demande croissante de terres pour la production à grande échelle de nourriture et de carburant? Les populations rurales pauvres sont-elles perdantes en termes de droits sur la terre et l'eau? Les petits producteurs satellites ou les agriculteurs sous contrat sont-ils gagnants? Les populations rurales pauvres profitent-elles des nouvelles possibilités offertes sur le plan de l'emploi et de la commercialisation? Existe-t-il des exemples montrant qu'elles en ont tiré des avantages considérables? Quels enseignements pouvons-nous en tirer?
- b) Quelles sont les caractéristiques des investissements de grande ampleur qui se sont traduits par des avantages pour toutes les parties? Quel est le contexte politique de ces expériences? Quel a été le rôle de la société civile? Les communautés rurales ont-elles été impliquées? Quels autres aspects spécifiques peuvent être identifiés? Quelles sont les caractéristiques des meilleures pratiques qui ne cessent d'évoluer?
- c) Que peuvent faire les diverses parties prenantes (pouvoirs publics, société civile et investisseurs) pour mettre au point des mécanismes transparents et solidaires susceptibles d'orienter et de gérer les investissements dans l'agriculture? Comment une organisation comme le FIDA peut-elle se rendre utile à cet égard?

278. Conclusions:

- a) L'accroissement rapide de la demande de terres agricoles émanant d'investisseurs étrangers et nationaux pour la production d'agrocarburants ou – plus récemment – pour l'externalisation de la production alimentaire offre de nouvelles possibilités aux populations rurales pauvres en termes de ressources financières, d'infrastructures et de technologies, et leur ouvre de nouveaux marchés. D'un autre côté, il leur fait aussi courir le risque de perdre leurs terres, c'est-à-dire le principal – et souvent le seul – bien qu'elles possèdent.
- b) Il n'y a pas de terre inutilisée ou sous-utilisée, seulement des terres dont les droits d'utilisation doivent être reconnus et protégés, et il est indispensable que la sécurité alimentaire des populations rurales ne soit pas mise en péril.
- c) Il faut des politiques qui sécurisent les droits fonciers des petits exploitants, et il convient de les élaborer dans le cadre d'un dialogue à plusieurs niveaux entre toutes les parties prenantes.
- d) Les communautés rurales et les petits exploitants doivent être étroitement associés aux décisions et aux choix concernant les modes et les accords de production.
- e) Il faut définir des principes qui orientent l'investissement dans un sens favorable aux pauvres, afin que les communautés rurales puissent participer activement aux investissements d'origine extérieure et en tirer pleinement parti.
- f) Il est nécessaire de renforcer les capacités des communautés rurales et de faire en sorte qu'elles aient plus largement accès aux services financiers ruraux et aux intrants agricoles.
- g) Il n'existe pas de système public d'information fiable sur les achats de grands domaines agricoles. C'est un problème auquel il faut absolument remédier pour que les communautés locales, les pouvoirs publics, les investisseurs et les organisations de la société civile soient mieux à même de chercher les solutions les plus avantageuses pour tous.

**Table ronde 3: Recherche et innovation en faveur des petits exploitants dans le contexte du changement climatique**

279. Le but de la table ronde était de mettre en commun les expériences et les bonnes pratiques en matière de recherche agricole, pour renforcer les capacités des petits exploitants à faire face aux défis du changement climatique. Étudier comment les priorités de la recherche peuvent porter à la fois sur la résilience, l'adaptation aux changements au niveau local et l'accroissement de la productivité.
280. Les populations rurales pauvres des pays en développement sont les plus exposées aux effets du changement climatique. Les effets néfastes sur le rendement des cultures seront marqués, en particulier en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions tropicales. La désertification et la dégradation des sols sont aggravées par la modification du régime pluviométrique, et les moyens d'existence des communautés côtières subissent les conséquences négatives de l'élévation du niveau de la mer. En de nombreux endroits, la productivité des ressources naturelles est compromise et la biodiversité risque d'être perdue à tout jamais.
281. Dans le monde entier, les agriculteurs et les éleveurs aux ressources limitées tentent de s'adapter aux variations des températures et du régime pluviométrique ainsi qu'aux nouvelles maladies végétales et animales. Les systèmes de recherche et d'innovation agricoles qui s'appuient sur les connaissances et la capacité d'innovation des agriculteurs locaux jouent un rôle fondamental pour aider les populations à s'adapter tout en améliorant leur productivité et leurs revenus.
282. Étant donné que les populations rurales gèrent de vastes étendues de terres et de forêts, elles jouent un rôle de premier plan dans la gestion des ressources naturelles et la séquestration du carbone, habituellement sans indemnisation significative en contrepartie. Il faut étudier des stratégies permettant de mettre au point des systèmes qui rétribuent les communautés rurales en échange des services environnementaux qu'elles fournissent.
283. Le reboisement, les méthodes culturelles de conservation du sol, la conservation des sols et des eaux et l'agroforesterie, la remise en état des terres dégradées et l'amélioration des pratiques de conduite de l'élevage sont quelques-unes des technologies qui réduisent l'exposition aux chocs et permettent de mieux piéger et stocker le carbone. Ce sont là autant de domaines dans lesquels le FIDA investit depuis 30 ans.

Table ronde 3

**Recherche et innovation  
en faveur des petits  
exploitants dans le  
contexte du changement  
climatique**

18 février, 15 h 30



Enabling poor rural people to overcome poverty



M. Rodney Cooke, président,  
Directeur de la Division consultative technique du  
Fonds international de développement agricole  
(FIDA)



M. Michel Griffon, invité,  
Chef du département Écosystèmes et développement  
durable auprès de l'Agence nationale de la recherche  
(ANR)  
France



M. Hans Herren, invité,  
Président du Millennium  
Institute  
États-Unis



Mme Eija Pehu, invitée,  
Conseillère principale auprès du  
Département de l'agriculture et du  
développement rural de la  
Banque mondiale



Mme Ma. Estrella A. Penunia, invitée,  
Secrétaire générale de l'Association des agriculteurs  
d'Asie pour le développement rural durable  
Philippines

284. Le partenariat avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), dont la restructuration est en cours, et le Système national de recherche agricole (NARS) a un rôle important à jouer à cet égard. Il peut améliorer l'efficacité des programmes de recherche et de renforcement des capacités qui comprennent diverses parties prenantes (y compris les organisations paysannes et le secteur privé) et les échanges interdisciplinaires pour s'attaquer aux questions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets – en se fondant sur les connaissances locales et en les associant à des travaux scientifiques de pointe. Parallèlement, l'aptitude des partenariats public-privé à mettre au point et promouvoir avec efficacité de nouvelles technologies doit être renforcée pour répondre à la demande de matériel végétal de variétés d'élite.
285. Les questions susceptibles d'orienter le débat étaient:
- a) Comment améliorer de manière significative les investissements dans la recherche agricole pour renforcer la capacité d'adaptation des petits exploitants aux effets du changement climatique, accroître leur productivité dans un climat de risque et d'incertitude et contribuer à rétribuer les communautés pour les services environnementaux qu'elles fournissent?
  - b) Comment amener la recherche internationale à se concentrer davantage sur les problèmes qui se posent dans les régions les plus exposées au changement climatique qui sont aussi les moins préparées sur le plan des capacités institutionnelles, et qui se trouvent pour la plupart en Afrique? Comment faire entendre les préoccupations des communautés rurales marginalisées de manière à ce qu'elles influencent les priorités en matière de recherche?
286. Conclusions:
- a) Les producteurs agricoles, en particulier les petits exploitants des pays en développement, auront à faire face à des défis sans précédent au XXI<sup>e</sup> siècle. Ils devront nourrir 9 milliards de personnes en 2050, alors qu'ils n'auront guère la possibilité d'étendre les surfaces cultivées sans abattre les forêts et que le changement climatique risque de dégrader de façon irréversible la base de ressources naturelles dont dépendent les récoltes futures. La solution doit donc venir pour l'essentiel de l'accroissement de la productivité des terres actuellement cultivées, dans un contexte où l'adaptation et la résistance au changement climatique doivent être renforcées.
  - b) Ces nouveaux défis appellent de nouveaux efforts et de nouvelles approches dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Ils supposent aussi que les gouvernements et la communauté internationale se montrent plus déterminés à soutenir la recherche agricole publique et à renforcer la productivité et la capacité d'adaptation des petits exploitants.
  - c) Il faut associer les connaissances scientifiques modernes et les connaissances traditionnelles des communautés rurales, qui sont trop souvent négligées. À cet égard, l'agriculture de conservation a déjà montré dans divers contextes qu'elle était capable d'accroître la productivité et la capacité d'adaptation des systèmes agricoles. La recherche doit aller plus loin pour nous aider à mieux comprendre les processus écologiques et à promouvoir une agriculture raisonnée qui soit moins dépendante des intrants extérieurs et plus productive car mieux adaptée aux processus biologiques.
  - d) Il faut dépasser la relation triangulaire traditionnelle "agriculteur-chercheur-vulgarisateur" au profit d'un système d'innovation dynamique et pluridisciplinaire qui associe les acteurs les plus divers aux niveaux local, national, régional et mondial. À cet égard, le soutien qui peut être apporté aux organisations paysannes est essentiel pour permettre aux petits exploitants d'identifier les besoins et les priorités de la recherche et pour leur donner les moyens d'en appliquer les résultats.



- e) Étant donné le rôle essentiel que jouent les femmes dans l'agriculture, il est indispensable que la parité entre les sexes soit prise en compte aux divers stades de la recherche (définition des priorités, suivi et évaluation), de même que dans la composition du personnel des organismes de recherche.

## Chapitre 3

### C. Autres déclarations générales

#### Déclaration du Gouverneur pour l'Algérie

Je voudrais tout d'abord saluer et présenter mes sincères remerciements à Monsieur le Président Lennart Båge pour les efforts louables qu'il a consentis tout au long de ses deux mandats à la tête de notre institution.

Comme nous le savons, cette session intervient dans un contexte de crise multiforme sévère, financière, économique et alimentaire.

Elle se tient aussi à un moment où nous réalisons avec regret que les capacités mobilisées par la communauté internationale n'ont pu nous permettre de prendre en charge de manière conséquente la lutte contre la faim dans le monde visée par l'Objectif numéro un du Millénaire pour le Développement.

La crise financière mondiale actuelle, avec les conséquences dramatiques qu'elle commence à avoir sur l'économie réelle, aggrave dangereusement une crise alimentaire que le changement climatique et la production massive de biocarburants ont concouru à générer.

De plus, elle induit de nouvelles contraintes en provoquant un déclin des investissements privés et des dépenses publiques mais également, et surtout, une chute drastique et hautement préjudiciable de l'aide publique au développement agricole et rural.

Afin de relever les défis que nous venons d'évoquer, l'Algérie appelle à un renforcement de la concertation entre les États membres pour entreprendre une action multilatérale d'envergure.

Cette action est d'autant plus urgente qu'un risque élevé existe de voir s'amenuiser encore plus sévèrement l'aide publique au développement de l'agriculture.

Ce recul affecterait en premier lieu les petites exploitations de l'agriculture paysanne et les petits opérateurs économiques du monde rural, en particulier ceux dont l'activité est liée à l'agriculture.

C'est pourquoi je me réjouis du choix du thème central qui sera débattu durant cette session, en l'occurrence, "l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire au XXI<sup>e</sup> siècle".

Cette initiative louable rejoint celle que la FAO et le Gouvernement espagnol ont prise, en janvier 2009, autour du thème de la "Sécurité alimentaire pour tous".

Les tables rondes prévues à l'occasion de cette session revêtiront, pour chacun de nous, une signification particulière et seront certainement l'occasion de dégager un consensus sur la manière de mobiliser des ressources nouvelles et additionnelles indispensables à la mise en œuvre de nos programmes d'action.

En raison des avantages comparatifs dont il dispose en matière de lutte contre la pauvreté rurale, le FIDA doit jouer un rôle accru dans la mobilisation et le transfert des ressources financières au bénéfice des pays qui en ont besoin.

Notre institution doit assumer également un rôle de catalyseur en instituant des partenariats stratégiques impliquant les différents intervenants, notamment les institutions basées à Rome. Cette démarche permettra une meilleure coordination entre

ces dernières, une mise en synergie plus efficace de leurs efforts et une valorisation plus grande des ressources mobilisées.

Permettez-moi de saisir cette opportunité pour évoquer brièvement l'expérience que mon pays mène présentement en matière de développement agricole et rural dans la perspective d'une amélioration significative de sa sécurité alimentaire et des conditions de vie de ses populations rurales.

Cette expérience, que nous menons dans le cadre de la politique de Renouveau de l'économie agricole et rurale, est fondée sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des programmes de développement de ces dernières années ainsi que sur les défis nouveaux que les bouleversements de l'environnement mondial ont induits.

Elle consiste en un vaste recentrage de notre politique agricole et rurale, tenant à la fois de la vision, des objectifs, du cadre institutionnel et organisationnel et de l'instrumentation.

Ce recentrage traduit la volonté des pouvoirs publics de conférer un statut stratégique au secteur de l'agriculture et du développement rural et de lui allouer, en conséquence, les ressources nécessaires à sa mise à niveau.

En matière de développement agricole, et pour améliorer notre sécurité alimentaire, le Renouveau de l'économie agricole met en place un certain nombre de dispositifs législatifs et réglementaires et recourt au lancement de programmes visant une augmentation significative de la production et des rendements.

Ainsi, le foncier, socle fondamental de toute politique agricole, est-il pris en charge à travers la loi d'orientation agricole qui consacre la formule de la concession pour l'accès des terres agricoles relevant du domaine de l'État et leur exploitation.

Il se focalise aussi sur la relance des spéculations stratégiques à travers une dizaine de programmes d'intensification portant sur les céréales, la pomme de terre, l'huile d'olive, le lait, les viandes rouges et blanches, etc.

Ce dispositif est complété par des programmes spécifiques à caractère horizontal qui visent l'amélioration et la valorisation du matériel biologique végétal et animal, la mobilisation et l'utilisation raisonnée de la ressource hydrique et, enfin, la mise en place de pôles agricoles intégrés.

L'exigence d'un environnement incitatif et sécurisant est également prise en charge à travers l'institution d'un crédit sans intérêt (RFIG), le renforcement du crédit leasing pour la mécanisation agricole, l'exonération de la TVA pour les intrants, la prise en charge des risques liés à la baisse des rendements et aux calamités agricoles, la modernisation des assurances, le renforcement des organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Il faut ajouter à l'ensemble de ces dispositifs la mise en place d'un système de régulation des marchés agricoles, articulé autour de la sécurisation et de la stabilisation des marchés des produits de large consommation (SYRPALAC) et la protection des revenus des agriculteurs.

Dans mon pays, le monde rural est, lui aussi, l'objet d'un intérêt soutenu de la part des pouvoirs publics.

C'est à travers la politique de Renouveau rural que les préoccupations et les attentes des populations rurales sont prises en charge.

Cette politique vise en premier lieu la réhabilitation et la valorisation des ressources naturelles, la diversification des activités économiques en milieu rural, la réhabilitation et la modernisation des villages et des ksours et, enfin, la protection et la valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel.

Cette politique est mise en œuvre à travers le Projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI), outil privilégié d'implication des populations rurales, de mise en synergie des différentes politiques sectorielles et de mutualisation des ressources qu'elles mobilisent.

Le dispositif d'instrumentation du Renouveau rural est renforcé par la mise en place d'un système d'information du Programme de soutien au renouveau rural (SI-PSRR), d'un Programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique (PRCHAT) et d'un Système national d'aide à la décision pour le développement durable (rural et local).

Je terminerai ce bref exposé de notre politique en précisant que les volets du Renouveau sont soutenus par des programmes communs et des décisions transversales d'appui. Il s'agit de la modernisation de l'administration agricole, de la dynamisation de l'appareil de recherche-développement, du renforcement des services de contrôle et de protection (phytosanitaire, vétérinaire et incendies de forêts).

Je voudrais réitérer le soutien de mon pays à la poursuite et au renforcement du rôle que joue le FIDA dans l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTTE).

Le soutien de l'Algérie va aussi à l'action du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, phénomène dont l'Algérie a très tôt pris conscience en engageant des programmes de lutte conséquents.

Ces deux jours de débats intenses permettront, j'en suis sûr, de repartir avec des évaluations et des propositions d'ordre stratégique qui renforceront le rôle du FIDA, en tant que catalyseur et centre d'expertise et de savoir-faire.

Pour terminer, permettez-moi de vous annoncer que, en considération des défis à relever et de ses engagements moraux, mon pays a décidé de relever fortement sa contribution financière au titre de la huitième reconstitution des ressources du Fonds, à hauteur de 10 millions d'USD.

## Déclaration du Gouverneur pour la République d'Haïti

Je remercie le Président du FIDA de m'avoir invité à participer à la trente-deuxième session de son Conseil des gouverneurs. Je viens prendre part à cette rencontre avec la conviction que le cadre stratégique du Fonds qui est d'œuvrer pour que les populations rurales se libèrent de la pauvreté conserve toute sa pertinence sociale et doit avoir, fort heureusement, dicté les thèmes retenus aux tables rondes qui seront organisées dans le cadre des travaux de cette trente-deuxième session. Leur choix traduit, s'il en était encore besoin, le ferme engagement du FIDA d'accompagner les gouvernements des petits pays en développement dans leurs recherches inlassables de solutions adaptées au contexte global, imprévisible et dangereux, auquel leurs agricultures sont confrontées.

Je suis également heureux de constater que le FIDA continue de privilégier l'approche systémique dans son dialogue avec les gouvernements de ses pays membres. En effet, dans la conjoncture actuelle, cette approche, qui englobe le social, l'économique, l'écologique, le physique et par-dessus tout leurs interrelations, est capable de faire émerger, dans les petits pays en développement, des agricultures paysannes auto-apprenantes et auto-adaptatives, conditions sine qua non de la libération des populations rurales de leur pauvreté.

Si ces petits pays font face, grosso modo, aux mêmes catégories de contraintes qui menacent la survie de leurs agricultures, il y a, parmi eux, un pays au cœur de la Caraïbe, particulièrement vulnérable, où la pauvreté frappe près de 80% de la population rurale. Comme pour aggraver la situation, Haïti fut récemment frappé par une série de catastrophes naturelles qui ont produit un choc de près d'un milliard de dollars à son économie, et bouleversé la vie de femmes et d'enfants désormais en proie au besoin et à la peur des prochaines intempéries.

Il y a bien longtemps déjà que les agricultures paysannes d'Haïti ne sont plus capables de répondre de manière satisfaisante aux nouvelles attentes de la nation. Les conditions de vie des paysans et de leurs familles n'ont pas cessé de se dégrader au fil des ans, tandis que les emplois agricoles et les revenus agricoles réels se sont continuellement réduits, élargissant de plus en plus le fossé des inégalités sociales. La sécurité alimentaire de la nation n'est pas encore assurée, faute d'une production agricole trop faible (47% en 2007) pour satisfaire les besoins alimentaires de la population. La faible performance de l'agriculture haïtienne limite le développement d'industries agricoles et agroalimentaires nationales, ainsi que les exportations vers les marchés concurrentiels de la Caraïbe, de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Finalement, la situation de dégradation de l'environnement, qui est essentiellement due au niveau élevé de pauvreté en milieu rural, risque de s'aggraver dans les années à venir si l'on ne trouve pas de solution durable.

Le Ministère haïtien de l'agriculture, à la lumière de la politique générale énoncée par Madame le Premier Ministre, est engagé dans un processus de redynamisation de l'agriculture et de réanimation de la vie rurale, en vue d'offrir de meilleures conditions d'existence aux plus jeunes, aux femmes et aux enfants en particulier. Ainsi, je suis heureux de constater que le FIDA continue d'accorder une attention particulière aux programmes de développement agricole et rural mis en route par ce Ministère en s'alignant sur ces programmes comme en témoigne la récente mission de programmation conjointe Haïti/FIDA. Le cadre stratégique de coopération défini à cette occasion entre le Ministère et le Fonds répond aux préoccupations majeures du secteur.

Les mutations de court terme qui surviennent périodiquement au sein de notre institution doivent renforcer le projet institutionnel de long terme du FIDA. Ce projet est complexe et requerra de la nouvelle présidence la mise en place de structures de pilotage sans cesse renouvelées dans un environnement de plus en plus incertain et imprévisible. Je

forme le vœu que cette trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs soit pour le FIDA l'occasion de jeter de nouveaux éclairages pour une pensée et une action axées sur des résultats qui libèrent les populations rurales pauvres de leur pauvreté.

## Déclaration du Représentant de l'État du Koweït

La trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs se réunit alors que le monde a traversé une rapide succession d'événements lourds de conséquences depuis la dernière session, notamment la crise alimentaire qui se reflète dans l'envolée des prix des produits alimentaires. Cette crise présage une aggravation du problème de la sécurité alimentaire et une instabilité sociale dans un grand nombre de pays en développement, en particulier ceux qui sont déjà durement touchés par la pauvreté et la faim. La crise vient aussi contrecarrer les efforts déployés pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement: diminuer la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

La crise alimentaire peut être attribuée à plusieurs facteurs, parmi lesquels la diminution de la production des matières premières alimentaires – en particulier les céréales telles que le blé et le riz – dans les principaux pays producteurs, en raison des sécheresses et des inondations; l'utilisation croissante des terres agricoles pour la production de cultures énergétiques; et des taux de consommation alimentaire par personne élevés dans certains des grands pays en développement qui affichent une croissance économique rapide.

Les aliments sont essentiels pour la vie humaine et l'agriculture est une source indispensable d'aliments. Ce fait incontournable a poussé la communauté internationale à créer des organisations et institutions internationales s'occupant de l'approvisionnement en produits alimentaires et du développement agricole, comme le Fonds international de développement agricole, qui nous rassemble aujourd'hui à l'occasion de cette session.

À l'heure où nous nous réunissons, le nombre de pauvres et de personnes souffrant de la faim dans le monde augmente, peut-être en partie à cause de la crise alimentaire mondiale. Il est donc important de consacrer à l'agriculture toute l'attention qu'elle mérite pour l'aider à remplir son rôle vital dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, en gardant à l'esprit que le secteur agricole fournit des emplois et des produits alimentaires de base à la majeure partie de la population des pays en développement. Pour que l'agriculture joue le rôle désiré, nous devons résoudre les problèmes qu'elle rencontre, en renforçant la coopération entre les pays en développement et leurs partenaires de développement, y compris les pays donateurs, les organisations et institutions de développement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile.

La réduction de la pauvreté et de la faim, qui occupe la première place sur la liste des Objectifs du Millénaire pour le développement, fixés par les Nations Unies en septembre 2000, continue de se heurter à des difficultés croissantes en raison de la crise alimentaire mondiale qui s'est déclarée l'année dernière. De nombreux pays en développement prennent maintenant conscience qu'ils doivent s'intéresser davantage à l'exploitation de leurs ressources naturelles, telles que l'eau et les terres agricoles, s'ils veulent atteindre un niveau maximum de sécurité alimentaire. Un appui plus important est également requis de la part des organismes bailleurs de fonds, pour développer les secteurs de l'eau et de l'agriculture. À cet égard, le *Rapport sur le développement dans le monde 2008: l'agriculture au service du développement*, de la Banque mondiale, révèle une forte baisse de la part de l'aide publique au développement allouée au secteur agricole, de 18% en 1979 à 3,5% en 2004 (de 8 milliards d'USD en 1984, aux prix constants de 2004, à 3,4 milliards d'USD en 2004).

À ce sujet, je me permets de signaler que l'agriculture reçoit plus de 13% du total de l'aide au développement fournie par le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes.

Le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes s'efforce de contribuer au financement d'un plus grand nombre de projets agricoles, en suivant les

priorités des pays bénéficiaires. Dans ce contexte, le Koweït a établi l'an dernier, à l'initiative de Son Altesse l'Émir du Koweït, le "Fonds pour une vie décente", dont l'objectif est de fournir une aide d'urgence aux pays les plus durement frappés par la crise alimentaire. Le Koweït a contribué à ce fonds à hauteur de 100 millions d'USD. Il a aussi alloué 3 millions d'USD à la lutte contre la pauvreté et les maladies en Afrique.

Le Koweït est conscient de l'importance de la coopération arabe pour la réalisation des objectifs de développement. C'est pourquoi il a accueilli en janvier 2009 le premier sommet économique arabe, dont les participants ont examiné de nombreuses questions liées à l'aide au processus de développement et aux stratégies de développement dans la région arabe, y compris les activités visant à faire reculer la pauvreté et la faim en développant plus particulièrement les secteurs de l'eau et de l'agriculture. Ce sommet a débouché sur la formulation de résolutions clés relatives à divers aspects de l'intégration et de la coopération économiques, sociales et environnementales, qui seront mises en œuvre au moyen de mécanismes précis. Une de ces résolutions promeut le rôle du secteur privé et soutient les petites et moyennes entreprises en établissant un guichet de financement de 2 milliards d'USD, auquel le Koweït a contribué à hauteur de 500 millions d'USD. Le Koweït a aussi appelé les autres pays arabes à apporter leur contribution à ce guichet.

En cette occasion, permettez-moi de rappeler que les consultations sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA sont arrivées à bonne fin. Le Koweït a renouvelé son appui en faveur du FIDA et sa détermination à se mettre au diapason de l'augmentation fixée par rapport au niveau de la septième reconstitution.

En conclusion, je profite de ce moment pour exprimer nos remerciements et notre reconnaissance à M. Lennart Båge pour les efforts qu'il a déployés tout au long de son mandat de Président du Fonds et pour lui adresser nos meilleurs vœux. Nous souhaitons aussi la bienvenue au nouveau Président et espérons qu'il connaîtra le succès dans l'exercice de ses fonctions.



## Déclaration du Représentant de la République démocratique populaire lao

Tout d'abord, au nom de la délégation lao, permettez-moi de dire combien je suis honoré de participer à cette trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. J'aimerais m'associer aux autres éminentes délégations pour féliciter le président et les vice-présidents élus pour la présente session et saisir cette occasion pour remercier sincèrement le comité d'organisation du FIDA de l'excellence des dispositions prises et de son accueil chaleureux.

Je tiens aussi à remercier le Président Båge de ses inlassables efforts, qui ont permis au FIDA de s'acquitter de sa mission et d'aider les populations rurales pauvres à se libérer de la pauvreté.

La présente session du Conseil des gouverneurs se tient alors que les turbulences économiques, financières et sociales de par le monde, qui ont commencé à mettre gravement en péril la sécurité alimentaire voici deux ans environ, bouleversent radicalement les conditions de vie de milliards de pauvres partout sur la planète, en particulier dans les pays en développement, et compromettent ne serait-ce que le droit élémentaire à une ration alimentaire minimum quotidienne. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le nombre de pauvres et d'affamés a considérablement augmenté. Malheureusement, on assiste parallèlement à un épuisement croissant des ressources naturelles, déjà limitées du fait de la surexploitation des terres et des forêts pour produire des cultures énergétiques. Bien que le prix du pétrole ait considérablement baissé, l'accaparement des terres ne ralentit nulle part dans le monde. Ces éléments négatifs constituent des défis majeurs pour le monde en développement s'il veut atteindre les objectifs convenus, à savoir garantir un approvisionnement vivrier sûr pour tous et éliminer la faim, comme il est indiqué dans le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

En République démocratique populaire lao, grâce à l'appui sans faille de notre gouvernement et à l'aide fournie par nos partenaires pour le développement ces vingt dernières années, le secteur agricole enregistre encore, globalement, une croissance constante. Le pays est parvenu à l'autosuffisance en riz en 2000. Compte tenu des catastrophes naturelles qui ne cessent de menacer le pays, il s'agit là d'une réussite louable, qui s'explique en grande partie par les avantages tirés des gros investissements soutenus réalisés dans le passé pour accroître les superficies rizicoles et par les efforts déployés par les pouvoirs publics pour mettre en place des systèmes de vulgarisation sur le terrain visant directement à accroître la productivité – notamment par la fourniture d'intrants tels que semences, engrais et crédit à petite échelle et par de nouvelles techniques culturales. De même, des politiques propices ont permis de faire en sorte que d'autres secteurs économiques et sociaux contribuent activement et collectivement au développement de l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles. L'appartenance à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le processus permanent et dynamique d'intégration économique régionale, en particulier s'agissant de l'agriculture sous contrat transfrontière et des échanges transfrontaliers, ont créé des conditions très favorables, au cours de la dernière décennie, au développement de l'économie agricole du pays. L'accroissement de la demande de certains produits agricoles et de cultures industrielles clés dans la région a encouragé le pays à augmenter considérablement sa production agricole, notamment en ce qui concerne le riz, le maïs, le sucre de canne, le café, les légumes, le bétail, le caoutchouc et certaines cultures énergétiques (jatropha et manioc).

L'agriculture reste le secteur qui contribue le plus aux objectifs du gouvernement en matière de production vivrière et de réduction de la pauvreté. En ce qui concerne la production de riz, l'objectif pour 2010 est fixé à 3,3 millions de tonnes, soit environ 500 kg par habitant et par an. Pour y parvenir, nous avons formulé des politiques et

stratégies à court et long terme en matière de développement afin d'appuyer l'exécution pratique des interventions requises dans le cadre de nos plans nationaux. Cependant, la crise économique mondiale qui nous touche commence à avoir une incidence néfaste sur notre secteur agricole. Cela est particulièrement vrai pour les échanges transfrontaliers, en ce qui concerne l'importation d'intrants essentiels tels que le carburant et les engrais. Toutefois, l'équilibre de la situation de l'offre et de la demande de produits agricoles et industriels a permis de maintenir des échanges transfrontaliers dynamiques et de réduire la pauvreté dans la plupart des régions les plus défavorisées du pays. En outre, le prix du riz est resté relativement stable jusqu'à présent, du fait que notre pays demeure pour l'essentiel une économie de subsistance axée sur l'agriculture et jouit d'une autosuffisance en riz depuis près d'une décennie. Il est indispensable que notre gouvernement collabore étroitement avec nos partenaires du développement afin de s'assurer l'appui constant qui est nécessaire pour atteindre les objectifs de production fixés. Pour parvenir à une production vivrière durable à long terme et à la génération viable de bioénergies, la République démocratique populaire lao a lancé plusieurs programmes qui définissaient clairement des zones agricoles spécifiques, en vue d'équilibrer les investissements entre cultures vivrières et cultures bioénergétiques. Par ailleurs, nous travaillons en étroite coopération avec nos voisins et nos partenaires du développement pour mettre en œuvre notre stratégie en matière de foresterie. La politique dans ce domaine, qui est définie jusqu'à 2020, consiste à promouvoir l'utilisation durable de nos ressources, les collectivités locales étant largement impliquées dans la cogestion des produits de la forêt. Nous sommes convaincus qu'il s'agit là, pour la République démocratique populaire lao, de la meilleure stratégie à adopter face au changement climatique.

L'expérience en matière de développement acquise sur plus de deux décennies dans la région ANASE et dans notre propre pays montre que les pays en développement peuvent effectivement accroître considérablement la productivité agricole et ont les capacités requises pour ce faire, mais il nous faut unir nos forces et instaurer des systèmes et mécanismes de collaboration plus viables entre nations développées, nations en développement et institutions internationales afin de nous entraider de manière plus concertée, de manière à assurer la cohérence et la continuité des programmes de partenariat existants. Nous espérons que la Conférence d'Accra et les autres réunions internationales de même ordre qui se sont tenues l'an dernier permettront aux pays en développement de bénéficier de l'appui immédiat et à moyen terme dont ils ont besoin et qu'ils demandent de longue date, notamment s'agissant de la pleine maîtrise et de la direction de la planification et de la gestion des programmes d'aide concertés menés dans l'intérêt de leur propre population et de leur propre avenir, mais aussi s'agissant d'un régime commercial plus viable, en particulier au vu de la récession économique mondiale actuelle. Il est indispensable de collaborer encore plus étroitement dans l'intérêt de tous.

Dernier point, et ce n'est pas le moindre, notre délégation souhaite remercier tout particulièrement le FIDA du rôle très actif qu'il n'a cessé de jouer en République démocratique populaire lao et dans la région ANASE en général, même dans le présent contexte de situation financière mondiale très difficile. Le FIDA demeure un modèle pour notre pays, du fait de sa contribution à l'atténuation de la pauvreté. Il constitue aussi un modèle de par l'aide qu'il a apportée à notre pays pour instaurer une coopération technique et économique plus forte avec nos voisins dans la région ANASE, en particulier le Cambodge, le Viet Nam et le Myanmar. Cette coopération a eu d'emblée une incidence bénéfique sur la réduction de la pauvreté dans les zones frontalières, où vit la plupart de la population pauvre de la région. Je tiens tout particulièrement à remercier le FIDA du programme en faveur des pauvres qu'il a mis en œuvre dans les cinq provinces méridionales et de la constance avec laquelle il a aidé notre pays, de multiples manières, à progresser sur la voie de l'élimination de la pauvreté d'ici à 2020.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour adresser une nouvelle fois tous mes vœux de succès au président et aux coprésidents de la présente session ainsi qu'à tous les éminents délégués et de formuler l'espoir que cette session sera des plus fructueuses, et permettra notamment de convenir d'un programme commun pour le développement concret, à même de contribuer à la sécurité alimentaire et d'améliorer les conditions de vie en termes réels, en particulier dans le monde en développement.

## Déclaration du Gouverneur suppléant pour Madagascar

La délégation de Madagascar se réjouit de vous voir à nouveau assurer la présidence du Conseil. Nous sommes convaincus que sous votre présidence éclairée et grâce à votre talent nos travaux seront, j'en suis certain, couronnés de succès.

L'heureux événement du jour étant l'élection du nouveau Président du FIDA, permettez-moi, à l'instar d'autres délégations, d'adresser mes chaleureuses félicitations à M. Kanayo Nwanze pour sa brillante élection à la tête de notre organisation. Ma délégation lui souhaite plein succès et l'assure de son appui.

L'arrivée d'un nouveau Président annonce le départ de l'actuel Président. Au nom du Gouvernement malgache et en mon nom personnel, j'adresse un vibrant hommage à M. Lennart Båge, qui arrive au terme de deux mandats consécutifs pleins de défis relevés et de projets réalisés dans de nombreux pays dont Madagascar.

Son discours, qui a mis en exergue les activités du FIDA et ses actions personnelles pour la réussite de la mission assignée à cette organisation pour la lutte contre la pauvreté et pour la sécurité alimentaire en milieu rural, constitue une preuve éclatante de son engagement. Au moment où il quitte le FIDA, je lui présente la gratitude du Gouvernement malgache et lui souhaite plein succès pour ses projets d'avenir.

La pertinence des sujets inscrits à notre ordre du jour, notamment les trois tables rondes consacrées aux problèmes de l'instabilité des prix alimentaires, du changement climatique et d'accès à la terre, promet des débats fructueux.

En effet, masquée par la crise financière et économique mondiale qui existe depuis quelques mois, la crise alimentaire est toujours présente. La rencontre au plus haut niveau sur la sécurité alimentaire qui s'est tenue à Madrid le mois passé, à laquelle le FIDA a activement participé, a mis en lumière les effets de la fluctuation des prix sur les populations les plus pauvres. Cette conférence a fait le bilan des progrès réalisés en la matière depuis la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale à Rome en juin dernier.

Sans préjuger les résultats issus de ces trois tables rondes, je me permets d'indiquer ici que la meilleure solution afin d'éviter de nouvelles famines, c'est d'investir – davantage et massivement – dans l'agriculture pour stimuler la production et favoriser la sécurité alimentaire mondiale.

Par ailleurs, à mon humble avis, il est très urgent de renforcer la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, il faudrait définir une nouvelle architecture de la gouvernance pour la sécurité alimentaire mondiale. L'actuel Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), dont j'ai l'honneur d'être l'un des vice-présidents, devrait devenir l'organe clé de cette nouvelle gouvernance, car il a un caractère universel. En effet, il est ouvert à tous les États membres de la FAO et des Nations Unies ainsi qu'aux représentants d'autres institutions internationales dont le FIDA, d'organisations professionnelles agricoles, d'ONG, de la société civile et du secteur privé.

Permettez-moi de vous brosser la situation de l'agriculture de mon pays avant de me prononcer sur certaines questions qui retiennent notre attention.

Madagascar se caractérise par un potentiel agricole considérable et par sa réputation en matière de biodiversité. Mais bien qu'elle ait une superficie de 587 000 km<sup>2</sup> et que la superficie cultivable s'élève à 12 millions d'hectares, 4 millions d'hectares seulement sont mis en valeur. Le secteur agricole ou plus précisément le secteur primaire occupe la première place dans l'économie nationale. C'est ainsi que le Gouvernement malgache,

dans son Plan d'action appelé "Madagascar Action Plan" (MAP), a mis l'accent sur le secteur agricole pour améliorer la production agricole et les conditions de vie de la population en milieu rural. Dans son engagement n° 4 intitulé "Développement rural", le MAP comporte six défis à relever, à savoir: sécuriser la propriété foncière, améliorer l'accès au financement rural, lancer une révolution verte, promouvoir les activités orientées vers le marché, diversifier les activités agricoles et accroître la valeur ajoutée. Ainsi, le Ministère de l'agriculture a lancé l'année dernière des cultures de contre-saison dans 12 régions à fort potentiel agricole afin d'augmenter la production agricole, notamment rizicole.

Le FIDA et Madagascar ont ensemble parcouru un long chemin. De 1979 à ce jour, le FIDA a participé au financement de 13 projets de développement à Madagascar par des prêts et des dons, ce qui représente un investissement total de quelque 159,9 millions d'USD. Nous comptons, bien entendu, sur une intensification de notre coopération avec le Fonds dans les années à venir conformément à l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP) 2007-2012.

Il est évident que la huitième reconstitution des ressources du FIDA revêt une importance capitale pour l'avenir du Fonds et la pérennité de ses activités. Madagascar, fidèle à sa tradition de solidarité internationale, a annoncé sa contribution, aussi modeste soit-elle, à hauteur de 200 000 USD. Ma délégation souhaite que tous les membres puissent annoncer leur contribution en faveur de la huitième reconstitution afin de permettre sa mise en vigueur le plus tôt possible.

Par ailleurs, j'aimerais annoncer ici que Madagascar a parrainé une salle de réunion au quatrième étage du nouveau bâtiment du FIDA. Cela témoigne de notre attachement à cette organisation.

S'agissant du programme de travail, du mécanisme de financement du développement des programmes et budgets administratif et d'investissement du FIDA, ainsi que de son bureau de l'évaluation pour 2009, ma délégation approuve le projet de résolution présenté dans le document GC 32/L.7.

En outre, ma délégation note avec satisfaction le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance ainsi que le rapport de la situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse, en particulier en Afrique.

## Déclaration du Gouverneur suppléant pour le Samoa

Selon les derniers chiffres de l'économie pour le Samoa, les performances du secteur agricole sont préoccupantes. Après être passée de 12% en 1998 à 8% en 2003, sa contribution au PIB s'est établie à 7% en moyenne de 2004 à 2007. Cette tendance à la baisse peut être attribuée à plusieurs facteurs.

Les possibilités de créer des activités génératrices de revenus sont aujourd'hui plus attrayantes et nombreuses dans d'autres secteurs, par exemple le tourisme, dont la croissance est par conséquent plus rapide. L'augmentation du pouvoir d'achat des ménages ruraux s'explique par les envois de fonds mais aussi par une moindre dépendance à l'égard des revenus agricoles traditionnels. Ces dernières années, les jeunes ont migré vers les centres urbains, d'où le manque de main-d'œuvre en milieu rural. En raison de l'isolement géographique, la base de production et de ressources génétiques est limitée, et rares sont les possibilités de mettre en place des économies d'échelle dans la production. En outre, le développement des échanges commerciaux et des voyages à l'échelle régionale et mondiale a augmenté le risque d'introduction de parasites des végétaux et des animaux, ce qui constitue une menace pour les ressources agricoles et halieutiques et les écosystèmes fragiles du pays.

Le changement climatique aggrave encore ces difficultés. Les catastrophes qui en résultent, comme les cyclones, les inondations et la sécheresse, freinent considérablement le développement, à tel point que les agriculteurs semblent toujours être en train de se remettre de l'une d'elles.

L'effondrement de l'industrie très rentable du taro à cause de l'introduction dans le pays de la maladie de la feuille du taro au milieu des années 90 illustre la vulnérabilité du pays face à ces risques.

De toute évidence, les catastrophes affectent au premier chef les disponibilités alimentaires et l'accès à la nourriture. L'agriculture et la pêche continuent cependant de jouer un rôle vital dans la sécurité alimentaire et de fournir un complément de revenu.

Il convient de lutter contre les agressions environnementales que subit la communauté agricole. Les agriculteurs doivent renforcer leur capacité de résistance en adoptant des méthodes culturales susceptibles d'adaptation.

Il faut parvenir à exploiter les ressources naturelles de manière équilibrée aux fins du développement commercial, de façon à préserver les ressources des écosystèmes vitales pour les secteurs de l'agriculture et de la pêche. De même, il faut parvenir à un équilibre entre la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire et la demande de biocarburants, compte tenu de la cherté des combustibles fossiles sur les marchés internationaux.

Il est maintenant urgent de développer les sources traditionnelles de nourriture susceptibles de venir s'ajouter aux produits alimentaires importés ou de se substituer à eux. Pour que l'activité agricole redevienne rentable, il faut remplacer les importations par des produits locaux, ajouter de la valeur, développer le commerce local et les exportations. L'agriculture commerciale offre des possibilités d'emploi indépendant et utilise de manière rationnelle les terres et les ressources humaines disponibles. Les terres vacantes et la main-d'œuvre sont abondantes, comme en témoigne le nombre de chômeurs, estimé à 23 000, auxquels il faut ajouter les 1 500 jeunes qui quittent l'école chaque année.

## Sécurité alimentaire

Étant donné l'accroissement du coût de la vie, nous avons fait de la sécurité alimentaire notre toute première priorité. Pour atteindre cet objectif, le pays développe des activités qui portent aussi sur l'agriculture et la pêche, en vue de créer de nouvelles sources de revenus. Le gouvernement, qui soutient pleinement cette politique, a créé un comité spécial, relevant du cabinet du Premier Ministre, chargé de la mettre en œuvre.

En 2007, le programme Talomua a été lancé pour encourager la plantation de cultures vivrières traditionnelles (par exemple, le taro et la banane), associées à de nouvelles cultures comme le manioc, la patate douce, le chou et la carotte. Le programme entend assurer l'autosuffisance alimentaire en période de disette (généralement d'octobre à mars), en espérant que l'impulsion ainsi donnée aura des effets tout au long du semestre suivant. Ce programme devrait permettre de maintenir un approvisionnement alimentaire constant tout au long de l'année.

Ce programme permettra de promouvoir une agriculture commerciale en tirant parti de la diversité des produits susceptibles de fournir un revenu. Les nouvelles applications agricoles dans le secteur privé offrent des débouchés aux produits locaux. Par ailleurs, la stratégie visant à remplacer les importations est particulièrement adaptée aux produits comme le riz, la farine, les choux et les carottes.

## Exportations et importations

Comme on l'a déjà mentionné, on observe depuis dix ans une baisse générale de la valeur totale des exportations. Les principaux produits exportés étaient les produits du noni (fruit et jus), les produits de la noix de coco (par exemple lait, huile, jus, noix séchée, farine de coprah), les produits du cacao (fèves et pâte), le fruit à pain frais, la papaye fraîche, le poisson et le taro.

Les recettes d'exportation du secteur de la noix de coco (provenant essentiellement de l'huile de coprah et de la crème de coco) ont chuté par rapport aux recettes d'exportation totales du secteur agricole, passant de 66% en 1996 à 14% en 2003. Les exportations d'huile de noix de coco sont tombées à 1 672 tonnes en 2003, contre 5 800 tonnes en 1997. Deux nouvelles fabriques d'huile de noix de coco ont été créées par des entrepreneurs privés.

L'exportation d'huile de noix de coco vierge de l'agriculture biologique est fort prometteuse. Women in Business Development Inc. (WIBI) a décroché un contrat pour approvisionner The Body Shop et Earth Oil products en huile de noix de coco vierge. Les expéditions ont démarré en novembre 2007.

Selon un rapport de WIBI, le Samoa compte plus de 7 000 hectares de plantations. Ce chiffre devrait considérablement augmenter pour répondre à la forte demande de produits de l'agriculture biologique sur le marché australasien, dont le taux de croissance devrait atteindre 117% entre 2006 et 2012.

De petites quantités de fèves et de pâte de cacao sont également exportées pour satisfaire la demande des Samoans vivant à l'étranger.

Les fruits à pain et les papayes frais sont exportés vers la Nouvelle-Zélande. Il faudrait une installation de traitement thermique contre la mouche des fruits de plus grande capacité pour faire face à l'accroissement du volume des exportations. Les exportations de jus de noni sont passées de 23 000 litres en 2000 à 440 000 litres en 2003, soit une valeur à l'exportation de 2,6 millions de talas samoans (SAT). Le noni fait désormais partie de la gamme des produits de l'agriculture biologique.

Après une forte croissance en 2001 et 2002, le volume et la valeur des exportations de poisson ont nettement diminué, tombant à environ 15 millions de SAT en 2003. Les captures sont restées faibles ces dernières années.

En revanche, en 2003, les importations se montaient à 1,69 million de SAT pour les fruits transformés, à 1,64 million de SAT pour les pommes de terre fraîches et congelées et à 2,7 millions de SAT pour les légumes frais et surgelés. Le coût des importations de viande et d'autres produits d'origine animale, y compris le lait et les œufs, s'élevait à 42,6 millions de SAT.

### **Les problèmes**

Le développement agricole est freiné par de nombreux facteurs. Les problèmes les plus urgents sont l'augmentation du coût de la vie et l'impact du changement climatique. Les menaces que les ravageurs et les maladies importées font peser sur les cultures s'accroissent dans le monde, comme le montre notamment l'incidence planétaire de la grippe aviaire.

Les aspects qui posent un problème sont nombreux, notamment les matières premières, la qualité des produits et l'approvisionnement, le développement des filières, l'accès durable aux marchés, les ravageurs et les maladies, le savoir-faire agricole, le respect des normes, les compétences techniques, l'accès à l'information, etc.

### **Stratégie de développement**

La stratégie de développement du Samoa (SDS) pour 2005-2007 se proposait d'améliorer la qualité de la vie pour tous les habitants du pays, aspiration qui est maintenue dans la SDS pour 2008-2012. Le gouvernement s'attachera en premier lieu à développer l'agriculture pour atteindre ses buts, les Objectifs du Millénaire pour le développement au Samoa, et pour respecter les engagements pris en vertu du plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de la FAO.

Pour appuyer la SDS, le Ministère de l'agriculture s'attachera en premier lieu à "accélérer la croissance de l'agriculture" en développant le secteur agricole, en encourageant les investissements dans le commerce et en renforçant les moyens technologiques au sein du Ministère. Le plan institutionnel pour 2005-2008 proposait les stratégies suivantes pour les trois dernières années:

- maintenir l'aide à la sécurité alimentaire à l'échelle des villages par le biais d'un accès amélioré à l'information, de bonnes pratiques agricoles, des systèmes de gestion communautaire des ressources et de la mise au point de projets dans les villages, par l'intermédiaire des maires;
- coordonner l'élaboration des plans du secteur agricole, les systèmes d'information sur les marchés, les filières commerciales, l'accès durable aux marchés, les possibilités d'ajout de valeur, etc. Les liens doivent être renforcés avec les parties prenantes, entre autres l'Association des industriels et des exportateurs du Samoa, la Chambre de commerce, Agricultural Store Corporation, etc.;
- axer les activités de recherche et de vulgarisation sur la mise au point de systèmes de production agricole et halieutique durables à vocation commerciale ou semi-commerciale, en partenariat avec les producteurs et des organismes extérieurs et en utilisant des projets spécifiques, notamment Future Farmers of Samoa, Development of Sustainable Agriculture in the Pacific, etc.;
- mener des recherches pertinentes à caractère hautement prioritaire et fournir au gouvernement une analyse et des conseils judicieux en matière de politique sur le développement durable des secteurs de l'agriculture et de la pêche;
- continuer à améliorer la capacité de gestion du Ministère de l'agriculture.



Le plan institutionnel 2005-2008 est en cours de révision (2008-2012) et s'est donné pour objectif "l'autosuffisance alimentaire et le développement des possibilités de créer des revenus dans l'agriculture". Les objectifs à long terme sont les suivants:

- améliorer la sécurité alimentaire du pays pour garantir un approvisionnement suffisant en produits traditionnels sains et autres produits alimentaires
  - en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- améliorer le développement du commerce pour renforcer les échanges
  - en réduisant l'insécurité et en développant le commerce.
- assurer une gestion et un développement durables pour garantir la pérennité des ressources et des systèmes de production moyennant
  - la gestion et le développement intégrés et durables des ressources
  - un cadre législatif, administratif et technologique solide et largement appliqué
  - des services d'excellence.

## **Déclaration du Gouverneur suppléant pour la Turquie**

Nous savons tous que la faim progresse dans le monde et que la crise économique mondiale actuelle rend les problèmes encore plus épineux. Le développement rural est la clé de toutes les solutions durables de lutte contre la pauvreté. De ce fait, l'action que mène le FIDA pour mettre un terme au sous-développement des zones rurales est aujourd'hui plus pertinente et plus cruciale que jamais.

Nous nous félicitons des efforts récemment déployés par le FIDA pour accroître sa capacité et son programme de travail afin de s'attaquer aux nombreuses difficultés que rencontrent aujourd'hui les populations rurales. Le FIDA a renforcé son efficacité en matière de conception et d'exécution des projets, de gestion financière et institutionnelle et de mise en place de partenariats multilatéraux lui permettant de travailler aux côtés des organisations pertinentes. Nous sommes convaincus que, grâce à ce processus ininterrompu de réformes, le FIDA va pouvoir contribuer encore davantage à améliorer les moyens de subsistance et les conditions de vie des populations rurales.

J'aimerais en cette occasion dire notre gratitude au Président Bâge et le féliciter pour l'excellence de sa direction tout au long de son mandat. Ses efforts inlassables ont beaucoup contribué à l'œuvre du FIDA. Nous remercions aussi sincèrement tous les candidats qui ont souhaité mettre leur talent au service de la population rurale du monde entier. Nous félicitons le nouveau Président, M. Nwanze. Sa tâche ne sera pas aisée et ses responsabilités seront plus lourdes que jamais, mais nous sommes tous là pour l'aider. Nous sommes convaincus que, sous sa direction compétente et du fait de sa grande expérience, les moyens et les activités du FIDA atteindront de nouveaux sommets pour améliorer la vie des populations rurales et parvenir à un développement rural durable.

## Chapitre 4

### Déclarations et allocutions spéciales



M. Paulo Bernardo Silva, Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil



M. Nicola Cosentino, Sous-secrétaire d'État au Ministère de l'économie et des finances de la République italienne



M. Lennart Båge, Président du FIDA



M. Sayyadi Abba Ruma, Président du Conseil des gouverneurs pour le Nigéria



M. Kanayo F. Nwanze, Président élu du FIDA



M. James G. Butler, Directeur général adjoint  
de  
l'Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture



Mme Josette Sheeran, Directrice du  
Programme alimentaire mondiale

## **Discours d'ouverture de Son Excellence Paulo Bernardo Silva, Ministre du plan, du budget et de la gestion de la République fédérative du Brésil**

C'est avec plaisir et honneur que je prends la parole au nom du Gouvernement brésilien pour m'adresser à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Je souhaite tout d'abord exprimer toute ma gratitude à la nation italienne pour l'hospitalité dont elle a fait preuve comme à l'accoutumée, et accueillir et féliciter les Îles Marshall en tant que nouveau membre du FIDA.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom de mon pays, au Président Bâge pour la précieuse contribution qu'il a apportée ces huit dernières années en qualité de Président du FIDA et pour l'efficacité de sa prise en charge du récent exercice de reconstitution des ressources.

À cet égard, je suis heureux de constater l'issue fructueuse des négociations relatives à la huitième reconstitution des ressources du FIDA. La hausse sensible des contributions financières, en cette période de graves difficultés financières, prouve l'importance que les États membres du FIDA accordent aux questions liées à la pauvreté rurale.

Je me félicite en particulier de l'augmentation des engagements souscrits par de nombreux pays en développement, qui témoigne clairement de l'importance du rôle qu'ils espèrent voir jouer par cette institution à l'avenir. Le Brésil a participé au soutien de ce processus en renouvelant et en renforçant son adhésion au Fonds pour lutter contre la pauvreté rurale.

Aujourd'hui, après presque une décennie de croissance continue et de prospérité dans de nombreux pays du monde, nous traversons la pire crise économique de ces 80 dernières années. Bien que les causes en soient connues et analysées, on ne sait pas encore quelles en seront les répercussions les plus profondes.

La dégradation rapide des conditions macroéconomiques constatée dans plusieurs pays en développement, associée à une résurgence du protectionnisme des économies centrales, risque de sérieusement compromettre les progrès réalisés par de nombreuses régions dans l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants.

L'effet palliatif et conjoncturel des mesures prises par les gouvernements nationaux, en dépit de leur nature et de leur envergure extraordinaires, indique que des instruments structurels et des changements plus importants sont nécessaires pour surmonter la crise. Le facteur humain, l'augmentation de la production et la croissance économique doivent revenir au centre des préoccupations des responsables politiques. Nous sommes convaincus que l'État doit recentrer son rôle autour d'un développement économique durable fondé sur une gestion responsable.

Certains pays en développement, notamment en Amérique latine, sont mieux armés qu'ils ne l'étaient par le passé pour faire face à la situation, mais la crise aura forcément une incidence sur leur dette et sur le niveau des revenus. Pour les familles de petits exploitants agricoles, qui représentent l'un des groupes de population les plus défavorisés, cette incidence pourrait se traduire par un resserrement du crédit et, surtout, par l'effondrement des réseaux de protection sociale du fait de la diminution des ressources financières.

Il est donc indispensable que la lutte contre la pauvreté rurale soit placée en tête des priorités politiques internationales. Il ne suffit pas d'améliorer l'accès à la terre; il faut également établir l'environnement économique et promouvoir les technologies qui permettront aux petits exploitants agricoles de développer leur potentiel productif et de

participer au développement économique et social général. Le FIDA devra donc jouer son rôle d'organisme de développement de manière encore plus dynamique, en renforçant ses actions non seulement en sa qualité d'institution financière, mais aussi en tant que catalyseur et diffuseur de nouvelles approches et expériences. De concert avec d'autres organisations internationales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la faim, telles que la FAO et le PAM, le FIDA doit intensifier ses efforts pour faire en sorte que la sécurité alimentaire et le bien-être des ruraux pauvres soient à nouveau inscrits au premier rang des priorités internationales.

Il est évident que le prochain Président du FIDA sera confronté à de grandes difficultés. Il prendra en effet la direction d'une institution financière au service du développement sur fond d'une grave crise qui menace le système international et il devra relever le défi de consolider le profil multilatéral du FIDA.

Il sera également à la tête d'une institution qui progresse dans la mise en œuvre de réformes institutionnelles importantes et qui, grâce à une reconstitution remarquable de ses ressources, renforcera ses activités pour faire reculer la pauvreté dans les années à venir.

Tout en réitérant le soutien du Brésil à la nouvelle administration de cette institution, je souhaite attirer l'attention sur cinq points que mon pays considère comme cruciaux pour la stratégie opérationnelle du FIDA dans les années à venir.

Tout d'abord, il est important que l'organisation renforce sa présence effective dans les pays bénéficiaires. Cela améliorera non seulement l'exécution des projets mais permettra aussi d'associer plus efficacement le FIDA aux concertations politiques et aux expériences nationales, et d'établir les bases d'une collaboration triangulaire entre le Fonds, les pays hôtes et les pays tiers, diversifiant ainsi les axes de la coopération Sud-Sud.

Le deuxième point porte sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) mis en œuvre au FIDA. Nous souhaiterions préconiser qu'un équilibre plus juste soit recherché entre les facteurs de pondération du modèle actuel et que les distorsions susceptibles de produire des effets contraires, voire pervers, pour les pays bénéficiaires soient évitées dans la mesure du possible. Il convient de veiller à ce que ce système ne soit pas appliqué de manière automatique et de rechercher une plus grande souplesse.

Sous réserve de ces remarques, nous nous félicitons de la teneur du rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, qui doit être examiné au cours de la présente session. Il est essentiel que les directives fournies dans ce document se concrétisent effectivement dans les prochaines années, dans un cadre démocratique et participatif, en tenant compte des points de vue de l'ensemble des pays et régions souhaitant débattre du SAFP.

Le système devra également prendre en considération l'évolution rapide des perspectives concernant le développement agricole, y compris l'incidence des crises financière et alimentaire et l'augmentation du nombre de personnes vivant dans les franges urbaines qui restent liées aux secteurs rural et agricole.

Le troisième point concerne les relations du Fonds avec les pays à revenu intermédiaire. Non seulement ces pays sont des contributeurs non négligeables, mais il importe de mener avec eux des opérations pour assurer la viabilité financière du Fonds et permettre la gestion des connaissances. Nous souscrivons donc au maintien de la position du FIDA à l'égard des pays à revenu intermédiaire qui comprend, outre le financement classique des projets et programmes, de nouveaux produits de financement et de connaissance adaptés à leurs besoins.

La coopération Sud-Sud sous la forme d'accords triangulaires est l'un des mécanismes de partenariat les plus novateurs et dynamiques en faveur du développement international, y compris sur les questions rurales. Nous félicitons le FIDA d'encourager sans cesse cette ligne d'action par la mise en œuvre de diverses initiatives individuelles, dont bénéficient entre autres mon pays et les autres membres du Marché commun du Sud par l'intermédiaire de la Commission de l'agriculture familiale.

Le Brésil est convaincu que les organismes de développement rural et de coopération disposent d'une mine de connaissances et de techniques qui peut être partagée avec le soutien technique et financier du FIDA. Pour y parvenir de manière efficace et rationnelle, nous considérons qu'il est indispensable que le Fonds élabore cette année un ensemble de lignes directrices relatives à la gestion et aux procédures traduisant l'orientation globale de la coopération Sud-Sud.

Enfin, nous nous prononçons en faveur de la poursuite des efforts du FIDA pour établir les normes de bonne gouvernance et d'efficacité applicables aux grandes institutions financières internationales. Nous reconnaissons les progrès accomplis ces dernières années. Il reste toutefois beaucoup à faire sur certaines questions, comme la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines visant à introduire une plus grande souplesse dans la composition et la diversification géographique du personnel, la transparence des outils de planification, d'évaluation et de gestion, et la nécessité de refléter la nature multilatérale de l'organisation dans la composition des membres de la haute direction.

Je souhaite conclure en réaffirmant notre engagement à l'égard de l'institution et en exprimant l'espoir que, dans cette période difficile, le FIDA continuera à honorer son mandat qui est d'aider les pays bénéficiaires à éradiquer la pauvreté rurale.

**Discours liminaire de Son Excellence Nicola Cosentino, Sous-Secrétaire d'État,  
Ministère de l'économie et des finances de la République italienne**

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous saluer tous ici de la part du Gouvernement italien. Je tiens en outre à accueillir chaleureusement le Gouvernement de la République des Îles Marshall, qui est désormais membre du FIDA.

Cette année, la session du Conseil des gouverneurs se consacrera à deux questions décisives pour l'avenir du Fonds: la décision concernant la reconstitution des ressources du FIDA et l'élection d'un nouveau Président. La pertinence de ces deux questions et les décisions qu'elles impliquent auront une portée qui dépasse largement l'organisation interne de l'institution.

Face à la situation économique internationale et aux conséquences dramatiques de la crise alimentaire sur les populations des pays les plus démunis de par le monde, les institutions financières doivent être solides et à même de contribuer à la solution des problèmes qui touchent aujourd'hui la communauté internationale à l'échelle planétaire. La sécurité alimentaire, le droit à la nourriture et la promotion des investissements en faveur de l'agriculture sont les principaux éléments stratégiques qui permettront de veiller à ce que le processus de développement et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement ne soient pas mis en péril.

La semaine dernière, la Banque mondiale a publié de nouvelles estimations concernant l'impact de la crise économique internationale sur la pauvreté dans les pays en développement: 100 millions de pauvres sont venus s'ajouter cette année aux 150 millions de personnes environ vivant déjà dans la misère du fait de la flambée des prix du pétrole et des aliments en 2008. Le nombre de personnes souffrant de malnutrition s'élève désormais à un milliard.

Dans le contexte actuel, nous devons faire preuve de plus de solidarité envers les plus pauvres en fournissant suffisamment de ressources financières pour contrecarrer les effets de la crise alimentaire mondiale, et considérer davantage également ces ressources comme des "actifs mondiaux".

Malheureusement, les ressources sont toujours insuffisantes par rapport aux objectifs. Surtout lorsqu'il s'agit d'objectifs ambitieux et importants comme les nôtres. Actuellement, le problème de la raréfaction des ressources est d'autant plus apparent du fait de la pression exercée sur les budgets nationaux par la nécessité de faire face à la crise économique et financière. C'est pourquoi il est important d'envisager des types d'intervention plus novateurs pour financer le développement.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur plusieurs initiatives menées par l'Italie dans le domaine de la santé avec des partenaires ici présents aujourd'hui et qui s'appuient sur une collaboration fructueuse entre les secteurs public et privé: le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et le mécanisme de garantie de marché pour le vaccin antipneumococcique.

Le but est d'élargir ce type de collaboration à des secteurs autres que la santé. Imaginez le rôle important que peut jouer le transfert de technologie dans le secteur de l'environnement pour la préservation des ressources naturelles, l'eau par exemple, et la lutte contre le changement climatique. Il s'agit de deux éléments qui ont une incidence considérable sur la production agricole.



En ces temps difficiles, il est tout aussi nécessaire de vaincre la méfiance que les politiques de développement sont susceptibles de susciter. L'idée que l'aide publique au développement destinée aux plus nécessiteux ne parvient pas toujours aux bénéficiaires risque de s'imposer. Il nous faut donc associer plus largement les citoyens à ces initiatives et veiller à ce que les ressources allouées à l'aide au développement le soient selon des mécanismes transparents, à ce que des comptes soient rendus minutieusement et à ce que les résultats soient mesurés de manière détaillée.

Incontestablement, la sécurité alimentaire est un sujet de préoccupation majeur pour nos citoyens. Nous en avons eu confirmation l'année dernière, au plus fort de la crise alimentaire. Le devoir de solidarité envers les plus démunis doit s'accroître en cette époque difficile, et nous sommes ici aujourd'hui pour réaffirmer notre engagement et nos responsabilités.

La sécurité alimentaire doit être assurée à l'aide de mesures qui garantissent l'éradication de la malnutrition. Pour y parvenir, il faudra accroître la productivité du secteur agricole afin que les approvisionnements suivent la demande.

Sous-estimer les effets des pénuries alimentaires serait une erreur. Le Ministre Tremonti a fait remarquer récemment que la nourriture n'est pas un produit qui peut être livré au marché sans aucune réglementation. Nous devons tenir compte du fait que les conséquences politiques et sociales de la crise alimentaire prennent des formes graves, telles que des conflits et des migrations de grande ampleur.

Par conséquent, il nous incombe de prendre les mesures qui s'imposent pour que cette crise ne creuse pas davantage l'écart entre riches et pauvres. Ainsi, je suis très heureux d'être en mesure de confirmer la volonté du Gouvernement italien d'appuyer les initiatives prises par la communauté internationale.

Lorsqu'elle assurera la présidence du G-8 cette année, et dans une optique à long terme, l'Italie a l'intention de jouer un rôle majeur en appuyant les activités des Nations Unies et des institutions financières internationales afin de garantir durablement la sécurité alimentaire.

L'attention particulière accordée par le Ministre Tremonti à cette question lors de la récente réunion des ministres des finances du G-7 témoigne aussi de notre volonté. Les invitations adressées par le Ministère, en particulier au Président du FIDA, M. Bâge, ainsi qu'à d'autres dirigeants d'institutions internationales, afin qu'ils participent aux discussions sur la sécurité alimentaire attestent l'engagement de l'Italie. Les conclusions de la réunion ont mis en évidence la nécessité de placer les politiques agricoles au cœur des programmes de développement des pouvoirs publics et des organisations internationales. De fait, d'ici à 2050, le monde aura besoin de deux fois plus de nourriture que ce dont on dispose aujourd'hui. Cette demande, à laquelle il est impossible de répondre par un accroissement des terres cultivées, exige de faire passer l'augmentation de la productivité agricole de 1 à 2% actuellement par an à 3 à 5%.

Les institutions des Nations Unies qui ont leur siège à Rome répondent à la crise par des secours d'urgence et des initiatives structurelles. Le Programme alimentaire mondial, notamment, a accru le volume de ses interventions et fait preuve de souplesse pour s'adapter aux nouveaux défis. La FAO s'est engagée sur la voie d'un programme de réforme radical, en particulier dans le domaine de la gouvernance, processus qui lui permettra d'accroître son efficacité en matière d'aide. Le FIDA a été en mesure de relever les nouveaux défis grâce à de nouvelles dispositions organisationnelles, qu'il a mises en place selon un plan d'action efficace et opportun.

Les progrès accomplis à ce jour par les trois organisations sont encourageants. Le Gouvernement italien est heureux d'avoir contribué au renforcement des institutions des Nations Unies en appuyant les processus de réforme et en apportant des contributions financières importantes, par exemple l'engagement de l'Italie de verser une contribution de 80 millions d'USD pour la période 2010-2012, au titre de la reconstitution des ressources du FIDA au sujet de laquelle les négociations se sont achevées en décembre.

Le Gouvernement italien a aussi mis à disposition le nouveau siège du FIDA, situé Via Paolo di Dono, qui est déjà opérationnel et a été inauguré officiellement hier.

Nous sommes satisfaits de la manière dont les États membres ont réagi à la proposition de reconstitution des ressources du Fonds, puisque l'objectif de 1,2 milliard d'USD a été atteint. Ce nouvel engagement financier montre que la validité des stratégies et critères de gestion du FIDA est reconnue, mais il appelle aussi la direction à déployer de nouveaux efforts pour adapter la capacité du Fonds aux exigences imposées par la gestion d'un volume de ressources plus important.

Monsieur le Président, pour finir, je souhaite confirmer le soutien inconditionnel de l'Italie envers le FIDA et sa mission de plus en plus importante, envers les réformes qu'il a entreprises et envers sa capacité à répondre avec efficacité aux nouveaux défis soulevés par la crise actuelle.

Au Président Båge, dont le mandat parvient à expiration, je tiens à exprimer la profonde gratitude du Gouvernement italien pour tout ce qu'il a accompli et pour la solidité dont il a fait preuve à la tête de cette institution en des temps si difficiles.

J'adresse tous mes vœux de réussite au Président Båge dans ses entreprises futures et je souhaite à tous les participants de poursuivre avec succès leurs travaux.

## **Message de Son Excellence Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies**

J'ai le plaisir de présenter mes meilleurs vœux à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

Vous vous réunissez au moment où la crise financière mondiale exacerbe les effets de la crise alimentaire, une situation qui rend d'autant plus difficiles les problèmes auxquels sont confrontées les populations les plus vulnérables du monde.

Nous savons que la pauvreté mondiale ne peut reculer si nous n'améliorons pas l'agriculture, en particulier l'agriculture paysanne. La plupart des pauvres du monde sont des agriculteurs, l'essentiel des travaux agricoles étant effectué par des femmes. Les efforts déployés par ces agriculteurs contribuent pour une part importante au produit intérieur des pays pauvres. Les agriculteurs pauvres peuvent améliorer leur productivité et doubler, voire tripler, leur production. Le système des Nations Unies doit jouer son rôle pour garantir qu'ils y parviennent.

Le Cadre d'action global de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire énonce deux priorités urgentes et complémentaires. Nous devons pourvoir aux besoins immédiats de ceux qui souffrent de la faim dans le monde. Nous devons également contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale à plus long terme en renforçant la capacité de résistance aux difficultés et aux crises, y compris le changement climatique, qui mettent en péril les avancées durement obtenues sur le front du développement.

Le FIDA est un allié crucial des petits exploitants agricoles du monde. En tant que partenariat novateur entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et les pays en développement, le Fonds est un exemple de la collaboration planétaire qui est nécessaire pour atteindre nos buts communs. Je remarque en particulier que, en ces temps difficiles, les membres du FIDA ont répondu aux réformes efficaces engagées par le Fonds et ont reconnu le rôle crucial qu'il joue en approuvant la reconstitution de ses ressources la plus importante de toute son histoire.

J'aimerais remercier le Président M. Lennart Båge pour sa direction efficace du FIDA et sa contribution plus large au système des Nations Unies. Il convient de mentionner à cet égard sa présidence du Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et sa solide collaboration à mon groupe de travail sur la crise alimentaire. Ce fut un plaisir pour moi de travailler avec lui, et je suis impatient de poursuivre notre collaboration étroite avec son successeur. J'attends également avec intérêt les mesures que prendra le Conseil des gouverneurs du FIDA à la présente session pour imprimer un élan supplémentaire à l'action que nous menons pour éradiquer la faim et la pauvreté. Je vous prie d'accepter mes meilleurs vœux pour une session productive.

**Déclaration du Président du FIDA, M. Lennart Båge,  
à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA**

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs

Je vous souhaite la bienvenue à Rome et au FIDA. Je m'associe au Président du Conseil pour vous saluer tous chaleureusement.

Je me réjouis de la participation d'un grand nombre d'entre vous, hier, à l'inauguration officielle du nouveau bâtiment du siège du FIDA, signe concret du renouveau de notre organisation.

Les crises alimentaire et financière de 2008 ont donné lieu à ce qui semble aujourd'hui une crise économique mondiale exceptionnelle. Avant cette crise, près d'une personne sur six était déjà victime de la faim et de la pauvreté, et ce chiffre ne cesse désormais d'augmenter. Au cours de l'année dernière, 100 millions de personnes de plus ont sombré, inversant ainsi la tendance à la réduction de la pauvreté qui prévalait auparavant. Ces chiffres doivent nous servir d'avertissement à tous.

Du fait de la crise alimentaire, la sécurité alimentaire est devenue une question stratégique d'une importance capitale pour les chefs de gouvernement. Pour la première fois depuis des dizaines d'années, les dirigeants du monde réunis à Rome l'an dernier en juin à l'occasion de la Conférence de haut niveau ont évoqué les petits exploitants et leurs besoins. Samedi dernier, j'ai été invité à exposer le thème de la sécurité alimentaire lors de la réunion des ministres des finances du G-7 qui s'est tenue ici à Rome. Le renforcement de la sécurité alimentaire fait désormais l'objet de plus d'attention politique et de plus de ressources. Cela nous donne peut-être véritablement l'occasion de traiter les questions de sécurité alimentaire mondiale et de faim et de pauvreté chroniques. Nous devons saisir cette opportunité. Mais tout d'abord, il faut nous entendre sur les causes profondes de la crise alimentaire et sur les moyens les plus efficaces d'y remédier.

La dure réalité est que l'offre à long terme ne suit pas la demande. À l'échelle mondiale, la demande de nourriture devrait augmenter de 50% d'ici à 2030 et doubler d'ici à 2050. Parallèlement, l'accroissement de la productivité agricole, qui était de 4 à 5% dans les années 70 et au début des années 80, est retombé à 1 ou 2% aujourd'hui.

En Inde, la croissance de la productivité dans les zones de la révolution verte est devenue nulle, voire négative en certains endroits. En avril dernier, à New Delhi, j'ai ouvert avec le Premier Ministre, M. Manmohan Singh, le premier Forum mondial pour l'agro-industrie; dans un discours mémorable, le Premier Ministre a déclaré que la révolution verte en Inde était finie. Une nouvelle révolution verte était nécessaire de toute urgence.

Le déséquilibre entre la demande croissante de produits alimentaires et la lente augmentation de l'offre a provoqué un épuisement des réserves céréalières. De fait, l'utilisation mondiale de céréales a dépassé la production sur sept des neuf dernières années. Dans ce contexte, de mauvaises conditions météorologiques dans n'importe quelle grande région productrice ou tout autre facteur passager entraînent rapidement une flambée des prix des aliments. Alors que sous l'effet du changement climatique, les sécheresses et les inondations deviennent plus fréquentes, il faut nous attendre à ce que les prix des produits alimentaires deviennent plus fluctuants au cours de la prochaine décennie.

La possibilité de mettre davantage de terres sous cultures est limitée; pour accroître la production, il faudra donc essentiellement relever la productivité par hectare des terres agricoles existantes. De fait, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) indique que l'accroissement de la productivité agricole doit passer à 3 ou 5%. Cela n'arrivera pas tout seul. Des politiques prioritaires et des ressources financières accrues sont nécessaires dans toute la filière agricole, de la recherche aux investissements sur l'exploitation, en passant par l'infrastructure rurale, les services financiers en milieu rural, la transformation agricole et la mise en place de marchés compétitifs et efficaces pour les produits alimentaires tant au sein des pays qu'au niveau régional et mondial.

Il existe aujourd'hui dans le monde près de 500 millions de petites exploitations tenues par des familles représentant plus de 2 milliards de personnes – un tiers de l'humanité. En Afrique et en Asie, les petits paysans cultivent 80% de la totalité des terres agricoles. À l'échelle planétaire, les familles de petits exploitants, qui vivent avec moins de 1 ou 2 dollars par jour, forment la vaste majorité des pauvres de ce monde. Dans le même temps, elles pourraient jouer un rôle important dans la production vivrière mondiale.

Lorsque la Chine a doublé ses rendements céréaliers de 1991 à 2001 en s'appuyant sur une agriculture pratiquée sur des parcelles de moins de 0,2 hectare en moyenne, elle a aussi permis à environ 400 millions de personnes de sortir de la pauvreté. La Chine a suivi l'exemple de la révolution verte en Inde, et ces dernières années le Viet Nam est devenu un grand exportateur de produits agricoles, par exemple de riz et de café, grâce aux petits exploitants. En Afrique, les exemples du Malawi et du Ghana attestent de la même réussite.

Cependant, sur la plupart des petites exploitations, la productivité est très faible, par exemple souvent une tonne environ seulement par hectare en Afrique pour des denrées de base comme le riz et le maïs. Les petits paysans n'ont pas accès à des semences modernes à haut rendement ni aux engrais, et ils sont tributaires d'une pluviosité peu fiable. Bon nombre d'études et de projets, financés notamment par le FIDA, ont démontré invariablement que ces agriculteurs peuvent aisément doubler, voire tripler, leurs rendements et les faire passer à 3-4 tonnes ou plus par hectare s'ils ont accès à des semences, des engrais et des moyens d'irrigation suffisants ainsi qu'aux crédits nécessaires pour les acheter.

Les effets de ce type d'investissement sont manifestes dans un projet financé par le FIDA portant sur les rizières du Bénin. Il y a un an, Brigitte Addassin peinait à survivre avec moins de 2 dollars par jour. Aujourd'hui, avec l'aide du FIDA, Brigitte se consacre à la culture du NERICA, croisement entre une variété africaine et une variété asiatique, qui parvient à maturation plus rapidement, résiste davantage aux ravageurs et exige moins d'eau. De ce fait, et grâce à de meilleures pratiques d'irrigation et de fumure, Brigitte a été en mesure d'augmenter sa production, laquelle est passée de 1,5 tonne de riz au volume impressionnant de 6,5 tonnes.

Des cultures locales trop souvent oubliées, comme le sorgho, le mil, les ignames et le manioc, présentent aussi un énorme potentiel. Il est donc loin d'être impossible d'améliorer les rendements, mais cela exige un fort accroissement des investissements dans l'agriculture.

Dans son Cadre d'action global, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire établie l'an dernier par le Secrétaire général, qui regroupe les institutions des Nations Unies et de Bretton Woods, estime que des fonds additionnels de 12 à 20 milliards d'USD par an sont nécessaires pour amener la productivité des petits exploitants au niveau requis.

L'annonce par la Commission européenne du versement de 1 milliard d'EUR ainsi que la contribution de 1 milliard d'EUR sur cinq ans promise le mois dernier à Madrid par le Premier Ministre M. Zapatero servent à la fois d'exemple et d'inspiration au reste du monde. Toutefois, des montants bien plus importants sont nécessaires.

L'aide publique au développement a un rôle décisif à jouer à cet égard. Il y a 30 ans, l'aide à l'agriculture représentait 18% environ de l'APD totale. Aujourd'hui, cette part est de 3% approximativement. Cet état de fait doit changer et le Cadre d'action global demande qu'au moins 10% de l'APD soit consacrée à l'agriculture.

Une telle augmentation, associée à un accroissement considérable des investissements publics nationaux – qui selon les engagements pris par les pays africains dans la Déclaration de Maputo devraient atteindre 10% –, permettra de mettre en place les conditions nécessaires au relèvement de la productivité, de la production et des revenus. Elle pourrait aussi mettre en place des conditions propices aux investissements privés dans le secteur agricole, qui sont essentiels.

Dans bon nombre de pays pauvres, notamment en Afrique subsaharienne, l'agriculture assure un tiers du PIB, 40% des exportations et jusqu'à 70% des emplois. Une agriculture plus dynamique donnera un élan à l'économie tout entière, comme cela s'est passé en Inde, en Chine, au Viet Nam, au Malawi et au Ghana.

Investir dans le secteur agricole donnera en outre une impulsion majeure à la lutte contre la pauvreté et contribuera à atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Selon les estimations de la Banque mondiale, une augmentation de 1% du PIB agricole est 4 fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la même augmentation du PIB dans d'autres secteurs.

Permettez-moi de résumer la situation en cinq points:

- a) La production vivrière doit augmenter de 50% d'ici à 2030 – de 100% d'ici à 2050
- b) L'expansion des superficies cultivées n'est qu'une petite partie de la solution
- c) Il est essentiel d'accroître la productivité agricole, de produire plus de tonnes par hectare. Il faut passer d'une augmentation de 1 à 2% par an aujourd'hui à une augmentation de 3 à 5%
- d) Il faut prendre de nouveaux engagements, sur le plan politique et financier, pour stimuler le secteur agricole
- e) Les 500 millions de petits exploitants peuvent et doivent contribuer à la solution.

Monsieur le Président,

Dans l'immédiat, en stimulant la production à petite échelle au cours des deux ou trois prochaines années grâce à la fourniture d'intrants et à d'autres investissements, nous pouvons favoriser la stabilité sociale et économique et aider à rétablir une croissance actuellement sévèrement menacée par la crise financière et économique mondiale qui ne cesse de s'aggraver.

En 2006 et en 2007, grâce à une subvention d'environ 90 millions d'USD destinée à permettre à quelque deux millions de ménages d'agriculteurs du Malawi d'acheter des semences et des engrais – à raison de 50 USD environ par exploitation –, des gains de rendement d'une valeur allant jusqu'à 160 millions d'USD ont été enregistrés. Cet exemple montre que le succès est possible dans de bonnes conditions et avec des ressources suffisantes.

Monsieur le Président,

Bien qu'il soit urgent de s'adapter aux effets du changement climatique, de bonnes pratiques agricoles peuvent aussi largement contribuer à l'atténuation de ce phénomène. Les paysans peuvent contribuer à la séquestration du carbone et limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, par la plantation et l'entretien de forêts, l'aménagement des parcours et des terres rizicoles ainsi que la protection des bassins versants, activités qui limitent le déboisement et l'érosion des sols. Les incitations financières destinées à l'atténuation du changement climatique doivent s'adresser aussi aux petits exploitants.

La promotion de la gestion durable des ressources naturelles par les populations rurales pauvres est l'une des activités centrales du FIDA. De fait, le FIDA héberge le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Monsieur le Président,

Nous devons être à l'écoute des populations rurales pauvres et travailler en très étroite coopération avec elles. Elles connaissent mieux que quiconque leurs besoins et leurs priorités. Unies au sein d'organisations paysannes et de producteurs, elles donnent plus de vigueur à leurs aspirations. Ce sont des partenaires essentiels du FIDA. En de nombreux endroits du monde, les communautés de peuples autochtones expriment leurs besoins en matière de développement, et le FIDA est devenu un partenaire privilégié. Pour le FIDA, développer davantage les activités menées avec les peuples autochtones représente à la fois un grand défi et une immense responsabilité. Les efforts du Fonds portent en priorité sur les agricultrices. Elles produisent plus de la moitié des disponibilités vivrières du monde en développement; en Afrique subsaharienne, ce chiffre est encore plus élevé. Sans la lutte quotidienne que mènent les femmes rurales du lever au coucher du soleil, la nourriture viendrait de fait à manquer. Lorsque ces femmes font entendre clairement leur voix et participent véritablement aux programmes de développement, les taux de succès grimpent!

Monsieur le Président,

Au cours des sept dernières années, le programme de travail du FIDA a augmenté en moyenne de près de 10% par an, en accordant des crédits pour des semences améliorées, plus de microfinancement, plus de routes, des groupes d'entraide, la formation, la vulgarisation, l'irrigation, le renforcement des institutions et d'autres types de soutien vital pour les communautés rurales.

Ce faisant, la qualité et l'impact des programmes financés par le FIDA se sont considérablement améliorés. Je suis heureux de constater que les travaux du bureau de l'évaluation indépendant du FIDA montrent une amélioration constante sur le plan de l'efficacité, de la durabilité, de l'innovation et de l'impact sur la pauvreté. Nous sommes en bonne voie d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan d'action du FIDA. De fait, tous sauf un ont été atteints plus tôt que prévu. Toutefois, il n'est pas question de relâcher notre détermination à améliorer encore nos résultats.

Ces dernières années, nous avons entrepris de réformer le FIDA en profondeur.

- nous avons mis au point des stratégies et programmes par pays axés sur les résultats;
- nous avons élargi la présence dans les pays;
- nous avons accru considérablement le nombre de projets et programmes sous supervision directe;
- nous avons amélioré nos méthodes de ciblage, la gestion des savoirs et nos capacités d'innovation;

- nous avons amélioré l'efficacité administrative et réduit les coûts de transaction;
- enfin, nous avons entrepris une importante réforme des ressources humaines et mis en place une culture reposant sur des valeurs fondamentales;
- le Sondage mondial du personnel effectué en 2008, auquel ont répondu quelque 15 000 fonctionnaires de 34 organisations des Nations Unies, a placé le FIDA en deuxième position.

En bref, le FIDA est une organisation axée sur les résultats et fondée sur des valeurs. Et nous sommes déterminés à évoluer et à entreprendre des réformes en permanence.

Pendant les huit ans de mon mandat, j'ai constaté que le personnel du FIDA était son plus grand atout. Je ne saurais trop rendre hommage au professionnalisme, à la détermination et au dévouement dont il fait preuve, souvent dans des conditions très difficiles. À un moment où de plus en plus de fonctionnaires sont affectés dans les bureaux de pays, je voudrais insister sur leur rôle décisif pour le nouveau FIDA qui se dessine actuellement. Plus que quiconque, ils ont besoin de notre soutien et de notre appréciation.

Conscients de notre pertinence et de notre efficacité croissante en matière de développement, vous, États membres du FIDA, êtes convenus en décembre dernier de reconstituer les ressources de l'organisation. Cette nouvelle reconstitution représente une augmentation jamais vue de 67% par rapport à la précédente, soit la plus importante de l'histoire du FIDA. La confiance dont jouit le FIDA est illustrée par le fait que six pays ont jusqu'à présent plus que doublé leur annonce de contribution. L'Arabie saoudite a donné l'exemple en annonçant la première le quintuplement de sa contribution. En outre, 20 pays ont promis des augmentations de plus de 50%. Je prie instamment tous ceux qui doivent encore annoncer leur contribution à le faire, si possible, à l'occasion de la présente session du Conseil des gouverneurs.

Au cours des quatre prochaines années, le FIDA consacrera environ 3,7 milliards d'USD à des projets et programmes agricoles, pour un investissement total, cofinancement compris, se montant à 8,5 milliards d'USD. Ces activités devraient aider environ 70 millions de petits exploitants pauvres, femmes et hommes, à améliorer leur productivité, leur production et leurs revenus.

Grâce à ses Membres, le FIDA est aujourd'hui plus fort que huit ans auparavant, à l'époque de mon premier discours au Conseil des gouverneurs. Dans de nombreux pays en développement, le FIDA est l'une des principales sources de financement du secteur agricole et du développement rural. Nos accomplissements auraient toutefois été minimes sans une étroite collaboration avec nos partenaires: la FAO et le PAM ici à Rome; le système des Nations Unies au sens large; la Banque mondiale et les banques régionales de développement, le Fonds de l'OPEP pour le développement international, le Fonds pour l'environnement mondial, le système du GCRAI et de nombreux autres partenaires multilatéraux et bilatéraux.

Les pays en développement eux-mêmes sont des partenaires essentiels – vous, les gouvernements membres, les ruraux pauvres et leurs organisations, les organisations paysannes et de producteurs, dont le rôle gagne en importance.

Le FIDA prend une part active aux travaux à l'échelle du système international. Nous sommes déterminés à agir de manière concertée sous la direction des gouvernements membres – conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d'action d'Accra. L'enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris a montré que le FIDA obtenait de meilleurs résultats que les Nations Unies ou d'autres IFI pour la plupart des indicateurs. Le FIDA participe activement à l'initiative "Unité



d'action des Nations Unies", puisqu'il travaille en étroite coopération avec les équipes de pays des Nations Unies et met en place ses bureaux de présence dans les pays dans les locaux des organismes partenaires. Je tiens à rendre particulièrement hommage à l'appui sans faille accordé par le PAM et la FAO tout au long de cet exercice.

Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer aux travaux de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire mise en place par le Secrétaire général. Le FIDA hébergera la plateforme à Rome du secrétariat de l'Équipe spéciale, ce dont je me réjouis. Nous sommes en outre impatients de contribuer au Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire qui est envisagé.

Alors que le FIDA va entrer dans une nouvelle ère sous la direction d'un nouveau Président, je tiens à réaffirmer l'importance de votre gouvernance énergique et stratégique pour l'organisation.

En tant qu'États membres du FIDA, par le biais du Conseil d'administration, vous décidez du programme de travail. Vous déterminez les orientations, par le biais de politiques et de stratégies. De plus, vous contrôlez les activités à l'aide d'un mécanisme rigoureux de suivi et d'évaluation. Vous appuyez et renforcez nos valeurs fondamentales. Enfin, vous veillez à ce que le FIDA reste à la pointe de l'efficacité en matière de développement.

Je voudrais saisir cette occasion – la dernière – pour vous remercier, vous les États membres, de l'appui que vous avez accordé à cette institution et à moi-même tout au long des huit années de mon mandat. Je suis convaincu que vous manifesterez le même soutien sans faille à mon successeur.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée; de votre conviction quant à la mission du FIDA; de votre détermination à appuyer les réformes et de votre volonté d'allouer les ressources nécessaires pour permettre au FIDA de grandir et d'évoluer, de concrétiser son potentiel.

Je suis fier d'avoir été votre partenaire tout au long de cette évolution.

Enfin, je tiens à vous remercier de l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé lors de mes nombreuses visites et de m'avoir donné la possibilité de constater de mes propres yeux la différence que nous faisons dans les zones les plus reculées. D'un groupe féminin d'entraide au fin fond des zones tribales du Chattisgarh en Inde à une coopérative agricole familiale à la périphérie d'Asunción au Paraguay. De l'irrigation villageoise et du bain parasitaire pour le bétail local aux abords du lac Victoria en Tanzanie à l'agriculture dans les hautes terres de Chine. Du programme de microfinancement destiné à la communauté maya de la péninsule du Yucatán à l'association d'épargne et de crédit sur les berges du fleuve Sénégal dans l'est du Sénégal. Des nouvelles superficies mises sous irrigation en Égypte aux terres arides près d'Alep, en Syrie. Des régions rizicoles densément peuplées de Java, en Indonésie, aux pêcheurs artisanaux de Beira, au Mozambique.

J'ai rencontré des individus, des familles, des communautés, des organisations paysannes – tous profondément attachés à leur culture, à leur identité et à leurs moyens de subsistance unis au sein d'une communauté d'espoir à l'échelle de la planète. Il en va de notre responsabilité à tous d'élargir cette communauté planétaire, afin d'aider toutes les victimes de la faim et de la pauvreté qui vivent dans le dénuement et le désespoir à concrétiser les rêves que nous partageons tous en tant qu'êtres humains.

Je vous remercie.

**Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf, prononcé en son nom par M. James G. Butler, Directeur général adjoint**

C'est un réel plaisir d'être avec vous ce matin et de prendre la parole devant cette prestigieuse assemblée.

Depuis plus de 30 ans aujourd'hui, le FIDA est l'un des principaux fers de lance dans la guerre que nous menons pour éradiquer la pauvreté et la faim dans les zones rurales, et je saisis donc cette occasion pour le féliciter des résultats impressionnants qu'il a obtenus dans l'accomplissement de sa mission. Ces résultats ont été amplement reconnus et généreusement récompensés par les pays membres du FIDA qui, récemment, au titre de la huitième reconstitution des ressources du Fonds, ont approuvé un programme de trois ans, d'un montant de 3 milliards d'USD, dont 1,2 milliard d'USD de nouvelles contributions. Dans le contexte de la crise financière mondiale, c'est une prouesse qu'il convient de saluer.

Sans le moindre doute, l'année 2008 a été extraordinairement périlleuse pour les pays en développement. La triple crise qui a touché les produits alimentaires, les carburants et la finance menace la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et lance une série de défis dans plusieurs domaines – action humanitaire, droits de l'homme, situation socioéconomique, environnement, développement, politique et paix et sécurité. La crise a, en 2007 et 2008, poussé 115 millions de nouvelles personnes, parmi les plus vulnérables du monde, sous le seuil de la faim chronique, faisant passer le nombre d'êtres humains souffrant de la faim dans le monde à près de un milliard et anéantissant les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs internationaux de réduction de la pauvreté.

La FAO, le FIDA et le PAM étaient à l'avant-garde lorsque la communauté du développement international s'est efforcée d'atténuer l'impact de cette crise, en particulier avec la création de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Cette Équipe spéciale, dont le FIDA héberge aujourd'hui une plateforme pour son secrétariat de coordination à Rome, a piloté les efforts déployés par le système des Nations Unies face à la crise mondiale, en facilitant notamment l'élaboration d'une stratégie assortie d'un plan d'action prioritaire, à savoir le Cadre d'action global. Le financement récemment approuvé par l'Union européenne d'un fonds alimentaire, d'un montant de 1 milliard d'euros, atteste l'aptitude et la détermination de l'Équipe spéciale de haut niveau à remplir son rôle. La FAO, le FIDA et le PAM ont aussi contribué au succès de la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, organisée le mois dernier à Madrid. La réunion de Madrid a marqué une nouvelle étape dans l'affirmation de la volonté politique de promouvoir une action cohérente, efficace et durable pour garantir la sécurité alimentaire de notre génération et de celle de nos enfants. Les participants à la réunion ont prôné des partenariats plus fructueux et plaidé pour une intensification de la mobilisation des ressources afin de lutter contre la situation actuelle inacceptable de l'insécurité alimentaire dans le monde. Le Premier Ministre, M. Zapatero, a montré la voie en annonçant une contribution de 1 milliard d'euros, soit l'équivalent de 1,3 milliard d'USD, pour contribuer à la lutte contre la faim pendant les cinq prochaines années et en annonçant qu'il veillerait à ce que le gouvernement tienne son engagement d'allouer 0,7% du PIB à l'aide au développement.

Ce résultat est représentatif de la coopération intense et efficace entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, que devrait bientôt étayer un document conjoint de stratégie de collaboration. Je suis heureux de pouvoir dire que, grâce à nos objectifs communs et nos avantages comparatifs respectifs, nous trouvons toujours de nouvelles façons et de nouveaux moyens de collaborer pour les activités normatives et dans les domaines tels que la planification de l'investissement, l'harmonisation de la

collecte des données, la cartographie de la vulnérabilité et la gestion des risques de catastrophes. Pour le futur, j'attends une collaboration accrue sur le terrain, notamment avec des instruments de programmation communs à l'échelon du pays, dans le but d'améliorer la cohérence et la compatibilité avec les priorités de développement nationales et de favoriser la prise en charge nationale des activités, conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le Programme d'action d'Accra.

Le Cadre d'action global est un atout précieux pour notre action concertée visant l'amélioration de la sécurité alimentaire, qui monte en puissance à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies. Il sera un catalyseur des interventions, en fournissant aux gouvernements, aux organisations et entités internationales et régionales et aux groupes de la société civile un éventail de politiques et de mesures dont ils pourront s'inspirer pour trouver les réponses appropriées.

Dans le cadre de leur réaction immédiate à la crise alimentaire, les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont battu le rappel, mobilisé des ressources et fourni une aide alimentaire et nutritionnelle urgente et ciblée, des semences et des engrais ainsi que d'autres intrants et financements agricoles, et ont appuyé le développement de mécanismes de protection sociale tels que l'alimentation scolaire et les programmes vivres-contre-travail dans un grand nombre des pays et des communautés les plus vulnérables. En accord avec l'approche "à deux volets" définie par le Cadre d'action global, des plans sont aujourd'hui mis en place pour asseoir et intensifier les premières interventions, conjuguant les actions dans le but d'instaurer une sécurité alimentaire durable à plus long terme. Mais les besoins de ressources restent grands si l'on veut que ces plans deviennent réalité et prévenir la poursuite de la dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les pays où les mécanismes de survie sont mis à dure épreuve.

Pour éviter que la situation ne se détériore un peu plus, en termes de faim et de souffrances humaines, et ne crée de nouvelles menaces pour la stabilité sociale, il est impératif de disposer des ressources requises pour tenir les engagements pris à l'égard des personnes les plus vulnérables du monde et atteindre les OMD, en particulier l'OMD numéro 1. En outre, le système international actuel, qui a entraîné la recrudescence de la faim et de la pauvreté, doit être révisé. Un partenariat mondial solide et durable rassemblant les gouvernements, les institutions multilatérales et régionales, le secteur privé, les acteurs de la société civile et les ONG doit être constitué pour conduire avec cohérence et dans un esprit de collaboration la lutte contre la faim et la pauvreté. Ce n'est rien de moins qu'un "nouvel ordre alimentaire mondial" qui doit voir le jour.

J'aimerais insister sur ce concept de nouvel ordre alimentaire mondial.

Récemment, plusieurs forums, en particulier la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale organisée en juin dernier à la FAO, le Sommet du G-8 en juillet au Japon et la trente-cinquième session (extraordinaire) de la Conférence de la FAO en novembre dernier, ont appelé à une amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale. Les propositions comportent en particulier la création d'un groupe international d'experts de haut niveau sur l'alimentation et l'agriculture, qui aurait pour mandat de conduire des analyses scientifiques, et d'un partenariat mondial chargé de favoriser le dialogue entre tous les partenaires et de faciliter ainsi la coordination et l'exécution des plans d'action.

Le partenariat mondial pour l'alimentation et l'agriculture devrait s'attacher à agir sur plusieurs fronts, notamment en facilitant les communications ministérielles de haut niveau afin de maintenir l'engagement politique; en favorisant la concertation des bailleurs de fonds sur les politiques afin de contribuer à améliorer l'alignement, la

coordination et la prévisibilité de l'aide; en lançant une concertation sur les politiques au niveau du terrain entre les gouvernements, les donateurs locaux, les organisations de la société civile et le secteur privé; et en promouvant de meilleures politiques et stratégies dans les domaines liés à l'agriculture et la sécurité alimentaire. Aux échelons de la région et du pays, le partenariat mondial aurait pour mission de suivre les résultats, de diffuser les enseignements tirés, d'encourager l'établissement de liens Sud-Sud, de promouvoir la cohérence des politiques et de recenser et corriger les déficits de financement. Le débat sur l'établissement du partenariat devrait être ouvert et le processus devrait associer toutes les parties prenantes sans exception.

Le groupe d'experts de haut niveau aurait pour tâche de soumettre une synthèse des connaissances scientifiques aux responsables s'occupant de la sécurité alimentaire ainsi que des informations régulières et fiables sur les situations actuelle et future de la sécurité alimentaire mondiale, fondées sur un consensus scientifique du plus haut niveau. À cet effet, il devrait nouer des relations étroites avec les institutions d'enseignement et de recherche internationales ainsi qu'avec les experts concernés les plus fameux, dans le monde entier.

Permettez-moi de souligner que les organisations ayant leur siège à Rome sont des mines de données, d'informations et d'analyses à tous les niveaux sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, d'une importance fondamentale. Le FIDA, avec plus de 30 ans d'expérience d'investissement et de travail auprès des petits agriculteurs et des communautés rurales, a acquis des savoirs et des connaissances approfondis sur les approches novatrices du développement agricole et de la réduction de la pauvreté. La FAO est une organisation fondée sur les savoirs dont la réputation n'est plus à faire et un centre d'excellence dans l'ensemble des disciplines relatives à l'agriculture et au développement rural. Les évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence, réalisées par le PAM, servent de base aux interventions humanitaires mondiales dans les situations d'urgence alimentaire. Collectivement, la FAO, le FIDA et le PAM assurent une forte présence multidisciplinaire sur le terrain, par exemple avec les groupes thématiques sur la sécurité alimentaire, au niveau du pays.

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO, établi à l'issue de la Conférence mondiale sur l'alimentation de 1974, représente au sein du système des Nations Unies un forum d'analyse et de suivi des politiques et des programmes relatifs à la sécurité alimentaire mondiale. Dans ce processus, il se penche sur les problèmes et les questions majeurs liés à la situation alimentaire mondiale, suit les actions des parties prenantes et propose les mesures requises pour parvenir à instaurer la sécurité alimentaire mondiale. Le CSA est ouvert à tous les membres des Nations Unies et de la FAO, et il accueille des représentants d'autres organisations internationales, d'ONG, de la société civile et du secteur privé. En ce sens, il représente un forum neutre de caractère universel.

L'Alliance internationale contre la faim rassemble à l'échelle internationale les grands acteurs des Nations Unies et de la société civile afin qu'ils s'attellent ensemble à la résolution des questions liées à la faim et la malnutrition aux échelons mondial et national. Ses fonctions principales consistent à conduire des campagnes communes de plaidoyer, promouvoir le travail en réseau et l'appui aux programmes nationaux, et rendre compte au CSA des progrès accomplis en matière de réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des OMD. Au niveau national, l'Alliance internationale s'appuie sur les alliances nationales contre la faim, aujourd'hui établies dans 18 pays en développement et cinq pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques tandis que l'on recense 25 alliances nationales supplémentaires en cours de création. Les chefs des organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome ont conjointement confirmé leur soutien au renforcement de l'Alliance internationale contre la faim. Je profite donc de cette occasion pour lancer un appel en faveur d'un élargissement de l'Alliance internationale avec l'adhésion de

nouveaux membres et pour demander instamment l'intensification de son action mondiale, en particulier avec l'amélioration des capacités de plaider des alliances nationales contre la faim.

Le Forum paysan parrainé par le FIDA, qui se réunit tous les deux ans pour une consultation mondiale faisant suite à des consultations nationales et régionales, est un processus de débat et de dialogue entre les organisations de paysans et de petits producteurs ruraux, le FIDA et les gouvernements, qui, selon une approche de la base vers le sommet, se focalise sur le développement rural et la réduction de la pauvreté. Parfaitement aligné sur les objectifs stratégiques du FIDA, le Forum s'enracine dans des partenariats concrets et une véritable collaboration aux échelons national et régional.

Le monde a pris un retard important dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des OMD, à savoir, réduire la faim de moitié d'ici à 2015. Une personne sur sept est sous-alimentée, souffrant de faim chronique ou aiguë – c'est une situation absolument insupportable. Les stratégies, les programmes et les plans visant à vaincre la faim et à instaurer la sécurité alimentaire pour tous existent. Nous savons ce qu'il faut faire, mais nous manquons des moyens et des conditions propices pour le faire. En bref, un nouveau système de sécurité alimentaire mondiale doit être mis en place. Au cours de l'année 2009, je compte sur les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome pour piloter la préparation d'une feuille de route dont l'objectif serait l'obtention d'un vaste consensus sur l'élimination rapide et définitive de la faim sur notre planète.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure en saluant les résultats que vous avez obtenus pendant vos deux mandats de Président du FIDA. Au cours de cette période, le FIDA, comme la FAO aujourd'hui, a entrepris un vaste programme de réformes conduisant à l'adoption du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, d'un système de conception de projets et de contrôle de la qualité fortement amélioré et d'un système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle permettant de mesurer les résultats et d'en rendre compte. Vous avez été aussi un acteur clé sur la scène internationale. En tant que président du Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, vous avez su insuffler inspiration et dynamisme dans la formulation des politiques et cohérence dans la résolution des questions relatives à l'ensemble du système des Nations Unies. Je profite de cette occasion pour rendre hommage plus spécifiquement au rôle important que vous avez joué en améliorant la participation des organisations à la formulation des plans stratégiques, à l'élaboration et l'exécution des programmes et des politiques, et aux différents domaines d'intervention devenus prioritaires face aux défis qui attendent le système des Nations Unies et la communauté mondiale. Enfin, je voudrais saluer les remarquables succès accumulés par le FIDA sous votre direction pour promouvoir un développement favorable aux pauvres, notamment dans les domaines de l'autonomisation des femmes et des populations autochtones, la petite irrigation, les services de microfinance et le développement des connaissances agricoles, pour n'en citer que quelques-uns. Bien que vous nous quittiez, j'espère que nous pourrions compter sur votre soutien dans les années à venir.

Je souhaite à cette session du Conseil des gouverneurs tout le succès possible.

## **Déclaration de Mme Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial**

C'est un honneur pour moi que de prendre la parole devant cette honorable assemblée – des ministres, des dirigeants et des experts de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du monde entier.

Nous sommes réunis ici à Rome alors que l'histoire traverse un moment critique, un moment où la convergence de trois crises – une crise touchant les produits alimentaires, une autre les carburants et la troisième le monde des finances – nous a obligés à nous poser les questions les plus élémentaires. Sommes-nous capables de garantir la sécurité alimentaire de base? Sommes-nous certains que nous pourrions produire suffisamment de nourriture et que la population mondiale aura accès à une alimentation adéquate pour survivre?

Malgré les efforts héroïques déployés l'an dernier par de nombreux intervenants pour enrayer la faim de toute urgence et répondre aux besoins de semences et d'engrais, nous savons que la faim est en marche, avec 115 millions de personnes supplémentaires venues grossir les rangs de ceux qui en souffrent. Aujourd'hui, près de un milliard de personnes vont se coucher avec la faim au ventre.

À l'occasion de cette réunion, et outre l'hommage à rendre à un grand dirigeant très apprécié dans notre bataille pour la sécurité alimentaire mondiale, Lennart Båge, permettez-moi d'aborder trois points:

- 1) la sécurité alimentaire est désormais l'un des principaux facteurs de paix et de sécurité de notre époque;
- 2) nous pouvons – et nous devons – gagner la bataille contre la faim et pour la sécurité alimentaire mondiale. Nous pouvons le faire;
- 3) ce combat dépasse les capacités d'un seul pays ou d'une seule institution – nous devons agir ensemble ou tomber ensemble.

Premier point: nous ne sommes pas au bout de nos peines et la remise en cause de l'accès à l'alimentation a un retentissement sur la stabilité mondiale. Personne n'est capable de prédire la durée ou la gravité de la crise économique actuelle. Mais l'histoire nous enseigne deux choses.

Premièrement, les plus pauvres du monde seront les plus durement frappés. Et deuxièmement, nous sommes tous concernés et c'est à notre propre péril que nous ignorons les cris de ceux qui ont faim.

L'année dernière, au vu de l'aggravation de la situation mondiale, nombreux sont ceux qui ont comparé celle-ci aux jours sombres de la Grande Dépression: fermeture des banques, montée du chômage et familles poussées par millions dans une situation désespérée de pauvreté et de faim – pays après pays.

Alors, il y a près d'un siècle, les pays ont choisi de se replier sur eux-mêmes, se retirant de la communauté mondiale, promulguant des politiques isolationnistes qui ont exacerbé la dépression. Cette décision a débouché sur une décennie d'instabilité politique et a fait le lit des dictatures montantes.

Pendant les années qui ont suivi 1929, le monde a été plongé dans des guerres qui se sont soldées par des millions de morts. Après la crise alimentaire de 1974, un grand nombre de gouvernements ont été renversés parce que l'avancée de la faim attisait le mécontentement populaire. Au cours de la crise des prix des produits alimentaires de

l'année dernière, il y a eu des manifestations de la faim dans plus de 30 pays. L'année dernière, un grand nombre de personnes ont été confrontées à ce fléau parce que les prix des produits alimentaires s'étaient envolés au point de devenir inabordables. Cette année, nombreux sont ceux qui sont victimes de la faim parce que leurs revenus familiaux déclinent rapidement ou disparaissent.

La faim et la sécurité alimentaire ne doivent plus être du ressort exclusif des agents humanitaires, des experts techniques et des âmes charitables – il en va, je le répète, de la paix et de la sécurité mondiales et de la stabilité des pays.

Il y a quelques jours à peine, l'amiral à la retraite Dennis Blair, le nouveau Directeur du Renseignement national du Président des États-Unis Barack Obama, a annoncé devant le Sénat américain que c'était la crise économique, et non le terrorisme ou la prolifération nucléaire, qui était désormais en tête de la liste des préoccupations du pays en matière de sécurité.

Il a déclaré: "Globalement, un quart des pays du monde ont déjà été confrontés à une instabilité mineure, telle qu'un changement de gouvernement, en raison du ralentissement actuel." Et il a ajouté: "La première préoccupation à court terme des États-Unis en matière de sécurité est la crise économique mondiale et ses implications géopolitiques."

Ainsi que l'a expliqué Andrew Natsios, l'ancien Administrateur de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), dans un nouveau document intitulé "The Coming Food Coups", "bien qu'il soit peu probable que la famine déferle sur la planète, provoquant révolutions, bouleversements politiques et recrudescence massive de la faim, les conséquences de la flambée des prix des denrées alimentaires depuis 2004 pourraient cependant être lourdes si les prix continuent à monter et si la profonde récession mondiale réduit d'une manière drastique les revenus des ménages dans les pays en développement".

Dans un monde encore plus interconnecté que dans les années 30, nous devons résister aux tendances isolationnistes et ne pas tomber dans un contexte où les pays appliquent le principe du "chacun pour soi".

Pourvoir aux besoins de son propre pays n'est pas une action irrationnelle après la crise alimentaire de l'année dernière. Non seulement les prix des principaux aliments de base étaient inabordables pour les pauvres, mais même les pays aisés n'avaient pas les moyens d'acheter les matières premières alors que les réserves étaient à leurs plus bas niveaux historiques.

Malheureusement, tout laisse penser que la crise alimentaire de l'année dernière est loin d'être finie. Une nouvelle étude de Chatham House publiée le mois dernier met en garde contre la prochaine "pénurie alimentaire mondiale". Les facteurs à long terme de l'envolée des prix, tels que le changement climatique, l'insuffisance de l'investissement dans l'agriculture et la production de carburants, et l'augmentation des taux de consommation alimentaire sont partis pour durer.

Bien qu'ils soient redescendus des sommets de l'année dernière, les prix restent à des niveaux historiques. Les cours mondiaux des céréales sont de 71% supérieurs à ceux de 2005 et de 7,5% supérieurs à ceux de 2007, selon les derniers chiffres du Fonds monétaire international (FMI). Et, dans beaucoup de pays, les prix continuent à grimper sur les marchés locaux en raison des pénuries. Par exemple, au Malawi, le prix du maïs a augmenté de 100% en un an et, au Bénin, de 45%.

Dans une déclaration prononcée à la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous à Madrid, M. Arthur Yap, Ministre de l'agriculture des Philippines, a tiré la

sonnette d'alarme parce que les ratios stocks-utilisation sont à leur plus bas niveau depuis 30 ans. Il a comparé cette situation au calme avant la tempête, réclamant instamment des mesures, par exemple, demander au Programme alimentaire mondial (PAM) de prévoir la constitution de réserves alimentaires d'urgence pour les pays, afin de garantir un minimum de certitude et de stabilité.

Ainsi que l'a souligné à Madrid M. Zapatero, le Premier Ministre espagnol, la crise financière aggrave le sort de ceux qui souffrent de la faim parce que les revenus familiaux diminuent, marginalisant un peu plus les personnes vivant avec moins de un ou de deux dollars par jour.

Au PAM, nous suivons de près cinq facteurs qui indiquent comment la crise financière peut influencer sur la faim parmi les populations les plus vulnérables. Le premier est la dépendance à l'égard des envois de fonds. Avec le ralentissement de l'économie mondiale, l'envoi de fonds dans le pays d'origine suit la même tendance. Le coup est déjà rudement ressenti. Par exemple, on estime qu'en 2008, 19% du PIB de la République kirghize consistait en envois de fonds. C'est un pourcentage inférieur à celui de 2007 et il pourrait baisser encore en 2009. Ce ralentissement a jeté 600 000 personnes dans les rangs de ceux qui souffrent de la faim et ont besoin d'une aide d'urgence. Le gouvernement a demandé au PAM de revenir, pour la première fois depuis 1992.

Les envois de fonds sont un élément fondamental de l'économie dans le monde entier. En moyenne 20% du PIB de Haïti dépend des envois de fonds et, dans plusieurs pays d'Amérique centrale, ce pourcentage atteint en moyenne 25%. L'Afrique reçoit près de 20 milliards d'USD au titre des envois de fonds.

Le deuxième facteur que nous surveillons est la dépendance à l'égard des exportations. La vulnérabilité de l'année dernière a été provoquée par la dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires. En cette période de difficultés économiques, la dépendance à l'égard des exportations donne naissance à une nouvelle forme de vulnérabilité. Le ralentissement des exportations se traduit par une diminution des revenus dans les pays pauvres. Le FMI estime que les exportations de l'Afrique subsaharienne diminueront de moitié en 2009, tarissant une source vitale d'emplois, de revenus et de capitaux étrangers.

Le troisième facteur a trait aux taux croissants de chômage et de pauvreté qui menacent de pousser un plus grand nombre de travailleurs pauvres dans les rangs de ceux qui souffrent de la faim. L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que le nombre de chômeurs pourrait augmenter de 50 millions cette année.

Le quatrième facteur est le déclin de l'investissement et de l'accès au crédit. Ce mois-ci, dans un éditorial intitulé "Barter Beware" ("Attention troc"), *The Financial Times* avertit qu'un grand nombre de pays sont en passe d'entrer dans un "réseau occulte de troc remplaçant les marchés mondiaux des matières premières" parce que le financement du commerce international des produits alimentaires s'épuise ou devient trop cher. Certains expliquent qu'ils ne peuvent pas obtenir de lignes de crédit pour acheter les produits alimentaires destinés à leur pays.

Le cinquième domaine concerne l'accès à un approvisionnement adéquat. Encore une fois, nous commençons à voir des pays bloquer les exportations de produits alimentaires comme beaucoup viennent de le faire en Afrique de l'Ouest pour éviter l'inflation des prix des aliments et protéger l'approvisionnement. D'autres importent davantage et beaucoup s'efforcent de reconstituer les réserves épuisées; voilà que se profile de nouveau le spectre du stockage de précaution. Encore une fois, nous devons nous demander si nous assistons à un bouleversement fondamental de pans entiers des marchés alimentaires mondiaux, qui fait que les pays n'ont plus la certitude de pouvoir



se procurer suffisamment de matières premières ou d'accéder au crédit pour financer les achats dont ils ont besoin.

Ce sont des défis périlleux qui doivent mobiliser la plus grande attention de la part des présidents, des premiers ministres, des rois, des reines, du Secrétaire général de l'ONU, de l'Équipe spéciale de haut niveau, dont la FAO est vice-présidente, et de vous tous. Le G-8 accueilli par l'Italie cette année, le G-20 et d'autres réunions doivent et vont inscrire la sécurité alimentaire en bonne place à leur ordre du jour.

Mais nous ne devons pas désespérer. C'est une bataille qui peut être gagnée. Entre 1969 et 2004, nous avons réduit de moitié la proportion de la faim. Les pays qui ont émergé de la pauvreté pendant cette période sont la Chine, le Brésil, le Ghana, le Malawi, la Thaïlande et beaucoup d'autres. Ils ont suivi le chemin qui a été parcouru avec succès, il y a quelques générations à peine, par l'Irlande, la Finlande, la Suède, le Japon et d'autres.

Au demeurant, nous avons toutes les raisons d'être encouragés par nos efforts conjoints de l'année dernière, qui ont démontré notre efficacité, puisque les pays, les organisations, les ONG et le secteur privé ont coopéré pour relever un défi sans précédent. L'année dernière, grâce à la formidable générosité d'un grand nombre de pays, le PAM est parvenu à atteindre jusqu'à 100 millions de personnes dans le besoin, aidant plus de 80 pays à maîtriser la situation d'instabilité alimentaire et contribuant à prévenir des souffrances généralisées.

Nous avons assisté à la montée en puissance des interventions d'urgence la plus rapide et la plus importante de l'histoire. Nous avons perdu 14 personnes dans l'exercice de leurs fonctions, et les navires ont été attaqués par des pirates, de même que nos convois de camions et nos chauffeurs. Mais rien n'a pu se mettre en travers du chemin conduisant le PAM à l'enfant qui souffre de la faim.

Ces interventions ont complété les activités scientifiques et les actions de longue haleine de la FAO, du FIDA, du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), de la Banque mondiale et autres. Je remercie les pays qui nous ont aidés à faire preuve de davantage d'efficacité. Le Président Barack Obama a clairement démontré que la faim et la sécurité faisaient partie de ses préoccupations prioritaires, puisque l'Amérique finance 40% des opérations d'urgence. Un grand nombre de pays ont donné deux à trois fois le montant qu'ils donnaient antérieurement.

Et ce n'est plus l'aide alimentaire de grand-mère: sous la houlette de la Belgique, du Canada, de la Commission européenne, des pays nordiques, de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), de la Fondation Bill & Melinda Gates et de la Fondation Howard G. Buffett, nous avons lancé l'initiative Purchasing for Progress (les achats au service du progrès). Aujourd'hui, le PAM achète 80% de ses produits alimentaires aux pays en développement – dont un quart en Afrique australe –, contribuant à briser le cycle de la faim à sa racine. Ce système est conçu pour soutenir l'Union africaine et les efforts déployés par les pays pour parvenir à l'indépendance alimentaire.

Le PAM, le FIDA et la FAO viennent à peine de lancer cette initiative avec le Gouvernement du Mozambique de manière à ce que les agriculteurs à qui nous faisons nos achats obtiennent des semences et des engrais de meilleure qualité. Un agriculteur du Mozambique, Alfredo, a utilisé l'argent qu'il a gagné grâce au P4P pour acheter des fournitures scolaires à ses enfants, des vêtements à sa famille et des outils. Il prévoit aussi de cultiver cinq fois plus de niébé cette année, puisqu'il sait qu'il a un acheteur. Il a expliqué à l'un des membres de notre personnel: "Maintenant que j'ai un acheteur sûr, je vais produire beaucoup plus."

De fait, le PAM et le FIDA s'emploient depuis plus de 30 ans, avec la FAO, à résoudre les problèmes ensemble. Aujourd'hui, nous collaborons au sein de 18 projets exécutés dans 14 pays, dont la majorité sont situés en Afrique et en Asie. La stratégie a consisté à associer l'aide alimentaire et nutritionnelle du PAM aux financements du FIDA afin d'attaquer sous tous les angles la faim et la pauvreté dans les zones rurales. Par le biais d'activités vivres-contre-travail et vivres pour la formation et de programmes de microcrédit, nous renforçons la capacité d'adaptation et l'autosuffisance.

Comment finir mon discours sans rendre hommage à Lennart Båge et à l'héritage important qu'il laisse après sa présidence de huit ans. J'ai rencontré Lennart lorsque Kofi Annan nous a désignés pour siéger au Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Il était clair, alors, qu'il était porté par le profond désir de voir les Nations Unies combattre efficacement la pauvreté et la faim et promouvoir l'autosuffisance pour les populations les plus vulnérables du monde.

Originaire d'un pays où, il y a trois générations à peine, la pauvreté et la malnutrition étaient largement répandues, il est un exemple de l'attitude volontaire de la Suède, conjuguée à une incroyable générosité. En tant que Président du FIDA, il a traduit cet engagement en actions. Le rôle de dirigeant selon Lennart peut être résumé en quatre mots commençant tous par un D :

Dévouement

Droiture

Détermination

Dynamisme

Ces quatre qualités ont aidé Lennart à diriger le FIDA de manière à en faire une organisation encore plus efficace. L'un des points forts de son passage au FIDA a notamment été d'améliorer avec succès l'efficacité, l'efficience et la pertinence du FIDA. Lennart a également été un grand dirigeant ici à Rome, jetant des passerelles entre les pays donateurs, les autres organisations des Nations Unies et ceux que nous servons sur le terrain.

Cette collaboration permet de travailler conformément à l'approche de la sécurité alimentaire à deux volets adoptée par l'ensemble des Nations Unies: 1. L'action directe et immédiate visant à donner accès à une alimentation nourrissante. 2. Le développement agricole à long terme visant à éliminer les causes profondes de la faim.

On prétend que lorsque vous quittez un poste, votre action se poursuit par l'intermédiaire de vos plus grands admirateurs. J'en fais partie et le PAM est prêt à s'appuyer sur l'œuvre de Lennart pour faire reculer la pauvreté et la faim.

Une grande part de cet héritage est la conscience qu'aucun individu, aucune organisation ni aucun pays ne peut faire cela tout seul. Nous devons tous travailler ensemble afin que, si notre attention se braque sur Wall Street et Main Street, nous n'oublions pas les endroits qui n'ont pas de rue du tout.

Dennis Blair, le directeur du Renseignement du Président Barack Obama, a déclaré que l'un des effets les plus immédiats de la crise économique serait que des pays n'auraient plus les moyens de remplir entièrement leurs obligations humanitaires.

Nous ne pouvons pas permettre que cela arrive. Nous devons garder le cap.

L'histoire doit se souvenir que, face à un défi sans précédent, le monde n'a pas reculé mais a fait bloc pour les plus vulnérables.

Je vous remercie.

## Déclaration de M. Kanayo F. Nwanze à l'occasion de sa nomination à la présidence du FIDA

Tout d'abord, je vous suis reconnaissant de la confiance que les États membres du FIDA ici représentés en ce jour m'ont témoignée en me nommant Président du FIDA pour les quatre prochaines années. Je suis particulièrement honoré de constater que les pays des trois listes du FIDA ont été favorables à mon élection. Le partenariat unique en son genre instauré entre les pays de l'OPEP, les pays en voie de développement et les pays de l'OCDE que constitue le FIDA est une force fondamentale que nous devons consolider ensemble dans les années à venir. Je tiens également à remercier les autres candidats de leurs engagements à l'égard du FIDA et de leur participation à un processus d'élection ouvert et transparent.

C'est un honneur et un défi que d'être choisi pour œuvrer en faveur des pauvres du monde rural en qualité de dirigeant de l'organisme des Nations Unies dédié à l'amélioration de leurs conditions de vie. Je souhaite abonder dans le sens du message exprimé aujourd'hui par le Secrétaire général de l'ONU qui décrit cette institution comme un précieux allié des petits exploitants agricoles dans le monde entier. Je souhaite que le FIDA devienne un allié encore plus fort pour les ruraux pauvres. Nous poursuivrons la consolidation et l'approfondissement du processus de changement et de réforme durant les quelques années à venir, en nous attachant plus particulièrement à la gestion des ressources humaines. À cet effet, il conviendra de prendre des mesures audacieuses pour atteindre les résultats que vous escomptez et je compte sur votre soutien tout au long de ce processus.

En me centrant sur les ressources humaines, l'une de mes priorités sera de faire en sorte que le personnel du FIDA, dont le dévouement et l'engagement sont l'un des principaux atouts du Fonds, soit en mesure d'exploiter pleinement ses capacités en ces temps difficiles. L'obtention de résultats concrets et l'incidence de nos projets et programmes sur le terrain continueront d'être au cœur des préoccupations du FIDA. Grâce au renforcement de notre présence dans les pays et à la supervision directe nous continuerons d'améliorer la qualité de nos activités. Notre force, en qualité d'allié, tient également à l'étroite collaboration instaurée avec les organismes apparentés à Rome – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial –, ainsi qu'avec l'ensemble du système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Le système international ne pourra relever le défi de la sécurité alimentaire que si tous unissent leurs efforts. Le FIDA continuera de participer activement à cette tâche de portée mondiale et j'espère que nous pourrions bénéficier en permanence de votre soutien.

Je tiens à remercier personnellement Lennart, qui possède de grandes qualités humaines, pour avoir su amener cette institution au point où elle se trouve aujourd'hui. Sous son égide, le programme de travail du FIDA a pour ainsi dire doublé. L'amélioration sensible de la qualité des projets et programmes s'est accompagnée de la conduite d'un programme de réforme global et profond. Vous laissez au FIDA, et dans bien d'autres instances, un héritage inoubliable. Travailler à vos côtés a été un honneur, un plaisir et une expérience stimulante. Je vous transmets, ainsi qu'à votre famille, tous mes vœux de réussite pour vos entreprises futures, mais je dois ajouter que vous me laissez face à un défi de taille.

Je tiens également à exprimer mes remerciements à mon pays, le Nigéria, pour la confiance et l'aide qu'il m'a témoignées, ainsi qu'à tous les États membres des trois listes du FIDA avec lesquels j'ai travaillé à divers titres et qui m'ont apporté un soutien particulier durant cette élection. Je me réjouis à la perspective de renforcer notre collaboration. Et j'adresse aussi mes plus chaleureux remerciements à ma femme, Julianna.

Enfin, que le milliard ou presque de personnes qui se couchent chaque soir en ayant faim sachent qu'elles sont la raison d'être du FIDA – la vôtre, États membres, auxquels le Fonds appartient, et la nôtre, gestionnaires à qui vous avez confié la conduite de ses opérations. Notre défi sera de placer l'agriculture au cœur des priorités des gouvernements, afin de réduire la pauvreté et la faim, et de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Avec votre soutien et ensemble, je suis convaincu que nous y parviendrons.

**Discours de clôture du président de la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Sayyadi Abba Ruma,**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Président élu,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Le moment est venu de clore cette trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Alors que nous avons approuvé la huitième reconstitution des ressources du FIDA – pour un montant sans précédent dans l'histoire de l'organisation – et fêté l'héritage laissé par le Président Bâge, nous nous sommes aussi unis pour témoigner notre confiance au Président élu, M. Nwanze, qui mènera les efforts du FIDA en matière de lutte contre la pauvreté. La nomination du Président du FIDA, qui s'est déroulée de manière professionnelle, ouverte et transparente, a permis aux membres du Fonds de se rapprocher et de se concentrer sur le rôle important qu'ils jouent dans la gouvernance de l'organisation.

Le Conseil a unanimement reconnu les effets dévastateurs de la crise financière sur l'économie mondiale et, en particulier, sur les plus vulnérables. Les allocutions liminaires prononcées par M. Paulo Bernardo Silva, Ministre du plan, du budget et de la gestion du Brésil, et par M. Nicola Cosentino, Sous-Secrétaire d'État du Ministère de l'économie et des finances de la République italienne, ont souligné le rôle décisif des petits exploitants face aux enjeux en perspective et leur contribution vitale au développement économique durable par le biais d'une productivité agricole accrue. La mission du FIDA, qui défend les intérêts des petits exploitants de par le monde, est plus pertinente que jamais. Dans son message, le Secrétaire général de l'ONU a de nouveau insisté sur l'importance du Fonds dans la famille des Nations Unies, représentée à la présente session par les organisations apparentées basées à Rome – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Au cours de la présente session, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir la République des Îles Marshall en tant que nouveau membre du Fonds. Le Conseil a approuvé par ailleurs les états financiers vérifiés du FIDA pour 2007, les budgets du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009, le Programme de départ volontaire du FIDA et les émoluments du Président du FIDA, tels que proposés par le Comité des émoluments et recommandés par le Conseil d'administration.

Il convient ici de remercier et de féliciter les membres de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA de leur dévouement sans faille à l'égard du Fonds et de ses bénéficiaires, qui a permis de conclure avec succès les négociations. Nous sommes convenus d'un niveau cible de 1,2 milliard d'USD pour les contributions de membres à la reconstitution, soit une augmentation de 67% par rapport à la septième reconstitution, pour un programme de travail d'un montant de 3,0 milliards d'USD sur la période 2010-2012. Avec le cofinancement, 7,5 milliards d'USD seront ainsi investis dans le développement agricole et rural, ce qui permettra de toucher environ 60 millions de ruraux pauvres et d'améliorer leurs conditions de vie.

De nouveaux membres ont été élus au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans. Nous sommes tous conscients de l'importance des travaux du Conseil d'administration, lequel facilite en définitive nos délibérations grâce à ses recommandations. Permettez-moi, en votre nom à tous, de féliciter nos collègues du Conseil d'administration et de remercier les membres sortants pour l'excellence de leurs travaux.

Le Conseil a en outre examiné les rapports concernant la septième reconstitution des ressources du FIDA, la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA et la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance, ainsi qu'un rapport

de situation sur les activités opérationnelles du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Lors de la présente session du Conseil des gouverneurs, la dernière à laquelle M. Lennart Båge a assisté en tant que Président du FIDA, de nombreux hommages ont été rendus à ses qualités de direction et aux décisions avisées qu'il a su prendre pour permettre au FIDA de consacrer ses ressources à sa mission – œuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté. Plus important encore, les Gouverneurs représentant les États membres du FIDA ont exprimé leur gratitude à M. Båge pour le dynamisme et le dévouement dont il a fait preuve tout au long de son mandat. Grâce à sa perspicacité, l'organisation a évolué tant dans sa structure interne que dans ses opérations à l'extérieur, ce qui lui a permis de devenir – selon les propres termes de M. Båge – un instrument éprouvé et avéré de lutte contre la pauvreté. Il s'est attiré non seulement les louanges de la communauté internationale œuvrant pour le développement mais a aussi gagné l'estime de son personnel – ce qui est la marque d'un véritable dirigeant. Président Båge, je vous prie d'accepter nos meilleurs vœux de succès dans vos entreprises futures.

Il serait bon de remercier également le personnel du FIDA, qui a planifié et organisé ce Conseil des gouverneurs avec une compétence remarquable. Une mention spéciale va, comme toujours, aux interprètes, aux techniciens et, bien entendu, aux messagers. L'efficacité, l'organisation soignée et le professionnalisme dont tous ont fait preuve ont contribué au succès de la présente session.

Mesdames et Messieurs,

Beaucoup a été accompli et beaucoup reste à faire. Je suis certain que tous les éminents Gouverneurs s'associent à moi pour exprimer leur confiance au Président élu M. Nwanze. Pour relever le défi qui consiste à réduire la faim et la pauvreté pour près de un milliard de personnes qui se couchent chaque soir le ventre vide, il peut compter sur le soutien de tous les membres du Fonds. La force du FIDA a toujours été, est encore et sera toujours ses membres, ce partenariat unique entre pays de l'OPEP, pays en développement et pays de l'OCDE. La pauvreté et la faim ne connaissent ni frontières ni limites – pas plus que nous, membres du FIDA, dans notre appui au Fonds et à sa mission.

Sur ces mots, je déclare close la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

Document: GC 32/INF.5/Rev.1  
 Distribution: Public  
 Original: Arabic/English/French/Spanish

**E**

Enabling poor rural people  
to overcome poverty

## Delegations at the thirty-second session of the Governing Council

## Délégations à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs

## Delegaciones en el 32º período de sesiones del Consejo de Gobernadores

:

**Chairperson:** Sayyadi Abba Ruma (Nigeria)  
**Président:**  
**Presidente:**

: نائب الرئيس:

**Vice-Chairpersons:** Jörg Frieden (Switzerland)  
**Vice-Présidents:** Geoconda Galán Castelo (Ecuador)  
**Vicepresidentes:**

**MEMBER STATES****ÉTATS MEMBRES****ESTADOS MIEMBROS****AFGHANISTAN**

Governor	Mohammad Musa MAROOFI Ambassador Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome
Alternate Governor	Abdul Razak AYAZI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome

**ALBANIA**

Governor	Ndoc FASLIA Deputy Minister for Agriculture, Food and Consumer Protection Tirana
Alternate Governor	Llesh KOLA Ambassador Permanent Representative of the Republic of Albania to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
	Shkelzen MARKU Director Mountain Areas Development Agency (MADA) Tirana



**ALBANIA (cont'd)**

Vera CARA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Albania  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

**ALGERIA**

Gouverneur suppléant

Rachid MARIF  
Ambassadeur  
Représentant permanent de la République  
algérienne démocratique et populaire  
auprès des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

Ali MAATALLAH  
Directeur des affaires juridiques  
et de la réglementation  
Ministère de l'agriculture et  
du développement rural  
Alger

Abderrahman HAMIDAOU  
Ministre plénipotentiaire  
Représentant permanent adjoint  
de la République algérienne  
démocratique et populaire auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

Mohamed TALEB  
Secrétaire diplomatique  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Rome

Faiza YAKER  
Chef de Bureau du suivi des  
financements extérieurs  
Ministère de l'agriculture et  
du développement rural  
Alger

**ALGERIA (cont'd)**

Mourad ABDELFTTAH  
Chercheur  
Institut national de la recherche  
agronomique d'Algérie  
Alger

**ANGOLA**

Gouverneur

Afonso Pedro CANGA  
Ministre de l'agriculture  
Luanda

Gouverneur suppléant

Manuel Pedro PACAVIRA  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

Margarida IZATA  
Directrice des organismes  
internationaux  
Ministère des relations extérieures  
Luanda

Manuel DOMINGOS  
Directeur du Cabinet de la coopération  
et relations internationales  
Ministère de l'agriculture  
Luanda

Paulo UIME  
Président  
Union nationale des  
paysans angolais  
Luanda

Afonso NORMAN  
Conseiller du Ministre  
Ministère de l'agriculture  
Luanda

Kiala Kia MATEVA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République d'Angola  
auprès du FIDA  
Rome

**ANGOLA (cont'd)**

Carlos Alberto AMARAL  
 Conseiller  
 Représentant permanent suppléant  
 de la République d'Angola  
 auprès du FIDA  
 Rome

Luis Borges S. ALBINO  
 Assistant du Ministre  
 Ministère de l'agriculture  
 Luanda

Maria Celestina PACAVIRA  
 Attaché commercial  
 Ambassade de la République  
 d'Angola  
 Rome

**ARGENTINA**

Guillermo D. MARTINI  
 Subsecretario de Desarrollo Rural  
 y Agricultura Familiar  
 Secretaría de Agricultura,  
 Ganadería, Pesca y Alimentos  
 Buenos Aires

Gobernador Suplente

María del Carmen SQUEFF  
 Consejero  
 Encargada de Negocios, a.i.  
 Representación Permanente  
 de la República Argentina  
 Roma

Agustín ZIMMERMANN  
 Tercer Secretario  
 Representante Permanente Alternativo  
 de la República Argentina  
 ante el FIDA  
 Roma

**ARMENIA**

Alternate Governor

Zohrab V. MALEK  
 Ambassador  
 Permanent Representative  
 of the Republic of Armenia to  
 the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

**AUSTRIA**

Governor  
Edith FRAUWALLNER  
Deputy Director-General  
Federal Ministry of Finance  
Vienna

Alternate Governor  
Klaus OEHLER  
Deputy Director  
International Financial Institutions  
Federal Ministry of Finance  
Vienna

Adviser  
Hannes MACHOR  
Attaché  
Embassy of the Republic  
of Austria  
Rome

**AZERBAIJAN**

Governor  
Emil Zulfugar Oglu KARIMOV  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Republic of Azerbaijan  
to IFAD  
Rome

Vugar MEHDIYEV  
Deputy Director-General  
State Agency for  
Agricultural Credits  
Ministry of Agriculture  
Baku

Mammad ZULFUGAROV  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Azerbaijan  
to IFAD  
Rome

**BANGLADESH**

Alternate Governor  
(acting)  
Masud BIN MOMEN  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the People's Republic  
of Bangladesh to IFAD  
Rome

**BANGLADESH (cont'd)**

Adviser  
Sultana AFROZ  
Economic Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic  
of Bangladesh to IFAD  
Rome

**BELGIUM**

Gouverneur  
Jan DE BOCK  
Ambassadeur  
Représentant permanent du  
Royaume de Belgique  
auprès du FIDA  
Rome

Martine VAN DOOREN  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
du Royaume de Belgique  
auprès du FIDA  
Rome

**BELIZE**

Nunzio Alfredo D'ANGIERI  
Ambassador of Belize  
to Italy  
Rome

Alessandra DE MARZO  
Assistant to the Ambassador  
Embassy of Belize  
Rome

**BENIN**

Gouverneur  
Roger DOVONOU  
Ministre de l'agriculture,  
de l'élevage et de la pêche  
Cotonou

Conseiller  
Assogba HODONOU  
Directeur de la Programmation  
et de la prospective  
Ministère de l'agriculture,  
de l'élevage et de la pêche  
Cotonou

**BHUTAN**

Governor	Pema GYAMTSHO Minister for Agriculture Thimphu
Alternate Governor	Sonam WANGDI Chief Administrative Officer Ministry of Agriculture Thimphu
Adviser	Nidup PELJOR Deputy Chief Planning Officer Ministry of Agriculture Thimphu

**BOLIVIA (Plurinational State of)**

Bismarck Javier AREVILCA VÁSQUEZ  
Consejero  
Representante Permanente Alterno  
del Estado Plurinacional de Bolivia  
ante el FIDA  
Roma

Juan Sebastián CAMACHO  
Segundo Secretario  
Representante Permanente Alterno  
del Estado Plurinacional de Bolivia  
ante el FIDA  
Roma

**BOSNIA AND HERZEGOVINA**

Governor	Branko KESIĆ Ambassador of Bosnia and Herzegovina to Italy Rome
Alternate Governor	Tamara Dogo KOVAČEVIĆ Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of Bosnia and Herzegovina to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**BRAZIL**

Governor	Paulo Bernardo SILVA Minister for Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.
Alternate Governor	Alexandre MEIRA DA ROSA Secretary for International Affairs Ministry of Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.
Adviser	Guilherme CASSEL Minister for Agrarian Development Brasilia, D.F.
Adviser	José Antônio MARCONDES DE CARVALHO Ambassador Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Alessandra Cristina AZEVEDO CARDOSO Special Adviser Ministry of Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.
Adviser	Felipe HADDOCK LOBO GOULART Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**BURKINA FASO**

Gouverneur (provisoire)	Sophie SOW Ambassadeur Représentant permanent du Burkina Faso auprès du FIDA Rome
	Michel SAWADOGO Deuxième Conseiller Représentant permanent suppléant du Burkina Faso auprès du FIDA Rome

**BURUNDI**

Gouverneur	Clotilde NIZIGAMA Ministre de l'économie, des finances et de la coopération au développement Bujumbura
Gouverneur suppléant	Ferdinand NDERAGAKURA Ministre de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
Conseiller	Léopold NDAYISABA Ambassadeur Représentant permanent de la République du Burundi auprès du FIDA Rome
Conseiller	Damase NTIRANYIBAGIRA Coordonnateur du Programme transitoire de reconstruction post-conflit (PTRPC) Ministère de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
Conseiller	Evariste MINANI Coordonnateur de l'Unité de facilitation des projets/programmes du FIDA (UFPF) Ministère de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura

**CAMEROON**

	Jean NKUETÉ Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural Yaoundé
	Sylvie ONANA BILOUNGA Représentant des services du Premier Ministre Yaoundé
	Médi MOUNGUI Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cameroun auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
	Engille AYONG Premier Conseiller technique Ministère de l'agriculture et du développement rural Yaoundé



**CAMEROON (cont'd)**

Patrick MVONDO NNA  
 Directeur des études,  
 programmes et coopération  
 Ministère de l'agriculture et  
 du développement rural  
 Yaoundé

Charles Aparandi ETUNYI  
 Ministre Conseiller  
 Chargé d'affaires, a.i.  
 Ambassade de la République  
 du Cameroun  
 Rome

Otto Philippe FOUA TCHILA  
 Chef de Service des institutions  
 spécialisées à caractère économique  
 Direction des Nations Unies et de  
 la coopération décentralisée  
 Ministère des relations extérieures  
 Yaoundé

**CANADA**

Governor

Diane JACOVELLA  
 Vice-President  
 Sectors and Global  
 Partnerships Branch  
 Canadian International  
 Development Agency (CIDA)  
 Gatineau, Quebec

James MELANSON  
 Counsellor  
 Deputy Permanent Representative  
 of Canada to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

Adviser

Rashmi SHARMA  
 Senior Programme Manager  
 Regional Development Banks and  
 Francophonie Division  
 Canadian International  
 Development Agency (CIDA)  
 Gatineau, Quebec

Adviser

Kent VACHON  
 Counsellor (Development)  
 Alternate Permanent Representative  
 of Canada to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

**CAPE VERDE**

Gouverneur  
José Eduardo BARBOSA  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République du Cap-Vert auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

Gouverneur suppléant  
Maria Goretti SANTOS LIMA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint de  
la République du Cap-Vert auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC**

Fidele GOUANDJIKA  
Ministre du développement rural  
et de l'agriculture  
Bangui

Michel BISSEFI  
Directeur de Cabinet par intérim  
Point Focal FAO  
Ministère du développement rural  
Bangui

**CHAD**

Khadidja ABDELKADER  
Secrétaire d'État à l'agriculture  
Ministère de l'agriculture  
N'Djaména

Paul Francis NGAR-ADOUMRI  
Inspecteur général  
Ministère de l'agriculture  
N'Djaména

Waïdou MBORTCHOGUE  
Directeur des études, des  
programmes et des projets  
Ministère de l'agriculture  
N'Djaména

**CHILE**

Gobernador

Cristián BARROS MELET  
Embajador  
Representante Permanente de  
la República de Chile  
ante el FIDA  
Roma

Sergio INSUNZA BECKER  
Agregado  
Representante Permanente Alterno  
de la República de Chile  
ante el FIDA  
Roma

**CHINA**

ZHENG Xiaosong  
Director-General  
International Department  
Ministry of Finance  
Beijing

Adviser

ZHANG Yansong  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Adviser

ZOU Ciyong  
Director  
International Department  
Ministry of Finance  
Beijing

Adviser

GAO Peng  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Adviser

ZHANG Lei  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**COLOMBIA**

Gobernador	Sabas PRETELT DE LA VEGA Embajador Representante Permanente de la República de Colombia ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Francisco José COY GRANADOS Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República de Colombia ante el FIDA Roma
Asesor	Beatriz CALVO VILLEGAS Primer Secretario Representante Permanente Adjunto de la República de Colombia ante el FIDA Roma

**CONGO**

Gouverneur	Rigobert MABOUNDOU Ministre de l'agriculture et de l'élevage Brazzaville
Gouverneur suppléant	Mamadou KAMARA DEKAMO Ambassadeur Représentant permanent de la République du Congo auprès du FIDA Rome
	Sylvain BAYALAMA Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Congo auprès du FIDA Rome
	Georgette BAMANA DANDOU Directrice générale de l'agriculture Ministère de l'agriculture et de l'élevage Brazzaville
	Emile ESSEMA Deuxième Conseiller Représentant permanent suppléant de la République du Congo auprès du FIDA Rome

**CONGO (cont'd)**

Charles KINZENZE  
 Attaché à l'économie, à l'administration  
 et à la prospective au Cabinet du Ministre  
 Ministère de l'agriculture et de l'élevage  
 Brazzaville

**COSTA RICA**

Gobernador

Luis PARÍS CHAVERRI  
 Embajador  
 Representante Permanente de  
 la República de Costa Rica  
 ante los Organismos de las  
 Naciones Unidas  
 Roma

Gobernador Suplente

Jorge REVOLLO FRANCO  
 Ministro Consejero  
 Representante Permanente Alterno  
 de la República de Costa Rica  
 ante los Organismos de las  
 Naciones Unidas  
 Roma

**CÔTE D'IVOIRE**

Gouverneur

Bah Jeannot ZORO BI  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent de la  
 République de Côte d'Ivoire  
 auprès du FIDA  
 Rome

Gouverneur suppléant

Aboubakar BAKAYOKO  
 Conseiller  
 Représentant permanent adjoint de  
 la République de Côte d'Ivoire  
 auprès du FIDA  
 Rome

Lida Lambert BALLOU  
 Conseiller  
 Représentant permanent adjoint de  
 la République de Côte d'Ivoire  
 auprès du FIDA  
 Rome

Cécile KOUAKOU  
 Coordinateur du Projet d'appui aux  
 petits producteurs maraîchers des  
 régions de Savane (PPMS)  
 Ministère de l'agriculture  
 Abidjan

**CROATIA**

Ivana SKRACIC  
Second Secretary (Economic Affairs)  
Embassy of the Republic  
of Croatia  
Rome

**CUBA**

Gobernador Suplente

Enrique MORET ECHEVERRÍA  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República de Cuba ante el FIDA  
Roma

**CYPRUS**

Governor

George F. POULIDES  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the Republic of Cyprus  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

Alternate Governor

Christina PITTA  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Cyprus to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA**

HAN Tae Song  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Democratic People's Republic  
of Korea to IFAD  
Rome

KIM Hyo Sik  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Democratic People's Republic  
of Korea to IFAD  
Rome

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA (cont'd)**

RI Song Chol  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Democratic People's Republic  
of Korea to IFAD  
Rome

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO**

Innocent MOKOSA MANDENDE  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République démocratique  
du Congo auprès du FIDA  
Rome

François Lumbwe YEMBA  
Conseiller du Chef de l'État  
Présidence de la République  
démocratique du Congo  
Kinshasa-Gombe

**DENMARK**

Jeanineke Dahl KRISTENSEN  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of Denmark to IFAD  
Rome

Line Lassen KASPERSEN  
Attaché  
Royal Danish Embassy  
Rome

**DJIBOUTI**

Gouverneur suppléant

Mohamed Moussa CHEHEM  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République de Djibouti  
auprès des Organisations  
des Nations Unies  
Bruxelles

**DOMINICAN REPUBLIC**

Emilio COLONNELLI  
Consultor  
Misión Permanente de la  
República Dominicana ante los  
Organismos de las Naciones Unidas  
Roma

**ECUADOR**

Gobernador

Geoconda GALÁN CASTELO  
Embajadora  
Representante Permanente  
de la República del Ecuador  
ante el FIDA  
Roma

José Salgado SALGADO RIVADENEIRA  
Tercer Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República del Ecuador  
ante el FIDA  
Roma

David VACA  
Tercer Secretario  
Embajada de la República  
del Ecuador  
Roma

**EGYPT**

Governor

Amin Ahmed Mohamed OTHMAN ABAZA  
Minister for Agriculture and Land Reclamation  
Cairo

Alternate Governor

Ashraf RASHED  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Arab Republic of Egypt to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Abdel Aziz MOHAMED HOSNI  
Agricultural Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Arab Republic of Egypt to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome



**EGYPT (cont'd)**

Medhat EL MELIGI  
 Adviser to the Minister  
 Ministry of Agriculture and Land Reclamation  
 Cairo

Alaa El Din Wagih ROUSHDY  
 Counsellor  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Arab Republic of Egypt to  
 the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

Fatma Hussein SABER  
 Third Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Arab Republic of Egypt to  
 the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

**EL SALVADOR**

Gobernador

José Roberto ANDINO SALAZAR  
 Embajador  
 Representante Permanente de  
 la República de El Salvador  
 ante el FIDA  
 Roma

Gobernador Suplente

María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA  
 Ministro Consejero  
 Representante Permanente Adjunto  
 de la República de El Salvador  
 ante el FIDA  
 Roma

**EQUATORIAL GUINEA**

Gobernador Suplente

Domingo OLOMO NVE  
 Viceministro de Agricultura y Bosques  
 Malabo

Pascual BACALE MBIANG  
 Representante Permanente de la  
 República de Guinea Ecuatorial  
 ante los Organismos de las  
 Naciones Unidas  
 Roma

**EQUATORIAL GUINEA (cont'd)**

Tito MITOGO NZAMIO  
Técnico  
Ministerio de Agricultura y Bosques  
Malabo

Jesús Nguema ONDO  
Oficial Administrativo  
Misión Permanente de Guinea  
Ecuatorial ante los Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

**ERITREA**

Governor

Arefaine BERHE  
Minister for Agriculture  
Asmara

Alternate Governor

Zemedede TEKLE WOLDETATIOS  
Ambassador  
Permanent Representative  
of the State of Eritrea  
to IFAD  
Rome

Yohannes TENSUE  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the State of Eritrea to IFAD  
Rome

**ETHIOPIA**

Abreha Ghebrai ASEFFA  
Minister Plenipotentiary  
Deputy Permanent Representative  
of the Federal Democratic Republic  
of Ethiopia to IFAD  
Rome

**FIJI**

Seremaia Tuinausori CAVUILATI  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Republic of the Fiji Islands to the  
United Nations Agencies for  
Food and Agriculture  
Brussels

**FIJI (cont'd)**

Namita KHATRI  
Second Secretary  
Embassy of the Republic  
of the Fiji Islands  
Brussels

**FINLAND**

Governor

Marjatta RASI  
Under-Secretary of State  
Development Cooperation  
and Development Policy  
Ministry of Foreign Affairs  
Helsinki

Riikka LAATU  
Minister Counsellor  
Permanent Representative  
of the Republic of Finland  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

Ingmar STRÖM  
Counsellor  
Unit for Development  
Financing Institutions  
Department for Global Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
Helsinki

Inka RÄSÄNEN  
Programme Officer  
Embassy of the Republic  
of Finland  
Rome

**FRANCE**

Gouverneur

Benoît CŒURÉ  
Chef du Service des affaires  
multilatérales et du développement (SAMD)  
Direction générale du Trésor et de  
la politique économique (DGTPE)  
Ministère de l'économie, de  
l'industrie et de l'emploi  
Paris

**FRANCE (cont'd)**

Mireille GUIGAZ  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République française  
auprès de l'OAA  
Rome

Clarisse PAOLINI  
Adjointe au Chef du Bureau de l'aide au  
développement et des institutions  
multilatérales de développement (DGTPE)  
Ministère de l'économie, de  
l'industrie et de l'emploi  
Paris

Jean-François CHARPENTIER  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République française  
auprès de l'OAA  
Rome

**GABON**

Gouverneur

Paul BIYOGHÉ MBA  
Ministre de l'agriculture, de l'élevage  
et du développement rural  
Libreville

Noël BAÏOT  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République gabonaise  
auprès du FIDA  
Rome

Charles MBOUROU  
Conseiller  
Bureau du Premier Ministre  
Libreville

Gouverneur suppléant

Yolande MBENG BIVIGOU  
Directrice nationale des projets du FIDA  
Ministère de l'agriculture, de l'élevage  
et du développement rural  
Libreville

Aristide ONGONE OBAME  
Coordonnateur du Programme spécial  
pour la sécurité alimentaire (PSSA)  
Ministère de l'agriculture, de l'élevage  
et du développement rural  
Libreville

**GABON (cont'd)**

Ivone Alves DIAS DA GRAÇA  
Premier Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République gabonaise  
auprès du FIDA  
Rome

Louis Stanislas CHARICAUTH  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République gabonaise  
auprès du FIDA  
Rome

Joseph Désiré METOULE M'OKE  
Aide de Camp du Ministre  
Ministère de l'agriculture, de l'élevage  
et du développement rural  
Libreville

**GAMBIA (THE)**

Governor

Momodou Kotu CHAM  
Minister for Forestry and Environment  
Banjul

Sidi JARJU  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture  
Banjul

Alternate Governor

Kebba Satou TOURAY  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Republic of The Gambia  
to IFAD  
Madrid

Momodou CEESAY  
Deputy Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture  
Banjul

Alasan M. BAH  
Project Coordinator  
Ministry of Agriculture  
Banjul

**GEORGIA**

Alternate Governor

Konstantin GABASHVILI  
Ambassador  
Permanent Representative  
of Georgia to IFAD  
Rome

Irakli KHUTSURAULI  
Minister Counsellor  
Embassy of Georgia  
Rome

**GERMANY**

Governor

Adolf KLOKE-LESCH  
Director-General  
Global and Sectoral Policies;  
European and Multilateral  
Development Policy; Africa;  
Middle East  
Federal Ministry of Economic  
Cooperation and Development  
Berlin

Hans-Heinrich WREDE  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Germany to  
the International Organizations  
Rome

Rolf-Dieter DRESCHER  
Head of Division  
Regional Development Banks and Funds  
Federal Ministry of Economic  
Cooperation and Development  
Berlin

Peter SILBERBERG  
Head of Division  
Federal Foreign Office  
Berlin

Heike KUHN  
First Counsellor  
Alternate Permanent Representative of  
the Federal Republic of Germany to  
the International Organizations  
Rome

**GERMANY (cont'd)**

Joachim VON BRAUN  
 Candidate for the office of President of IFAD,  
 nominated by the Federal Republic of Germany  
 Washington, D.C.

Philipp HALLENBERGER  
 Member of the  
 Permanent Representation of the  
 Federal Republic of Germany to  
 the International Organizations  
 Rome

Katharina VON WEDEMEYER  
 Member of the  
 Permanent Representation of the  
 Federal Republic of Germany to  
 the International Organizations  
 Rome

Bruno SCHULER  
 Senior Project Manager  
 InWEnt-Internationale Weiterbildung  
 und Entwicklung gGmbH  
 Capacity Building International  
 Bonn

**GHANA**

James Komla NYASEMBI  
 Minister Counsellor  
 Head of Chancery  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of Ghana to IFAD  
 Rome

Adelaide BOATENG-SIRIBOE  
 Minister Counsellor  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of Ghana to IFAD  
 Rome

**GREECE**

Alternate Governor

Emmanuel MANOUSSAKIS  
 Minister Plenipotentiary  
 for Agricultural Affairs  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Hellenic Republic to IFAD  
 Rome

**GRENADA**

Alternate Governor  
Stephen FLETCHER  
Ambassador of Grenada  
Brussels

**GUATEMALA**

Gobernador  
Francisco BONIFAZ RODRÍGUEZ  
Embajador  
Representante Permanente de la  
República de Guatemala ante los  
Organismos de las Naciones Unidas  
Roma

Gobernador Suplente  
Ileana RIVERA DE ANGOTTI  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alterno  
de la República de Guatemala  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma

Estuardo HEGEL  
Director Ejecutivo  
Programa Sectorial de Desarrollo Rural  
Productivo Sostenible (PRORURAL)  
Ciudad de Guatemala

Jorge GIRÓN  
Director Ejecutivo  
Programa Nacional de Desarrollo Rural  
en la Regiones Central y Oriental  
Ciudad de Guatemala

**GUINEA**

Gouverneur  
Abdourahamane SANO  
Ministre de l'agriculture et  
de l'élevage  
Conakry

Gouverneur suppléant  
El Hadj Thierno Mamadou Cellou DIALLO  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République de Guinée  
auprès du FIDA  
Rome

Conseiller  
Mohamed DIOUMESSI  
Conseiller technique  
Ministère de l'agriculture et  
de l'élevage  
Conakry



**GUINEA (cont'd)**

Conseiller

Abdoulaye TRAORE  
Conseiller économique  
Représentant permanent adjoint  
de la République de Guinée  
auprès du FIDA  
Rome

**GUYANA**

Patrick Ignatius GOMES  
Ambassador  
Permanent Representative of Guyana  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Brussels

**HAITI**

Jonas GUÉ  
Ministre de l'agriculture, des  
ressources naturelles et du  
développement rural  
Port-au-Prince

Emmanuel CHARLES  
Ministre Conseiller  
Chargé d'affaires, a.i.  
Ambassade de la  
République d'Haïti  
Rome

Anthony DESSOURCES  
Directeur du Project FIDA (PPI2)  
Ministère de l'agriculture, des  
ressources naturelles et du  
développement rural  
Port-au-Prince

Carl Benny RAYMOND  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République d'Haïti  
auprès du FIDA  
Rome

Marie-Laurence DURAND  
Premier Secrétaire  
Représentant permanent suppléant  
de la République d'Haïti  
auprès du FIDA  
Rome

**HONDURAS**

Mayra Aracely REINA DE TITTA  
Consejero  
Representante Permanente Alterno  
de la República de Honduras  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma

**ICELAND**

Gudni BRAGASON  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of  
the Republic of Iceland to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Stefan GUDNASON  
Intern  
Permanent Mission  
of Iceland  
Rome

Virginie Sarah VIAENE  
Temporary Assistant  
Permanent Mission  
of Iceland  
Rome

**INDIA**

Shri Arif Shahid KHAN  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Republic of India to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Ramalingam PARASURAM  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of India to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**INDIA (cont'd)**

Saurabh KUMAR  
 Minister  
 Deputy Chief of Mission  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of India to the  
 United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

Phrang ROY  
 Indian Candidate  
 Rome

K. RAJU  
 Assistant to the Ambassador  
 Embassy of the Republic  
 of India  
 Rome

Harpal SINGH  
 Personal Assistant to the  
 Minister (Agriculture)  
 Embassy of the Republic  
 of India  
 Rome

**INDONESIA**

Governor

Mulia Panusunan NASUTION  
 Secretary-General  
 Department of Finance  
 Jakarta

Alternate Governor

Lukita Dinarssyah TUWO  
 Deputy for Development Funding  
 National Development Planning  
 Agency (BAPPENAS)  
 Jakarta

Adviser

Yuwono Agus PUTRANTO  
 Minister  
 Chargé d'affaires, a.i.  
 Embassy of the Republic  
 of Indonesia  
 Rome

Dewo Broto Joko PUTRANTO  
 Director of Multilateral Foreign Funding  
 National Development Planning  
 Agency (BAPPENAS)  
 Jakarta

**INDONESIA (cont'd)**

Purnomo Ahmad CHANDRA  
Counsellor (Multilateral Affairs)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Gandy SETIAWAN  
Head of Multilateral Affairs  
Fiscal Policy Agency  
Department of Finance  
Jakarta

Erizal SODIKIN  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Mr MUTAQIN  
Researcher  
Fiscal Policy Agency  
Department of Finance  
Jakarta

Ade CANDRADIJAYA  
Bureau of External Relations  
Department of Agriculture  
Jakarta

Hartyo HARKOMOYO  
Third Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Indonesia to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Feddy F. DJAFAR  
Directorate for Economic Development  
and Environmental Affairs  
Department of Foreign Affairs  
Jakarta

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)**

Javad SHAKHS TAVAKOLIAN  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Islamic Republic of Iran  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

Seyed Morteza ZAREI  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Iran  
to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

**IRAQ**

Hassan JANABI  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Republic of Iraq to IFAD  
Rome

Ali Shamran HACHEM  
Second Secretary  
Embassy of the Republic  
of Iraq  
Rome

**IRELAND**

Governor

Sean O'HUIGINN  
Ambassador  
Permanent Representative of Ireland  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Ben SIDDLE  
Development Specialist  
Hunger Task Team  
Irish Aid  
Department of Foreign Affairs  
Limerick

Joanne KING  
Second Secretary  
Embassy of Ireland  
Rome

**ISRAEL**

Haim DIVON  
Israeli Candidate to the  
position of President of IFAD  
Head of the Center for  
International Cooperation  
Deputy Director-General  
Ministry of Foreign Affairs  
Jerusalem

Gideon MEIR  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
State of Israel to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Simona HALPERIN  
Director  
International Organizations  
of Human Rights Department  
Ministry of Foreign Affairs  
Jerusalem

Governor

Gila LIVNAT ROSINER  
Counsellor  
(Economic and Scientific Affairs)  
Deputy Permanent Representative of the  
State of Israel to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Giovanna Elisabetta LA ROCCA  
Economic and Trade Officer  
Economic and Scientific Department  
Embassy of the State  
of Israel  
Rome

**ITALY**

Governor

Nicola COSENTINO  
Under-Secretary of State  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Pietro SEBASTIANI  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Italian Republic to IFAD  
Rome

**ITALY (cont'd)**

Carlo MONTICELLI  
Director of International Financial  
Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Giorgio LECCESI  
Director  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office X)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Augusto ZODDA  
Adviser  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Fabio LE DONNE  
Head  
Office of the Under-Secretary of State  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Rita Giuliana MANNELLA  
Counsellor (Commercial)  
Alternate Permanent Representative  
of the Italian Republic to IFAD  
Rome

Fabio BUCCICO  
Adviser  
Office of the Under-Secretary of State  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Gisella BERARDI  
Deputy Director  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office X)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

**ITALY (cont'd)**

Claudia MORDINI  
Adviser  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office X)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

Grazia CAMPA  
Adviser  
Service in charge of Multilateral  
Development Banks (Office X)  
Directorate General for International  
Financial Relations (Directorate III)  
Department of the Treasury  
Ministry of Economy and Finance  
Rome

**JAPAN**

Governor

Hiroyasu ANDO  
Ambassador  
Permanent Representative of Japan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Kazumasa SHIOYA  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
Japan to the United Nations Food  
and Agriculture Agencies  
Rome

Toshitaka NAKANO  
Second Secretary  
Economic Section  
Embassy of Japan  
Rome

**JORDAN**

Governor

Suhair AL-ALI  
Minister for Planning and  
International Co-operation  
Amman



**JORDAN (cont'd)**

Alternate Governor	Saleh AL-KHARABSHEH Director Projects Department Ministry of Planning and International Co-operation Amman
Adviser	Ahmed AL-HOUANI Director International Co-operation Ministry of Planning and International Co-operation Amman
Adviser	Ibrahim Abu ATILEH Agriculture Counsellor Deputy Permanent Representative of Hashemite Kingdom of Jordan to IFAD Rome
	Firas KHOURI Counsellor Deputy Chief of Mission Alternate Permanent Representative of the Hashemite Kingdom of Jordan to IFAD Rome

**KAZAKHSTAN**

	Almaz N. KHAMZAYEV Ambassador Permanent Representative of the Republic of Kazakhstan to IFAD Rome
	Yerbolat SEMBAYEV Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Kazakhstan to IFAD Rome
	Bauyrzhan ASKAROV Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Kazakhstan to IFAD Rome

**KENYA**

Romano M. KIOME  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture  
Nairobi

Solomon Karanja MAINA  
Second Secretary  
Chargé d'affaires, a.i.  
Embassy of the Republic  
of Kenya  
Rome

Tom Opiyo BONYO  
Deputy Director for Agriculture  
Ministry of Agriculture  
Nairobi

Jane M. MUSUNDI  
IFAD Desk Officer  
Ministry of Finance  
Nairobi

Jacinta Muthoni NGWIRI  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Kenya  
to IFAD  
Rome

**KIRIBATI**

Governor

Tetabo NAKARA  
Minister for Environment, Lands  
and Agricultural Development  
Tarawa

Adviser

Kinaai KAIRO  
Director for Agriculture and  
Livestock Development  
Ministry of Environment, Lands  
and Agricultural Development  
Tarawa

**KUWAIT**

Hesham I. AL-WAQAYAN  
Deputy Director-General  
Operations and Disbursement  
Kuwait Fund for Arab  
Economic Development  
Kuwait City

**KUWAIT (cont'd)**

Waleed AL-BAHAR  
 Regional Manager for Central Asia  
 and European Countries  
 Operations Department  
 Kuwait Fund for Arab  
 Economic Development  
 Kuwait City

**KYRGYZSTAN**

Muktar DJUMALIEV  
 Ambassador  
 Permanent Representative of  
 the Kyrgyz Republic to the  
 United Nations Agencies  
 Geneva

**LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC**

	Viengthong SIPHANDONE Vice-Minister for Finance Vientiane
Adviser	Thipphakone CHANTHAVONGSA Director-General External Finance Department Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Monthathip CHANPHENXAY Director Forestry and Agriculture Research Institute Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane
Adviser	Angkhansada MOUANGKHAM Division Director External Finance Department Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Ritthikone PHOUMMASACK Deputy Division Director External Finance Department Ministry of Finance Vientiane

**LEBANON**

Gouverneur Gloria ABOUZEID  
Présidente du Comité exécutif  
Plan vert  
Beyrouth

Gouverneur suppléant Rania KHALIL ZARZOUR  
Specialiste du suivi-evaluation  
Bureau du Premier Ministre  
Beyrouth

**LESOTHO**

Governor Lesole MOKOMA  
Minister for Agriculture and  
Food Security  
Maseru

Mohale SEKOTO  
Principal Secretary  
Ministry of Agriculture and  
Food Security  
Maseru

Adviser Mantho MOTSELEBANE  
Director of Agriculture Planning  
Ministry of Agriculture and  
Food Security  
Maseru

Adviser Senate Barbara MASUPHA  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Kingdom of Lesotho to IFAD  
Rome

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA**

Governor Abubaker AL-MANSURI  
Secretary of the General People's Committee  
for Agriculture, Animal Wealth and  
Marine Resources  
Tripoli

Talal Ali MARAI  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of the  
Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA (cont'd)**

Mustafa Mohamed ABUSAALA  
 Technical Co-operation Office  
 General People's Committee for the Authority  
 for Agriculture, Animal Wealth and  
 Marine Resources  
 Tripoli

Mahmud S.O. SAWAN  
 Third Secretary  
 Alternate Permanent Representative of the  
 Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya  
 to the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

**LUXEMBOURG**

Gouverneur suppléant

Arsène JACOBY  
 Conseiller de Direction  
 Ministère des finances  
 Luxembourg-Ville

**MADAGASCAR**

Gouverneur suppléant

Jean-Pierre RAZAFY-ANDRIAMIHAINGO  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent de la  
 République de Madagascar  
 auprès du FIDA  
 Rome

Monsieur MONJA  
 Conseiller  
 Représentant permanent adjoint  
 de la République de Madagascar  
 auprès du FIDA  
 Rome

**MALAWI**

Governor

Frank T. MWENIFUMBO  
 Deputy Minister for Agriculture  
 and Food Security  
 Lilongwe

**MALAWI (cont'd)**

Readwell P. MUSOPOLE  
 Chief Economist  
 Monitoring and Evaluation Unit  
 Department of Agricultural  
 Planning Services  
 Ministry of Agriculture  
 and Food Security  
 Lilongwe

Henry MSATILOMO  
 District Agricultural  
 Development Officer  
 Ministry of Agriculture  
 and Food Security  
 Lilongwe

Caroline SAMBALA  
 Secretary to the Minister  
 Ministry of Agriculture  
 and Food Security  
 Lilongwe

**MALAYSIA**

Alternate Governor

Ramli NAAM  
 Ambassador  
 Permanent Representative-designate  
 of Malaysia to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

Adviser

Mohammad Azhar BIN MAZLAN  
 Counsellor  
 Alternate Permanent Representative  
 of Malaysia to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

Adviser

Azhar Bin Mohd ISA  
 Assistant Attaché  
 Alternate Permanent Representative  
 of Malaysia to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

**MALDIVES**

Governor

Ibrahim DIDI  
 Minister for Fisheries and Agriculture  
 Malé

**MALDIVES (cont'd)**

Hussain Rasheed HASSAN  
Minister of State for  
Fisheries and Agriculture  
Malé

**MALI**

Gouverneur

Gaoussou DRABO  
Ambassadeur  
Représentant permanent de  
la République du Mali  
auprès du FIDA  
Rome

Gouverneur suppléant

Fousseyni MARIKO  
Secrétaire général  
Ministère de l'agriculture  
Bamako

Fousseyni DIARRA  
Conseiller technique  
Ministère de l'agriculture  
Bamako

Modibo Mahamane TOURÉ  
Conseiller  
Ministère de l'agriculture  
Bamako

Seydou BAGAYOKO  
Directeur adjoint  
Direction nationale de  
la dette publique  
Ministère de l'économie  
et des finances  
Bamako

Mamadou NADIO  
Coordonnateur national des projets  
et programmes FIDA au Mali  
Ministère de l'agriculture  
Bamako

Diallo Aïssata TRAORÉ  
Point focal des projets FIDA  
Commissariat à la sécurité  
alimentaire  
Bamako

**MALI (cont'd)**

M. Fatogoma DIARRA  
 Coordonnateur national de l'Agence nationale  
 de coordination et de gestion du Fonds  
 de développement en zone sahélienne (FODESA)  
 Ministère de l'agriculture  
 Bamako

**MALTA**

Governor

Walter BALZAN  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the  
 Republic of Malta to IFAD  
 Rome

Alternate Governor

Ritienne BONAVIA  
 First Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of Malta to IFAD  
 Rome

**MAURITANIA**

Gouverneur

Sidi Ould TAH  
 Ministre des affaires économiques  
 et du développement  
 Nouakchott

Gouverneur suppléant

Aly Ould HAIBA  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent de  
 la République islamique de  
 Mauritanie auprès du FIDA  
 Rome

Ould Kebb ABDALLAHI  
 Premier Conseiller  
 Représentant permanent suppléant  
 de la République islamique de  
 Mauritanie auprès du FIDA  
 Rome

**MAURITIUS**

Denis CANGY  
 Consul of the Republic  
 of Mauritius  
 Rome



**MEXICO**

Gobernador	Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER Embajador Representante Permanente de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Diego Alonso SIMANCAS GUTIÉRREZ Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma

**MONGOLIA**

ENKHSAIKHAN Jargalsaikhan  
Ambassador  
Permanent Representative of Mongolia  
to the United Nations and other  
International Organizations  
Vienna

TUMUR Amarsanaa  
Third Secretary  
Permanent Mission of Mongolia  
to the United Nations and other  
International Organizations  
Vienna

**MOROCCO**

Gouverneur	Moha MARGHI Secrétaire général Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime Rabat
Gouverneur suppléant	Ali LAMRANI Chef de la Division des financements et des relations multilatérales Ministère de l'économie et des finances Rabat
	Mohamed AIT HMID Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome

**MOZAMBIQUE**

Governor	Aiuba CUERENEIA Minister for Planning and Development Maputo
	Carla Elisa MUCAVI Ambassador Permanent Representative of the Republic of Mozambique to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	António PINTO DE ABREU Executive Director Bank of Mozambique Maputo
Adviser	Martinho Madeira FERNANDES President Economic Rehabilitation Support Fund (FARE) Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	Salim Cripton Ismael VALÁ Director Promotion of Rural Development Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	José GASPAR Director Extension Services Ministry of Agriculture Maputo
Adviser	Fátima GIMO National Direction of Treasury Ministry of Finance Maputo
Adviser	Maria Teresa MARTINS Assistant to the Minister Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	Nilza ABDURRAMANE Adviser Bank of Mozambique Maputo

**MOZAMBIQUE (cont'd)**

Laurinda Fernando Saide BANZE  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Mozambique to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**MYANMAR**

Alternate Governor

Maran Ja TAUNG  
Minister Counsellor  
Chargé d'affaires, a.i.  
Embassy of the Union  
of Myanmar  
Rome

**NAMIBIA**

Henry Isak Amalovu KATALI  
Deputy Minister for Agriculture,  
Water and Forestry  
Windhoek

Tjipee KAVARI  
Agricultural Economist  
International Cooperation Unit  
Ministry of Agriculture,  
Water and Forestry  
Windhoek

**NEPAL**

Governor

Jayaprakash Prasad GUPTA  
Minister for Agriculture and  
Co-operatives  
Kathmandu

Shiva Sundar SHRESTHA  
Joint Secretary  
Ministry of Agriculture and  
Co-operatives  
Kathmandu

Madhab Kishor KARKEE  
Senior Agricultural Economist  
Ministry of Agriculture and  
Co-operatives  
Kathmandu

**NETHERLANDS**

Governor (acting)	A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome
Alternate Governor (acting)	Marjolein GEUSEBROEK Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome
Adviser	Sanne HELDERMAN Policy Adviser Co-ordination and Institutional Affairs Division United Nations and International Financial Institutions Department Ministry of Foreign Affairs The Hague

**NEW ZEALAND**

Governor	Douglas Frederick Lawrence MARKES Ambassador Permanent Representative of New Zealand to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Alternate Governor	Catherine Rae McGREGOR First Secretary Alternate Permanent Representative of New Zealand to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Claudia GROSSO Policy Support Officer Embassy of New Zealand Rome

**NICARAGUA**

Gobernador

Mónica ROBELO RAFFONE  
Embajadora  
Representante Permanente de  
la República de Nicaragua  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma

**NIGER**

Gouverneur

Mahaman MOUSSA  
Ministre du développement agricole  
Niamey

Mohamed BEN OMAR  
Ministre de la communication  
Porte-parole du gouvernement  
Niamey

Amadou Boubacar CISSÉ  
Candidat à la Présidence du FIDA  
Niamey

Gouverneur suppléant

Mireille Fatouma AUSSEIL  
Ambassadeur  
Représentant permanent  
de la République du Niger  
auprès du FIDA  
Rome

Adamou SEYDOU  
Ambassadeur de la République  
du Niger en France  
Paris

Abdou ABARRY  
Ambassadeur de la République  
du Niger en Belgique  
Bruxelles

Hassane HAROUNA MAÏGA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Niger  
auprès du FIDA  
Rome

Ousseini HALIDOU  
Technicien du Ministre  
Ministère du développement agricole  
Niamey

**NIGER (cont'd)**

Arfou MOUNKAILA  
Deuxième Secrétaire  
Représentant permanent suppléant  
de la République du Niger  
auprès du FIDA  
Rome

**NIGERIA**

Governor

Sayyadi Abba RUMA  
Minister for Agriculture and  
Water Resources  
Abuja

Alhaji Jibril MAIGARI  
Minister of State for  
Foreign Affairs  
Abuja

Tawar Umbi WADA  
Chairman  
Senate Committee on Agriculture  
Abuja

Ahmad Rufa'i SANI  
Adviser to the Minister for  
Agriculture and Water Resources  
Abuja

Gbenga Peter MAKANJUOLA  
Chairman  
House Committee on Agriculture  
Abuja

Nasir RABE  
Member  
House Committee on Agriculture  
Abuja

Ahmed Dayyabu SAFANA  
Member  
House Committee on Agriculture  
Abuja

Abdul Rahman ALIYU  
Adviser to the Minister for  
Agriculture and Water Resources  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

**NIGERIA (cont'd)**

Eheneden EREDIAUWA  
Ambassador of the Federal Republic  
of Nigeria to Italy  
Rome

Otaki M. OYIGBENU  
Permanent Secretary  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

Yaya O. OLANIRAN  
Permanent Representative of the  
Federal Republic of Nigeria  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Salisu Ahmed INGAWA  
Executive-Director  
National Food Reserve Agency (NFRA)  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

M.K. IBRAHIM  
Director  
Federal Ministry of  
Foreign Affairs  
Abuja

Harold A. KOKO  
Deputy Director  
Second United Nations Division  
Federal Ministry of Foreign Affairs  
Abuja

Ibrahim Abdu MAIRIGA  
Special Assistant to the Minister  
for Agriculture and Water Resources  
Abuja

B.S. DAMAGUM  
Special Assistant to the Minister  
of State for Foreign Affairs  
Abuja

Abdulkareem Olabanji OLAOYE  
Deputy Director  
International and Economic  
Relations Department  
Federal Ministry of Finance  
Abuja

**NIGERIA (cont'd)**

Edward D. OSUNMAKINDE  
Chargé d'affaires  
Embassy of the Federal  
Republic of Nigeria  
Rome

Okechukuwu Fidelis MUOH  
Minister (Consular and Immigration)  
Embassy of the Federal  
Republic of Nigeria  
Rome

Ismail Abba YUSUF  
Head of Chancery  
Embassy of the Federal  
Republic of Nigeria  
Rome

Olumide A. LIPEDE  
Assistant Director (Press)  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

E.T. KOGBARA  
Counsellor  
Office of the Minister of State  
Federal Ministry of Foreign  
Affairs  
Abuja

Inuwa Mustapha MUHAMMAD  
Special Advisor (Technical)  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

M. D. GALADIMA  
Special Assistant to the  
Permanent Secretary  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

Musibau Olumuyiwa AZEEZ  
Chief Agricultural Officer (IFAD)  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja



**NIGERIA (cont'd)**

Abubakar Nura MUHAMMAD  
IFAD Projects Coordinator  
National Food Reserve Agency (NFRA)  
Federal Ministry of Agriculture  
and Rural Development  
Abuja

Suleiman Muhammad HAMMIS  
Finance Attaché  
Embassy of the Federal  
Republic of Nigeria  
Rome

Mohammed Sadiq MAITURARE  
Technical Assistant to  
the Minister  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

I. K. AHMED  
Protocol Officer  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

Okechukwu ONAGA  
First Secretary  
Embassy of the Federal  
Republic of Nigeria  
Rome

Abiodun WALI  
Clerk on IFAD Matters  
Embassy of the Federal  
Republic of Nigeria  
Rome

Isa-Tela AHMAD  
Protocol Officer  
Federal Ministry of Agriculture  
and Water Resources  
Abuja

**NORWAY**

Alternate Governor

Ingrid GLAD  
 Assistant Director-General  
 Multilateral Bank and  
 Finance Section  
 Royal Norwegian Ministry  
 of Foreign Affairs  
 Oslo

Arne B. HØNNINGSTAD  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the  
 Kingdom of Norway to IFAD  
 Rome

Adviser

Kirsten BJØRU  
 Counsellor  
 Deputy Permanent Representative  
 of the Kingdom of Norway to IFAD  
 Rome

Adviser

Pierre DE BRISIS  
 Adviser  
 Royal Norwegian Ministry  
 of Foreign Affairs  
 Oslo

**OMAN**

Khalfan Bin Saleh Mohammed AL NAEBI  
 Under-Secretary  
 Ministry of Agriculture  
 Muscat

Said Nasser AL-HARTHY  
 Ambassador  
 Permanent Representative of  
 the Sultanate of Oman to IFAD  
 Rome

Saoud Bin Hamood Bin Ahmed AL-HABSI  
 Director-General of Fisheries Research  
 and Extension Department  
 Acting Director of Agriculture and  
 Fisheries Development Fund  
 Ministry of Fisheries  
 Muscat

Habib Al HASNI  
 Director  
 Department of International Co-operation  
 Ministry of Agriculture  
 Muscat

**OMAN (cont'd)**

Rasmi MAHMOUD  
 Coordinator with IFAD  
 Embassy of the Sultanate  
 of Oman  
 Rome

**PAKISTAN**

Mirza Qamar BEG  
 Pakistan's Nominee for the  
 Post of President of IFAD  
 Islamabad

Alternate Governor

Tasnim ASLAM  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the  
 Islamic Republic of Pakistan to  
 the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

Adviser

Aamir Ashraf KHAWAJA  
 Agricultural Counsellor  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Islamic Republic of Pakistan  
 to the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

**PANAMA**

Gobernador Suplente

Eudoro Jaén ESQUIVEL  
 Embajador  
 Representante Permanente de  
 la República de Panamá  
 ante el FIDA  
 Roma

Horacio J. MALTEZ  
 Ministro Consejero  
 Representante Permanente Adjunto  
 de la República de Panamá  
 ante el FIDA  
 Roma

**PARAGUAY**

Gobernador Suplente

Liz Haydee CORONEL CORREA  
 Consejera  
 Representante Permanente Adjunto  
 de la República del Paraguay  
 ante el FIDA  
 Roma

**PERU**

Gobernador

Carlos ROCA CÁCERES  
 Embajador  
 Representante Permanente de  
 la República del Perú  
 ante el FIDA  
 Roma

Félix DENEGRI BOZA  
 Ministro  
 Representante Permanente Alterno  
 de la República del Perú  
 ante el FIDA  
 Roma

Manuel Antonio ÁLVAREZ ESPINAL  
 Consejero  
 Representante Permanente Alterno  
 de la República del Perú  
 ante el FIDA  
 Roma

**PHILIPPINES**Governor  
(acting)

Philippe J. LHUILLIER  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the  
 Republic of the Philippines  
 to IFAD  
 Rome

Alternate Governor  
(acting)

Noel D. DE LUNA  
 Agricultural Attaché  
 Deputy Permanent Representative  
 of the Republic of the Philippines  
 to IFAD  
 Rome

Adviser

Esteban N. PAGARAN  
 Assistant Agricultural Attaché  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of the Philippines  
 to IFAD  
 Rome

**PORTUGAL**

Governor	José António de Sousa CANHA Director for Agriculture and Fisheries Lisboa e Vale de Tejo Region Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries Lisbon
Alternate Governor	José Fernando Augusto MORENO Deputy Director Office of Planning, Strategy, Assessment and International Relations (GPEARI) Ministry of Finance and Public Administration Lisbon
Adviser	António DUARTE PINHO Counsellor (Agriculture) Deputy Permanent Representative of the Portuguese Republic to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
<b>QATAR</b>	
Governor	Abdullah bin Mubarak BIN AABOUD AL-MIDHADHI Minister for Environment Doha
Alternate Governor	Soltan Saad S.K. AL-MORAIKHI Ambassador Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
	Faleh BIN NASSER AL-THANI Director General Directorate for Research and Agricultural Development Ministry of Environment Doha
	Nasser Sultan AL-MORAIKHI Acting Head Office of the Minister Ministry of Environment Doha
	Mubarak Bin Nasser AL-KHALIFA First Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome

**QATAR (cont'd)**

Khalel Ibrahim J. Gh. Al-Mahmoud AL-MAHMOUD  
 Third Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the State of Qatar to IFAD  
 Rome

Ali Mohamed JABER AL-KUBAISI  
 Adviser on Agricultural Matters  
 Ministry of Environment  
 Doha

Mohamed Ebrahim M.Q. AL-QAYED  
 Agricultural Attaché  
 Alternate Permanent Representative  
 of the State of Qatar to IFAD  
 Rome

Abdel Rahman AL-SALITI  
 Head of the Financial Office  
 Ministry of Environment  
 Doha

Musfah AL-HAJRI  
 Public Relations Office  
 Ministry of Environment  
 Doha

Akeel HATOOR  
 Adviser  
 Embassy of the State  
 of Qatar  
 Rome

**REPUBLIC OF KOREA**

Governor

YOO Byung-rin  
 Deputy Minister  
 Ministry of Food, Agriculture,  
 Forestry and Fisheries  
 Gwacheon

Alternate Governor

PARK Choun-keun  
 Assistant Director  
 General Division of International  
 Cooperation  
 Ministry of Food, Agriculture,  
 Forestry and Fisheries  
 Gwacheon

**REPUBLIC OF KOREA (cont'd)**

SEO Hae-dong  
 First Secretary  
 Alternate Permanent Representative of the  
 Republic of Korea to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

**REPUBLIC OF MOLDOVA**

Governor

Anatolie SPIVACENCO  
 Deputy Minister for Agriculture  
 and Food Industry  
 Chişinău

Domnul Gheorghe RUSNAC  
 Ambassador  
 Permanent Representative of  
 the Republic of Moldova  
 to IFAD  
 Rome

Sorin MIHAIL  
 Counsellor  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of Moldova to IFAD  
 Rome

**ROMANIA**

Gouverneur

Cătălin Aurelian ROŞCULETE  
 Secrétaire d'État  
 Ministère de l'agriculture, des forêts  
 et du développement rural  
 Bucarest

Gouverneur suppléant

Răzvan Victor RUSU  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent de  
 la Roumanie auprès du FIDA  
 Rome

Conseiller

Alina-Stefana PUSCARAGIU CATANA  
 Troisième Secrétaire  
 Représentante permanente adjointe  
 de la Roumanie auprès du FIDA  
 Rome

**ROMANIA (cont'd)**

Conseiller	Octavia GAVRILESCU Troisième Secrétaire Département des Nations Unies et des Institutions spécialisées Ministère des affaires étrangères Bucarest
Conseiller	Bogdan BAZGA Conseiller (affaires européennes) Correspondant pour les Nations Unies et la FAO Ministère de l'agriculture, des forêts et du développement rural Bucarest

**RWANDA**

Epimaque NSANZABAGANWA  
Directeur du plan  
et des politiques  
Ministère de l'agriculture  
et des ressources animales  
Kigali

**SAMOA**

Alternate Governor	Taua Tavaga Kitiona SEUALA Minister for Agriculture and Fisheries Apia
	Tiatia Faleupolu TEVITA Assistant Chief Executive Officer Animal Production and Health Division Ministry of Agriculture and Fisheries Apia

**SAUDI ARABIA**

Governor	Fahad Bin Abdulrahman BALGHUNAIM Minister for Agriculture Riyadh
Alternate Governor	Hamad Sulaiman A. AL BAZAI Deputy Minister for Finance for Economic Affairs Ministry of Finance Riyadh



**SAUDI ARABIA (cont'd)**

Bandar Bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB  
 Minister Plenipotentiary  
 Permanent Representative of the  
 Kingdom of Saudi Arabia to FAO  
 Rome

Mishal bin Abdallah AL QAHTANI  
 Executive Assistant to the  
 Minister for Agriculture  
 Riyadh

AbdelAziz bin Abdelrahman AL HOWEISH  
 Director-General of External Relations  
 and International Co-operation  
 Ministry of Agriculture  
 Riyadh

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH  
 First Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Kingdom of Saudi Arabia  
 to FAO  
 Rome

**SENEGAL**

Gouverneur

Hamath SALL  
 Ministre de l'agriculture  
 Dakar

Gouverneur suppléant

Papa Cheikh Saadibou FALL  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent de  
 la République du Sénégal  
 auprès du FIDA  
 Rome

Adama BA  
 Deuxième Conseiller  
 Représentant permanent adjoint  
 de la République du Sénégal  
 auprès du FIDA  
 Rome

Christian Alain Joseph ASSOGBA  
 Conseiller  
 Ambassade de la République  
 du Sénégal

Rome

**SEYCHELLES**

Paolo ADELMANN  
Consul  
Honorary Consulate of the  
Republic of Seychelles  
Rome

**SIERRA LEONE**

Governor

Joseph Sam SESAY  
Minister for Agriculture, Forestry  
and Food Security  
Freetown

Festus A. TARAWALIE  
Assistant to the  
Honorary General Consul  
Consulate General of the  
Republic of Sierra Leone  
Rome

**SOMALIA**

Abcir Osman HUSSEIN  
Counsellor  
Chargé d'affaires, a.i.  
Embassy of the Somali  
Republic  
Rome

Awes Abukar AWES  
Counsellor  
Embassy of the Somali  
Republic  
Rome

**SOUTH AFRICA**

Alternate Governor

Njabulo NDULI  
Director General  
Department of Agriculture  
Ministry of Agriculture and  
Land Affairs  
Pretoria

Governor

Nolundi DIKWENI  
Chargé d'affaires, a.i.  
Embassy of the Republic  
of South Africa  
Rome

**SOUTH AFRICA (cont'd)**

Duncan Moopelo SEBEFELO  
 Political Counsellor (Multilateral Affairs)  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of South Africa  
 to the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

Kwena KOMAPE  
 Agriculture Counsellor  
 Embassy of the Republic  
 of South Africa  
 Rome

**SPAIN**

Gobernador

Luis CALVO MERINO  
 Embajador  
 Representante Permanente de España  
 ante los Organismos de las  
 Naciones Unidas  
 Roma

Alberto LÓPEZ GARCÍA ASENJO  
 Consejero  
 Representante Permanente Adjunto  
 de España ante los Organismos  
 de las Naciones Unidas  
 Roma

Vera Cruz SOLER DEL CAMPO  
 Primer Secretario  
 Embajada de España  
 Roma

**SRI LANKA**

Governor

Hemantha WARNAKULASURIYA  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the  
 Democratic Socialist Republic  
 of Sri Lanka  
 to IFAD  
 Rome

Alternate Governor

Saman UDAGEDARA  
 Minister (Commercial)  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Democratic Socialist Republic  
 of Sri Lanka to IFAD  
 Rome

**SUDAN**

Alier Deng Ruai DENG  
Ambassador of the  
Republic of The Sudan  
to Italy  
Rome

Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED  
Director-General  
International Co-operation and  
Investment Directorate  
Ministry of Agriculture and Forestry  
Khartoum

Mohamed Eltayeb ELFAKI EL NOR  
Counsellor (Agricultural Affairs)  
Permanent Representative of the  
Republic of The Sudan to IFAD  
Rome

Mohamed Elhaj SIRELKHATIM  
National Co-ordinator for IFAD Funded Projects  
Ministry of Agriculture and Forestry  
Khartoum

**SWAZILAND**

Governor

Clement N. DLAMINI  
Minister for Agriculture  
Mbabane

Thembayena Annastasia DLAMINI  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Kingdom of Swaziland  
to IFAD  
Chambesy

Dumsani MNGOMEZULU  
Senior Land Planning Officer  
Ministry of Agriculture  
Mbabane

Sibusiso MSIBI  
Counsellor  
Permanent Mission of the  
Kingdom of Swaziland  
Chambesy

**SWEDEN**

Alternate Governor

Anders BENGTCÉN  
Deputy Director-General  
Head of the Department for Multilateral  
Development Co-operation  
Ministry of Foreign Affairs  
Stockholm

Adviser

Björn GUSTAVSSON  
IFAD Desk Officer  
Department for Multilateral  
Development Co-operation  
Ministry of Foreign Affairs  
Stockholm

Adviser

Amalia GARCIA-THÄRN  
Minister Counsellor  
Permanent Representative  
of the Kingdom of Sweden  
to IFAD and WFP  
Rome

Adviser

Margaretha ARNESSON-CIOTTI  
Programme Officer  
Royal Swedish Embassy  
Rome

**SWITZERLAND**

Gouverneur

Jörg FRIEDEN  
Vice-Directeur et  
Chef du Coopération globale  
Direction du développement et de la coopération  
Département fédéral des affaires étrangères  
Berne

Conseiller

Alexandre GHÉLEW  
Conseiller  
Chargé de programme  
Section Programme global Sécurité alimentaire  
Direction du développement et de la coopération  
Département fédéral des affaires étrangères  
Berne

Conseiller

Pio WENNUBST  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la Confédération suisse auprès  
de la FAO, du FIDA et du PAM  
Rome

**SYRIAN ARAB REPUBLIC**

Governor

Adel SAFAR  
Minister for Agriculture  
and Agrarian Reform  
Damascus

Khalid AL-ASIMI  
Director  
Southern Regional Agricultural  
Development Project  
Ministry of Agriculture  
and Agrarian Reform  
Damascus

Isam ZANOON  
Director  
North-Eastern Region Rural  
Development Project  
Ministry of Agriculture  
and Agrarian Reform  
Damascus

Bashar AKBIK  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Syrian Arab Republic  
to IFAD  
Rome

**THAILAND**

Alternate Governor

Sakchai SRIBOONSUE  
Deputy Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture and  
Cooperatives  
Bangkok

Tritaporn KHOMAPAT  
Minister (Agricultural)  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Thailand to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Duonghatai DANVIVATHANA  
Director  
Foreign Agricultural Relations Division  
Ministry of Agriculture and  
Cooperatives  
Bangkok

**THAILAND (cont'd)**

Sairak CHAILANGGAR  
 Counsellor (Agriculture)  
 Deputy Permanent Representative of  
 the Kingdom of Thailand to the  
 United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

Nantawan GANMA  
 Policy and Plan Analyst  
 Ministry of Agriculture and  
 Cooperatives  
 Bangkok

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA**

Lidija CADIKOVSKA  
 Head of Department for  
 International Cooperation  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Water Economy  
 Skopje

Magdalena DIMOVA  
 First Secretary  
 Chargé d'affaires, a.i.  
 Embassy of The former Yugoslav Republic  
 of Macedonia to the Holy See  
 Rome

**TOGO**

Gouverneur

Kossi Messan EWOVOR  
 Ministre de l'agriculture,  
 de l'élevage et de la pêche  
 Lomé

Gouverneur suppléant

Akla-Esso M'Baw AROKOUM  
 Directeur de l'agriculture  
 Ministère de l'agriculture,  
 de l'élevage et de la pêche  
 Lomé

Kokou KPAYEDO  
 Ministre Conseiller  
 Ambassade de la République  
 togolaise  
 Paris

**TONGA**

Governor  
Sione Ngongo KIOA  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Kingdom of Tonga to IFAD  
London

**TUNISIA**

Gouverneur  
(provisoire)  
Abdessalem MANSOUR  
Ministre de l'agriculture et  
des ressources hydrauliques  
Tunis

Gouverneur suppléant  
Kamel BEN REJEB  
Directeur général de la  
coopération multilatérale  
Ministère du développement et  
de la coopération internationale  
Tunis

Conseiller  
Sabri BACHTOBI  
Conseiller  
Chargé d'affaires, a.i.  
Ambassade de la République  
tunisienne  
Rome

Conseiller  
Mohamed LASSOUED  
Directeur général de la  
coopération internationale  
Ministère de l'agriculture et  
des ressources hydrauliques  
Tunis

Conseiller  
Abdelhamid ABID  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la République tunisienne auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**TURKEY**

Governor  
Sitki Uğur ZİYAL  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Republic of Turkey  
to IFAD  
Rome



**TURKEY (cont'd)**

Fazil DÜSÜNCELI  
 Counsellor (Agricultural Affairs)  
 Alternate Permanent Representative  
 of Turkey to IFAD  
 Rome

Oya TUNGA  
 Counsellor  
 Alternate Permanent Representative  
 of Turkey to IFAD  
 Rome

**UGANDA**

Bright RWAMIRAMA  
 Minister of State for Animal Industry  
 Ministry of Agriculture, Animal  
 Industry and Fisheries  
 Entebbe

Deo K. RWABITA  
 Ambassador  
 Permanent Representative of  
 the Republic of Uganda  
 to IFAD  
 Rome

Robert SABIITI  
 First Secretary (Agricultural Attaché)  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of Uganda to IFAD  
 Rome

**UNITED ARAB EMIRATES**

Younis Haji AL KHORI  
 Under-Secretary  
 Ministry of Finance and Industry  
 Abu Dhabi

Alternate Governor

Maryam Hassan AL SHANASI  
 Adviser to the Minister for  
 Environment and Water  
 Abu Dhabi

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI  
 Director  
 Revenue Department  
 Ministry of Finance and Industry  
 Abu Dhabi

**UNITED ARAB EMIRATES (cont'd)**

Walid Murad Darwish ALRAISI  
 First Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the United Arab Emirates to the  
 United Nations Food and Agriculture  
 Agencies  
 Rome

Obeid Ali Mirghani HASSAN  
 Press Officer  
 Embassy of the United  
 Arab Emirates  
 Rome

**UNITED KINGDOM**

Governor James HARVEY  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the United Kingdom  
 of Great Britain and Northern Ireland to  
 the United Nations Food and Agriculture  
 Agencies  
 Rome

Alternate Governor Elizabeth NASSKAU  
 Deputy Permanent Representative of  
 the United Kingdom of Great Britain and  
 Northern Ireland to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

Antonio TUFANO  
 Information Manager  
 Permanent Representation of the  
 United Kingdom of Great Britain and  
 Northern Ireland to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA**

Governor Stephen Masato WASIRA  
 Minister for Agriculture, Food  
 Security and Co-operatives  
 Dar es Salaam

Alternate Governor Wilfred J. NGIRWA  
 Minister Plenipotentiary  
 Permanent Representative of the  
 United Republic of Tanzania  
 to IFAD  
 Rome

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)**

Joseph Andrew LUBILLO  
 Personal Assistant to the Minister  
 Ministry of Agriculture, Food  
 Security and Cooperatives  
 Dar es Salaam

Perpetua M.S. HINGI  
 Agricultural Attaché  
 Alternate Permanent Representative  
 of the United Republic of Tanzania  
 to IFAD  
 Rome

**UNITED STATES**

Governor  
 (acting)

Elizabeth H. MORRIS  
 Acting Director  
 Office of Multilateral  
 Development Banks  
 Department of the Treasury  
 Washington, D.C.

Alternate Governor  
 (acting)

Lee A. BRUDVIG  
 Minister Counsellor  
 Chargé d'affaires, a.i.  
 United States Mission to the  
 United Nations Agencies for  
 Food and Agriculture  
 Rome

Adviser

Priya V. GANDHI  
 International Economist  
 Office of Multilateral  
 Development Banks  
 Department of the Treasury  
 Washington, D.C.

Adviser

Leslie S. DE GRAFFENRIED  
 First Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the United States of America  
 to the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

**URUGUAY**

Gobernador

Alberto BRECCIA  
 Embajador de la República  
 Oriental del Uruguay ante  
 el Gobierno Italiano  
 Roma

**URUGUAY (cont'd)**

Gobernador Suplente	José Luis RIVAS Tercer Secretario Representante Permanente Alterno de la República Oriental del Uruguay ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
---------------------	---

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)**

Gobernador (interino)	Luis Arias BELLORÍN Vicepresidente de Cooperación y Financiamiento Internacional Banco de Desarrollo Económico y Social de Venezuela (BANDES) Caracas
Gobernador Suplente	Gladys Francisca URBANEJA DURÁN Embajadora Representante Permanente de la República Bolivariana de Venezuela ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

**VIET NAM**

Governor	VU VAN Ninh Minister for Finance Hanoi
	VAN NAM Nguyen Ambassador Permanent Representative of the Socialist Republic of Viet Nam to IFAD Rome
Alternate Governor	NGUYEN Thanh Do Director-General Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
	NGUYEN Duc Chi Director of the Cabinet Ministry of Finance Hanoi

**VIET NAM (cont'd)**

	HUONG Nguyen Lan Manager Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	DUONG Quynh Le Deputy Manager Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	NGUYEN Chi Thanh Counsellor Deputy Permanent Representative of the Socialist Republic of Viet Nam to IFAD Rome

**YEMEN**

	Abdulmalik Qassem AL-THAWR Deputy Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a
Alternate Governor	Shaya Mohsin MOHAMED ZINDANI Ambassador of the Republic of Yemen to Italy Rome
	Aniss Mohamed Ahmed QUDAR Counsellor (Economic and Cultural Affairs) Embassy of the Republic of Yemen Rome

**ZAMBIA**

Governor	Daniel KALENGA Deputy Minister for Agriculture and Co-operatives Lusaka
Alternate Governor	Lucy Mungoma MUNGOMA Ambassador Permanent Representative of the Republic of Zambia to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**ZAMBIA (cont'd)**

John PHIRI  
Chief Agricultural Economist  
Ministry of Agriculture and  
Co-operatives  
Lusaka

Pam K. MWANANSHIKU  
Counsellor  
Embassy of the Republic  
of Zambia  
Rome

Trevor SICHOMBO  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zambia to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**ZIMBABWE**

Mary Margaret MUCHADA  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Republic of Zimbabwe  
to IFAD  
Rome

Clive KAPUYANYIKA-BEPURA  
Director  
Ministry of Agriculture and  
Rural Development  
Harare

Michael Muchenje NYERE  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zimbabwe  
to IFAD  
Rome

**OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES**  
**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES**  
**OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS**

**BELARUS**

Evgeny SHESTAKOV  
Ambassador of the  
Republic of Belarus  
to Italy  
Rome

Dmitry MIRONCHIK  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Belarus  
to FAO  
Rome

**CZECH REPUBLIC**

Daniela MOYZESOVÁ  
Counsellor  
Permanent Representative of  
the Czech Republic to FAO  
Rome

**ESTONIA**

Ruve SCHANK  
Minister Counsellor  
Permanent Representative of  
the Republic of Estonia  
to FAO  
Rome

**HUNGARY**

Balazs HAMAR  
Counsellor  
Permanent Representative of  
the Republic of Hungary  
to FAO  
Rome

**POLAND**

Wojciech OSTROWSKI  
Minister Counsellor  
Permanent Representative of the  
Republic of Poland to FAO  
Rome

**SAN MARINO**

Marina EMILIANI  
Counsellor  
Embassy of the Republic  
of San Marino  
Rome

**SLOVAKIA**

Lubomír MICEK  
Counsellor  
Permanent Representative of  
the Slovak Republic to FAO  
Rome

**UKRAINE**

Yana SKIBINETSKA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of Ukraine to FAO  
Rome



**HOLY SEE**

**SAINT-SIÈGE**

**SANTA SEDE**

Renato VOLANTE  
Observateur permanent du  
Saint-Siège auprès du FIDA  
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO  
Observateur permanent suppléant  
du Saint-Siège auprès du FIDA  
Cité du Vatican

Lelio BERNARDI  
Conseiller  
Mission permanente d'observation  
du Saint-Siège auprès des Institutions  
des Nations Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture  
Cité du Vatican

**SOVEREIGN ORDER OF MALTA**

**ORDRE SOUVERAIN DE MALTE**

**SOBERANA ORDEN DE MALTA**

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA  
Ambassadeur de l'Ordre Souverain  
Militaire Hospitalier de Saint-Jean  
de Jérusalem de Rhodes et de Malte  
Observateur permanent auprès du FIDA  
Rome

Claude FORTHOMME  
Conseiller technique  
Ordre Souverain Militaire Hospitalier  
de Saint-Jean de Jérusalem de Rhodes  
et de Malte  
Rome

**REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES**  
**REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES**  
**REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS**  
**ESPECIALIZADOS**

**Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)**

Annika SÖDER  
Assistant Director-General  
Office of the United Nations Co-ordination  
and Millennium Development Goals Follow-up  
Rome

Charles RIEMENSCHNEIDER  
Director  
Investment Centre Division  
Technical Cooperation Department  
Rome

Garry SMITH  
Principal Adviser  
Investment Centre Division  
Technical Cooperation Department  
Rome

Guy EVERS  
Chief  
Southern and Eastern Africa Service  
Investment Centre Division  
Technical Cooperation Department  
Rome

David COLBERT  
Senior Environment Officer  
Investment Centre Division  
Technical Cooperation Department  
Rome

Ida CHRISTENSEN  
Rural Sociologist  
Investment Centre Division  
Technical Cooperation Department  
Rome

**Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) (cont'd)**

I. DEBORHEGYI  
Information Officer  
Investment Centre Division  
Technical Cooperation Department  
Rome

**International Labour Organization (ILO)**

Claudio LENOCI  
Director  
Rome

Fabien ROLLINGER  
Librarian  
Rome

**United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)**

Grégoire de KALBERMATTEN  
Deputy Executive-Secretary  
Bonn

**United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)**

Getachew ENGIDA  
Director and Comptroller  
Bureau of the Comptroller  
Paris

**United Nations Environment Programme (UNEP)**

Giorgio GRUSSU  
Liaison Officer  
Regional Office for Europe  
Geneva

**United Nations Regional Information for Western Europe (UNRIC)**

Fabio GRAZIOSI  
Information Officer for Italy,  
the Holy See, Malta and San Marino  
Brussels

**World Food Programme (WFP)**

Mohamed EL-KOUHENE  
Deputy Director  
Division of External Relations  
Rome

Katharina GOLA  
Officer  
Division of External Relations  
Rome

David STEVENSON  
Director  
Policy, Planning and  
Strategy Division  
Rome

Steven Were OMAMO  
Deputy Director  
Policy, Planning and  
Strategy Division  
Rome

Volli CARUCCI  
Programme Adviser  
Operations and Management  
Department  
Rome

**World Meteorological Organization (WMO)**

Mannava V.K. SIVAKUMAR  
Acting Director  
Climate Prediction and  
Adaptation Branch  
Climate and Water Department  
Geneva

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**  
**OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**  
**OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES**

**African Development Bank (AfDB)**

Hesham KANDIL  
Chief Water Resources Engineer  
Agriculture and Agro-Industry Department  
Tunis

**African Union (AU)**

TUMUSIIME Rhoda Peace  
Commissioner for Rural Economy  
and Agriculture  
African Union Commission  
Addis Ababa

Janet EDEME  
Policy Officer  
African Union Commission  
Addis Ababa

Julius Kagamba SINGOMA  
Special Assistant to the Commissioner  
African Union Commission  
Addis Ababa

**Andean Development Corporation (CAF)**

Gonzalo DE CASTRO  
Director Adjunto  
Representación en España  
Madrid

**Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAAID)**

Ali Bin Saeed AL SHARHAN  
President  
Khartoum

Al Arabi Mohammed HAMDI  
Economic Adviser  
Khartoum

**Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA)**

Abdulmagid H. BURAWI  
Senior Project Officer  
Operations Department  
Khartoum

**Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands (ACSAD)**

Abdelhai GUEROUALI  
Director  
Animal Wealth Department  
Damascus

**Caribbean Agricultural Research and Development Institute (CARDI)**

H. Arlington D. CHESNEY  
Executive Director  
Saint Augustine

**Central American Bank for Economic Integration (CABEI)**

Sergio AVILÉS  
Coordinador  
Unidad de micro, pequeña y  
mediana empresa (MIPYME)  
Tegucigalpa

**Cooperation Council for the Arab States of the Gulf (GCC)**

Hilal AMBUSAIIDI  
Director  
Agriculture Department  
Riyadh

**Development Assistance Committee (DAC)**

Stephen GROFF  
Deputy Director  
Development Co-operation Directorate  
Paris

**European Union (EU)**

Benito MARIN HERRERO  
Attaché  
Délégation de la Commission européenne  
auprès du Saint-Siège, de l'Ordre Souverain  
de Malte et des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**European Union (EU) (cont'd)**

Lidia SALVATORE  
Délégation de la Commission européenne  
auprès du Saint-Siège, de l'Ordre Souverain  
de Malte et des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA)**

Cristina BELDA  
Coordinadora en funciones  
Oficina Permanente para Europa  
Madrid

**International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA)**

Mahmoud SOLH  
Director-General  
Aleppo

Kamel SHIDEED  
Assistant Director-General  
International Cooperation and Communication  
Aleppo

**Islamic Development Bank (IsDB)**

Sangone AMAR  
Acting Director  
Country Operations  
Department  
Jeddah

Abdallah Mohammed KILIAKI  
Senior Economist and  
Division Chief  
Operations Planning and  
Services Department  
Jeddah

**League of Arab States (LAS)**

Fathi ABU ABED  
Adviser  
League of Arab States  
Regional Mission  
Rome



**West African Development Bank (BOAD)**

Chaïbou TALABE  
Directeur adjoint  
Direction du Développement durable  
et de l'environnement (DDDE)  
Lomé

**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**  
**OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**  
**OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES**

**Human Appeal International (HAI)**

Moin SHUBIB  
President  
Ajman

Najah AL-RAMAHI  
Woman Department  
Ajman

**International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)**

Lucio UBERTINI  
Vice-President  
Colombella

**International Council of Women (ICW-CIF)**

Lydie ROSSINI VAN HISSENHOVEN  
Permanent Representative to FAO  
and Board Member  
Rome

**International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM)**

Cristina GRANDI  
Liaison Officer to  
the FAO and IFAD  
Rome

**International Fertilizer Development Center (IFDC)**

Amit H. ROY  
President and  
Chief Executive Officer  
Alabama

**Rotary International (RI)**

Antonio LICO  
Adviser  
Rome

Marco Claudio RANDONE  
Adviser  
Rome

**Society for International Development (SID)**

Federica LOMIRI  
Membership Officer  
Rome

**The Hunger Project (THP)**

Elisabeth ROELVINK  
Corporate Fundraiser  
Utrecht

Cote du document:	<u>GC 32/L.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>18 février 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**

Ouvrir pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Ordre du jour et programme des activités**

Conseil des gouverneurs — Trente-deuxième session  
Rome, 18-19 février 2009

## Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Nomination du Président du FIDA
6. Déclarations générales
7. Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
8. Huitième reconstitution des ressources du FIDA
9. États financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2007
10. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009
11. Proposition relative à un programme de départ volontaire
12. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
13. Rapport du Comité des émoluments
14. Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA
15. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
16. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
17. Questions diverses

## Programme des activités

### Mercredi 18 février 2009

#### Séance du matin

**9 h 30 – 13 heures**

9 h 30 – 13 heures

Cérémonie d'ouverture  
Début de l'examen des points de l'ordre du jour

#### Séance de l'après-midi

**15 heures – 18 h 30**

15 heures – 15 h 30

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

15 h 30 – 18 h 30

Tables rondes

Trois tables rondes, qui se tiendront simultanément, seront consacrées aux difficultés auxquelles les petits exploitants sont actuellement confrontés et aux moyens de les surmonter. Les débats seront axés sur la manière dont les petits exploitants peuvent faire face à l'incertitude des marchés et à la grande volatilité des prix; la demande croissante de terres; et les besoins en matière de recherche et d'innovation alors que le climat et l'environnement enregistrent des mutations rapides.

### Jeudi 19 février 2009

#### Séance du matin

**9 h 30 – 13 heures**

9 h 30 – 13 heures

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

#### Séance de l'après-midi

**15 heures – 18 heures**

15 heures – 17 h 50

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

17 h 50 – 18 heures

Clôture de la session

## Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-deuxième session

Document	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 32/L.1	2	Ordre du jour et programme des activités
GC 32/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail
GC 32/L.2	3	Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
GC 32/L.3 + Add.1	5	Nomination du Président du FIDA
GC 32/L.4	7	Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
GC 32/L.5 + Add.1	8	Rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
GC 32/L.6	9	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2007
GC 32/L.7	10	Programme de travail, mécanisme de financement du développement des programmes, et budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009
GC 32/L.8 + Add.1	11	Programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010
GC 32/L.9 + Add.1	12	Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
GC 32/L.10	13	Rapport du Comité des émoluments
GC 32/L.11	14	Rapport final sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA
GC 32/L.12/Rev.1	15	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
GC 32/L.13	16	Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

GC 32/INF.1	Arrangements pour la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs
GC 32/INF.2	Informations générales relatives aux droits de vote des États membres à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs
GC 32/INF.3 + Add.1	Nomination du Président du FIDA (Note d'information sur les procédures et modalités de vote)
GC 32/INF.4	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés – Rapport de situation
GC 32/INF.5/Rev.1	Délégations à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs
GC 32/INF.6	Ordre des intervenants – Discours qui seront prononcés lors des séances plénières
GC 32/INF.7	Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2008
GC 32/INF.8	Tables rondes



Cote du document:	<u>GC 32/Résolutions</u>
Date:	<u>27 mars 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-deuxième session**

Conseil des gouverneurs — Trente-deuxième session  
Rome, 18-19 février 2009

---

**Pour: Information**

## **Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-deuxième session**

1. À sa trente-deuxième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 151/XXXII, 152/XXXII, 153/XXXII le 18 février 2009 et les résolutions 154/XXXII, 155/XXXII et 156/XXXII le 19 février 2009.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

## **Résolution 151/XXXII**

### **Admission à la qualité de membre non originaire du Fonds**

**Le Conseil des gouverneurs du FIDA,**

**Vu** les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

**Ayant examiné** la demande d'admission à la qualité de membre non originaire présentée par la République des Îles Marshall qui lui a été communiquée dans le document GC 32/L.2, et compte tenu de la recommandation du Conseil d'administration y relative;

**Approuve** l'admission de la République des Îles Marshall en qualité de membre du Fonds.

## Résolution 152/XXXII

### Émoluments du Président du FIDA

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Considérant** la section 6, paragraphe 1, du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, qui stipule notamment que les émoluments, indemnités et autres bénéfices auxquels a droit le Président du FIDA sont fixés par résolution du Conseil des gouverneurs;

**Rappelant** la résolution 150/XXXI adoptée par le Conseil des gouverneurs, le 14 février 2008, instituant un comité chargé d'examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA;

**Ayant noté et examiné** le rapport du Comité des émoluments présenté sous la cote GC 32/L.10 et les recommandations y relatives du Conseil d'administration;

#### Décide ce qui suit:

1. Le traitement du Président du FIDA continuera d'être aligné sur celui du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
2. Le Fonds effectuera toutes les démarches relatives au logement du Président du FIDA et prendra en charge l'intégralité des frais relatifs au loyer et aux dépenses connexes comme les charges de copropriété, l'électricité, le gaz, le chauffage et les frais de télécommunications autorisés.
3. L'indemnité de représentation de 50 000 USD par an sera maintenue.
4. Le Président peut également participer aux caisses d'assurances, de sécurité sociale, de pension, de retraite et autres, qui peuvent être instaurées à l'intention des employés du Fonds et pour lesquelles aucun élément de rémunération n'est prévu dans son traitement.
5. Le traitement, les indemnités et autres avantages spécifiés aux paragraphes 1 à 3 ci-dessus s'appliqueront à la personne qui sera élue Président du FIDA à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009.

## **Résolution 153/XXXII**

### **Nomination du Président du FIDA**

**Le Conseil des gouverneurs du FIDA,**

**Ayant donné suite** à la proposition relative à la nomination du Président figurant dans le document GC 32/L.3 en date du 22 décembre 2008 et le document GC 32/L.3/Add.1 en date du 18 février 2009;

**Décide**, conformément aux dispositions de l'article 6, section 8 a) de l'Accord portant création du FIDA, de nommer M. Kanayo Felix Nwanze, de la République fédérale du Nigéria, Président du FIDA pour un mandat d'une durée de quatre ans, qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009

## Résolution 154/XXXII

### Huitième reconstitution des ressources du FIDA

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Rappelant** la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui stipule que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes et, le cas échéant, invite les Membres à verser des contributions additionnelles aux ressources du Fonds;

**Rappelant également** la résolution 147/XXXI, que le Conseil des gouverneurs a adoptée le 13 février 2008, à l'effet d'instituer une Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA;

**Invitant instamment** les Membres qui n'ont pas encore acquitté l'intégralité de leurs contributions antérieures aux ressources du Fonds et ceux qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution au titre de la septième reconstitution à adopter des mesures concrètes pour compléter les paiements en cause et déposer lesdits instruments de contribution le plus rapidement possible;

**Réaffirmant** son appui unanime au FIDA et à sa mission de lutte contre la pauvreté et la faim et notant avec grande satisfaction les progrès constants obtenus par le Fonds dans l'accomplissement de cette mission;

**Notant** le souhait de ses Membres de maintenir un niveau annuel suffisant d'engagements de prêts et de dons pour permettre au Fonds de remplir sa mission;

**Rappelant en outre** sa résolution 100/XX concernant les dispositions relatives au pouvoir d'engagement anticipé pendant la période de la quatrième reconstitution, adoptée le 21 février 1997;

**Ayant examiné** le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (2010-2012), présenté sous la cote GC 32/L.5 et le projet de résolution sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA joint à ce document;

**Tenant compte** des déclarations faites lors de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA selon lesquelles un certain nombre de Membres ont indiqué leur intention de contribuer aux ressources du Fonds au moyen d'annonces de contributions au titre de la huitième reconstitution suivant les modalités définies dans la présente résolution, étant entendu qu'aucun engagement à cet égard n'en découlera pour un Membre quelconque tant qu'il n'aura pas déposé un instrument de contribution et que ledit instrument n'aura pas pris effet en accord avec les modalités et conditions qui y sont énoncées et qui doivent être conformes aux dispositions de la présente résolution et à l'Accord portant création du FIDA;

**Vu** les conclusions de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, laquelle a recommandé que, étant donné que les besoins des États membres en développement du Fonds en ce qui concerne le développement continu de leurs secteurs agricole et rural rendent indispensable une reconstitution des ressources du FIDA pour lui permettre de mener à bien son programme de travail pendant la période de reconstitution, les Membres soient invités à faire des contributions additionnelles aux ressources du Fonds;

Décide:

## I. Rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (2010-2012)

1. Le document GC 32/L.5, qui contient le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (2010-2012), est approuvé et servira de point de départ aux opérations du Fonds. En conséquence, le Conseil des gouverneurs a décidé d'autoriser la reconstitution des ressources du FIDA.

### 2. Définitions

Les termes employés dans la présente résolution ont le sens indiqué ci-après:

- a) "PEA": le pouvoir d'engagement anticipé conféré en vertu du paragraphe III.18 de la présente résolution;
- b) "contribution additionnelle": une contribution faite par un Membre au titre de la huitième reconstitution des ressources du Fonds au sens de la section 3 de l'article 4 de l'Accord;
- c) "Accord": l'Accord portant création du FIDA;
- d) "contribution complémentaire": montant apporté par un Membre au Fonds pendant la période couverte par la reconstitution sur une base volontaire et visé aux paragraphes II.4 d) et II.5 b) de la présente résolution;
- e) "Consultation": le comité des représentants principaux des Membres constitué en vertu de la résolution 147/XXXI du Conseil des gouverneurs pour examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;
- f) "contribution": montant qu'un Membre est juridiquement tenu, de par son instrument de contribution, de verser aux ressources du Fonds;
- g) "voix de contribution": les voix originelles et celles des quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions attribuées à chaque Membre conformément aux dispositions de la section 3 alinéas a) i) B) et a) ii) B) de l'article 6 de l'Accord, des paragraphes II.16 b) et II.17 b) de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs, du paragraphe IV.19 b) de la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs, du paragraphe IV.19 b) de la résolution 130/XXVI, du paragraphe IV.19 b) de la résolution 141/XXIX/Rev.1 et du paragraphe IV.19 b) de la présente résolution, sur la base des contributions dudit Membre aux ressources du FIDA;
- h) "dollar" ou "USD": le dollar des États-Unis;
- i) "voix de la quatrième reconstitution": les voix définies généralement comme voix de reconstitution selon la section 3 alinéas a) ii) et iii) de l'article 6 de l'Accord et réparties au titre de la quatrième reconstitution des ressources du Fonds sous forme de voix de Membre et voix de contribution conformément aux paragraphes II.17 et II.18 de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs;
- j) "voix de la cinquième reconstitution": les voix définies généralement comme voix de reconstitution selon la section 3 alinéas a) ii) et iii) de

l'article 6 de l'Accord et réparties au titre de la cinquième reconstitution des ressources du FIDA sous forme de voix de Membre et voix de contribution conformément au paragraphe IV.19 de la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs;

- k) "voix de la sixième reconstitution": les voix définies généralement comme voix de reconstitution selon la section 3 a) ii) et iii) de l'article 6 de l'Accord et réparties au titre de la sixième reconstitution des ressources du FIDA sous forme de voix de Membre et voix de contribution conformément au paragraphe IV.19 de la résolution 130/XXVI du Conseil des gouverneurs;
- l) "voix de la septième reconstitution": les voix définies généralement comme voix de reconstitution selon la section 3 a) ii) et iii) de l'article 6 de l'Accord et réparties au titre de la septième reconstitution des ressources du FIDA sous forme de voix de Membre et voix de contribution conformément au paragraphe IV.19 de la résolution 141/XXIX/Rev.1 du Conseil des gouverneurs;
- m) "voix de la huitième reconstitution": les voix définies généralement comme voix de reconstitution selon la section 3 a) ii) et iii) de l'article 6 de l'Accord et réparties au titre de la huitième reconstitution des ressources du FIDA sous forme de voix de Membre et voix de contribution conformément au paragraphe IV.20 de la présente résolution;
- n) "Fonds": le Fonds international de développement agricole;
- o) "augmentation de contribution": augmentation par un Membre, en accord avec les dispositions de la section 4 de l'article 4 de l'Accord, du montant de sa contribution additionnelle;
- p) "versement": l'un des versements par lesquels une contribution doit être payée;
- q) "instrument de contribution": engagement écrit par lequel un Membre confirme son intention de faire une contribution additionnelle aux ressources du Fonds au titre de la reconstitution;
- r) "Membre": un Membre du Fonds;
- s) "voix de Membre": les voix originelles et celles des quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions attribuées à chaque Membre conformément aux dispositions des sections 3 a) i) A) et 3 a) ii) A) de l'article 6 de l'Accord, des paragraphes II.16 a) et II.17 a) de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs, du paragraphe IV.19 a) de la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs, du paragraphe IV.19 a) de la résolution 130/XXVI du Conseil des gouverneurs, du paragraphe IV.19 a) de la résolution 141/XXIX/Rev.1 du Conseil des gouverneurs et du paragraphe IV.20 a) de la présente résolution, sur la base de sa qualité de membre du Fonds;
- t) "voix originelles": les voix définies à la section 3 a) i) et iii) de l'article 6 de l'Accord et réparties en voix de Membre et voix de contribution conformément aux paragraphes II.16 et II.18 de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs;
- u) "paiement d'une" ou "payer une" contribution: paiement d'une, ou payer une, contribution en espèces ou au moyen du dépôt de billets à ordre ou obligations analogues;



- v) "contribution conditionnelle": contribution visée par un instrument de contribution conditionnel tel que défini au paragraphe II.7 c) de la présente résolution;
- w) "reconstitution": la huitième reconstitution des ressources du Fonds, effectuée au moyen de contributions versées en application des dispositions de la présente résolution;
- x) "période de reconstitution": la période de trois ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et se terminant le 31 décembre 2012;
- y) "contribution spéciale": contribution aux ressources du Fonds faite par un État non membre ou d'autres entités, telle que définie à la section 6 de l'article 4 de l'Accord;
- z) "unité d'obligation": monnaie librement convertible ou droit de tirage spécial (DTS) du Fonds monétaire international (FMI), selon le choix fait par le Membre pour libeller sa contribution conformément à l'annonce qu'il en a faite et qui figure dans les colonnes B-1 et B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution;
- aa) "contribution non conditionnelle": contribution visée par un instrument de contribution non conditionnel tel que défini au paragraphe II.7 b) de la présente résolution.

## II. Contributions

### 3. Clause générale

- a) Le Conseil des gouverneurs accepte le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (document GC 32/L.5) et invite les Membres à faire des contributions additionnelles aux ressources du Fonds au titre de la reconstitution.
- b) Le niveau cible de la reconstitution est établi à un milliard deux cents millions de dollars des États-Unis (1 200 000 000 USD), montant qui sera apporté en monnaies librement convertibles. En vue de cet objectif, la reconstitution a été réalisée grâce à la bonne volonté de tous les Membres, qui ont pris des dispositions pour que le Fonds dispose d'un niveau suffisant de ressources. À cet égard, les pays membres s'efforceront d'assurer la réalisation du niveau cible de reconstitution, en accroissant s'il y a lieu leurs contributions additionnelles.
- c) Tout en maintenant le niveau cible fixé pour la huitième reconstitution comme indiqué à l'alinéa b) du paragraphe 3 de la section II, le déficit structurel ne peut pas, pour la huitième reconstitution, dépasser quinze pour cent (15%) du niveau cible. Au cas où le déficit structurel dépasserait quinze pour cent (15%) à la fin de la période de six mois prévue pour la création de nouvelles voix, comme indiqué à l'alinéa b) du paragraphe 4 de la section II de la résolution, le niveau cible indiqué à l'alinéa b) du paragraphe 3 de la section II serait ajusté de façon que le montant total des annonces de contribution reçues à cette date représente quatre-vingt-cinq pour cent (85%) au moins du niveau cible. Si un tel ajustement est nécessaire, le Président fera immédiatement part aux Gouverneurs du nouveau niveau cible, à la suite de quoi l'alinéa b) du paragraphe 3 de la section II de la présente résolution sera modifié en conséquence.

#### 4. Contributions additionnelles, augmentations de contributions et contributions complémentaires

Le Fonds est autorisé, conformément à l'Accord et aux dispositions de la présente résolution, à accepter de ses Membres, pour les ressources du Fonds:

- a) des contributions additionnelles en monnaies librement convertibles de tous les Membres, à raison des sommes indiquées pour les différents Membres, en termes de l'unité d'obligation applicable, dans les colonnes B-1 et B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution;
- b) dans le but d'atteindre et d'élever le niveau cible de la reconstitution mentionné au paragraphe II.3 b) de la présente résolution, des contributions additionnelles en monnaies librement convertibles de tous les Membres, qui augmentent les contributions additionnelles des Membres indiquées dans les colonnes B-1 et B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution et annoncées conformément au paragraphe II.4 a) ci-dessus, si cette augmentation des contributions additionnelles est notifiée au Fonds par écrit au plus tard six mois après la date de l'adoption par le Conseil des gouverneurs de la présente résolution. Dès réception des annonces officielles d'autres contributions additionnelles, le Président du FIDA communique la pièce jointe A révisée à tous les Membres du Fonds, au plus tard quinze jours après la date susmentionnée. Afin de faciliter ce processus, le Président du FIDA est invité à prendre toute mesure nécessaire pour veiller à ce que le niveau cible de la reconstitution spécifié au paragraphe II.3 b) de la présente résolution soit atteint;
- c) une augmentation des contributions aux ressources du Fonds pour la reconstitution; et
- d) des contributions complémentaires, ne faisant pas partie des contributions annoncées qui sont indiquées dans les colonnes B-1 et B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution.

#### 5. Contributions spéciales et contributions complémentaires

- a) **Contributions spéciales.** Pendant la période couverte par la reconstitution, le Président peut accepter des contributions spéciales faites au Fonds par des États non membres ou d'autres entités.
- b) **Contributions complémentaires.** Pendant la période couverte par la reconstitution, le Fonds peut accepter des contributions complémentaires d'États membres. Les contributions complémentaires ne font pas partie des contributions annoncées qui figurent dans les colonnes B-1 et B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution et, de ce fait, ne donnent pas droit à l'État membre contribuant à des voix de contribution au titre du paragraphe IV.20 b) de la présente résolution. Après l'adoption de la présente résolution, le Conseil d'administration peut décider, s'il y a lieu, de l'utilisation des contributions complémentaires ainsi reçues.
- c) **Contributions contingentes.** Pendant la période couverte par la reconstitution, le Fonds peut accepter des contributions additionnelles d'États membres, conformément aux dispositions des alinéas a), b) et c) du paragraphe 4 de la section II de la présente résolution, dont une partie peut être subordonnée à l'accomplissement d'actions spécifiques concernant l'introduction de la réforme des ressources humaines, les politiques sur les États fragiles, le changement climatique et la parité

hommes-femmes, ainsi que le renforcement de la coopération et des partenariats, conformément à ce dont il est convenu dans le rapport de la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA. Les contributions contingentes font partie des contributions annoncées figurant dans les colonnes B-1 et B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution et donnent droit à l'État membre contribuant à des voix de contribution conformément aux dispositions de l'alinéa b) du paragraphe 19 de la section IV de la présente résolution. Ces contributions contingentes ne sont considérées comme des produits à recevoir, aux fins des dispositions comptables, que lorsque l'action à laquelle elles sont subordonnées a été accomplie.

## 6. Opérations diverses

Durant la période couverte par la reconstitution, le Conseil d'administration et le Président sont invités à étudier les possibilités de compléter les ressources du Fonds en utilisant la faculté de celui-ci d'assurer des services financiers et techniques, y compris l'administration des ressources et la fonction d'agent fiduciaire, conformes à l'objectif et aux fonctions du Fonds. Les opérations qu'implique la prestation de ces services financiers ne seront pas effectuées pour le compte du Fonds.

## 7. Instrument de contribution

### a) Clause générale

- i) Les Membres qui font des contributions en vertu de la présente résolution déposent auprès du Fonds, au plus tard six mois après la date de l'adoption de la présente résolution, un instrument de contribution<sup>1</sup> dans lequel ils spécifient le montant de leur contribution dans l'unité d'obligation applicable, indiquée dans les colonnes B-1 et B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution.
- ii) Tout Membre qui n'a pas été en mesure d'annoncer sa contribution en vertu de la présente résolution peut déposer son instrument de contribution conformément aux modalités stipulées à l'alinéa i) du présent paragraphe. Le Président du Fonds prend les mesures nécessaires pour l'application de cette disposition et en tient le Conseil d'administration informé, conformément au paragraphe II.17 de la présente résolution.

b) **Contribution non conditionnelle.** Sous réserve des dispositions du paragraphe II.7 c) ci-dessous, l'instrument de contribution constitue de la part du Membre un engagement non conditionnel de procéder au paiement de la contribution suivant les modalités et conformément aux conditions énoncées ou envisagées dans la présente résolution.

c) **Contribution conditionnelle.** À titre exceptionnel, lorsqu'un engagement de contribution non conditionnelle ne peut être pris par un Membre en raison de ses procédures législatives, le Fonds peut accepter dudit Membre un instrument de contribution contenant la mention formelle de la part dudit Membre que le premier versement qu'il effectuera au titre de sa contribution ne sera assujéti à aucune restriction mais que le règlement des versements restants est assujéti à l'adoption de la législation requise en matière d'ouverture de crédits budgétaires et au respect des autres obligations législatives. Toutefois, ledit instrument conditionnel contiendra de la part du Membre la promesse expresse de solliciter les ouvertures de crédits nécessaires au

---

instrument <sup>1</sup> Un modèle d'instrument de contribution dont les Membres peuvent s'inspirer pour préparer leur de contribution est donné à la pièce jointe D.

rythme voulu pour achever le paiement intégral de sa contribution au plus tard trois ans à compter de la date d'adoption de la présente résolution, à moins que le Président n'en décide autrement. Le Fonds est informé dès que possible après que ladite ouverture de crédits a été obtenue et que les autres formalités législatives ont été accomplies. Aux fins de la présente résolution, une contribution conditionnelle est réputée être non conditionnelle dans la mesure où les ouvertures de crédits ont été obtenues, où les autres formalités législatives ont été accomplies et où le Fonds en a été informé.

## 8. Entrée en vigueur

- a) **Entrée en vigueur de la reconstitution.** La reconstitution prendra effet à la date à laquelle auront été déposés auprès du Fonds les instruments de contribution relatifs aux contributions de tous les Membres pour un montant global équivalant à au moins cinquante pour cent (50%) de la contribution totale des Membres à la reconstitution, telle qu'indiquée dans la colonne B-3 de la pièce jointe A à la présente résolution.
- b) **Entrée en vigueur des divers instruments de contribution.** Les instruments de contribution déposés à la date de la prise d'effet de la reconstitution ou auparavant prendront effet à la date à laquelle la reconstitution prendra elle-même effet, et les instruments de contribution déposés après cette date prendront effet à la date de leurs dépôts respectifs.

## 9. Contribution anticipée

Nonobstant les dispositions du paragraphe II.8 a) ci-dessus et à moins qu'un Membre n'en dispose autrement par écrit, toutes les contributions ou fractions de contributions aux ressources du Fonds versées avant la date de la prise d'effet de la reconstitution peuvent, si besoin est, être utilisées par le Fonds pour ses opérations en conformité avec les dispositions de l'Accord et des autres politiques pertinentes du Fonds. Tout engagement de prêt et de don opéré par le Fonds sur les avances de contribution est à tous égards considéré comme faisant partie du programme opérationnel du Fonds.

## 10. Paiements en plusieurs versements<sup>2</sup>

- a) **Paiement d'une contribution non conditionnelle**
  - i) Tout Membre contribuant a la faculté de payer sa contribution non conditionnelle sous forme d'un versement unique ou en deux ou trois versements au plus, comme spécifié dans l'instrument de contribution. Le versement unique ou le premier versement sont dus le trentième jour suivant la date à laquelle l'instrument de contribution du Membre a pris effet et les autres versements éventuels sont dus au premier anniversaire de la date à laquelle la reconstitution a pris effet, à moins que le Président du Fonds n'en décide autrement, le solde éventuel du paiement doit être versé au plus tard trois ans à compter de la date d'adoption de la présente résolution.
  - ii) Les paiements en plusieurs versements de chaque contribution non conditionnelle sont effectués, au choix du Membre, soit A) en versements égaux, soit B) en versements progressifs, le premier versement devant représenter au moins trente pour cent (30%)

---

l'article 4

<sup>2</sup> Les paiements de tous les Membres doivent être conformes aux dispositions de la section 5 c) de l'Accord.

de la contribution, le deuxième au moins trente-cinq pour cent (35%) et le troisième, le cas échéant, le solde restant.

Exceptionnellement, le Président du Fonds peut, à la demande d'un Membre, accepter de modifier les pourcentages prescrits ou le nombre de versements d'un Membre, à condition que ladite modification n'ait pas d'incidences négatives sur les besoins opérationnels du Fonds.

- b) **Paiement d'une contribution conditionnelle.** Le paiement d'une contribution conditionnelle est effectué dans les quatre-vingt-dix (90) jours pour autant que chaque versement soit devenu non conditionnel et arrive à échéance conformément aux dispositions de l'alinéa a) i) ci-dessus du présent paragraphe.
- c) **Paiement d'une contribution anticipée et montant des versements.** Tout Membre qui fait une contribution anticipée au moins égale à quarante pour cent (40%) de sa contribution totale peut, en consultation avec le Président du Fonds, modifier les montants des deuxième et troisième versements sans qu'aucune des restrictions prescrites à l'alinéa a) ii) ci-dessus ne s'applique, sous réserve que le total corresponde au montant de sa contribution.
- d) **Calendrier spécial de paiement.** Dans la mesure où les paiements devraient s'écarter des prescriptions énoncées à l'alinéa a) i) et des pourcentages de versements indiqués à l'alinéa a) ii) du présent paragraphe, le Membre indique au Fonds, lors du dépôt de son instrument de contribution, le calendrier de versements qu'il se propose de suivre.
- e) **Arrangements facultatifs.** Tout Membre a la faculté de payer sa contribution en un nombre de versements moindre ou en tranches représentant un pourcentage plus élevé ou à des dates plus avancées que stipulé dans le présent paragraphe, à condition que lesdits arrangements de paiement ne soient pas moins favorables pour le Fonds.

## 11. Mode de paiement

- a) **Forme de paiement.** Tous les paiements au titre de chaque contribution sont effectués en espèces ou, au choix du Membre, au moyen du dépôt de billets à ordre ou autres titres analogues non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt, encaissables à vue par le Fonds à leur valeur nominale conformément aux dispositions du paragraphe II.12 de la présente résolution et suivant un calendrier convenu avec le Fonds.
- b) **Absence de restriction en matière d'utilisation.** Conformément aux prescriptions énoncées à la section 5 a) de l'article 4 de l'Accord, les contributions en monnaies librement convertibles ne sont assujetties à aucune restriction quant à leur utilisation par le Fonds.
- c) **Augmentation des paiements en espèces.** Dans la mesure du possible, les Membres peuvent envisager favorablement de payer en espèces une part plus élevée de leurs contributions.

## 12. Encaissement de billets à ordre ou titres analogues

- a) Le Fonds met en recouvrement les billets à ordre ou autres titres analogues émis en paiement de contributions dans le cadre de la présente résolution au cours de la période couverte par la reconstitution ou selon les modalités convenues entre le Président du Fonds et le Membre ayant déposé sa contribution sous cette forme.
- b) **Encaissements accélérés.** Tout État membre qui fait une contribution peut, lors du dépôt de l'instrument de contribution ou ultérieurement, demander à régler une partie de sa contribution au moyen du produit du placement provenant de l'encaissement accéléré des tranches versées, selon des conditions et modalités dont il convient avec le Fonds.

## 13. Monnaie de paiement

Toutes les contributions indiquées dans les colonnes B-1 et B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution sont payées en monnaies librement convertibles ou en DTS, comme spécifié dans les instruments de contribution correspondants.

## 14. Retard dans le dépôt d'un instrument de contribution et/ou réduction de paiement

- a) **Faculté d'apporter une modification proportionnelle.** En cas de retard indu dans le dépôt d'un instrument de contribution ou dans le paiement de la contribution d'un Membre ou de réduction substantielle de celle-ci, tout autre Membre a, nonobstant toute disposition contraire de la présente résolution, la faculté, après consultation avec le Conseil d'administration, d'apporter une modification proportionnelle, à titre intérimaire, à son calendrier de paiement ou au montant de sa contribution. Dans l'exercice de cette faculté, ledit Membre agit uniquement dans le but de sauvegarder les objectifs de la reconstitution et d'éviter toute disparité appréciable dans la proportion relative des contributions totales des Membres tant que le Membre dont le retard dans le dépôt d'un instrument de contribution et/ou dans le paiement de la part qui lui incombe ou dont la réduction de celle-ci a amené un autre Membre à agir ainsi n'a pas pris les mesures voulues pour remédier à la situation en ce qui le concerne ou que le Membre exerçant cette faculté n'a pas rapporté la décision qu'il a prise en vertu de la présente disposition.
- b) **Membre n'apportant pas de modification à son engagement.** Les Membres qui ne souhaitent pas exercer la faculté visée à l'alinéa II.14 a) ci-dessus peuvent l'indiquer dans leurs instruments de contribution respectifs.

## 15. Réunion de la Consultation

Si, pendant la période couverte par la reconstitution, des retards dans l'apport de toute contribution entraînent ou risquent d'entraîner une suspension des opérations de prêt du Fonds ou empêchent par ailleurs la réalisation substantielle des objectifs de la reconstitution, le Fonds peut convoquer une réunion de la Consultation pour examiner la situation et étudier les moyens de remplir les conditions requises pour la poursuite des opérations de prêt ou pour la réalisation substantielle de ces objectifs.

#### 16. Taux de change de référence applicables

Aux fins des contributions et annonces de contribution en monnaies librement convertibles faites dans le cadre de la présente résolution, le taux de change à appliquer pour convertir en dollars l'unité d'obligation est le taux de change moyen de fin de mois du FMI pendant la période de six mois précédant l'adoption de la présente résolution entre les monnaies à convertir (1<sup>er</sup> avril 2008-30 septembre 2008), arrondi à la quatrième décimale. Lesdits taux de change sont indiqués dans la pièce jointe E à la présente résolution.

#### 17. Examen par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration examine périodiquement l'état des contributions au titre de la reconstitution et prend les mesures qu'il juge appropriées pour assurer l'application des dispositions de la présente résolution.

### III. Pouvoir d'engagement anticipé

18. Le Conseil d'administration peut, compte tenu des ressources dont dispose le FIDA pour souscrire des engagements au titre des prêts et dons, y compris le produit des placements ainsi que les versements et remboursements au titre de prêts accordés par le Fonds, après déduction des frais administratifs, avoir recours à un PEA avec prudence et circonspection. Le recours au PEA ne doit pas dépasser sept (7) années des rentrées attendues, montant jugé dans les limites de la prudence au cours de la période couverte par la reconstitution. Les modalités du recours au PEA pendant la période de reconstitution sont énoncées à la pièce jointe B à la présente résolution, dont elles font partie intégrante. Le PEA entre en vigueur à l'adoption de la présente résolution et expire à une date postérieure d'un an à celle où la période de reconstitution prend fin.

### IV. Droits de vote

#### 19. Répartition des voix originelles et des voix pour les quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions

- a) **Voix originelles.** Les mille huit cents (1 800) voix originelles continueront à être réparties conformément à la section 3 alinéas a) i) et iii) de l'article 6 de l'Accord et aux paragraphes II.16 et II.18 de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs relative à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA. La colonne A-1 de la pièce jointe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, indique la répartition actuelle des sept cent quatre-vingt-dix (790) voix de Membre originelles. La colonne A-2 de la pièce jointe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, spécifie la répartition actuelle des mille dix (1 010) voix de contribution originelles.
- b) **Voix pour les quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions.** Les deux cent soixante-cinq virgule cinquante-cinq (265,55) voix pour la quatrième reconstitution, les deux cent soixante-treize virgule neuf cent cinquante-cinq (273,955) voix pour la cinquième reconstitution, les deux cent quatre-vingt-quatorze virgule neuf cent soixante (294,960) voix pour la sixième reconstitution et les trois cent soixante et onze virgule deux cent trente (371,230) voix pour la septième reconstitution continueront à être réparties conformément à la section 3 alinéas a) ii) et iii) de l'article 6 de l'Accord, aux paragraphes II.17 et II.18 de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs relative à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA, au paragraphe IV.19 de la résolution 119/XXIV du Conseil des

gouverneurs relative à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA, au paragraphe IV.19 de la résolution 130/XXVI du Conseil des gouverneurs relative à la sixième reconstitution des ressources du FIDA et au paragraphe IV.19 de la résolution 141/XXIX/Rev.1 du Conseil des gouverneurs relative à la septième reconstitution des ressources du FIDA, respectivement. La colonne B-1 de la pièce jointe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, indique la répartition actuelle des voix de Membre pour les quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions. La colonne B-2 de la pièce jointe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, spécifie la répartition actuelle des voix de contribution pour les quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions.

- c) **Entrée en vigueur.** La répartition des voix originelles et des voix pour les quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions, telle qu'indiquée en a) et b) ci-dessus sera maintenue, que la présente résolution entre ou non en vigueur.

## 20. Répartition des nouvelles voix pour la reconstitution

Conformément à la section 3 alinéa a) ii) de l'article 6 de l'Accord, \_\_\_\_\_<sup>3</sup> (\_\_\_\_\_<sup>3</sup>) nouvelles voix sont créées pour la reconstitution ("voix pour la huitième reconstitution"). Ces voix se répartissent comme suit:

- a) **Voix de Membre.** \_\_\_\_\_<sup>3</sup> (\_\_\_\_\_<sup>3</sup>) voix sont réparties comme voix de Membre, chaque Membre recevant un nombre égal de ces voix. En cas de changement du nombre de Membres du Fonds, les \_\_\_\_\_<sup>3</sup> (\_\_\_\_\_<sup>3</sup>) voix sont redistribuées sur la même base. La colonne D-1 de la pièce jointe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, indique la répartition actuelle des voix de Membre pour la huitième reconstitution.
- b) **Voix de contribution.** Les \_\_\_\_\_<sup>3</sup> (\_\_\_\_\_<sup>3</sup>) voix restantes sont réparties entre les Membres comme voix de contribution, en proportion, pour chaque Membre, du rapport entre la contribution, calculée en USD au taux fixé pour la reconstitution, qu'il a apportée aux contributions additionnelles versées au titre de la reconstitution, comme indiqué au paragraphe II.4 a) de la présente résolution tel que modifié par son paragraphe II.4 b), et la somme des contributions totales apportées par tous les Membres au titre de la reconstitution. À cette fin est uniquement considérée comme contribution versée la fraction de la contribution d'un Membre effectivement versée au Fonds en conformité avec le paragraphe IV.21 de la présente résolution. La colonne D-2 de la pièce jointe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, spécifie les voix de contribution potentielles de chaque Membre pour la huitième reconstitution si tous les Membres acquittent les contributions annoncées qui sont spécifiées dans la colonne B-2 de la pièce jointe A à la présente résolution. La colonne D-3 de la pièce jointe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, indique les voix de contribution effectives de chaque Membre pour la huitième reconstitution.

<sup>3</sup> Les chiffres seront insérés par le Secrétariat six mois après la date d'adoption de la présente résolution (voir le paragraphe II.4 b) ci-dessus).



c) **Entrée en vigueur.** La répartition des \_\_\_\_\_<sup>3</sup>  
(\_\_\_\_\_<sup>3</sup>) voix, telle qu'indiquée en a) et b) ci-dessus, prend effet à la fin de la période indiquée au paragraphe II.4 b) de la présente résolution.

21. Aux fins de la répartition des voix de contribution indiquée aux paragraphes IV.19 b) et IV.20 b) de la présente résolution, on entend par contribution payée une contribution versée dans une monnaie librement convertible, en espèces ou au moyen du dépôt de billets à ordre ou autres titres analogues, à l'exclusion des billets à ordre ou autres titres pour lesquels il est constitué une provision comptable.

## **V. Rapports au Conseil des gouverneurs**

22. Le Président du Fonds est prié de présenter à la trente-troisième session et aux sessions ultérieures du Conseil des gouverneurs des rapports sur l'état des engagements et des paiements et sur toutes autres questions pertinentes concernant la reconstitution. Ces rapports sont soumis au Conseil des gouverneurs avec les observations éventuelles et les recommandations y relatives du Conseil d'administration.

## **VI. Révision des Principes et critères en matière de prêts**

23. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration soumettra à la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs des propositions visant à modifier les Principes et critères en matière de prêts afin de diversifier les conditions de financement offertes par le FIDA et de consolider les relations de partenariat entre le Fonds et les États membres qui utilisent ses ressources.

## Récapitulatif de la pièce jointe A Huitième reconstitution Contributions des États membres au 19 février 2009

État membre	<i>Montant en USD<sup>1</sup></i>	
Algeria	10 000 000	
Afrique du Sud	500 000	
Allemagne	70 000 000	2
Arabie saoudite	50 000 000	3
Autriche	16 800 000	4
Azerbaïdjan	100 000	*
Bangladesh	600 000	
Belgique	55 724 726	5
Bésil	13 360 000	4
Burundi	10 000	
Burkina Faso	100 000	
Cambodge	210 000	
Cameroun	800 000	6
Chine	22 000 000	
Congo	300 000	
Danemark	15 306 122	7
Égypte	3 000 000	
Équateur	50 000	
Espagne	57 856 273	
États-Unis	90 000 000	8
Finlande	18 270 402	
France	53 288 672	
Inde	25 000 000	
Indonésie	5 000 000	
Italie	80 000 000	4
Japon	60 000 000	
Kenya	100 000	
Luxembourg	2 400 000	9
Madagascar	200 000	
Mozambique	85 000	
Niger	50 000	
Nigéria	15 000 000	
Norvège	45 500 000	4
Pakistan	8 000 000	
Pays-Bas	75 000 000	10
République arabe syrienne	500 000	
République de Moldova	26 000	
Royaume-Uni	65 000 000	11
Suède	57 978 484	12
Suisse	20 119 014	
Turquie	1 200 000	4
Yémen	1 000 000	
<b>Total</b>	<b>940 434 693</b>	<b>**</b>

- <sup>1</sup> Calculé en USD en appliquant le taux de change moyen indiqué au paragraphe 16 de la présente résolution.
- <sup>2</sup> La contribution de l'Allemagne dépend de ce qui suit: i) sous réserve de l'entrée en vigueur de la loi de finances fédérale de 2009 et d'approbation parlementaire; ii) le montant annoncé ne dépassera pas 6,5% du montant total des contributions annoncées par les États membres au moment de l'entrée en vigueur de la huitième reconstitution; iii) l'unité d'obligation sera déterminée par le Gouvernement allemand au plus tard lors du dépôt de son instrument de contribution.
- <sup>3</sup> La contribution du Royaume d'Arabie saoudite, d'un montant de 50 millions d'USD, comprend 20 millions d'USD au titre de sa contribution ordinaire à la huitième reconstitution et une contribution complémentaire de 30 millions d'USD à la reconstitution, qui sera utilisée pour accroître la production vivrière des pays à faible revenu.
- <sup>4</sup> Sous réserve d'approbation parlementaire.
- <sup>5</sup> L'annonce de la Belgique comprend une contribution de 21 millions d'EUR aux ressources ordinaires. La Belgique a en outre fait part de son intention de verser une contribution complémentaire au Fonds belge de survie d'un montant au moins équivalant à celui versé à la septième reconstitution (soit 15,6 millions d'EUR), sous réserve d'approbation parlementaire.
- <sup>6</sup> Le Cameroun a indiqué qu'il annoncerait une contribution de l'ordre de 800 000 USD à 1,0 million d'USD. Le montant exact sera communiqué à une date ultérieure.
- <sup>7</sup> La contribution annoncée par le Danemark, qui s'élève à 75 millions de DKK pour la huitième reconstitution, doit être soumise à l'approbation du Conseil de la coopération internationale pour le développement.
- <sup>8</sup> Sous réserve d'approbation au titre de la procédure budgétaire et de l'allocation des crédits par le Congrès.
- <sup>9</sup> La contribution annoncée par le Luxembourg s'élève à 0,2% du niveau cible convenu.
- <sup>10</sup> Les Pays-Bas s'engagent à verser une contribution de 75 millions d'USD au maximum à la huitième reconstitution, sur la base de l'objectif de 1,2 milliard d'USD. Si le niveau cible est revu à la baisse les Pays-Bas se réservent le droit de réduire d'autant la contribution annoncée, de manière à ce qu'elle ne dépasse pas 6,25% de l'objectif.
- <sup>11</sup> La contribution annoncée par le Royaume-Uni dépendra de la performance par rapport aux engagements pris dans le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources conformément à ce qui est indiqué au paragraphe 5 c) de la présente résolution.
- <sup>12</sup> La contribution annoncée par la Suède ne dépassera pas 360 millions de SEK et devrait correspondre à pas plus de 5,4% du montant total des annonces de contribution.
- \* Montant payé sous forme d'avance sur contribution, mais aucune annonce de contribution n'a encore été reçue.
- \*\* Les montants totaux pour la huitième reconstitution correspondent aux contributions annoncées à ce jour. Toutefois, un certain nombre de pays n'ont pas encore annoncé leur contribution. Un certain nombre de pays ont par ailleurs donné des indications quant aux montants qu'ils engageraient, dans l'attente de la confirmation formelle du montant exact de leur contribution. Le présent tableau sera mis à jour régulièrement pour tenir compte des contributions additionnelles annoncées.

## Huitième reconstitution

### Contributions des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la huitième reconstitution			
	Montant cumulé des contributions en monnaies convertibles aux reconstitutions du FIDA (initiale à sixième)		Septième reconstitution <sup>2</sup>		Unité d'obligation <sup>3</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4</sup>	Équivalent en DTS <sup>5</sup>
	Annonces de contribution A-1	Versements <sup>1</sup> A-2	Annonces de contribution A-3	Versements <sup>1</sup> A-4				
Afghanistan					USD			
Afrique du Sud	500 000	500 000			USD	500 000	500 000	311 750
Albanie	30 000	30 000	10 000	10 000	USD			
Algérie	51 330 000	51 330 000	1 100 000	1 100 000	USD	10 000 000	10 000 000	6 235 000
Allemagne	282 462 671	282 462 671	40 000 000	40 000 000		6	70 000 000	43 645 000
Angola	260 000	260 000			USD			
Antigua-et-Barbuda	7 000				USD			
Arabie saoudite	379 778 000	379 778 000	10 000 000	10 000 000	USD	20 000 000 <sup>7</sup>	20 000 000	12 470 000
Argentine	7 900 000	7 900 000	2 000 000		USD			
Arménie	11 200	11 199	7 466	7 466	USD			
Autriche	40 676 757	40 676 757	10 800 000	10 800 000	EUR	11 034 240 <sup>8</sup>	16 800 000	10 474 800
Azerbaïdjan	100 000	100 000			USD	100 000	100 000	62 350
Bahamas					USD			
Bangladesh	3 049 999	3 050 000	600 000	600 000	USD	600 000	600 000	374 100
Barbade	10 000	10 000			USD			
Belgique	71 695 129	71 695 129	16 058 932	8 029 466	EUR	21 000 000 <sup>9</sup>	31 973 203	19 935 292
Belize	205 333	205 333			USD			
Bénin	200 000	196 850			USD			
Bhoutan	105 000	105 000	30 000	30 000	USD			
Bolivie	1 250 000	1 200 000	300 000		USD			
Bosnie-Herzégovine			75 000	75 000	USD			
Botswana	335 000	335 000	75 000	75 000	USD			
Brésil	42 748 903	42 748 903	7 916 263	7 916 263	USD	13 360 000 <sup>8</sup>	13 360 000	8 329 960
Burkina Faso	166 043	166 043	100 000	100 000	USD	100 000	100 000	62 350
Burundi	69 861	69 861	10 000	10 000	USD	10 000	10 000	6 235
Cambodge	420 000	420 000	210 000	210 000	USD	210 000	210 000	130 935
Cameroun	889 574	889 574	793 713	793 713	USD	800 000 <sup>10</sup>	800 000	498 800
Canada	175 936 291	175 936 291	30 600 000	30 600 000	CAD			
Cap-Vert	46 000	26 000			USD			
Chili	700 000	700 000	100 000	100 000	USD			

## Huitième reconstitution

### Contributions des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la huitième reconstitution			
	Montant cumulé des contributions en monnaies convertibles aux reconstitutions du FIDA (initiale à sixième)		Septième reconstitution <sup>2</sup>		Unité d'obligation <sup>3</sup> B-1	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation B-2	Montant en USD <sup>4</sup> B-3	Équivalent en DTS <sup>5</sup> B-4
	Annonces de contribution A-1	Versements <sup>1</sup> A-2	Annonces de contribution A-3	Versements <sup>1</sup> A-4				
Chine	40 700 000	40 700 000	16 000 000	11 000 000	USD	22 000 000	22 000 000	13 717 000
Chypre	162 000	162 000	30 000	30 000	USD			
Colombie	470 000	470 000	170 381	170 381	USD			
Comores	25 000				USD			
Congo	635 553	535 553	300 000	300 000	USD	300 000	300 000	187 050
Costa Rica	90 000				USD			
Côte d'Ivoire	3 003 707	1 558 822			USD			
Croatie					USD			
Cuba	500 000				USD			
Danemark	109 329 315	109 329 315	9 883 702	9 883 702	DKK	75 000 000 <sup>11</sup>	15 306 122	9 543 367
Djibouti	31 000	6 000			USD			
Dominique	54 987	54 987			USD			
Égypte	14 000 000	14 000 000	3 000 000	3 000 000	USD	3 000 000	3 000 000	1 870 500
El Salvador	100 000	100 000			USD			
Émirats arabes unis	51 180 000	51 180 000	1 000 000	650 000	USD			
Équateur	790 993	790 993			USD	50 000	50 000	31 175
Érythrée	20 000	20 000	10 000		USD			
Espagne	12 341 159	12 341 159	29 465 930	29 465 930	EUR	38 000 000	57 856 273	36 073 386
États-Unis	647 674 400	647 215 061	54 000 000	40 485 424	USD	90 000 000 <sup>12</sup>	90 000 000	56 115 000
Éthiopie	190 869	190 869	30 000	30 000	USD			
Ex-République yougoslave de Macédoine					USD			
Fidji	230 000	194 229	10 000	10 000	USD			
Finlande	33 693 397	33 693 397	8 000 000	4 910 988	EUR	12 000 000	18 270 402	11 391 596
France	203 527 915	203 527 915	29 465 930	19 643 953	EUR	35 000 000	53 288 672	33 225 487
Gabon	5 594 566	3 282 352	14 542	14 542	USD			
Gambie	45 086	45 086			USD			
Géorgie	10 000				USD			
Ghana	1 266 487	1 266 487	400 000	400 000	USD			
Grèce	2 950 000	2 950 000	1 246 163	1 246 163	EUR			
Grenade	81 000	75 000			USD			

## Huitième reconstitution Contributions des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la huitième reconstitution			
	Montant cumulatif des contributions en monnaies convertibles aux reconstitutions du FIDA (initiale à sixième)		Septième reconstitution <sup>2</sup>		Unité d'obligation <sup>3</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4</sup>	Équivalent en DTS <sup>5</sup>
	Annonces de contribution A-1	Versements <sup>1</sup> A-2	Annonces de contribution A-3	Versements <sup>1</sup> A-4				
Guatemala	793 022	770 354	250 000		USD			
Guinée	240 000	240 000	70 000	70 000	USD			
Guinée équatoriale	10 000				USD			
Guinée-Bissau	55 000	30 000			USD			
Guyana	635 379	635 379			USD			
Haïti	130 000	107 118			USD			
Honduras	801 356	801 356			USD			
Îles Cook	5 000	5 000			USD			
Îles Marshall <sup>#</sup>								
Îles Salomon	35 000	10 000			USD			
Inde	55 249 313	55 249 313	17 000 000	17 000 000	USD	25 000 000	25 000 000	15 587 500
Indonésie	41 959 000	41 959 000	5 000 000	3 000 000	USD	5 000 000	5 000 000	3 117 500
Iran (République islamique d')	167 995 000	13 825 500			USD			
Iraq	53 099 000	6 283 200	2 000 000	1 340 000	USD			
Irlande	6 453 441	6 453 441	8 460 658	6 005 164	EUR			
Islande	5 000	5 000	300 000	300 000	USD			
Israël	450 000	300 000			USD			
Italie	205 866 505	205 866 505	51 005 525		EUR	52 544 000 <sup>8</sup>	80 000 000	49 880 000
Jamahiriya arabe libyenne	88 099 000	45 913 057			USD			
Jamaïque	325 229	325 229			USD			
Japon	279 746 637	279 746 637	33 000 000	33 000 000	JPY	6 375 300 000	60 000 000	37 410 000
Jordanie	740 000	740 000	100 000	100 000	USD			
Kazakhstan					USD			
Kenya	3 688 897	3 688 897	100 000	100 000	USD	100 000	100 000	62 350
Kirghizistan					USD			
Kiribati	5 000	5 000			USD			
Koweït	153 041 000	153 041 000	8 000 000	8 000 000	USD			
Lesotho	282 908	282 908	100 000	100 000	USD			
Liban	115 000	115 000	80 000	80 000	USD			
Libéria	89 000	39 000			USD			

## Huitième reconstitution

### Contributions des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la huitième reconstitution			
	Montant cumulatif des contributions en monnaies convertibles aux reconstitutions du FIDA (initiale à sixième)		Septième reconstitution <sup>2</sup>		Unité d'obligation <sup>3</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4</sup>	Équivalent en DTS <sup>5</sup>
	Annonces de contribution A-1	Versements <sup>1</sup> A-2	Annonces de contribution A-3	Versements <sup>1</sup> A-4				
Luxembourg	2 470 820	2 470 820	798 036	798 036	EUR	1 576 320 <sup>13</sup>	2 400 000	1 496 400
Madagascar	279 712	279 712	97 035	97 035	USD	200 000	200 000	124 700
Malaisie	1 000 000	1 000 000	125 000	125 000	USD			
Malawi	133 346	73 346			USD			
Maldives	51 000	51 000			USD			
Mali	60 721	60 721	127 031	127 031	USD			
Malte	54 985	54 985			USD			
Maroc	5 800 000	5 800 000	300 000	300 000	USD			
Maurice	270 000	270 000			USD			
Mauritanie	135 000	22 828			USD			
Mexique	29 753 166	29 753 166	3 000 000	2 000 000	USD			
Mongolie	2 000				USD			
Mozambique	320 000	320 000	80 000	80 000	USD	85 000	85 000	52 998
Myanmar	250 000	250 000			USD			
Namibie	340 000	340 000	20 000	20 000	USD			
Népal	160 000	160 000			USD			
Nicaragua	98 571	98 571	20 000	20 000	USD			
Niger	244 651	184 586	50 000	50 000	USD	50 000	50 000	31 175
Nigéria	101 459 000	101 458 999	5 000 000	4 710 666	USD	15 000 000	15 000 000	9 352 500
Nioué					USD			
Norvège	147 623 977	147 623 977	32 410 000	32 410 000	NOK	240 135 350 <sup>8</sup>	45 500 000	28 369 250
Nouvelle-Zélande	9 555 336	9 555 336			NZD			
Oman	200 000	200 000	100 000	100 000	USD			
Ouganda	445 000	245 000	45 000	45 000	USD			
Pakistan	9 600 000	9 600 000	4 000 000	4 000 000	USD	8 000 000	8 000 000	4 988 000
Panama	166 365	166 365	33 200	24 900	USD			
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170 000	170 000			USD			
Paraguay	704 842	648 688			USD			
Pays-Bas	192 728 206	192 728 206	39 287 907	39 287 907	EUR	49 260 000 <sup>14</sup>	75 000 000	46 762 500
Pérou	760 000	760 000	200 000	200 000	USD			

## Huitième reconstitution Contributions des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la huitième reconstitution			
	Montant cumulé des contributions en monnaies convertibles aux reconstitutions du FIDA (initiale à sixième)		Septième reconstitution <sup>2</sup>		Unité d'obligation <sup>3</sup> B-1	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation B-2	Montant en USD <sup>4</sup> B-3	Équivalent en DTS <sup>5</sup> B-4
	Annonces de contribution A-1	Versements <sup>1</sup> A-2	Annonces de contribution A-3	Versements <sup>1</sup> A-4				
Philippines	1 600 000	1 600 000	200 000	23 864	USD			
Portugal	3 250 001	3 250 001	1 071 429	1 071 429	EUR			
Qatar	29 980 037	29 980 037	10 000 000	10 000 000	USD			
République arabe syrienne	700 000	700 000	350 000	350 000	USD	500 000	500 000	311 750
République centrafricaine	82 127	19 521			USD			
République de Corée	10 090 000	10 090 000	3 000 000	2 000 000	USD			
République démocratique du Congo	1 180 000	1 180 000	200 000		USD			
République démocratique populaire lao	204 000	154 000	51 000		USD			
République de Moldova	6 100	6 100	13 000	13 000	USD	26 000	26 000	16 211
République dominicaine	270 000	83 551			USD			
République populaire démocratique de Corée	828 885	200 000	20 000		USD			
République-Unie de Tanzanie	303 882	263 941	60 000	56 505	USD			
Roumanie	150 000	150 000	100 000	50 000	USD			
Royaume-Uni	176 702 033	170 612 826	50 000 000	17 500 000	GBP	33 852 000 <sup>15</sup>	65 000 000	40 527 500
Rwanda	163 851	163 851	7 300	7 300	USD			
Sainte-Lucie	22 000	22 000			USD			
Saint-Kitts-et-Nevis	20 000	20 000			USD			
Saint-Vincent-et-les Grenadines					USD			
Samoa	50 000	50 000			USD			
Sao Tomé-et-Principe	10 000				USD			
Sénégal	272 707	272 707	113 369	113 369	USD			
Seychelles	19 667	19 667			USD			
Sierra Leone	18 430	18 430			USD			
Somalie	20 000	10 000			USD			
Soudan	776 810	776 810	250 000		USD			
Sri Lanka	6 602 001	6 602 001	1 001 000	334 000	USD			
Suède	175 604 382	175 604 382	33 169 728	33 169 728	SEK	360 000 000 <sup>16</sup>	57 978 484	36 149 584
Suisse	78 593 175	78 593 175	16 900 531	11 254 656	CHF	21 300 000	20 119 014	12 544 205
Suriname	150 000				USD			
Swaziland	238 329	238 329	34 800	34 800	USD			



## Huitième reconstitution Contributions des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la huitième reconstitution			
	Montant cumulatif des contributions en monnaies convertibles aux reconstitutions du FIDA (initiale à sixième)		Septième reconstitution <sup>2</sup>		Unité d'obligation <sup>3</sup> B-1	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation B-2	Montant en USD <sup>4</sup> B-3	Équivalent en DTS <sup>5</sup> B-4
	Annonces de contribution A-1	Versements <sup>1</sup> A-2	Annonces de contribution A-3	Versements <sup>1</sup> A-4				
Tadjikistan	400	400	400	400	USD			
Tchad	30 000		30 000		USD			
Thaïlande	750 000	750 000	150 000	150 000	USD			
Timor-Leste					USD			
Togo	81 491	31 491			USD			
Tonga	55 000	55 000			USD			
Trinité-et-Tobago	100 000				USD			
Tunisie	2 581 727	2 518 396	600 000	400 000	USD			
Turquie	15 307 523	15 307 523	900 000	900 000	USD	1 200 000 <sup>8</sup>	1 200 000	748 200
Uruguay	325 000	325 000	100 000	100 000	USD			
Venezuela (République bolivarienne du)	174 689 000	174 689 000	15 000 000	15 000 000	USD			
Viet Nam	1 103 000	1 103 000	500 000	300 000	USD			
Yémen	1 900 000	1 784 316	600 000	591 609	USD	1 000 000	1 000 000	623 500
Zambie	420 116	293 589	100 000	100 000	USD			
Zimbabwe	2 103 074	2 103 074			USD			
<b>Total**</b>	<b>4 441 686 328</b>	<b>4 184 918 155</b>	<b>619 494 970</b>	<b>478 709 390</b>	—	—	<b>886 683 170**</b>	<b>553 346 997**</b>

## Contributions complémentaires aux reconstitutions

État membre	A. Contributions précédentes (USD)***				B. Annonces de contributions à la huitième reconstitution			
	Quatrième à sixième reconstitution		Septième reconstitution <sup>2</sup>		Unité d'obligation <sup>3</sup> B-1	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation B-2	Montant en USD <sup>4</sup> B-3	Equivalent en DTS <sup>5</sup> B-4
	Annonces de contribution	Versements <sup>1</sup>	Annonces de contribution	Versements <sup>1</sup>				
Arabie saoudite					USD	30 000 000 <sup>7</sup>	30 000 000	18 705 000
Belgique	56 415 563	56 415 563	19 152 855	2 421 240	EUR	15 600 000 <sup>9</sup>	23 751 523	14 809 074
Canada	1 284 357	1 284 357			CAD			
Inde	1 000 000				USD			
Italie	3 874 193	3 874 193			EUR			
Luxembourg	818 409	818 409			EUR			
Pays-Bas	15 312 075	15 312 075			EUR			
Royaume-Uni	10 000 000	7 611 509			GBP			
Suède			6 830 536		SEK			
<b>Total**</b>	<b>88 704 597</b>	<b>85 316 106</b>	<b>25 983 391</b>	<b>2 421 240</b>	—	—	<b>53 751 523**</b>	<b>33 514 074**</b>
<b>Total reconstitution**</b>	<b>4 530 390 925</b>	<b>4 270 234 262</b>	<b>645 478 360</b>	<b>481 130 630</b>	—	—	<b>940 434 693**</b>	<b>586 861 071**</b>

<sup>1</sup> Paiements en espèces et billets à ordre à l'exclusion des provisions comptables au titre de l'encaissement de billets à ordre au moment du tirage.

<sup>2</sup> Conformément à la résolution 141/XXIX sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.

<sup>3</sup> Les abréviations ci-après sont utilisées pour les monnaies:

CAD: dollar canadien

CHF: franc suisse

DKK: couronne danoise

EUR: euro

GBP: livre sterling

JPY: yen japonais

NOK: couronne norvégienne

NZD: dollar néo-zélandais

DTS: droit de tirage spécial

SEK: couronne suédoise

USD: dollar des États-Unis

<sup>4</sup> Calculé en USD en appliquant le taux de change moyen indiqué au paragraphe 16 de la présente résolution.

<sup>5</sup> Calculé à partir du montant en USD en appliquant le taux de change moyen USD/DTS du Fonds monétaire international (FMI) pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2008.

<sup>6</sup> La contribution de l'Allemagne dépend de ce qui suit: i) sous réserve de l'entrée en vigueur de la loi de finances fédérale de 2009 et d'approbation parlementaire; ii) le montant annoncé ne dépassera pas 6,5% du montant total des contributions annoncées par les États membres au moment de l'entrée en vigueur de la huitième reconstitution; iii) l'unité d'obligation sera déterminée par le Gouvernement allemand au plus tard lors du dépôt de son instrument de contribution.

<sup>7</sup> La contribution du Royaume d'Arabie saoudite, d'un montant de 50 millions d'USD, comprend 20 millions d'USD au titre de sa contribution ordinaire à la huitième reconstitution et une contribution complémentaire de 30 millions d'USD à la reconstitution, qui sera utilisée pour accroître la production vivrière des pays à faible revenu.

<sup>8</sup> Sous réserve d'approbation parlementaire.

<sup>9</sup> L'annonce de la Belgique comprend une contribution de 21 millions d'EUR aux ressources ordinaires. La Belgique a en outre fait part de son intention de verser une contribution complémentaire au Fonds belge de survie, d'un montant au moins équivalent à celui versé à la septième reconstitution (soit 15,6 millions d'EUR), sous réserve d'approbation parlementaire.

<sup>10</sup> Le Cameroun a indiqué qu'il annoncerait une contribution de l'ordre de 800 000 USD à 1,0 million d'USD. Le montant exact sera communiqué à une date ultérieure.

<sup>11</sup> La contribution annoncée par le Danemark, qui s'élève à 75 millions de DKK pour la huitième reconstitution, doit être soumise à l'approbation du Conseil de la coopération internationale pour le développement.

<sup>12</sup> Sous réserve d'approbation au titre de la procédure budgétaire et de l'allocation des crédits par le Congrès.

<sup>13</sup> La contribution annoncée par le Luxembourg s'élève à 0,2% du niveau cible convenu.

<sup>14</sup> Les Pays-Bas s'engagent à verser une contribution de 75 millions d'USD au maximum à la huitième reconstitution, sur la base de l'objectif de 1,2 milliard d'USD. Si le niveau cible est revu à la baisse, les Pays-Bas se réservent le droit de réduire d'autant la contribution annoncée, de manière à ce qu'elle ne dépasse pas 6,25% de l'objectif.

<sup>15</sup> La contribution annoncée par le Royaume-Uni dépendra de la performance par rapport aux engagements pris dans le rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe 5 c) de la présente résolution.

<sup>16</sup> La contribution annoncée par la Suède ne dépassera pas 360 millions de SEK et devrait correspondre à pas plus de 5,4% du montant total des annonces de contribution.

# La demande d'admission à la qualité de membre présentée par cet État a été approuvée par le Conseil des gouverneurs aux termes de la résolution 151/XXXII.

\* Montant payé sous forme d'avance sur contribution, mais aucune annonce de contribution n'a encore été reçue.

\*\* Les montants totaux pour la huitième reconstitution correspondent aux contributions annoncées à ce jour. Toutefois, un certain nombre de pays n'ont pas encore annoncé leur contribution. Un certain nombre de pays ont par ailleurs donné des indications quant aux montants qu'ils engageraient, dans l'attente de la confirmation formelle du montant exact de leur contribution. Le présent tableau sera mis à jour régulièrement pour tenir compte des contributions additionnelles annoncées.

\*\*\* Il n'y avait pas de contributions complémentaires avant la quatrième reconstitution.

## **Modalités d'utilisation du pouvoir d'engagement anticipé**

Le pouvoir d'engagement anticipé (PEA) a pour principal objet de compenser les déficits de ressources engageables pour des prêts et des dons, qui peuvent apparaître au cours d'une année.

3. Le Conseil d'administration s'assure que le montant des ressources engageables au titre du PEA et les besoins de décaissement correspondants restent dans les limites de la prudence, en se fondant sur des hypothèses modérées et en prévoyant une marge pour les arriérés de paiement attendus sur les remboursements de prêts. Des projections lui sont communiquées concernant les engagements à effectuer au titre du PEA (remboursement de prêts et décaissements prévus), avec la marge de sécurité nécessaire pour que les disponibilités du Fonds soient toujours suffisantes pour couvrir ses besoins de décaissement.
4. Le PEA ne peut être utilisé que si les ressources disponibles pour engagement (à savoir les ressources additionnelles nettes reçues ou acquises l'année précédente, plus les ressources inutilisées et reportées) sont insuffisantes pour mener à bien le programme de prêts approuvé pour toute année donnée.
5. Le PEA ne peut être utilisé que pour des engagements se rapportant à des prêts et à des dons.
6. Le Président du Fonds s'assure de la mise en place des mécanismes comptables nécessaires pour indiquer dans chaque cas le niveau des engagements pris au titre du PEA et les rentrées des prêts qui seront affectées aux décaissements découlant de ces engagements.
7. Le Président du Fonds s'assure de la mise en place de procédures comptables pour qu'une fois un engagement de prêt ou de don effectué au moyen du PEA, les décaissements correspondants soient défalqués des rentrées des prêts ultérieurement encaissées afin d'éviter les doubles comptages.
8. Le Conseil d'administration approuve à chacune de ses sessions le montant total des engagements de ressources à effectuer au titre du PEA. En aucun cas le montant maximum rendu disponible au moyen du PEA pendant la période de reconstitution ne peut dépasser sept années des rentrées attendues pour cette période.
9. Le Président du Fonds fait régulièrement rapport au Conseil d'administration sur la situation des ressources disponibles pour engagement, y compris au titre du PEA. Son rapport indique en détail les ressources disponibles pour engagement qui proviennent d'avoirs détenus en monnaies librement convertibles (contributions des États membres, placements, etc.) moins les exigibilités, les engagements déjà effectués, l'encours des engagements effectués au titre du PEA et leur montant cumulatif, le montant des engagements au titre du PEA transférés sur les ressources ordinaires, et le montant des ressources susceptibles d'être utilisées ultérieurement au titre du PEA, avec des calculs et des hypothèses détaillés.
10. L'utilisation du PEA est soumise à l'examen du Commissaire aux comptes dont les conclusions à cet égard sont prises en considération dans le cadre de la vérification annuelle des états financiers du Fonds. Le Comité d'audit du Conseil d'administration étudie de la même manière le rapport du Commissaire aux comptes sur le PEA et son rapport sur les états financiers du Fonds.

## Huitième reconstitution

### Voix des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Voix originelles			B. Voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions			C. Total des voix originelles et des voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions	D. Voix de la huitième reconstitution				
	A-1	A-2	A-3	B-1	B-2	B-3		D-1	Voix de contribution <sup>1</sup>		D-4	E.
	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix		Voix de membre	D-2 potentielles <sup>2</sup>	D-3 effectives	Total des voix effectives	Total des voix effectives <sup>3</sup>
Afghanistan	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Afrique du Sud	4,788	0,000	4,788	3,098	0,187	3,285	8,073					8,073
Albanie	4,788	0,000	4,788	3,098	0,016	3,114	7,901					7,901
Algérie	4,788	17,324	22,112	3,098	1,136	4,233	26,345					26,345
Allemagne	4,788	61,658	66,446	3,098	57,183	60,281	126,728					126,728
Angola	4,788	0,007	4,795	3,098	0,089	3,187	7,982					7,982
Antigua-et-Barbuda	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Arabie saoudite	4,788	127,109	131,897	3,098	10,330	13,428	145,324					145,324
Argentine	4,788	1,712	6,500	3,098	1,135	4,233	10,733					10,733
Arménie	4,788	0,000	4,788	3,098	0,007	3,105	7,893					7,893
Autriche	4,788	7,109	11,897	3,098	12,370	15,468	27,365					27,365
Azerbaïdjan	4,788	0,000	4,788	3,098	0,036	3,134	7,922					7,922
Bahamas	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Bangladesh	4,788	0,437	5,225	3,098	0,938	4,035	9,260					9,260
Barbade	4,788	0,001	4,789	3,098	0,003	3,100	7,889					7,889
Belgique	4,788	15,300	20,088	3,098	13,965	17,063	37,151					37,151
Belize	4,788	0,037	4,825	3,098	0,038	3,136	7,961					7,961
Bénin	4,788	0,017	4,805	3,098	0,054	3,152	7,957					7,957
Bhoutan	4,788	0,009	4,797	3,098	0,043	3,141	7,938					7,938
Bolivie	4,788	0,105	4,893	3,098	0,335	3,432	8,325					8,325
Bosnie-Herzégovine	4,788	0,000	4,788	3,098	0,034	3,131	7,919					7,919
Botswana	4,788	0,030	4,818	3,098	0,126	3,224	8,042					8,042
Brésil	4,788	6,639	11,427	3,098	12,371	15,469	26,895					26,895
Burkina Faso	4,788	0,010	4,798	3,098	0,095	3,193	7,991					7,991
Burundi	4,788	0,024	4,812	3,098	0,004	3,102	7,915					7,915
Cambodge	4,788	0,000	4,788	3,098	0,250	3,348	8,135					8,135
Cameroun	4,788	0,119	4,907	3,098	0,556	3,654	8,561					8,561
Canada	4,788	37,323	42,111	3,098	39,293	42,390	84,501					84,501
Cap-Vert	4,788	0,004	4,792	3,098	0,006	3,103	7,895					7,895
Chili	4,788	0,037	4,825	3,098	0,266	3,364	8,188					8,188

Huitième reconstitution  
Voix des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Voix originelles			B. Voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions			C. Total des voix originelles et des voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions	D. Voix de la huitième reconstitution				
	A-1	A-2	A-3	B-1	B-2	B-3		D-1	Voix de contribution <sup>1</sup>		D-4	E.
	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix		Voix de membre	D-2 potentielles <sup>2</sup>	D-3 effectives	Total des voix effectives	Total des voix effectives <sup>3</sup>
Chine	4,788	4,088	8,876	3,098	15,693	18,791	27,667					27,667
Chypre	4,788	0,030	4,818	3,098	0,041	3,139	7,957					7,957
Colombie	4,788	0,024	4,812	3,098	0,225	3,323	8,135					8,135
Comores	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Congo	4,788	0,081	4,869	3,098	0,243	3,341	8,210					8,210
Costa Rica	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Côte d'Ivoire	4,788	0,175	4,963	3,098	0,396	3,494	8,457					8,457
Croatie	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Cuba	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Danemark	4,788	11,578	16,366	3,098	32,814	35,912	52,278					52,278
Djibouti	4,788	0,002	4,790	3,098	0,000	3,098	7,888					7,888
Dominique	4,788	0,016	4,804	3,098	0,004	3,102	7,905					7,905
Égypte	4,788	1,747	6,535	3,098	4,688	7,786	14,321					14,321
El Salvador	4,788	0,035	4,823	3,098	0,000	3,098	7,921					7,921
Émirats arabes unis	4,788	16,835	21,623	3,098	1,406	4,504	26,127					26,127
Équateur	4,788	0,137	4,924	3,098	0,150	3,248	8,173					8,173
Érythrée	4,788	0,000	4,788	3,098	0,007	3,105	7,893					7,893
Espagne	4,788	2,237	7,025	3,098	15,383	18,481	25,506					25,506
Etats-Unis	4,788	189,618	194,405	3,098	56,786	59,884	254,289					254,289
Éthiopie	4,788	0,035	4,823	3,098	0,047	3,145	7,968					7,968
Ex-République yougoslave de Macédoine	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Fidji	4,788	0,045	4,833	3,098	0,028	3,126	7,960					7,960
Finlande	4,788	7,710	12,497	3,098	6,509	9,607	22,105					22,105
France	4,788	45,570	50,358	3,098	35,993	39,090	89,449					89,449
Gabon	4,788	1,077	5,865	3,098	0,078	3,176	9,041					9,041
Gambie	4,788	0,007	4,795	3,098	0,009	3,107	7,902					7,902
Géorgie	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Ghana	4,788	0,128	4,916	3,098	0,514	3,611	8,527					8,527
Grèce	4,788	0,402	5,190	3,098	1,227	4,325	9,514					9,514
Grenade	4,788	0,009	4,797	3,098	0,019	3,116	7,913					7,913

Huitième reconstitution  
Voix des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Voix originelles			B. Voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions			C. Total des voix originelles et des voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions	D. Voix de la huitième reconstitution				
	A-1	A-2	A-3	B-1	B-2	B-3		D-1	Voix de contribution <sup>1</sup>		D-4	E.
	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix		Voix de membre	D-2	D-3	Total des voix effectives	Total des voix effectives <sup>3</sup>
Guatemala	4,788	0,087	4,875	3,098	0,196	3,293	8,169					8,169
Guinée	4,788	0,042	4,830	3,098	0,075	3,173	8,003					8,003
Guinée équatoriale	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Guinée-Bissau	4,788	0,010	4,798	3,098	0,000	3,098	7,896					7,896
Guyana	4,788	0,073	4,861	3,098	0,157	3,255	8,116					8,116
Haiti	4,788	0,037	4,825	3,098	0,000	3,098	7,923					7,923
Honduras	4,788	0,119	4,907	3,098	0,173	3,271	8,178					8,178
Îles Cook	4,788	0,000	4,788	3,098	0,002	3,100	7,888					7,888
Îles Marshall	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Îles Salomon	4,788	0,003	4,791	3,098	0,000	3,098	7,889					7,889
Inde	4,788	6,726	11,514	3,098	20,943	24,041	35,555					35,555
Indonésie	4,788	5,926	10,714	3,098	10,702	13,800	24,514					24,514
Iran (République islamique d')	4,788	4,831	9,619	3,098	0,000	3,098	12,717					12,717
Iraq	4,788	2,195	6,983	3,098	0,600	3,697	10,681					10,681
Irlande	4,788	1,208	5,996	3,098	3,799	6,897	12,893					12,893
Islande	4,788	0,000	4,788	3,098	0,136	3,234	8,022					8,022
Israël	4,788	0,052	4,840	3,098	0,056	3,154	7,994					7,994
Italie	4,788	37,201	41,989	3,098	36,820	39,918	81,907					81,907
Jamahiriya arabe libyenne	4,788	16,043	20,831	3,098	0,000	3,098	23,928					23,928
Jamaïque	4,788	0,061	4,849	3,098	0,056	3,154	8,003					8,003
Japon	4,788	63,508	68,296	3,098	51,210	54,308	122,604					122,604
Jordanie	4,788	0,089	4,877	3,098	0,225	3,323	8,200					8,200
Kazakhstan	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Kenya	4,788	0,901	5,689	3,098	0,459	3,557	9,246					9,246
Kirghizistan	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Kiribati	4,788	0,000	4,788	3,098	0,002	3,100	7,888					7,888
Koweït	4,788	45,787	50,575	3,098	11,745	14,843	65,419					65,419
Lesotho	4,788	0,046	4,834	3,098	0,101	3,198	8,033					8,033
Liban	4,788	0,009	4,797	3,098	0,069	3,167	7,964					7,964
Libéria	4,788	0,014	4,802	3,098	0,000	3,098	7,899					7,899

Huitième reconstitution  
Voix des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Voix originelles			B. Voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions			C. Total des voix originelles et des voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions	D. Voix de la huitième reconstitution				
	A-1	A-2	A-3	B-1	B-2	B-3		D-1	Voix de contribution <sup>1</sup>		D-4	E.
	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix		Voix de membre	D-2	D-3	Total des voix effectives	Total des voix effectives <sup>3</sup>
Luxembourg	4,788	0,412	5,200	3,098	0,836	3,934	9,134					9,134
Madagascar	4,788	0,035	4,823	3,098	0,110	3,208	8,031					8,031
Malaisie	4,788	0,000	4,788	3,098	0,428	3,526	8,314					8,314
Malawi	4,788	0,026	4,814	3,098	0,000	3,098	7,911					7,911
Maldives	4,788	0,009	4,797	3,098	0,009	3,107	7,904					7,904
Mali	4,788	0,010	4,798	3,098	0,069	3,167	7,965					7,965
Malte	4,788	0,005	4,793	3,098	0,015	3,113	7,906					7,906
Maroc	4,788	1,048	5,836	3,098	1,181	4,279	10,115					10,115
Maurice	4,788	0,030	4,818	3,098	0,070	3,168	7,985					7,985
Mauritanie	4,788	0,008	4,796	3,098	0,000	3,098	7,894					7,894
Mexique	4,788	7,251	12,039	3,098	4,241	7,339	19,378					19,378
Mongolie	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Mozambique	4,788	0,028	4,816	3,098	0,125	3,223	8,039					8,039
Myanmar	4,788	0,087	4,875	3,098	0,000	3,098	7,973					7,973
Namibie	4,788	0,007	4,795	3,098	0,128	3,226	8,021					8,021
Népal	4,788	0,021	4,809	3,098	0,037	3,135	7,943					7,943
Nicaragua	4,788	0,013	4,801	3,098	0,031	3,129	7,930					7,930
Niger	4,788	0,064	4,852	3,098	0,022	3,120	7,973					7,973
Nigéria	4,788	30,210	34,998	3,098	7,684	10,782	45,780					45,780
Nioué	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Norvège	4,788	29,950	34,738	3,098	37,425	40,523	75,261					75,261
Nouvelle-Zélande	4,788	2,434	7,222	3,098	0,978	4,076	11,298					11,298
Oman	4,788	0,052	4,840	3,098	0,063	3,161	8,001					8,001
Ouganda	4,788	0,038	4,826	3,098	0,070	3,168	7,995					7,995
Pakistan	4,788	1,258	6,046	3,098	4,020	7,118	13,164					13,164
Panama	4,788	0,023	4,811	3,098	0,048	3,146	7,957					7,957
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4,788	0,059	4,847	3,098	0,000	3,098	7,945					7,945
Paraguay	4,788	0,070	4,858	3,098	0,168	3,266	8,124					8,124
Pays-Bas	4,788	41,456	46,244	3,098	44,938	48,035	94,279					94,279
Pérou	4,788	0,056	4,844	3,098	0,313	3,410	8,254					8,254



Huitième reconstitution  
Voix des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Voix originelles			B. Voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions			C. Total des voix originelles et des voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions	D. Voix de la huitième reconstitution				
	A-1	A-2	A-3	B-1	B-2	B-3		D-1	Voix de contribution <sup>1</sup>		D-4	E.
	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix			Voix de membre	D-2		
Philippines	4,788	0,280	5,067	3,098	0,312	3,410	8,478					8,478
Portugal	4,788	0,349	5,137	3,098	1,316	4,414	9,551					9,551
Qatar	4,788	10,126	14,914	3,098	4,833	7,930	22,844					22,844
République arabe syrienne	4,788	0,000	4,788	3,098	0,416	3,514	8,302					8,302
République centrafricaine	4,788	0,007	4,795	3,098	0,000	3,098	7,893					7,893
République de Corée	4,788	0,905	5,693	3,098	3,683	6,781	12,474					12,474
République démocratique du Congo	4,788	0,360	5,148	3,098	0,054	3,152	8,299					8,299
République démocratique populaire lao	4,788	0,001	4,789	3,098	0,057	3,154	7,943					7,943
République de Moldova	4,788	0,000	4,788	3,098	0,008	3,106	7,894					7,894
République dominicaine	4,788	0,009	4,797	3,098	0,022	3,120	7,917					7,917
République populaire démocratique de Corée	4,788	0,000	4,788	3,098	0,076	3,174	7,961					7,961
République-Unie de Tanzanie	4,788	0,031	4,819	3,098	0,091	3,189	8,008					8,008
Roumanie	4,788	0,000	4,788	3,098	0,077	3,175	7,963					7,963
Royaume-Uni	4,788	33,087	37,875	3,098	36,118	39,216	77,090					77,090
Rwanda	4,788	0,044	4,831	3,098	0,018	3,116	7,947					7,947
Sainte-Lucie	4,788	0,004	4,792	3,098	0,004	3,102	7,894					7,894
Saint-Kitts-et-Nevis	4,788	0,003	4,791	3,098	0,004	3,102	7,893					7,893
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Samoa	4,788	0,012	4,800	3,098	0,006	3,103	7,904					7,904
Sao Tomé-et-Principe	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Sénégal	4,788	0,032	4,820	3,098	0,118	3,216	8,036					8,036
Seychelles	4,788	0,005	4,793	3,098	0,002	3,100	7,893					7,893
Sierra Leone	4,788	0,006	4,794	3,098	0,000	3,098	7,892					7,892
Somalie	4,788	0,003	4,791	3,098	0,000	3,098	7,889					7,889
Soudan	4,788	0,077	4,865	3,098	0,208	3,305	8,170					8,170
Sri Lanka	4,788	1,223	6,011	3,098	1,302	4,400	10,412					10,412
Suède	4,788	33,468	38,256	3,098	44,425	47,523	85,779					85,779
Suisse	4,788	14,526	19,314	3,098	18,765	21,863	41,177					41,177
Suriname	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Swaziland	4,788	0,018	4,806	3,098	0,085	3,182	7,989					7,989

## Huitième reconstitution

### Voix des États membres au 19 février 2009

État membre	A. Voix originelles			B. Voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions			C. Total des voix originelles et des voix des quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions	D. Voix de la huitième reconstitution				
	A-1	A-2	A-3	B-1	B-2	B-3		D-1	Voix de contribution <sup>1</sup>		D-4	E.
	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix	Voix de membre	Voix de contribution <sup>1</sup>	Total des voix		Voix de membre	D-2 potentielles <sup>2</sup>	D-3 effectives	Total des voix effectives	Total des voix effectives <sup>3</sup>
Tadjikistan	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Tchad	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Thaïlande	4,788	0,157	4,945	3,098	0,178	3,276	8,221					8,221
Timor-Leste	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Togo	4,788	0,011	4,799	3,098	0,000	3,098	7,897					7,897
Tonga	4,788	0,009	4,797	3,098	0,011	3,109	7,906					7,906
Trinité-et-Tobago	4,788	0,000	4,788	3,098	0,000	3,098	7,886					7,886
Tunisie	4,788	0,280	5,067	3,098	0,818	3,916	8,983					8,983
Turquie	4,788	1,750	6,538	3,098	4,294	7,392	13,929					13,929
Uruguay	4,788	0,070	4,858	3,098	0,092	3,190	8,048					8,048
Venezuela (République bolivarienne du)	4,788	56,077	60,865	3,098	11,976	15,073	75,938					75,938
Viet Nam	4,788	0,001	4,789	3,098	0,542	3,640	8,429					8,429
Yémen	4,788	0,210	4,998	3,098	0,706	3,804	8,801					8,801
Zambie	4,788	0,068	4,856	3,098	0,083	3,181	8,036					8,036
Zimbabwe	4,788	0,560	5,348	3,098	0,187	3,285	8,633					8,633
<b>Total<sup>4</sup></b>	<b>790,000</b>	<b>1010,000</b>	<b>1800,000</b>	<b>511,151</b>	<b>694,546</b>	<b>1205,696</b>	<b>3005,696</b>					<b>3005,696</b>

<sup>1</sup> Seules les contributions en monnaies librement convertibles seront prises en compte dans le calcul des voix de contribution conformément au paragraphe IV. 21 de la présente résolution.

<sup>2</sup> Les voix potentielles sont celles qui seraient cumulées par chaque État membre sur la base du versement intégral des contributions annoncées à la huitième reconstitution et indiquées à la colonne B-3 de la pièce jointe A à la présente résolution.

<sup>3</sup> Le nombre de voix indiqué peut varier à mesure que les pays achèvent de verser leurs contributions aux cinquième, sixième et septième reconstitutions (ainsi qu'aux reconstitutions précédentes, le cas échéant).

<sup>4</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

# La demande d'admission à la qualité de membre présentée par cet État a été approuvée par le Conseil des gouverneurs aux termes de la résolution 151/XXXII.

## Instrument de contribution aux ressources du FIDA

Le Président  
Fonds international de  
développement agricole  
Via Paolo di Dono, 44  
00142 Rome  
Italie

1. J'ai l'honneur de vous informer que (nom du pays donateur) fera une contribution d'un montant équivalant à (montant en lettres)\* (indiquer l'unité d'obligation applicable) (montant en chiffres dans l'unité d'obligation applicable)\* à titre de contribution additionnelle aux ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA). Cette contribution sera versée conformément aux modalités et conditions énoncées dans la résolution \_\_\_/XXXII du Conseil des gouverneurs.

2. Le paiement de la contribution sera effectué en (unité d'obligation)\*/ (en un versement unique/ en deux versements/en trois versements) (en espèces) (partie en espèces et partie sous forme de billets à ordre ou autre titre analogue) (sous forme de billets à ordre ou autre titre analogue). Le montant de (montant en chiffres dans l'unité d'obligation applicable)\*/ qui constitue (la contribution totale) (le premier versement) de (nom du pays) sera payé d'ici au \_\_\_\_\_ 20\_\_ (en espèces) (sous forme de billet à ordre ou autre titre analogue) (en espèces à raison de l'équivalent de ..... DTS et le solde sous forme de billet à ordre ou autre titre analogue).

3. Le solde de la contribution sera payé en \_\_\_ versements d'ici au \_\_\_\_\_ 20\_\_ (en espèces) (en espèces et sous forme de billets à ordre ou autre titre analogue) (sous forme de billets à ordre ou autre titre analogue)<sup>1</sup>.

4. Le solde de la contribution sera payable après l'adoption de la législation requise en matière d'ouverture de crédits budgétaires et nous solliciterons les ouvertures de crédits nécessaires afin d'achever nos paiements avant l'expiration de la période couverte par la reconstitution<sup>2</sup>.

---

\* Si la monnaie de paiement diffère de l'unité d'obligation, indiquer ici l'unité de paiement.

<sup>1</sup> Ce paragraphe ne doit être utilisé qu'en conjonction avec le paragraphe II.10 d) de la résolution, et les dates de paiement des versements devraient être indiquées. Ce paragraphe est à supprimer s'il est sans objet.

<sup>2</sup> Paragraphe à supprimer quand il est sans objet.

5. (nom du pays) n'exercera pas la faculté, prévue au paragraphe II.14 de la résolution, de modifier son engagement stipulé dans le présent instrument<sup>3</sup>.

6. Je confirme que toutes les autres prescriptions qui sont nécessaires pour le dépôt du présent instrument de contribution auprès du FIDA ont été dûment remplies.

(Nom du pays donateur)

(Signature du représentant  
autorisé)  
(Qualité du signataire)

\* *Supprimer les parties inutiles.*

---

<sup>3</sup> Paragraphe à supprimer quand il est sans objet.

**Taux de change de référence applicables  
1er avril 2008 - 30 septembre 2008  
(en dollars des États-Unis)**

Monnaie	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Moyenne sur 6 mois (du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)
<b>CAD</b>	1,0095	0,9942	1,0186	1,0257	1,0626	1,0599	<b>1,0284</b>
<b>CHF</b>	1,0386	1,0488	1,0177	1,0477	1,0976	1,1017	<b>1,0587</b>
<b>DKK</b>	4,8018	4,8096	4,7310	4,7795	5,0614	5,2165	<b>4,9000</b>
<b>EUR</b>	0,6435	0,6448	0,6344	0,6406	0,6787	0,6992	<b>0,6568</b>
<b>GBP</b>	0,5084	0,5067	0,5021	0,5049	0,5468	0,5556	<b>0,5208</b>
<b>JPY</b>	104,0800	105,6600	106,4000	107,9900	109,1000	104,3000	<b>106,2550</b>
<b>NOK</b>	5,1313	5,0993	5,0806	5,1377	5,3909	5,8261	<b>5,2777</b>
<b>NZD</b>	1,2910	1,2819	1,3125	1,3617	1,4229	1,4975	<b>1,3612</b>
<b>DTS</b>	0,6158	0,6170	0,6121	0,6169	0,6370	0,6422	<b>0,6235</b>
<b>SEK</b>	6,0075	6,0300	5,9800	6,0550	6,4025	6,7800	<b>6,2092</b>

Note: CAD Dollar canadien  
 CHF Franc suisse  
 DKK Couronne danoise  
 DTS Droit de tirage spécial  
 EUR Euro  
 GBP Livre sterling  
 JPY Yen japonais  
 NOK Couronne norvégienne  
 NZD Dollar néo-zélandais  
 SEK Couronne suédoise

## Résolution 155/XXXII

### Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Considérant** la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

**Notant** que, à sa quatre-vingt-quinzième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2009 d'un montant de 480,5 millions de DTS et un montant total de 41,98 millions d'USD pour le mécanisme de financement du développement des programmes;

**Ayant pris connaissance** de l'examen des budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposés pour 2009, effectué à la quatre-vingt-quinzième session du Conseil d'administration;

**Approuve**, premièrement, le budget administratif du FIDA pour 2009 d'un montant de 73,33 millions d'USD, deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2009 d'un montant de 4,08 millions d'USD, et troisièmement le budget administratif du Bureau de l'évaluation du FIDA pour 2009, d'un montant de 5,85 millions d'USD, qui figurent tous trois dans le document GC 32/L.7, établis sur la base d'un taux de change de 0,79 EUR pour 1,00 USD; et

**Décide** que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2009 s'écartait du taux de change en euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2009 et le taux de change budgétaire.

## Résolution 156/XXXII

### Dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010

**Le Conseil des gouverneurs du FIDA,**

**Ayant à l'esprit** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

**Notant que**, à sa quatre-vingt-quinzième session, le Conseil d'administration a entériné la nécessité d'une dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour une période de deux ans;

**Ayant pris connaissance** de l'examen effectué par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quinzième session concernant la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA (2009-2010);

**Décide ce qui suit:**

1. La dépense extraordinaire d'un montant de 5,5 millions d'USD destinée à financer le programme de départ volontaire du FIDA pour une période de deux ans durant les exercices 2009 et 2010, telle qu'elle figure dans le document GC 32/L.8, est approuvée.
2. Le Président du FIDA est prié de rendre compte tous les ans au Conseil d'administration des dépenses engagées au titre du programme de départ volontaire et de soumettre au Conseil des gouverneurs un rapport final y relatif en février 2011.